DE

L'INSTRUCTION DU PEUPLE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

I.

L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE DANS LES ÉCOLES AMÉRICAINES.

On s'occupe aujourd'hui de l'instruction du peuple plus qu'on ne l'avait jamais fait, non-seulement en Europe, mais dans le monde entier. On n'a certes pas oublié le rapport où naguère le ministre de l'instruction publique en France, M. Duruy, exposait avec une louable hardiesse la situation de l'enseignement primaire et proclamait la nécessité de profondes réformes. En Italie, le ministre de l'instruction publique, M. Natoli, a eu aussi le courage de montrer, dans des documens soumis cette année même au parlement, tout ce qu'il reste à faire pour relever la péninsule de l'ignorance séculaire qui pèse sur ses intelligentes populations. L'Angleterre, humiliée et mécontente du lent progrès de ses écoles, ouvre enquête sur enquête, et s'efforce, à peu près en vain jusqu'à ce jour, d'améliorer un régime dont on reconnaît généralement la trop évidente imperfection. Le Portugal essaie un système nouveau, où l'on a introduit les principes conformes aux idées modernes, et la Russie, au milieu de ses difficultés politiques et sociales, trouve le temps d'aborder la question; elle prépare, assure-t-on, d'importantes améliorations.

En Hollande, en Belgique, le problème, drapeau de guerre des partis, ne cesse point d'occuper l'attention publique. Enfin en Australie et au Canada, au Chili et au Brésil, dans les pays d'origine latine non moins que dans ceux d'origine anglo-saxonne, on s'est mis sérieusement à l'œuvre. Partout on cherche les moyens de répandre les lumières, de rendre l'instruction accessible à tous et même obligatoire pour tous; on vise à perfectionner les méthodes, on organise l'enseignement normal, on multiplie les bâtimens d'école, on élève la position de l'instituteur, et presque nulle part on ne recule devant les sacrifices d'argent que ces améliorations imposent.

C'est qu'en effet il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'avenir des nations dépend du degré d'instruction qu'elles atteindront. Pour le démontrer, on pourrait invoquer cent raisons; je n'en citerai que trois. On connaît l'admirable mot de Bacon : *knowledge is power*, « science est puissance. » Rien n'est plus vrai, dans l'ordre économique principalement. Ce qui rend le travail productif, c'est la connaissance des lois naturelles. L'homme sauvage, avec des sens très aiguisés et un corps endurci à tous les genres de fatigue, vit misérable et meurt souvent de dénûment; les forces de la nature l'accablent et le tuent, il les ignore. L'homme civilisé, après cinq mille ans d'études et de découvertes, en a pénétré le secret, il en fait ses serviteurs, et désormais, avec un travail abrégé, il règne sur la matière asservie dans l'abondance de tous les biens. Le rôle de la science appliquée à la production de la richesse grandit chaque jour. A l'avenir, le peuple le plus riche et par conséquent le plus puissant sera celui qui mettra le plus de savoir dans le travail. Indispensable pour accroître les richesses, l'instruction ne l'est pas moins pour apprendre à en faire bon usage. Presque partout le salaire de l'ouvrier est insuffisant pour satisfaire ses besoins rationnels, et pourtant quelle grande part n'en consacre-t-il pas à des dépenses inutiles ou même nuisibles! Incapable de prévoir, l'esprit borné au présent, il n'apprécie pas la puissance émancipatrice de l'épargne. Avide d'excitations violentes et sensuelles, trop souvent il ne trouve de plaisir que dans l'ivresse, et s'il gagnait plus, ce ne serait que pour boire davantage. Veut-on qu'une augmentation de salaire soit pour le travailleur un moyen de s'affranchir, qu'on lui donne par l'instruction le goût des plaisirs de l'esprit et la capacité de prévoir. Pour qu'un peuple produise beaucoup et dispose sagement de ces produits multipliés, il faut qu'il soit éclairé. L'historien Macaulay remarque que, si au XVIIIe siècle l'Écossais, naguère pauvre et ignorant, l'emportait dans toutes les carrières sur l'Anglais, cette supériorité provenait de ce que le parlement d'Édimbourg avait donné à l'Écosse un enseignement national qui

manquait à l'Angleterre. Aux États-Unis, les fabricans disent que s'ils peuvent soutenir la concurrence de l'Europe, quoiqu'ils aient à payer des salaires deux fois plus élevés, c'est que leurs ouvriers, plus instruits, travaillent plus vite, mieux, et savent tirer meilleur parti des machines.

A cette raison économique s'en joint une seconde, empruntée aux considérations politiques. La démocratie gagne du terrain, on ne cesse de le répéter, ici avec joie, là avec alarme. L'égalité se fait dans les monarchies comme dans les républiques, en Russie non moins qu'en Suisse. Il en résulte qu'à la suite de révolutions ou de réformes le nombre de ceux qui, par l'élection, participent au gouvernement de leur pays augmente sans cesse. Déjà le suffrage universel est établi chez plusieurs nations. Presque partout les foules impatientes frappent à la porte des salles du scrutin, et l'aristocratique Angleterre elle-même se prépare à la leur entr'ouvrir. Ce mouvement démocratique dépend de causes si profondes et si générales qu'aucun souverain, aucun parti, aucune coalition ne réussirait à l'arrêter. Ne pouvant l'arrêter, il faut le faire tourner au bien, et à cet effet il est nécessaire que chaque extension du suffrage soit la conséquence d'un progrès de la raison publique, et que les hommes n'arrivent à gérer les affaires de la société que quand ils seront capables de bien diriger les leurs. Qui ne sait distinguer son véritable intérêt est incapable et indigne d'élire ceux qui doivent régler les intérêts de tous. Donnez le suffrage à un peuple ignorant, et il tombera aujourd'hui dans l'anarchie, demain dans le despotisme. Un peuple éclairé au contraire sera bientôt un peuple libre, et sa liberté, il la conservera, car il saura en faire bon usage. Les pouvoirs arbitraires ou usurpateurs ne durent que par la faiblesse de la raison publique, leur seul appui et leur seul prétexte. L'émancipation véritable, définitive, est celle qu'assure l'instruction pénétrant jusque dans la dernière chaumière du dernier hameau. Précédé ou suivi de près par la diffusion de l'enseignement, le suffrage universel est l'exercice d'un droit et une source certaine de force et de grandeur; accompagné de l'ignorance persistante, il peut être l'origine de maux incalculables.

J'ajouterai une dernière considération. Un grand danger peut menacer la civilisation moderne. Si, en même temps que le besoin de bien-être se généralise dans le peuple, les lumières et la moralité se répandent dans toutes les classes, de façon à inspirer aux unes la justice et aux autres la patience qu'exigent les réformes pacifiques, le progrès régulier est assuré; mais, si l'on maintient en haut l'instruction, la richesse et l'égoïsme, en bas l'ignorance, la misère et l'envie, il faut s'attendre à de sanglans bouleversemens.

Ce que l'on vient de dire peut sembler un lieu commun, car on n'entend plus guère vanter les bienfaits de l'ignorance. Ministres et députés, livres et journaux proclament à l'envi la nécessité, l'urgence de s'occuper de l'enseignement; mais il est douteux qu'on soit suffisamment préparé à subir la contrainte et les sacrifices nécessaires pour réussir dans l'œuvre qu'on s'impose. Afin qu'on ne se fasse pas d'illusions à cet égard, il est utile d'étudier les mesures qu'ont prises les nations qui se sont le plus approchées du but qu'on a en vue. Un exemple entre autres fera bien voir à quel prix on parvient à répandre l'instruction dans le peuple.

I.

Il y a, je crois, dans le monde quatre nations qui peuvent dire avec un légitime orgueil que tous leurs citoyens savent lire : l'Allemagne du nord, la Norvége, la Suisse et les États-Unis; mais aux États-Unis non-seulement chacun sait lire, mais chacun lit pour s'instruire, pour se distraire, pour prendre part aux affaires publiques, pour mieux diriger son travail, pour apprendre à gagner plus d'argent, ou pour mieux se pénétrer des vérités religieuses. On y imprime deux fois plus que partout ailleurs, et l'Union seule consomme autant de papier que la France et l'Angleterre ensemble. D'après les statistiques, le nombre des abonnemens aux journaux, divisé par le chiffre des habitans, donne plus d'un abonnement par famille. Les feuilles quotidiennes se tirent à cent mille, certains écrits hebdomadaires à quatre cent mille exemplaires. Tous les voyageurs qui parcourent l'Amérique sont frappés de voir tout le monde et les gens du peuple autant que les autres occupés à lire. Au printemps de cette année, je visitai la magnifique frégate fédérale le *Niagara*, qui avait jeté l'ancre dans le port d'Anvers : tous les matelots qui n'étaient pas de service avaient à la main un livre, une *revue* ou un journal. En Europe, à la sortie de l'école ou quand le jeune homme entre à l'armée, on constate s'il sait, oui ou non, déchiffrer quelques lignes; mais cette connaissance superficielle de la lettre moulée lui est la plupart du temps à peu près inutile : il n'en fait pas usage. En Amérique, la lecture est une habitude quotidienne, la source de la prospérité générale et la condition essentielle du maintien des institutions républicaines.

L'école primaire, tous les Américains l'avouent, est la base de l'état, le ciment de la fédération. Gratuite pour tous, ouverte à tous, recevant sur ses bancs les enfans de toutes les classes et de tous les cultes, elle fait oublier les distinctions sociales, amortit les animo-

sités religieuses, déracine les préjugés et les antipathies, et inspire à chacun l'amour de la patrie commune et le respect des institutions libres. On s'étonne de voir ces masses d'étrangers que l'émigration apporte chaque année si tôt absorbées dans la nationalité américaine. C'est l'école qui, dès la première génération, leur imprime le cachet des mœurs nationales, leur communique les idées régnantes, et ainsi les rend capables d'exercer les droits de citoyen. Sans l'école, l'Union aurait cessé d'exister depuis longtemps, déchirée par les factions, engloutie sous les flots d'ignorance que lui envoient sans cesse l'Allemagne et surtout l'Irlande. Des calculs récens montrent que, si toute immigration avait cessé depuis l'an 1810, la population libre des États-Unis, au lieu de s'élever, en janvier 1864, à 29,902,000, n'aurait atteint que 10 millions 1/2 environ. Les immigrans et leurs descendans forment donc les deux tiers de la population. C'est par l'enseignement que le noyau primitif, si inférieur en nombre aux élémens étrangers, est parvenu à se les assimiler et à leur communiquer les qualités originales et fortes qui distinguent l'ancienne race anglo-saxonne et puritaine (1).

Combien de fois, durant la dernière guerre civile, n'a-t-on pas prédit que les états de l'ouest allaient se séparer de ceux des bords de l'Atlantique, et que la Californie formerait aussi une république indépendante sur les rivages du Pacifique! Et en effet les amis de la cause du nord n'ont pas été sans le craindre. Ces états éloignés auraient pu croire que c'était un moyen commode d'échapper à l'impôt du sang et au paiement de leur part dans la dette fédérale: ils n'y ont jamais songé. Les maîtres d'école, venus en grand nombre de la Nouvelle-Angleterre ou animés de son esprit, avaient déjà fait germer dans le cœur de ces populations nouvelles le sentiment de l'unité nationale, et l'école a été le lien solide qui a retenu ensemble toutes les parties du gigantesque édifice. L'Europe a eu lieu d'admirer l'énergie de cette jeune nation qui en quatre ans a su trouver pour la défense d'une juste cause deux millions de

(1) L'ignorance des immigrans d'Europe est une des grandes préoccupations des hommes prévoyans aux États-Unis. J'entendis un soir à l'hospice du Grand-Saint-Bernard une étrange conversation à ce sujet entre un des pères et un jeune Américain. Celui-ci se plaignait très naïvement de l'influence que les jésuites exerçaient sur les Irlandais. « Avez-vous lu *le Juif errant* d'Eugène Sue? demanda-t-il très naturellement au prêtre, qui répondit que non. — Oh! reprit le jeune citoyen de Boston, c'est que nous n'aimons pas les jésuites parce qu'ils n'aiment pas nos institutions, et aux élections ils font ce qu'ils veulent des Irlandais, qui sont très ignorans. — Alors il faut les instruire, reprit le père. — C'est bien ce que nous faisons, dit l'Américain; seulement il en arrive toujours de nouveaux, aussi ignorans que les premiers. » Il y a là en effet un danger, et pour y parer l'on parle de rétablir l'enseignement obligatoire, comme vient de le faire le Massachusetts.

soldats et vingt milliards de francs. C'est une preuve inouie de puissance et de richesse; mais ce qui mérite plus encore l'étonnement et l'estime, c'est que ce même peuple, contraint de subir mille taxes et mille gênes, lui qui n'en avait connu que de rares et de légères, ait maintenu au pouvoir un gouvernement qui lui avait demandé ces sacrifices, et qui ne pouvait encore s'en faire absoudre par la victoire. C'est le signe d'une grande sagesse et d'une grande prévoyance dont une nation ignorante eût été incapable. L'école a été le salut de la démocratie américaine.

Il est donc certain que l'instruction primaire a donné en Amérique des résultats incomparables. Voyons maintenant quelle est son organisation, et comment on est arrivé à l'établir.

A peine débarqués sur le sol de leur nouvelle patrie, les premiers émigrans, les *pilgrim-fathers*, s'occupèrent de l'instruction des enfans. Un règlement de 1642 porte qu'on ne permettra pas « cette barbarie qui consiste à ne pas apprendre aux enfans à lire et à connaître les lois pénales. » L'enseignement, ainsi imposé par l'état, était donné par des maîtres que choisissaient les pères de famille. Toutes ces parties du pays qui formèrent depuis les états de Massachusetts, Connecticut, Maine, Vermont, New-Hampshire et Rhode-Island, et qu'on désigne sous le nom collectif de Nouvelle-Angleterre, rivalisèrent de zèle pour un objet dont elles appréciaient la suprême importance. C'est dans ces écoles, tout imprégnées de l'esprit puritain, que se forma cette race religieuse, morale, pratique, entreprenante, qui est vraiment le sel conservateur de la grande république. A cette époque, nul n'était complétement illettré : tous les citoyens recevaient à peu près la même instruction. Plus tard, les guerres de l'indépendance, la conquête du sol, la fondation de nouveaux états, l'établissement des nouvelles voies de communication, canaux et chemins de fer, firent négliger un peu le soin de l'instruction publique. L'émigration avait introduit dans le pays un grand nombre de familles ignorantes et pauvres. Les anciens règlemens qui rendaient l'enseignement obligatoire étaient tombés en désuétude. L'ignorance gagnait du terrain. Enfin, il y a une trentaine d'années, quelques hommes clairvoyans poussèrent le cri d'alarme. Alors se produisit un de ces mouvemens d'opinion, un de ces *réveils* dont nous n'avons nulle idée en Europe. De toutes parts se formèrent des associations ayant pour but l'amélioration de l'instruction. Des recueils périodiques, des journaux destinés à élucider la question parurent en foule. Plusieurs personnes des plus distinguées de l'Union, MM. Henry Barnard, Horace Mann, les professeurs Stowe et Bache, partirent pour l'Europe, afin d'y étudier les systèmes les plus renommés. De retour en Amérique, ils

publièrent le résultat de leurs recherches et se mirent à la tête de l'*agitation*. Ce qu'accomplit l'énergie individuelle dans ces circonstances est vraiment prodigieux. M. Henry Barnard, chargé par l'état de Rhode-Island de préparer les réformes, a fait connaître dans son rapport officiel le travail préliminaire auquel il s'est livré. Nous y voyons qu'il visita deux fois toutes les communes de l'état, qu'il interrogea plus de 400 instituteurs sur leurs méthodes d'enseignement, et qu'il examina les élèves de toutes les écoles. En outre il adressa plus de mille lettres aux personnes le plus à même de lui suggérer des idées utiles. Dans chaque commune, il convoqua un *meeting* pour discuter la question avec les électeurs et les maîtres d'école. Il donna plus de cinq cents conférences (*lectures*) sur la matière, et organisa partout des comités locaux destinés à maintenir et à propager l'agitation. Il fonda un journal dont les exemplaires étaient distribués gratuitement et répandus dans le public. Ce n'est qu'après cet immense labeur préparatoire, après s'être éclairé ainsi lui-même par la discussion publique, et surtout après avoir éclairé le peuple, qu'il proposa les réformes qui furent adoptées par la législature de Rhode-Island (1). Dans les autres états, même dans ceux de l'ouest, comme l'Ohio et le Michigan, il se produisit un mouvement semblable. On parvint à établir partout une organisation à peu près pareille, qu'on s'efforce encore à l'envi d'améliorer chaque année.

En Europe, on procède d'une manière différente. Le gouvernement nomme une commission; cette commission travaille en silence; rien ne perce de ses vues, c'est un secret d'état. Enfin, après bien des années de préparation mystérieuse, une loi est promulguée; elle est excellente peut-être, mais elle ne produit guère de fruits, parce que l'opinion n'y est point préparée. En fait d'instruction publique, toute législation qui n'est pas soutenue par l'assentiment des citoyens est de nul effet.

Comme le gouvernement fédéral n'a pas à s'occuper de l'instruction, l'organisation de l'enseignement diffère dans chacun des trente-cinq états. Cependant les principes généraux sont les mêmes dans tous les états qui n'avaient pas d'esclaves, d'abord parce qu'ils reposent sur un fonds commun d'institutions semblables et de mœurs identiques, ensuite parce que tous imitent bientôt ce qu'ils voient de bon chez leurs voisins. La liberté locale amène ici une similitude réelle et vivante qui vaut bien l'uniformité apparente et morte qu'im-

(1) Ces détails sont empruntés à l'excellent ouvrage sur l'instruction aux États-Unis publié en suédois par M. P. A. Siljeström et traduit en anglais par Frederica Rowan. C'est le meilleur livre que j'aie lu sur la matière : il est clair, complet et impartial. Les faits sont bien observés et parfaitement mis en lumière.

pose ailleurs le pouvoir central, et la diffusion des lumières remplace l'action de l'autorité.

Partout l'instruction primaire est l'affaire de la commune (*town, township*); mais celle-ci n'est pas libre à cet égard. La loi l'oblige à établir un nombre d'écoles suffisant pour recevoir tous les enfans qui sont en âge de s'y rendre. A cette obligation il y a deux sanctions. D'abord l'état peut intenter une action à la commune pour l'obliger à se taxer; ensuite les parens de tout enfant à qui une place est refusée dans l'école ont le droit de réclamer des dommages et intérêts (*compensation*). Mettre en jeu l'intérêt de l'individu et en appeler aux décisions du pouvoir judiciaire, tel est le procédé américain pour assurer l'exécution des lois, et on ne peut en nier l'efficacité.

Le *township*, qui a une étendue de plusieurs milles anglais et une population de 2,000 à 3,000 âmes, est divisé en districts d'école (*school districts*). Chaque district renfermant de 150 à 300 habitans entretient une école. La proportion de l'étendue du territoire et du nombre des habitans diffère nécessairement suivant la densité de la population Dans les états anciennement peuplés et situés le long de l'Atlantique, le district est moins étendu et plus peuplé que dans les états de l'ouest (1). Partout cependant le nombre des écoles est incroyable et dépasse de bien loin tout ce qui existe en Europe. Ainsi en 1861 il existait dans l'état de New-York 11,750 écoles publiques pour 3,880,735 habitans, ce qui fait environ une école par 300 âmes; dans le Massachusetts, 4,605 écoles pour 1,231,066 habitans, ou une école par 270 âmes. Dans les états de l'ouest, la proportion est encore plus favorable, puisque dans l'Ohio on trouve une école pour 160 habitans, dans l'Illinois une pour 190, dans le Michigan une pour 150, dans le Wisconsin une pour 130. D'après le dernier rapport de 1865, la France compte 38,386 écoles publiques pour 37,382,225 habitans, ce qui fait une école pour 984 habitans, sept fois moins que ces états nouveaux fondés, il y a quelques années à peine, dans les prairies lointaines du *farwest*, où erraient naguère encore l'ours et le bison. Pour s'élever au niveau de l'Amérique la France devrait avoir 200,000 écoles au lieu de 38,000, et la plupart des états européens ne peuvent se vanter d'offrir des chiffres plus favorables.

Quelles sont maintenant les autorités qui dirigent l'école américaine? Nous trouvons ici une organisation toute différente de celle que nous connaissons : nulle trace de ces hiérarchies habilement

(1) Dans les états de Vermont, Maine, New-Hampshire, le district comprend en moyenne 700 hectares, dans l'état de New-York 950, dans celui de Massachusetts 475, dans le Wisconsin et le Michigan environ 2,500.

pondérées où les différens pouvoirs peuvent agir les uns sur les autres, comme les roues d'un engrenage, de manière à transmettre la volonté émanée d'en haut dans toutes les parties d'un vaste royaume. On ne rencontre en Amérique que des comités locaux élus, indépendans les uns des autres, et responsables de leurs actes seulement devant l'opinion publique ou bien devant la justice en cas de violation de la loi. Au premier degré se trouve le comité du district appelé tantôt *prudential committee*, tantôt *committee of trustees*. Nommé par les électeurs du district, il a pour mission de veiller à la construction et à l'entretien des bâtimens d'école, de choisir l'instituteur, d'inspecter les écoles et d'y maintenir le bon ordre. Le comité local est peu nombreux. Il se compose de trois membres au plus, de trois curateurs (*trustees*) dans l'état de New-York, et même d'une seule personne dans d'autres états. Ils sont nommés, en général, seulement pour un an. Ils sont tenus de convoquer chaque année les électeurs en assemblée générale pour y rendre compte de leur gestion et répondre aux questions des intéressés. Ensuite ils doivent adresser à la direction centrale de l'instruction un rapport concernant la situation de l'enseignement dans le district. A côté du comité local se trouve le comité du *township;* il forme une personne civile qui jouit du droit de propriété. Il reçoit les subsides de l'état et les taxes locales, pour les répartir entre les districts, autant que possible d'après les besoins de chacun. Il fait passer des examens aux candidats instituteurs et leur délivre le certificat qui seul leur permet d'être nommé par le comité local. Il détermine les livres et les méthodes qui seront adoptés, et il inspecte régulièrement les différentes écoles; en un mot, il s'occupe de la direction morale et intellectuelle de l'enseignement.

Au centre siége le bureau de l'instruction publique (*board of education*), à la tête duquel est placé un fonctionnaire d'un rang très élevé, le directeur-général ou surintendant (*superintendent of public instruction*). Dans certains états, comme dans celui de New-York, le surintendant est choisi par la législature; dans l'ouest, il est nommé en même temps que le gouverneur par tous les électeurs de l'état. Preuve certaine de l'importance qu'on attache à l'enseignement public, son traitement égale et surpasse même parfois celui du chef du pouvoir exécutif, particulièrement dans les nouveaux états de l'ouest, Illinois, Michigan, Wisconsin. Quelque haute que soit sa position, il ne peut agir par voie d'autorité sur les comités locaux, qui ne lui sont soumis sous aucun rapport. Sa mission est seulement d'éclairer la législature et le public au sujet de tout ce qui concerne l'enseignement. Il recueille les statistiques, visite les écoles, et s'efforce, par des conférences publiques, par des

meetings et des adresses au peuple, d'accroître encore l'intérêt général en faveur du service qu'il représente. Tous les ans, il soumet à la législature un rapport détaillé sur la situation de l'enseignement dans l'état : on tire ce document à un grand nombre d'exemplaires et on le distribue dans tous les districts. Les lacunes ou les défauts du système en vigueur y sont hardiment dénoncés et les réformes nécessaires signalées et démontrées. Quelques-uns de ces rapports, notamment ceux de MM. E. Potter de Rhode-Island et Victor Rice de New-York, Horace Mann et Henry Barnard du Massachusetts, forment d'admirables travaux qu'on ne peut assez consulter. La beauté du papier et de l'impression, l'élégance de la reliure, tout, jusqu'à ces menus détails, montre qu'il s'agit d'un objet qui tient au cœur de la nation entière.

Dans l'organisation qu'on vient d'esquisser, deux traits me frappent. En premier lieu, c'est l'application du principe économique de la division du travail. Sur le continent européen, les corps administratifs ordinaires sont chargés du soin de l'enseignement primaire; en Amérique, des commissions sont nommées à tous les degrés pour s'occuper uniquement de l'école. L'avantage est qu'on peut ainsi choisir des hommes spéciaux, chargés d'une mission spéciale et spécialement responsables de tous leurs actes. C'est le plus sûr moyen de tirer parti de toutes les forces dont on dispose. Le second trait qui mérite d'être noté est que le seul ressort qui fait tout marcher, c'est la publicité. La parole et la presse, voilà les forces vives qui impriment le mouvement. Le surintendant, dont l'influence est énorme, n'agit sur les législateurs, sur les comités, sur les électeurs, dont au fond tout dépend, que par des discours et des rapports. La conviction fait tout, la contrainte rien. Ce système suppose plus de lumières et exige plus d'efforts, mais il est bien plus efficace parce qu'il est supporté par l'appui empressé de tous. Il serait prématuré de l'adopter partout en Europe; ce serait déjà pourtant un honneur et un bienfait que d'y tendre.

Les bâtimens d'école sont très différens d'aspect, suivant l'ancienneté de l'état auquel ils appartiennent. Dans l'ouest, au milieu de familles à peine assises sur le sol qu'elles conquièrent à la civilisation, ce ne sont guère que de grossiers chalets en poutres superposées, *log-house*. Dans les campagnes de l'est, c'est une simple maison à un étage, située dans un endroit salubre, gracieusement couronnée de verdure et décorée des guirlandes de la vigne et des lianes. Dans les villes comme Philadelphie, Boston ou New-York, ce sont d'imposans édifices à trois étages où tout est admirablement disposé pour l'usage auquel ils doivent servir. Afin de donner une idée de la disposition de ces bâtimens, entrons dans une des nou-

velles écoles de New-York. Le rez-de-chaussée est occupé par une vaste salle consacrée aux jeux des enfans (*play-room*) et par l'habitation du portier (*janitor's rooms*). Au premier étage, six petites classes de 5 mètres sur 7 donnent toutes dans une vaste salle centrale de 14 mètres sur 20 (*reception room*), où à certaines heures tous les élèves se réunissent pour certains exercices à faire en commun; au deuxième étage, encore dix classes; enfin au troisième, une salle de réception et six classes comme au second. Toute l'école est chauffée par un calorifère à vapeur à basse pression et ventilée par des appareils perfectionnés. L'eau de la ville (*Croton water*) est distribuée à tous les étages. Chaque élève a un pupitre en bois verni et un siége isolé, le tout d'un aspect élégant et soigné, et il y a place pour 2,000 enfans. Les classes et les salles de réception contiennent une bibliothèque très complète, des cartes, des globes, de petites collections d'histoire naturelle, d'objets manufacturés, et même un piano. En une seule année (1861), la ville de New-York a consacré 6,500 dollars (33,800 fr.) à l'achat de ces instrumens, qui font la joie des enfans. Il est entendu aux États-Unis que toute école doit avoir sa bibliothèque, dont les livres sont prêtés aux élèves hors des heures de classe. La plupart des états ont voté à cet effet un fonds spécial réparti entre les districts, qui s'imposent des sacrifices pour le même objet. Les bibliothèques des écoles de l'état de New-York possèdent déjà un million et demi de volumes, ce qui pour 11,750 écoles fait 1,300 volumes pour chacune d'elles.

On ne peut s'imaginer les sacrifices faits en Amérique dans ces derniers temps pour améliorer les bâtimens d'école. On s'y est mis avec une ardeur, une véhémence sans pareille. A New-York par exemple, depuis dix ans toutes les anciennes écoles ont été rebâties et agrandies, et 25 nouvelles construites, pouvant contenir de 1,500 à 2,000 élèves chacune. En neuf ans, de 1853 à 1861, la dépense pour ce chapitre s'est élevée à 1,472,000 dollars, près de 8 millions de francs.

Tant vaut le maître, tant vaut l'enseignement, dit-on. Le personnel qui enseigne dans ces innombrables écoles et la façon dont il se recrute présentent encore bien des particularités faites pour étonner les Européens. Et d'abord dans la plupart des écoles ce sont des femmes qui sont chargées de l'enseignement. En 1861, on comptait dans le Massachusetts 4,000 institutrices et seulement 1,500 instituteurs, dans le New-York 7,583 instituteurs et 18,915 institutrices; dans les écoles des villes prises isolément, sauf les directeurs et les maîtres particuliers, on ne trouve que des femmes. Ainsi à Philadelphie il n'y a que 82 instituteurs pour 1,112 institutrices; à New-York, on compte dans les grandes écoles

3 hommes pour 21 ou 22 femmes. Dans les campagnes et surtout dans les états de l'ouest, la proportion n'est plus la même, parce qu'une jeune fille ne peut pas aussi bien y résider seule qu'un homme. Les garçons et les filles fréquentent la même école et la même classe jusqu'à quinze et seize ans, et c'est merveille de voir la jeune institutrice maintenir l'ordre dans ce groupe d'élèves dont plusieurs sont presque aussi âgés qu'elle. « Quelques jours après mon arrivée en Amérique, dit un voyageur qui a bien étudié cette étrange nation (1), je visitais l'académie de Westfield, magnifique village sur les bords de cette mer intérieure qu'on appelle le lac Érié. Chez le pasteur qui me donnait l'hospitalité demeuraient une jeune demoiselle de dix-neuf ans qui était professeur de mathématiques à l'académie et un jeune homme de vingt-trois ans, qui étudiait pour le ministère, mais qui, étant pauvre, partageait son temps entre l'office de domestique du pasteur et les cours publics, dont les plus ardus étaient professés par sa charmante commensale. Dans ces salles spacieuses, éclairées par un jour discret pénétrant au travers du feuillage, une centaine de fils et de filles de cultivateurs étudiaient ensemble. La jeune maîtresse avait dans son auditoire des hommes à longue barbe auxquels elle expliquait un problème de hautes mathématiques avec une netteté et une simplicité parfaite. » Ce système offre de nombreux avantages : d'abord celui de l'économie, car le salaire d'une institutrice est d'un tiers moins élevé que celui d'un instituteur, et cette différence est importante, puisqu'il y a de quatre à cinq fois plus d'écoles en Amérique qu'en Europe. En outre, à connaissances égales, il est établi que la femme communique mieux ce qu'elle sait aux enfans que les hommes. Elle a moins de roideur, de sécheresse et de pédantisme, plus de patience, d'imagination et de douceur. Douée des instincts de la mère, elle s'empare de l'attention des auditeurs, et les commencemens, d'ordinaire si arides, deviennent un jeu. La grâce même et la beauté ajoutent un charme secret à ses leçons. L'école n'est plus ainsi cette prison sombre, hérissée de punitions et d'ennui, que l'enfant redoute : c'est comme un prolongement du foyer domestique où règne le doux esprit de la famille et où la sœur aînée instruit ses frères et sœurs cadets. Voici un second avantage non moindre que le premier, et dont l'état social profite directement. Les institutrices sont presque toutes jeunes, parce qu'elles ne restent que cinq ou six ans au plus dans la carrière : elles la quittent presque toujours en se mariant. Or les habitudes d'ordre et d'autorité, les idées claires avec la facilité de les exprimer,

(1) *Les États-Unis en 1861*, par George Fisch.

l'instruction supérieure qu'elles y ont acquises, les préparent admirablement au rôle de mère de famille. En élevant les enfans des autres d'abord, elles apprennent à élever plus tard les leurs. Il est facile de comprendre l'immense influence que ce sévère noviciat des jeunes filles exerce sur la culture intellectuelle du peuple. Partout où pénètre l'action d'une de ces anciennes institutrices, l'ignorance est définitivement bannie.

Les impressions persistantes de l'école sont aussi pour beaucoup dans ce respect sérieux et profond qui entoure partout la femme aux États-Unis au point d'étonner et même d'excéder l'étranger. Les jeunes gens sont habitués à s'incliner sous l'autorité des femmes qui les instruisent : elles sont habituées, elles, à s'en faire obéir. De là naît chez les uns un sentiment de déférence, chez les autres une confiance en soi, une assurance qui commande les égards et protége l'innocence. La femme est aussi d'ordinaire plus instruite que l'homme, parce que celui-ci se lance très jeune à la poursuite de la fortune, tandis que celle-là, dégagée de tout souci de ce genre, peut s'appliquer à la culture de son esprit. En Europe, une école de garçons dirigée par une femme serait déconsidérée, et aucun père, assure-t-on, n'y enverrait ses fils. Cependant il ne serait peut-être pas impossible de réagir contre ce préjugé et d'imiter en ceci l'Amérique. Le dernier rapport de M. Natoli sur l'instruction primaire en Italie nous apprend qu'à Milan on l'a essayé avec un plein succès. On a constaté, comme aux États-Unis, que les maîtresses faisaient faire aux élèves des progrès beaucoup plus rapides. En outre, pour le salaire malheureusement trop minime que les communes accordent aux instituteurs, elles ne peuvent conserver que des sujets généralement médiocres, tandis que pour la même somme elles obtiennent des institutrices bien plus capables. Le rapport italien fait ressortir un autre avantage de cette combinaison : elle permet, dit-il, de remplacer les maîtres ecclésiastiques par des maîtresses laïques, sans augmenter la dépense, ce qui est la pierre d'achoppement dans les communes pauvres.

Chose plus étrange encore que toutes celles qui précèdent : aux États-Unis, l'instituteur ou l'institutrice n'est nommé que pour un an dans les villes et pour six mois (*a term*) dans les campagnes. Sans doute, au bout de ce temps, tout le personnel n'est pas renouvelé; les maîtres capables sont maintenus, et comme dans les villes ils touchent des appointemens très élevés (1), ils restent souvent

(1) Dans les villes, l'instituteur en chef touche au moins 5,000 fr. A New-York, son traitement monte à 1,500 dollars (7,750 fr.), et celui du sous-instituteur à 1,000 dollars. A la campagne, dans le Massachusetts, le salaire des instituteurs est de 250 fr. par mois et celui des institutrices de 115 fr. Dans les autres états, le salaire des institu-

dans la carrière; mais dans les campagnes le renouvellement est très grand. Ce qui le prouve, c'est que de l'hiver à l'été la proportion des hommes et des femmes employés varie beaucoup. Ainsi en 1861, dans le Massachusetts, il y a eu en été seulement 472 instituteurs pour 4,856 institutrices, et en hiver 1,508 instituteurs pour 3,886 institutrices. Le nombre des premiers a donc augmenté de 1,036, et celui des secondes a diminué de 970. En été, lorsque l'école est surtout fréquentée par les filles et les jeunes garçons, on ne prend que des femmes. En hiver, quand les garçons de douze à seize ans suivent les leçons, on appelle un plus grand nombre de maîtres. Les instituteurs ne restent que peu de temps dans cette fonction; elle n'est point pour eux une carrière à vie, comme en Europe; c'est un noviciat qui prépare à une existence plus active et plus aventureuse, une manière de se pénétrer mieux de ce qu'ils ont appris en l'apprenant aux autres. Fils de cultivateurs, souvent au bout de deux ou trois ans, quatre ou cinq au plus, ils réunissent leurs économies, partent pour l'ouest et y achètent des terres qu'ils mettent en valeur. Le nombre d'hommes et de femmes qui ont été pendant un certain temps dans l'instruction publique est incroyable. En lisant la vie des hommes distingués des États-Unis, on voit que la plupart ont été maîtres d'école. Dans la plus riche société des grandes villes, on rencontre à tout instant d'anciennes maîtresses d'école. On les reconnaît, dit-on, à la précision de leur langage et à la netteté de leur pensée. Le chiffre des instituteurs qui se sont enrôlés dans l'armée fédérale est vraiment prodigieux. Je n'ai vu de statistique à ce sujet que pour un seul état, l'Ohio, mais cela suffit pour faire juger des autres. En 1861, l'Ohio comptait 10,459 instituteurs, et en 1862 il en est entré 4,617 dans l'armée fédérale, c'est-à-dire environ la moitié (1). Dès la fin de l'année,

trices est à peu près le même; celui des instituteurs est moins élevé, sauf en Californie, où il est de plus de 500 fr. par mois.

(1) Ce fait est une preuve entre mille de la fausseté de cette assertion des ennemis de l'Union, qui soutenaient que la cause du nord n'était défendue que par des mercenaires étrangers. Ils ne voyaient que les Irlandais de New-York; ils fermaient les yeux sur le patriotisme ardent qui soulevait l'élite de la population. Jusque dans les rapports des surintendans de l'instruction, on voit éclater ces nobles sentimens. Je lis dans celui de M. Randall, de New-York : « Aussitôt après la prise du fort Sumter, la bannière étoilée fut arborée sur toutes les écoles de la cité, et les cent mille enfans qui les peuplent chantèrent d'une voix unanime l'air national. Sans négliger le cours ordinaire des études, on s'occupa activement dans tous nos établissemens de procurer des secours aux soldats en campagne. Plusieurs de nos instituteurs s'enrôlèrent, et un grand nombre de maîtresses s'engagèrent dans les hôpitaux. Tous, maîtres et écoliers, n'épargnèrent aucun effort et aucun sacrifice pour défendre la grande cause de l'Union contre les traîtres qui osent l'attaquer. » On voit par ce seul trait comment la vie nationale pénètre et élève l'enseignement primaire.

beaucoup avaient succombé sur les champs de bataille, mais plusieurs occupaient les plus hauts grades : 4 étaient généraux et 9 colonels.

Pour former ces innombrables instituteurs et institutrices qui traversent l'école avant de se répandre dans toutes les autres carrières, les divers états ont créé depuis quelques années d'excellentes écoles normales où enseignent des professeurs de grand mérite largement rétribués. Les branches enseignées ne sont pas tout à fait les mêmes qu'en Europe : ce sont l'algèbre, la géométrie, la chimie, l'astronomie, l'histoire naturelle, la psychologie, la philosophie morale, les élémens de la philosophie appliquée à l'étude de la nature, la théorie et l'histoire de la constitution, et l'art pédagogique. On croit en Amérique que rien n'élève plus l'âme vers Dieu que la connaissance des lois qui gouvernent l'univers, que la chimie est utile à tous les métiers et surtout à la ménagère, que pour agir sur les enfans il faut réfléchir aux ressorts qui déterminent l'être moral, et que l'étude sérieuse des mathématiques est indispensable pour donner de la rectitude à l'esprit et de la suite aux idées. Il nous semblerait à nous que ce programme conviendrait mieux à une école polytechnique qu'à des cours que fréquentent des jeunes filles de dix-sept ans pêle-mêle avec les jeunes gens aspirant au diplôme. Les élèves suivent les cours six heures par jour; le reste du temps, ils étudient au sein des familles où ils prennent le logement et la nourriture (*full board*) moyennant 100 dollars par an. Fréquemment on les fait assister à des conférences sur divers sujets (*lectures*), et eux-mêmes sont tenus à en donner (*sub-lecturing*). Une école primaire est attachée à l'école normale, afin que les élèves puissent s'y exercer à l'art d'enseigner. Après les heures de classe, ils se réunissent sous la présidence de l'un des professeurs, et discutent ensemble l'une ou l'autre question que l'un d'eux est d'abord tenu d'exposer avec les développemens qu'elle comporte. Il est remarquable que, même dans les écoles normales, il y ait parmi ceux qui professent plus de femmes que d'hommes. Beaucoup de candidats instituteurs se forment aussi en restant longtemps à l'école primaire et par les études libres. Il y a pour cette catégorie de personnes qui veulent compléter leur instruction une institution curieuse et qui porte bien le cachet des mœurs américaines : je veux parler des congrès d'instituteurs (*teachers' conventions*). Pendant les vacances, les jeunes instituteurs et institutrices se réunissent dans chaque comté sous la présidence de quelque personnage important et au courant de la matière. Pendant la journée, ils suivent des cours, des conférences, des exercices pratiques; le soir, ils se rassemblent en un

meeting consacré à la discussion. Chacun a le droit de parler tour à tour sur la question portée à l'ordre du jour : c'est le régime parlementaire à l'usage des maîtres et des maîtresses d'école. Souvent les habitans de la ville où l'assemblée a lieu offrent l'hospitalité aux jeunes aspirans des deux sexes, et l'état paie une partie de leurs frais de voyage. Tout le monde comprend que l'instruction du peuple est le suprême intérêt de la nation, et chacun est heureux de contribuer à en favoriser les progrès.

La méthode suivie en Amérique pour former des instituteurs peut paraître étrange, mais elle est en rapport avec les mœurs et les institutions du pays. On veut leur donner les qualités qu'on tient à répandre dans la nation : la confiance en soi, l'initiative individuelle, le sens pratique et l'habitude de la parole. Qu'on ne l'oublie point, la parole est le ressort des états libres, comme la force est celui des gouvernemens despotiques. La discussion et le vote, tel est le mécanisme au moyen duquel s'exprime la volonté nationale. Or, quand tous prennent part à l'administration des affaires publiques, il convient que chacun puisse dire ce qu'il pense et démontrer ce qu'il dit. L'étranger s'étonne de rencontrer aux États-Unis dans chaque homme un orateur bon ou mauvais, et d'entendre des ouvriers exposer leur pensée avec une parfaite netteté : ils l'ont appris sur les bancs de l'école. Partout où l'on verra la moitié des instituteurs se lever pour défendre au prix de leur sang une noble cause et l'unité de la patrie, on pourra dire que du moins on en a fait des hommes, et qu'ils sauront en former à leur tour. Ce qui leur manque d'expérience est largement compensé, affirme-t-on, par cette énergie, cette activité, ce besoin de bien faire qui est propre à la jeunesse. L'action assoupissante de la routine est absolument bannie : une vie nouvelle est constamment infusée dans le corps enseignant, qui est ainsi en rapport avec cette jeune et vigoureuse nation où tout change et se meut sans cesse.

Maintenant qu'enseigne-t-on dans les écoles primaires américaines ? D'abord, comme partout, à lire, à écrire et à calculer, — ensuite, beaucoup trop même, dit-on, de géographie, connaissance bien nécessaire pourtant à un peuple qui a tout un continent pour territoire et deux océans pour frontières, et qui, placé entre l'Europe et l'Asie, fait d'immenses échanges avec le monde entier, — un peu de géométrie et de dessin linéaire, surtout appliqué à l'arpentage et aux constructions, — quelques notions de chimie agricole et industrielle, d'astronomie, de physiologie (1) et de droit constitu-

(1) Un livre excellent en son genre, l'*Histoire d'une Bouchée de pain*, de M. Jean Macé, montre comment ces sciences peuvent être mises à la portée même des petites filles.

tionnel, — enfin la musique. Pour l'enseignement de la langue maternelle, on ne se contente pas aussi facilement que chez nous, et la raison en est simple. L'école publique (*common school*) est fréquentée par les enfans de toutes les classes : riches et pauvres s'y rencontrent sur les mêmes bancs et y restent très longtemps, jusqu'à quinze et seize ans. La plupart des hommes qui sont à la tête du pays n'ont pas reçu d'autre instruction. Elle doit donc donner à l'enfant les connaissances indispensables dans un pays de suffrage universel où des ouvriers comme Lincoln et Johnson deviennent les chefs de l'état et se montrent dignes de l'être. Le peuple correspond à peu près ici à la petite bourgeoisie d'Europe : il faut qu'il reçoive une instruction aussi forte qu'elle et plus dirigée vers la pratique. Il ne suffit pas que l'enfant sache sa langue, il doit savoir s'en servir. Pour qu'il y parvienne, rien n'est négligé. On soigne l'élocution, on fait réciter des vers, déclamer des morceaux en prose, surtout les discours des fondateurs de l'indépendance, tout brûlans de patriotisme et d'amour de la liberté. On exige que l'élève expose ses idées sur une question donnée, puis qu'il les développe et qu'il les défende dans une discussion en règle, et, allant peut-être trop loin, on ne craint pas d'emprunter les sujets de ces joutes oratoires aux débats de la politique contemporaine. On ne se contente pas de faire de ces questions qui n'exigent qu'une brève réponse de quelques mots : on demande à l'enfant de dire tout ce qu'il sait sur tel ou tel point, de raconter la biographie d'un homme éminent. Ce qu'on a en vue, c'est d'habituer l'élève à mettre de la suite dans ses idées, à se rendre compte de ce qu'il sait, à l'exposer clairement et avec ordre. On s'efforce d'exercer le raisonnement plus que la mémoire et de former des citoyens capables de se conduire dans un état libre.

Le développement des forces physiques n'est pas non plus négligé, quoiqu'il n'y ait point de cours de gymnastique, ce qui est certes une lacune; on remplace ce cours par des exercices particuliers qui tiennent le milieu entre la gymnastique et la danse, et qu'on appelle *calisthenics*. A certaines heures, tous les enfans se réunissent dans la grande salle commune (*reception room*); la maîtresse se met au piano et joue un air de marche à cadence bien prononcée. Alors garçons et filles, se prenant par la main, forment des chaînes, des rondes et toute sorte de figures qui rappellent les évolutions du chœur antique. Ces exercices rhythmés dégourdissent les membres et donnent à tous les mouvemens du corps de la souplesse, de la grâce et de la précision. Depuis la dernière guerre, on apprend généralement aux garçons le maniement des armes et les exercices militaires. Les chants en commun, les accom-

pagnemens au piano, ces exercices variés viennent rompre la monotonie des heures de classe et font chérir l'école aux enfans comme un lieu de récréation, Loin de souffrir de ces intermèdes, la discipline y gagne, paraît-il. Contraste souvent signalé, les Américains du nord, si remuans dans la vie habituelle, se soumettent sans hésiter à l'empire de la loi. De même leurs enfans si indépendans, si émancipés de toute autorité paternelle, se plient avec une docilité exemplaire et unanime aux règlemens d'ordre de l'école.

II.

En énumérant les matières enseignées, il en est une considérée presque partout en Europe comme la plus essentielle de toutes, et dont nous n'avons rien dit, la religion.—C'est qu'en effet on ne l'enseigne pas. Il y a plus : il est strictement défendu aux instituteurs de faire mention des dogmes d'aucune religion positive. La seule prière qu'il puisse dire est l'oraison dominicale. Il doit seulement cultiver le sentiment moral en s'appuyant sur les principes de la religion naturelle, qui en forment la base. Voici en quels termes la loi du Massachusetts, adoptée à peu près dans tous les autres états, s'exprime à ce sujet : « Les instituteurs doivent s'efforcer d'inculquer dans le cœur de la jeunesse confiée à leurs soins la piété, la justice, le respect de la vérité, l'amour de leur patrie et la bienveillance pour tous les hommes, la sobriété, le goût du travail, la chasteté, la modération, la tempérance et toutes les autres vertus qui font l'ornement de la société et la base de la république. Ils doivent montrer à leurs élèves, par des explications à la portée de leur âge, comment ces vertus tendent à maintenir et à perfectionner les institutions républicaines, à garantir à tous les inestimables bienfaits de la liberté et à assurer leur propre bonheur, et comment les vices opposés mènent inévitablement aux plus désastreuses conséquences. » A en juger d'après les résultats, ce mâle programme est suivi à la lettre. En Europe, on répète volontiers cet aphorisme : L'atmosphère de l'école doit être religieuse et morale, et toute école où l'on n'enseignerait pas le catéchisme serait considérée comme un lieu de perdition. — En Amérique, on dit la même chose, mais on croit en même temps qu'il vaut mieux s'occuper du dogme à l'église qu'à l'école. Les motifs qu'on en donne méritent d'être pesés.

D'abord, dit-on, partout où l'état est séparé de l'église, l'école publique doit être strictement laïque, car elle est une institution de l'état laïque. Si vous appelez le prêtre, vous devez subir ses con-

ditions ou faire vos réserves; donc vous aboutissez à un concordat, et si le prêtre se retire, il tue l'école. D'ailleurs, en agissant ainsi, vous violez l'égalité des cultes. L'enseignement public est entretenu au moyen des taxes levées sur tous les citoyens; or si l'école favorise l'un ou l'autre culte, vous lésez tous les autres, car vous faites servir leur argent à propager ce qui est, suivant eux, une mortelle erreur. N'y eût-il qu'un croyant qui protestât, il faut respecter son opposition, car toute contrainte en matière de conscience est odieuse. En outre il est de l'intérêt de la religion qu'elle soit enseignée à l'église et non à l'école. Les leçons de religion succédant aux autres leçons sont traitées de la même façon. Elles se transforment en une tâche qui souvent inspire l'ennui et non le respect. Les maîtres eux-mêmes n'y font nulle différence, et fréquemment l'élève récite ce qu'il a appris par cœur avec des signes non équivoques de lassitude. Il faut n'avoir jamais assisté à une leçon de catéchisme dans une école primaire pour croire que cet exercice de mémoire puisse inculquer des sentimens religieux dans le cœur de la jeunesse. Données par le prêtre et dans l'église, les leçons de religion participent du caractère sacré de l'un et de l'autre. Elles se gravent dans l'esprit de l'enfant avec toute l'autorité du culte même, dont en effet elles doivent faire partie.

Mais, dira-t-on, toute école d'où l'enseignement de la religion est exclu est une école antireligieuse. — Non, répondent les Américains, une école d'agriculture, une école d'arts et métiers, une université, ne sont pas antireligieuses parce qu'elles n'ont pas de chaire où l'on enseigne le dogme; ce n'est point leur objet. De même nos écoles primaires ont pour but d'apprendre aux enfans à lire et à écrire. C'est par respect pour la liberté de conscience et pour la dignité des cultes que nous ne voulons point mêler leur enseignement avec les études ordinaires, et que nous le réservons aux familles et aux pasteurs qu'elles choisissent librement.

Les Américains craignent tellement de donner à l'instruction du peuple ce qu'ils appellent une tendance sectaire (*sectarian*), c'est-à-dire la marque d'une religion positive quelconque, que la loi a formellement exclu tout ministre du culte, à quelque dénomination qu'il appartienne, de tous les comités locaux et autres qui dirigent ou inspectent les écoles entretenues par l'état. Tous les partis, toutes les sectes approuvent ce système, sauf les catholiques. Quoiqu'ils l'aient accepté et même réclamé en Irlande et en Hollande, où il est également appliqué, ils le combattent depuis quelques années aux États-Unis; leurs prêtres s'effraient des résultats : ils croient s'apercevoir qu'un culte qui a pour base l'obéissance passive aux décrets d'un souverain pontife résidant bien loin au-delà de l'Atlan-

tique risque de perdre de ses adhérens au contact d'autres cultes qui ont pour principe l'examen individuel, et qui sont plus en rapport avec les institutions libres et les mœurs individualistes du pays. L'archevêque de New-York, M. Hughes, s'est mis à la tête d'une croisade qui a pour but de retirer les enfans des écoles nationales et de les placer dans des écoles exclusivement catholiques. Jusqu'à présent, beaucoup de parens résistent, et c'est heureux, car il serait regrettable que les catholiques vinssent à former une sorte de peuple à part, sourdement hostile aux institutions du pays.

Pour les protestans, l'instruction religieuse se donne dans les écoles du dimanche : c'est encore une admirable institution due tout entière à l'initiative individuelle. L'enseignement commence aux premiers élémens et va jusqu'à des explications très approfondies. Quand on bâtit une église nouvelle, on y ajoute généralement une vaste salle de conférences (*lectures room*) où viennent s'asseoir en foule (1), sur des bancs circulaires, les enfans des fidèles appartenant souvent aux différentes nuances du protestantisme. Ici même les pasteurs cèdent généralement la place aux laïques. Les femmes, les hommes les plus distingués se disputent l'honneur d'instruire les petits enfans. C'est une incroyable émulation de dévouement, si éloignée de nos habitudes qu'elle nous paraît à peine explicable. Les juges des hautes cours, les chefs élus des cités et des états, les généraux même ne dédaignent pas de remplir l'humble fonction de maître d'école. Quand le général Harrison fut élu président de la république, il donnait l'instruction religieuse dans une école du dimanche. Le christianisme, exposé par des personnes mêlées à la vie civile, perd tout caractère sectaire et sacerdotal pour devenir une doctrine morale appuyée sur une foi vive, mais large; il s'insinue ainsi jusqu'au dernier fond de la société, à laquelle il donne une assiette solide pour les grandes épreuves. Les écoles du dimanche sont l'une des fermes bases des institutions républicaines des États-Unis.

L'école strictement laïque, qui, assure-t-on d'un certain côté, déracinerait tout sentiment religieux, ne paraît aucunement produire cet effet aux États-Unis. Nulle part ce sentiment n'est plus universel, plus profond, et surtout plus fécond en œuvres. Tous les

(1) On estime que les écoles du dimanche sont fréquentées par trois millions d'enfans sous la direction d'environ quatre cent mille moniteurs et monitrices. Il s'est formé des associations de missionnaires qui envoient des délégués dans tous les quartiers pauvres pour recruter les enfans dont les parens abrutis négligent complétement l'éducation; œuvre de sagesse, car il est plus important d'éclairer et de moraliser les barbares qui sont à nos portes que ceux qui vivent aux antipodes. Les premiers du moins vous écoutent, vous comprennent et ne vous mangent point.

voyageurs l'affirment, et d'après Tocqueville c'est la foi qui y est le fondement et le contre-poids de la liberté illimitée. On est assez disposé à mesurer la force des sentimens aux sacrifices d'argent qu'ils font faire : à ce compte, les chiffres viendraient éloquemment confirmer les jugemens des voyageurs. En effet, on estime que les contributions volontaires des fidèles pour le salaire des pasteurs monte à 130 millions, c'est-à-dire à trois fois plus que le budget des cultes en France. On porte la valeur totale des 48,000 temples existans à 600 millions, et l'on bâtit annuellement 1,200 églises qui coûtent de 40 à 50 millions. Ajoutez encore 40 millions pour œuvres pies de toute nature, et l'on arrive à un total de plus de 210 millions, ou 7 francs par tête, consacrés librement aux intérêts du culte. Nulle part ailleurs, pas même en Angleterre, on n'arrive à de semblables résultats. Ainsi donc la séparation complète de l'église et de l'état et la sécularisation radicale de l'école, loin de nuire à la religion, lui donnent au contraire une force nouvelle, parce qu'elles l'associent au développement spontané de la conscience individuelle au sein de la liberté absolue.

Dans tous les états de l'Union, l'enseignement est maintenant entièrement gratuit. Il y a quelques années, une certaine rétribution (*fees*) était encore exigée. On prétendait alors en Amérique, comme en Angleterre et ailleurs, que la gratuité diminuait chez les parens l'intérêt qu'ils pouvaient porter à l'instruction de leurs enfans; mais plus tard une opinion différente prévalut. En admettant cette observation comme juste en certains cas, on se persuada que pour les familles pauvres la rétribution était un obstacle sérieux, et qu'il fallait l'abolir, si on voulait attirer tous les enfans à l'école et fonder une éducation vraiment nationale. En 1849, la législature de New-York décida qu'à l'avenir ses écoles populaires seraient gratuites, et elle établit le système des *free schools*. La loi, soumise trois fois de suite à la sanction de tous les électeurs, fut par trois fois confirmée à une énorme majorité. Depuis lors, l'exemple de New-York a été suivi partout. Cette distinction regrettable entre les écoles gratuites, fréquentées par les pauvres, et les écoles payantes, fréquentées par les riches, a maintenant tout à fait disparu, et l'on s'en félicite. Quand l'état social est démocratique, il faut supprimer tout ce qui de la part de l'état peut établir des distinctions entre les diverses classes. En les réunissant surtout pendant la jeunesse, on prévient chez les uns l'envie, chez les autres le dédain; il s'établit une certaine égalité de mœurs et une communauté de vues qui forment une garantie d'ordre pour l'avenir. Les documens soumis aux législatures des divers états vantent à l'envi les bienfaits de la gratuité absolue. Je trouve dans l'un des rap-

ports de M. Rice de New-York ces belles paroles : « Dans un état comme le nôtre, il faut que tous les enfans, sans exception, puissent respirer l'instruction et les lumières comme ils respirent l'air et le soleil, librement et sans rétribution aucune. Leur en procurer les moyens est le premier devoir de la nation, parce que c'est son plus grand intérêt. »

Grâce à cette mesure, partout adoptée, le nombre des enfans qui fréquentent les écoles publiques a rapidement augmenté, et il atteint aujourd'hui une proportion qu'on ne retrouve pas ailleurs. On ne peut donner de chiffres se rapportant à l'Union entière pour deux motifs : d'abord, parce que, l'instruction publique n'étant pas du ressort de la fédération, il n'existe point de statistique générale à ce sujet, et ensuite parce qu'en réunissant les chiffres recueillis dans tous les états, on arriverait à des résultats inexacts, attendu que, dans les états à esclaves, l'*institution particulière* rendait impossible l'organisation d'un enseignement destiné au peuple. Il faut donc nous en tenir aux données qui concernent les états libres. Ne pouvant les reproduire toutes ici, nous nous bornerons à prendre quatre types : le principal état de la Nouvelle-Angleterre, le grand état commercial des bords de l'Atlantique, un état de l'ouest ancien et un état de l'ouest nouveau, — Massachusetts, New-York, Ohio et Wisconsin. — En 1862, le Massachusetts comptait, rien que dans ses écoles publiques, 227,319 enfans. La population était de 1,231,066 âmes, ce qui fait 182 élèves par 1,000 habitans, ou 1 élève par 5,4 habitans. Dans l'état de New-York, la proportion est plus favorable : il y avait 892,550 écoliers pour 3,880,735 âmes, soit 230 écoliers pour 1,000 habitans, ou 1 écolier par 4,2; mais c'est l'Ohio qui présente les chiffres les plus remarquables. Sur une population de 2,339,502 âmes, on comptait 723,669 enfans dans les écoles publiques, ce qui fait 319 par 1,000 âmes, ou 1 par 3,2 habitans. C'est un résultat tout à fait extraordinaire, car les enfans en âge d'école, de sept à treize ans, ne sont d'ordinaire qu'au nombre de 110 par 1,000 habitans. On peut en conclure que non-seulement tous les enfans de cet âge fréquentent l'école, mais que beaucoup de ceux qui ne l'ont pas encore atteint ou qui l'ont dépassé s'y rendent également. En effet, l'âge de l'école primaire se compte en Amérique de cinq à quinze ans. Dans le nouvel état de Wisconsin, qui ne date que de 1848, les résultats sont moins favorables que ceux de l'Ohio, mais ils égalent presque ceux du New-York. On comptait 149,786 élèves pour 775,881 habitans, soit 206 par 1,000 âmes, ou 1 par 5,2 habitans. Pour apprécier la signification de ces chiffres, qui ne se rapportent qu'aux écoles publiques, il faut noter

que, d'après le dernier rapport officiel, la France, avec une population de 37,382,225 âmes, envoyait dans ses écoles publiques et privées 4,336,368 enfans, soit 116 élèves par 1,000 habitans, ou 1 par 8,6 âmes.

On ne peut s'imaginer avec quelle ardeur les Américains s'efforcent de faire avancer l'instruction du peuple dès qu'ils s'aperçoivent qu'elle est en retard. J'en citerai un exemple entre mille. La ville de Chicago, dans l'Illinois, le grand entrepôt des blés de l'ouest, tout entière d'abord aux soins de son prodigieux développement matériel, avait un peu négligé de bâtir des écoles pour sa population sans cesse croissante. L'attention publique s'éveille : le mal est signalé, chacun en comprend la gravité, et on se met à l'œuvre pour y porter remède avec une admirable énergie. En 1851, il n'y avait place que pour 1,700 élèves; en 1863, il y en avait pour 11,000, et tout était occupé. Aux États-Unis, quand on crie : à l'ignorance! c'est comme lorsqu'on crie : au feu! chacun accourt pour combattre le fléau, et on ne s'arrête que quand il est vaincu.

En matière d'enseignement comme en bien d'autres, la grande question est celle du budget. En Europe, l'aveugle parcimonie des gouvernemens, si prodigues pour leurs armées, est le principal et peut-être le seul obstacle à la diffusion de l'instruction. On comprend aussitôt qu'aux États-Unis, où le salaire du manœuvre est d'au moins 1 dollar par jour, on ne peut instruire tant de millions d'enfans, payer tant de centaines de milliers d'instituteurs, bâtir chaque année tant de milliers d'écoles, sans d'énormes sacrifices. A vrai dire, on n'y épargne rien, parce qu'on sait qu'il n'est point d'avances qui rapportent de plus grands profits. Ici encore l'Amérique a fait le contraire de ce qu'avait fait l'Europe. Dans les sociétés européennes, où dominaient les idées aristocratiques, on s'est occupé depuis longtemps d'organiser à grands frais un enseignement qui pût donner aux enfans des classes aisées les connaissances dont ils avaient besoin, et l'on abandonnait le soin d'instruire le peuple au zèle du clergé ou à la charité des particuliers. En Amérique, où l'état social était démocratique, on a d'abord organisé l'instruction du peuple aux frais du public, et on a laissé au clergé et aux particuliers le soin de fonder les établissemens que réclamait la culture scientifique des classes supérieures. De ce côté-ci de l'Atlantique, l'état a payé pour ceux qui pouvaient le faire eux-mêmes, tandis que de l'autre il a payé pour ceux qui ne le pouvaient pas. Il est difficile de ne pas trouver ce dernier système meilleur. Les Américains l'ont compris, et les sommes que les particuliers consacrent volontairement à l'enseignement supérieur sont énormes. Ils ne connaissent point ce respect outré de l'hérédité qui fait croire qu'un

homme lèse ses héritiers quand il dispose d'une partie de sa fortune en faveur d'une œuvre d'utilité publique. Ils croient au contraire qu'il est juste de prélever la dîme sur leur avoir en faveur du progrès de la société. Comme dans l'antiquité, l'idée de la patrie est assez forte pour contre-balancer ce que le sentiment de la famille a d'égoïste et d'étroit. Grâce à la libéralité des particuliers (1), l'enseignement supérieur se développe avec une rapidité merveilleuse; mais il s'agit simplement ici de voir ce que coûte l'enseignement primaire.

On peut porter les dépenses pour cet objet en moyenne dans les états qui n'avaient pas d'esclaves à environ 6 fr. par tête. Ainsi le Massachusetts, avec 1,231,066 habitans, consacre à l'instruction primaire, sans compter la construction et l'entretien des bâtimens, 7,600,000 fr.; New-York, avec 3,880,000 habitans, 24,500,000 fr., soit 6 francs 50 cent. par personne; l'Ohio, avec 2,339,502 âmes, 13,700,000 francs; le Michigan, avec 749,113 âmes, 11 millions de francs; l'Illinois, avec 1,711,951 âmes, 11 millions; la Californie, avec 379,994 habitans, dont 34,919 Chinois, 2,500,000 francs. Quand on prend les villes isolément, les résultats sont encore plus dignes d'attention et, osons le dire, d'admiration. Ainsi en 1861 la cité de New-York, ayant une population d'environ 900,000 âmes, a consacré à ses écoles publiques 8 millions de francs, ou environ 9 francs par tête. La subvention totale de l'état en France pour le même objet s'élevait à 6,464,029 francs 70 centimes en 1863.

Quand éclata la guerre civile, alors que les sources de la prospérité publique menaçaient de tarir au milieu du bruit des armes et du plus terrible bouleversement, malgré l'immense accroissement de dépenses occasionnées par l'enrôlement de quarante régimens de soldats dont on soutenait souvent les familles, au même moment où les états insurgés s'emparaient des fonds sacrés de l'instruction, New-York augmentait largement la somme qu'elle consacrait aux écoles

(1) Sans parler des établissemens connus, comme le *Girard's college* de Philadelphie ou le *Smithsonian institute* de Washington, on pourrait citer un nombre infini de colléges, de séminaires et d'établissemens d'instruction de tout genre soutenus en grande partie par des souscriptions volontaires. Depuis quarante ans, l'université de Cambridge, près de Boston, a reçu plus de 5 millions de donations. Un M. Bussy donne par exemple 880,000 fr. pour la faculté de droit, et M. Phillips 500,000 fr. pour l'observatoire. En se bornant à quelques faits tout récens, on voit un M. Putnam donner 380,000 fr. pour construire une académie à Newburyport, un négociant de New-York, en pleine crise, consacrer 2 millions à la construction d'un collége pour les jeunes filles à Poughkeepsie, sur les bords de l'Hudson, un habitant d'Utica offrir 2 millions 1/2 pour établir une école d'agriculture dans cette petite ville. Faut-il ouvrir une chaire nouvelle et y appeler un savant connu, quelques citoyens se cotisent, et le fonds est fait, le revenu assuré. Le peuple lui-même s'intéresse au progrès des hautes sciences : on a élevé un observatoire au moyen de souscriptions à un sou.

du peuple. M. Randall, surintendant de l'instruction publique pour cette ville, a pu dire avec un légitime orgueil, en rappelant ces chiffres: « Nous pouvons être fiers des sacrifices que nous avons faits pour nos écoles, surtout dans les circonstances actuelles. Quelle autre nation, obligée de mettre en œuvre toutes ses forces pour défendre ses droits les plus sacrés et son existence même et de faire face aux plus lourds impôts pour maintenir sous les armes une armée considérable recrutée dans tous les rangs de la société, quelle autre nation a consacré à l'instruction du peuple des sommes aussi considérables au sein d'épreuves aussi terribles? Et quel mobile nous a déterminés à faire ces sacrifices, si ce n'est la conviction que la diffusion des lumières est indispensable au maintien des institutions libres, et que l'instruction de tous est la base de cette glorieuse constitution que nous ont léguée les hommes de la révolution? Le peuple a compris que le plus sûr moyen d'assurer le triomphe définitif de la cause à laquelle il s'est dévoué avec une résolution unanime et un cœur héroïque était de répandre encore plus l'enseignement et de travailler avec énergie à ses progrès. » Belles paroles, noble confiance dans la force de la vérité! Pour vaincre la rébellion esclavagiste, l'épée ne suffisait pas, il fallait le livre; pour déraciner l'iniquité, il fallait plus que contraindre, il fallait éclairer.

L'argent destiné à l'instruction publique provient de plusieurs sources différentes. Il y a d'abord ce que l'on appelle le fonds des écoles (*school-fund*). Les Américains ont conservé cette tradition ancienne qui fait considérer un service public comme une personne civile ayant besoin pour subsister d'une dotation dont le revenu est employé à la faire vivre. C'est ainsi que se perpétuent généralement en Europe les fondations de charité qui remontent au moyen âge, les hospices et les bureaux de bienfaisance; c'est ainsi également que s'entretenaient et que s'entretiennent encore les églises établies là où elles ont survécu. En Amérique, au lieu de constituer un fonds pour soulager les pauvres, on a établi des ressources certaines pour développer l'instruction, qui prévient le paupérisme. On fonde une chaire dans une école plutôt qu'un lit à l'hôpital, et l'on fait plus de legs pour répandre des connaissances que pour distribuer des aumônes.

Le fonds de l'instruction publique provient soit d'une dotation primitive de l'état, soit de la vente des terres publiques. Le congrès, renonçant sur ce point à ses habitudes d'abstention, a décidé qu'un trente-sixième des terres serait affecté au fonds des écoles. Dans les états de l'ouest, où l'arpenteur peut tracer dans la prairie sans limites ces lignes se coupant à angle droit chères à l'esprit

logique de l'Américain, le *township* forme un carré de trente-six milles anglais de superficie. Ce carré est subdivisé en trente-six lots d'un mille, et celui du milieu, appelé *school section*, est destiné à subvenir aux frais de l'enseignement. A mesure que la commune se peuple, les terrains acquièrent de la valeur. Ils sont successivement vendus (1), et le produit, accru souvent des intérêts accumulés, constitue le *school-fund*, que des donations, des legs et des dotations viennent encore peu à peu grossir. Voici quelques chiffres qui donneront une idée de l'importance de ce fonds dans les divers états en 1863. Dans le Massachusetts, il s'élevait à 8 millions 1/2 de francs, — dans le New-York à 15 millions, — dans l'Ohio à 15 millions, — dans le Michigan à 5 millions, — dans l'Indiana, état plus jeune, qui a pu profiter largement de la vente des terres publiques, à 39 millions, — dans l'Illinois à 27 millions, — dans le Wisconsin à 12 millions, non compris les terres encore à vendre, — dans la Californie à 6,622,200 acres de terre. La seconde source de revenu des écoles, c'est le subside que leur accordent tous les états. Les communes, de leur côté, sont obligées de s'imposer pour une somme égale ou déterminée par la loi; mais la plupart donnent bien au-delà de leur contribution obligatoire. Ainsi dans le Massachusetts, pour recevoir une part du revenu du fonds des écoles, les communes doivent s'imposer jusqu'à concurrence d'un dollar et demi par enfant en âge d'école, de cinq à quinze ans. Aucune n'est restée au-dessous du chiffre imposé, et toutes, sauf trente-neuf, ont levé une somme double ou triple de celles qu'elles étaient tenues de consacrer à l'enseignement. Dès qu'il s'agit de cet important objet, chaque état s'ingénie à trouver des ressources. Ainsi dans l'un on voit un impôt sur les banques (*bank-tax*) affecté spécialement aux écoles, dans un autre un impôt sur les chemins de fer, dans un troisième un impôt sur l'enregistrement; mais le revenu principal provient d'une taxe proportionnelle sur les propriétés, levée par les percepteurs ordinaires en même temps que les autres impôts. Ce sont les électeurs du *township* eux-mêmes qui, réunis chaque année en assemblée générale, décident quelle sera la somme qu'ils auront à payer, et il est beau de pouvoir constater que presque jamais les contribuables ne

(1) Ces ventes se font malheureusement parfois dans des conditions peu favorables. Ne serait-il pas à désirer que tous les terrains ne fussent pas aliénés? L'exemple des fondations européennes prouve à quel point la valeur des terres augmente, et cette progression serait cent fois plus rapide en Amérique. Si nos hospices avaient eu primitivement leur capital en argent, leur revenu serait à peu près nul aujourd'hui, et si les écoles d'Amérique gardaient une bonne partie du leur en terres, il triplerait tous les dix ans d'abord, tous les vingt ans plus tard.

la trouvent trop forte. Plus un peuple est éclairé, mieux il comprend les bienfaits de l'instruction, et plus volontiers il se soumet aux sacrifices que son organisation exige. Une nation ignorante pensera toujours que l'argent employé à l'instruire est une dépense superflue, et il est probable que dans un village où nul ne saurait ni lire ni écrire il ne se trouverait pas une majorité pour voter le salaire d'un maître d'école. Tout le monde sent les besoins du corps, mais tous n'éprouvent pas ceux de l'esprit, parce qu'il faut l'avoir développé déjà pour s'apercevoir de ce qui lui manque. C'est pourquoi en matière d'enseignement l'initiative du pouvoir central est nécessaire dans les pays où le grand nombre est peu éclairé. A défaut d'une impulsion venue d'en haut, le peuple continuerait à vivre dans l'ignorance comme dans son élément naturel.

Si maintenant l'on considère l'organisation de l'enseignement aux États-Unis dans son ensemble, on sera frappé de voir à quel point elle diffère des systèmes en vigueur en Europe. Au lieu de maîtres vieillis dans leurs fonctions, presque partout des jeunes filles de dix-huit à vingt-cinq ans, — le personnel enseignant renouvelé en moyenne tous les cinq ans, — au lieu d'écoles séparées pour les deux sexes, les garçons et les filles réunis dans les mêmes classes, — nulle hiérarchie, nulle action du pouvoir central, — comme ressorts, rien que la discussion publique et la pression de l'opinion, — les dépenses de l'enseignement spécialement, directement et librement votées par ceux-là mêmes qui doivent s'en imposer le sacrifice, — l'instruction supérieure et moyenne abandonnée à l'initiative individuelle, l'instruction primaire au contraire rétribuée généreusement par tous les pouvoirs publics, — l'enseignement de la religion systématiquement exclu du programme, tels sont les traits qui distinguent le système américain, et qui en font le contre-pied de nos institutions d'enseignement. Est-il sur notre continent un pays qui pourrait adopter ce système avec avantage? J'en doute. Pour que le service de l'enseignement ne se désorganise pas au milieu de ces changemens incessans de personnes, il faut que tous les citoyens en comprennent l'importance; mais le principe fondamental sur lequel tout le reste repose devrait être imité partout. Dès leur origine, les états de la Nouvelle-Angleterre ont considéré l'éducation du peuple, ainsi que le demande justement M. Duruy, comme un grand service public, comme une dette de la communauté envers tous ses membres. Instruire, répandre les lumières, telle a été la principale fonction des pouvoirs publics et leur principale dépense. Tandis que d'autres prodiguaient les millions des contribuables pour créer des flottes puissantes, entretenir d'innombrables armées ou embellir des capitales, eux, ils réservaient les leurs pour

bâtir des écoles et payer des instituteurs. On réclame de toutes parts la décentralisation et cette forme d'administration qu'on désigne par un mot anglais, le *self-government*. Dans beaucoup de pays sans doute, et surtout en France, il est temps de desserrer les liens trop étroits qui enchaînent la spontanéité des populations et qui font dépendre leurs mouvemens d'une volonté unique, seule active au centre; mais, qu'on se le persuade bien, la décentralisation ne produira de grands résultats et ne conduira à la liberté, l'exemple de l'Amérique le prouve, que quand l'instruction sera largement répandue jusque dans les dernières couches du peuple. Autrefois la conquête et la guerre étaient le but de l'état, parce qu'elles donnaient des richesses, des honneurs et de la gloire à ceux qui dans l'état étaient tout, les seigneurs et le souverain. Aujourd'hui le but de l'état est ou devrait être d'assurer à tous les citoyens le plein et libre développement de leurs facultés. Or le seul moyen de leur procurer ce bienfait en les affranchissant désormais de toute tutelle, c'est de fonder beaucoup d'écoles et d'y donner une instruction forte, attrayante, complète dans sa sphère. Les États-Unis l'ont compris plus tôt et mieux que tout autre pays. On y a vu le pouvoir fédéral, les états, les communes et les particuliers rivaliser de zèle pour répandre l'enseignement et ne reculer devant aucun sacrifice. A peine un état naît-il, comme le Kansas ou l'Orégon, à peine un territoire est-il constitué, comme le Dacota ou le Nevada, que déjà tout est préparé pour multiplier les écoles à mesure que la population s'accroîtra. L'instruction du peuple est une œuvre nationale à laquelle chacun contribue, dont tout le monde s'occupe, et qui ne laisse personne indifférent. Voilà le grand exemple que nous offre l'Union américaine, et qui doit éveiller de plus en plus l'émulation de l'Europe.

ÉMILE DE LAVELEYE.

LA

PHILOSOPHIE DE GOETHE

III.

SES CONCEPTIONS SUR LA NATURE, SUR DIEU ET LA DESTINÉE HUMAINE. — ÉCLECTISME ET PANTHÉISME.

—

I. *Œuvres de Goethe,* traduction nouvelle par M. Jacques Porchat, 10 vol. in-8°. — II. *Œuvres scientifiques de Goethe,* analysées et appréciées par M. Ernest Faivre. — III. *Œuvres d'Histoire naturelle de Goethe,* traduites et annotées par M. Ch. Martins. — IV. *Conversations de Goethe* pendant les dernières années de sa vie, recueillies par Eckermann, traduites par M. Émile Délerot. — V. *Correspondance entre Goethe et Schiller,* traduction de Mme de Carlowitz, annotée et accompagnée d'études historiques et littéraires par M. Saint-René Taillandier, 1863.

I.

Nous avons exposé l'histoire de l'esprit de Goethe (1). Deux noms résument cette histoire : Spinoza et Geoffroy Saint-Hilaire. Dès sa vingtième année, nous avons vu Goethe subir avec une sorte d'ivresse le prestige de l'*Éthique* librement interprétée. D'autre part, toute sa vie scientifique a été une sorte d'anticipation de la méthode et des travaux de Saint-Hilaire, et nous savons de quel cri de triomphe vraiment fraternel le poète a salué, au déclin de ses années, l'avénement dans la science de l'illustre adversaire de Cuvier. C'est là qu'il faut chercher la double origine de la philosophie de Goethe : elle sort, comme une conclusion spontanée, de l'étude du monde extérieur observé avec la préoccupation de l'unité absolue; elle sort de la contemplation des lois générales vues à travers un spi-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1er novembre.

nozisme poétique. Cette interprétation de la nature a conduit Goethe aux applications les plus hasardeuses de deux principes vrais en soi, l'unité de type et la loi des métamorphoses, mais qui, poussés au-delà de toute mesure, détruisent les différences fixes, irréductibles, entre les variétés des êtres et les ordres distincts des phénomènes de la vie, et réduisent la réalité vivante à n'être plus que le théâtre mobile de transformations sans fin : conception systématique et outrée, où l'idée du phénomène s'exagère jusqu'à faire disparaître de la scène de la nature les substances particulières pour n'y conserver qu'une substance vague, commune à tous les êtres, unique et universelle, qui passe à travers toutes les formes animales ou végétales, indifférente à toutes et ne se fixant nulle part. C'est ainsi que déjà dans les travaux de Goethe sur l'histoire naturelle on sent comme une perturbation constante, une déviation produite par l'attraction souveraine de l'idée qui ne cesse pas d'agir à distance sur sa pensée, l'unité spinoziste. S'il n'y a pas dans ses conclusions en histoire naturelle une métaphysique déterminée, il y a déjà une tendance marquée qui l'entraîne irrésistiblement, à travers les phénomènes et les lois générales, vers certaines solutions sur le problème des causes et des origines.

Et cependant qui plus que Goethe se défia jamais de la métaphysique? qui jamais, avec plus de vivacité que lui, l'a dénoncée comme l'éternelle ouvrière de l'illusion humaine, comme une maîtresse d'erreurs? La suprême louange qu'il accordait à Kant, c'était d'avoir marqué des bornes à la curiosité effrénée qui nous entraîne dans « les choses d'un autre monde. » Il veut rester sur la terre; il prend pied dans cette réalité dont il fait partie, et, s'appropriant une pensée de Hamann, il déclare qu'on n'en peut franchir les limites que dans l'entraînement d'une sorte de délire. « L'homme est, comme être réel, placé au milieu d'un monde réel, et doué d'organes tels qu'il peut reconnaître et produire le réel... Tous les hommes en santé ont le sentiment de leur existence et d'un monde extérieur qui les environne. Cependant il se trouve aussi dans le cerveau une place vide, c'est-à-dire une place où nul objet ne se réfléchit, tout comme dans l'œil même il se trouve une petite place qui ne voit pas : si l'homme porte son attention particulièrement sur cette place, et qu'il s'y enfonce, il tombe dans une maladie mentale. Il y devine *ces choses d'un autre monde*; il y fait naître des chimères démesurées et sans formes qui remplissent l'âme d'angoisses, comme ferait un espace ténébreux et vide, — et qui poursuivent, avec plus d'acharnement que des spectres, l'homme qui ne sait pas s'en délivrer (1). » On croit entendre Lu-

(1) *Pensées en prose, Maximes et Réflexions,* quatrième partie.

crèce retraçant dans ses tableaux ineffaçables les vaines terreurs de l'humanité, les hallucinations religieuses dont nous troublons notre vie, les ombres malsaines de dieux cruels et faux que nous évoquons follement quand nous devrions les conjurer par le mépris, les rejeter dans le néant, et qui font de notre existence un Tartare anticipé ou plutôt le seul Tartare qui existe réellement, celui que nous construisons nous-mêmes :

Hinc Acherusia fit stultorum denique vita (1).

Ce n'est pas le seul rapprochement qui s'offre à la critique entre les deux poètes. Nous aurons l'occasion de revenir avec plus de développement sur ces curieuses analogies qui, à travers tant de siècles, dans des civilisations si différentes, avec des maîtres aussi opposés qu'Épicure et Spinoza, permettent de placer en regard ces deux grands noms, Goethe et Lucrèce.

Goethe essaie en vain de se soustraire à la métaphysique; à moins d'être sceptique absolu, on n'y échappe pas. La négation même, dans cet ordre de problèmes, implique une certaine manière de les résoudre, une solution telle quelle, mais enfin une solution. Goethe a beau dire que « nous vivons en-deçà des phénomènes dérivés et que nous ne savons en aucune façon comment parvenir à la question première. » Il y parvient pourtant, il a même sa façon très personnelle de la résoudre. Il avoue aussi « qu'on ne saurait parler pertinemment sur maints problèmes que présentent les sciences naturelles, à moins d'appeler à son aide la métaphysique, mais non celle de l'école qui se paie de mots : ce que nous avons en vue a existé avant la physique, existe avec elle et subsistera longtemps après (2). » Il faut donc bien, quoi qu'on en ait, en passer par là. Il faut arriver à une philosophie première. Le seul point est de ne pas se payer de mots.

Pour cela, Goethe prend contre lui-même deux précautions : la première est de se tenir aussi près que possible de la réalité, de ne pas sortir de ce monde que lui révèle l'expérience, de ne pas placer en dehors, dans des espaces que personne n'a pénétrés, les causes primordiales qu'il croit saisir. En second lieu, il s'engage à ne pas attribuer une force démonstrative à cet ordre de conceptions qui ne reposent pas directement sur un phénomène sensible, sur une expérience positive. Il ne veut pas se priver des ressources de tout genre que donne à l'esprit la puissance qu'il a de croire, mais il s'oblige à ne pas confondre ce qu'il croit et ce qu'il sait. Même dans les hautes spéculations auxquelles sa pensée se laisse parfois

(1) *De Natura rerum*, lib. III.

(2) *Pensées sur les Sciences naturelles, Réflexions et Aphorismes.*

entraîner, dans cette magnifique inspiration dont il fut comme saisi et possédé le jour des funérailles de Wieland, alors même il n'oublie pas et ne laisse pas oublier aux autres que ce ne sont là que de belles inductions dont l'enchaînement et la splendeur le ravissent. « Pour savoir avec précision quelque chose, répète-t-il sans cesse, il faudrait tout savoir. Les idées qui ne trouvent pas dans le monde des sens un appui solide, quelle que soit toute la valeur qu'elles conservent pour moi, ne sont pas dans mon esprit des certitudes, parce qu'en face de la nature je ne veux pas supposer et croire, mais savoir... Ah! si nous connaissions bien notre cervelle et le lien qui l'unit à Uranus, et les milliers de fils entremêlés sur lesquels passe et repasse la pensée! Mais nous n'avons le sentiment des éclairs de la pensée qu'au moment où ils nous frappent. Nous ne connaissons que les ganglions, les parties extérieures de la cervelle; de sa nature intime, nous ne savons pour ainsi dire rien. Que voulons-nous donc savoir de Dieu? »

La foi, c'est-à-dire, dans le langage de Goethe, l'intuition philosophique non fondée sur des expériences positives, vient combler les lacunes de la science. Il ne la repousse pas, bien au contraire; mais il lui trace son rôle et ses limites. A la base même de toute théorie physique, il y a des phénomènes primitifs « dont il est inutile de vouloir, par des recherches, troubler et déranger la divine simplicité, et qu'il faut bien abandonner à la raison pure. » De même à l'origine de toute philosophie, il y a *tout un ordre de sentimens divins* qui s'imposent à nous d'une façon immédiate. Il est naturel d'admettre que la science ne peut exister que comme un fragment informe dans une planète comme la nôtre, qui n'est elle-même que le fragment d'un monde brisé; toute observation y reste forcément imparfaite, mais les limites imposées à notre observation ne s'imposent pas à notre foi. « Faisons d'ardens efforts pour pénétrer par les deux côtés; mais en même temps conservons sévèrement entre eux la ligne de démarcation. Ne cherchons pas les preuves de ce qui n'est pas susceptible d'être prouvé, car autrement nous laisserons dans notre construction prétendue scientifique des témoignages de notre insuffisance que la postérité découvrira tôt ou tard. Où la science suffit, la foi nous est inutile; mais où la science perd sa force et paraît insuffisante, il ne faut pas contester ses droits à la foi (1). » Et ailleurs, résumant sous une forme familière et vive les services intérieurs, secrets que cette foi philosophique rend à chacun de nous, « c'est un capital particulier, une réserve, disait-il, comme il existe des caisses publiques d'épargne et de secours où l'on puise pour donner aux gens le nécessaire dans les jours de détresse. Ici

(1) *Conversations avec Falke*, janvier 1813, trad. Délerot.

le croyant se paie, dans le silence, à lui-même ses intérêts (1). »

On voit que, si Goethe a une métaphysique, ce n'est qu'une métaphysique de vraisemblances. On comprend d'ailleurs que ce probabilisme philosophique s'élève ou s'abaisse selon les circonstances, sous l'empire des diverses émotions qui traversent notre vie. Pour continuer la métaphore de Goethe, c'est un capital tout idéal dont on dispose à son gré, et qui, semblable à un trésor magique, augmente à mesure qu'on y puise. Aux heures où la jeunesse abonde en nous, où l'immense inconnu s'ouvre devant nous comme une conquête assurée, où toutes les facultés s'éveillent à la fois, où le joyeux tumulte de leur fécondité semble mettre dans notre existence je ne sais quoi d'infini, quand toutes les joies de la terre conspirent pour la félicité d'un seul, quand l'âme s'exalte dans sa force et que l'orgueil de la vie l'enivre, qui donc alors parmi ces fiers possesseurs de la nature et ces conquérans du monde intellectuel, qui donc irait demander des ressources précaires à des idées douteuses, si éloignées de la brillante réalité? Le trésor intérieur, négligé, s'appauvrit de jour en jour. Mais quoi! dans la vie la plus belle et la plus riante, n'y a-t-il pas « des jours de détresse? » Ne peut-il pas arriver au plus triomphant des poètes, au plus applaudi des écrivains, à celui même que tout un siècle, tout un grand pays admirent et envient, d'être saisi au milieu de sa gloire par quelque angoisse secrète? C'est surtout au penchant de la vie, au-delà de ce sommet que l'on pensait d'abord ne jamais atteindre et après lequel la descente semble si rapide, quand la fécondité de la pensée, sans s'épuiser, se ralentit et que déjà se rétrécit devant nos yeux cette carrière dont les limites lointaines paraissaient autrefois se confondre avec l'immensité, quand il n'y a plus rien d'inconnu à attendre de nos facultés ni de la vie, et que le long de la route parcourue on marque derrière soi tant d'étapes du nom de quelque ami, parti joyeux, lui aussi, vers l'aube et tombé sous le poids du jour, c'est alors que se produisent dans les plus fermes esprits ces retours mélancoliques sur l'insuffisance de la nature à remplir la capacité d'une âme, ces appels passionnés à quelque chose d'au-delà. Goethe, malgré toute sa stoïque fierté, n'a pas échappé à cette loi. Il a eu, lui aussi, ses jours de dénûment intérieur, pendant lesquels il semble puiser plus largement au trésor secret de ces intuitions primitives, de cette foi philosophique, follement dissipé et jeté au vent dans le premier enivrement de la vie. Il exprime alors, avec une sorte de solennité, des doctrines plus conformes aux instincts religieux du genre humain. Il est d'autant plus libre

(1) *Pensées en prose, Maximes et Réflexions*, troisième partie.

de le faire qu'il n'est lié à aucun système. Qu'on y prenne garde cependant : même alors, je crains qu'il n'exprime des émotions esthétiques plutôt que des convictions. Ce sont des idées dont la beauté le charme plutôt que la vérité ne le persuade. L'artiste s'émeut quand le philosophe sourit encore. Des critiques délicats et ingénieux ont pu s'y tromper. Quelques-uns ont cru découvrir dans la seconde partie de sa carrière, et particulièrement depuis son union avec Schiller, une modification profonde dans ses doctrines philosophiques et religieuses. Je n'y peux voir, quant à moi, que l'accent plus grave que donne l'âge sur toutes ces questions, même quand on en rejette les solutions connues, et aussi peut-être, à certains instans, quelque fluctuation dans *cette métaphysique de probabilités* qui s'étend au-delà de ses bornes ordinaires ou se resserre dans ses plus étroites limites, selon les impressions de l'heure, de la saison, selon le cours variable de la vie intérieure.

C'est avec ces réserves qu'il convient d'étudier les conceptions philosophiques de Goethe. Nous ne devons nous attacher, pour être critique exact, qu'à ce qui est à peu près constant dans sa manière de voir sur ces grands sujets, négligeant le détail, qui est infini, et les variations, qui sont illimitées, n'insistant pas trop sur certaines contradictions qui ne sont que la marque de ce libre esprit, si fier de s'être maintenu indépendant en face de toute philosophie et sans doute aussi en face de la sienne. Parfois en effet il semble qu'il craigne de s'asservir à sa propre pensée et qu'il s'efforce d'y échapper par quelque trait de scepticisme ou par l'ironie, qui est la forme esthétique de son affranchissement.

II.

C'est vers l'automne de 1792 que Goethe fut amené à exprimer pour la première fois, dans un certain enchaînement, ses idées sur la nature et sur Dieu. Nous le retrouvons dans ce même château de Pempelfort où dix-huit années auparavant il avait reçu, par une belle nuit d'été, l'initiation à la doctrine spinoziste. Il revenait de cette campagne de France qu'il a racontée avec une simplicité pittoresque, et qui s'était terminée si vite, dans les défilés de l'Argonne, devant la belle attitude d'une armée improvisée sous les ordres de Dumouriez. Le poète avait dû suivre dans ces tristes aventures de l'armée prussienne et du corps des émigrés le duc de Weimar, qui espérait naïvement le conduire jusqu'à Paris dans une fête perpétuelle. Ce fut pour Goethe, après trois mois de souffrances et d'humiliations vivement ressenties, un repos délicieux que ce séjour au milieu de la famille de Jacobi. Il y retrouva la charmante

et hospitalière société d'autrefois, le maître de la maison toujours gai et animé, les sœurs bienveillantes et instruites, le fils sérieux et donnant déjà des espérances, les filles belles, sincères, aimables, faisant souvenir de leur mère, trop tôt disparue, et des heureux jours passés autrefois avec elle sous le rayonnement de son affectueux sourire. Des femmes distinguées, comme la princesse Galitzin, des hommes supérieurs par leurs talens ou leurs connaissances, comme Hemsterhuys, complétaient le cercle de famille dans lequel Goethe revenait prendre sa place.

Mais quelque chose était changé. Ces dix-huit années avaient séparé profondément Jacobi et Goethe, sans qu'ils s'en doutassent. C'est un des plus cruels étonnemens que nous donne la vie, quand elle nous a tenus longtemps éloignés d'un ami, de nous le rendre si différent de ce que nous l'imaginions, si différent de nous-mêmes! Nous avons cru conserver fidèlement dans notre souvenir sa physionomie morale; mais à notre insu cette image s'est continuellement modifiée, altérée, sous l'impression des changemens qui se sont opérés en nous-mêmes, dans notre manière d'être ou de sentir. Cette image, qui est notre œuvre, notre création, a suivi toutes les phases de notre développement intérieur. Nous l'avons associée à notre vie, nous avons reconstruit le passé lui-même à notre actuelle ressemblance. Au terme de quelques années, la métamorphose est accomplie. Aussi, quand la réalité se représente devant nous, nous sommes en quelque sorte dépaysés dans nos souvenirs. L'ami de notre jeunesse s'est développé de son côté à sa manière, suivant les circonstances ou les pentes secrètes de son esprit. Il peut arriver même que sa culture intellectuelle se soit faite dans une direction absolument contraire à la nôtre. La surprise de la première heure est douloureuse, et souvent le coup est si rude que l'amitié n'en revient pas : elle s'évanouit avec l'image secrètement caressée. On ne parle plus la même langue, on ne s'entend pas. Il y a là quelqu'un que j'ai aimé autrefois; mais est-ce encore mon ami? Eh quoi! il parle, et je ne le comprends plus!

C'est un peu là l'histoire de cette seconde rencontre entre Goethe et Jacobi : ils ne parlaient plus la même langue. Jacobi s'était de plus en plus détaché du spinozisme, qui ne l'avait un instant séduit que par son côté mystique. Victorieux en apparence dans sa vive polémique avec Mendelssohn, au fond c'est lui qui avait été vaincu, car il semble bien que c'est à dater de cette époque qu'il avait commencé à répandre autour de lui, discrètement d'abord, cette doctrine du *sentiment* (*Gefühl*), à laquelle devaient se rattacher plus tard un développement important de la philosophie allemande, une génération d'écrivains et de penseurs, tous ceux, ou à peu près, qui voulurent se maintenir libres en face de la philosophie trans-

cendante, en face de Schelling et de Hegel, tels que les frères Schlegel, Ancillon, Fries, de Wette, et bien d'autres, tous, avec des nuances diverses, admirateurs de Jacobi, qu'ils appelaient avec quelque emphase le Platon de l'Allemagne, quand il en était tout au plus le Jean-Jacques Rousseau.

En 1792, Jacobi n'était pas encore parvenu à ce haut degré d'influence philosophique et de direction des âmes; mais il n'était plus spinoziste, et son intelligence laissait entrevoir dans ses claires et calmes profondeurs les premiers germes déjà organisés du système. Les intuitions et les révélations du cœur lui paraissaient irrésistibles; il s'y confiait sans réserve, et ainsi se formait en lui cette doctrine qu'il devait opposer plus tard avec une douce et invincible énergie aux assauts du scepticisme et du panthéisme, devenus un jour les maîtres, les tyrans de la patrie allemande.

Pendant que son ancien ami se réfugiait ainsi dans les clartés intérieures du dogmatisme sentimental, Goethe s'était développé à peu près exclusivement, pendant ces vingt dernières années, dans le sens de son *réalisme* scientifique, ou, pour parler un langage qui nous est plus familier, dans le sens du naturalisme pur et simple, de plus en plus débarrassé de toute idée transcendante. A vrai dire, il ne s'occupait plus depuis quelque temps que de sciences positives, car des ouvrages aussi singuliers que *le Voyage des Sept frères* et *le Grand Cophte* ne peuvent guère être cités à côté du *Mémoire sur l'os intermaxillaire* ou de l'*Essai sur la Métamorphose des plantes*. Dans ses tristes loisirs du bivouac, pendant la campagne de France, il ne s'était occupé avec quelque suite que de ses expériences sur les couleurs. Il s'était distrait des longues stations sous la pluie et dans la boue en Champagne, près d'une misérable flaque d'eau, en observant le jeu d'un phénomène d'optique. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il arrivait au milieu de la brillante société de Pempelfort, légèrement idéaliste et sentimentale à l'image du maître. Il ne faut pas s'étonner si la première rencontre fut un choc assez rude entre les deux intelligences, devenues si contraires l'une à l'autre, malgré le souvenir persistant de l'ancienne amitié.

Goethe nous a conservé les détails de cette rencontre, qui marque une date importante dans l'histoire de ses idées philosophiques. Il nous retrace son arrivée au château par un soir d'hiver, à la clarté des lanternes, la vive surprise de ses hôtes, la réception, qui fut des plus amicales, les propos de tout genre « que le revoir éveille » prolongés fort avant dans la nuit, mais sur tout cela une teinte de tristesse patriotique, l'impression profonde d'un affreux silence qui avait duré près de quatre semaines, et l'incertitude toujours croissante par le défaut absolu de nouvelles, terminée par la catastrophe. Les jours suivans, on chercha une diversion à ces douleurs pu-

bliques dans les discussions morales et littéraires. Les sujets ne manquaient pas; mais dès les premiers mots il devint trop clair que l'on ne s'entendait plus. La poésie grecque ne put même pas amener Goethe et Jacobi sur un terrain commun. *Iphigénie*, *Œdipe à Colone*, restèrent sans effet. « La sainteté sublime de la tragédie grecque parut tout à fait insupportable à mon esprit, exclusivement tourné vers la nature et endurci par une affreuse campagne. » Il ne put en écouter cent vers. Ses amis se résignèrent avec tristesse à voir ses sentimens si changés; on aborda, mais avec précaution, d'autres sujets sans plus de succès. La conversation hésitait; elle ne fut jamais très liée et très approfondie sur les questions littéraires qui surgirent, parce qu'on voulait éviter tout ce qui manifestait l'opposition des sentimens : soins inutiles! il arriva un soir que la philosophie fut mise sur le tapis, et l'opposition éclata.

La discussion fut vive, mais là au moins elle alla au fond des choses, et les derniers voiles furent déchirés. Dans les vifs récits qu'il nous en a laissés, Goethe avoue qu'avec sa passion ardente pour ce qu'il reconnaissait comme naturel et vrai, il dut se permettre bien des impertinences choquantes contre ce qui lui semblait être une fausse tendance, sans doute la doctrine du *sentiment*. Persuadé de son bon droit, il poursuivait son chemin « avec l'ingénuité du *Huron* de Voltaire. » Il dut paraître à la fois « insupportable et charmant. » Du reste il prit plaisir à ces orageux débats. Ses idées philosophiques, qui ne s'étaient pas encore révélées à lui-même avec ordre, avec suite, sous de claires formules, gagnaient beaucoup à cette exposition, dans le feu de la controverse. Il lui venait en parlant des lumières nouvelles, et chez lui le flot du discours était particulièrement favorable à l'invention; mais il ne savait procéder que d'une manière dogmatique, il n'avait pas le don de la polémique. Souvent aussi la conversation dans sa forme ordinaire lui causant un insupportable ennui, il l'animait et la poussait hors de ses limites par de violens paradoxes. Il portait alors sa pensée si loin et jusqu'à des conséquences si extrêmes, qu'il semblait jouer le rôle du *mauvais principe*. Dès lors la conversation s'arrêtait : on ne pouvait plus admettre son opinion comme sérieuse, parce qu'elle n'était pas solide, ni comme plaisante, parce qu'elle était trop dure. On finissait par l'appeler un fanfaron d'impiété, un hypocrite retourné, et l'on faisait la paix (1).

Telles étaient les soirées de Pempelfort. Combien différentes de ces poétiques nuits d'autrefois, passées dans de longs et graves entretiens, où deux belles intelligences se sentaient vivre ensemble

(1) Voyez *la Campagne de France*, trad. Porchat, t. X.

dans une commune pensée! Que les temps et les idées étaient changés! Essayons de nous faire, d'après les indications que Goethe nous a fournies sur ce second séjour chez Jacobi, en les complétant par ses correspondances et ses entretiens, une idée de cette philosophie hardie qui jeta un si grand trouble dans l'aimable société de Pempelfort. Ne tenons pas compte des exagérations et des paradoxes dont Goethe s'accuse avec tant de bonne foi; ne considérons que les idées principales et l'enchaînement de ces idées.

Nous retrouvons dans les souvenirs de Goethe la confirmation du plan que nous avons suivi pour l'exposition de sa philosophie. Le point de départ de son exposition, devant ses amis, fut pris dans ses études d'histoire naturelle. Personne parmi eux ne pouvait comprendre la passion sérieuse avec laquelle il s'était attaché à de pareils objets, la métamorphose des plantes, le type ostéologique, l'analogie du crâne et de la vertèbre. « Personne ne voyait comme cette passion naissait des entrailles de son être. On regardait ses efforts comme une erreur fantasque, on estimait qu'il pouvait faire quelque chose de mieux, laisser son talent suivre son ancienne direction. » Il reprit par la base toutes ses idées morphologiques; il les exposa dans le meilleur ordre et, à ce qu'il lui semblait, avec la force de l'évidence; mais déjà, dans l'explication qu'il donnait de ces phénomènes, on pressentait, sans les bien voir encore, de secrets périls. « Je vis avec chagrin tous les esprits possédés de l'idée fixe que rien ne peut naître que ce qui est déjà. En conséquence, je dus m'entendre dire encore que tout être vivant était sorti d'un œuf, sur quoi je reproduisis, avec une certaine amertume cachée sous le badinage, l'ancienne question : « Lequel a existé le premier, de la poule ou de l'œuf? » La doctrine de l'emboîtement paraissait fort plausible à mes hôtes, et l'on trouvait très édifiant de contempler la nature avec Bonnet. »

Des questions d'histoire naturelle, on passa bien vite à la philosophie. On aborda le problème de l'essence de la matière. — La matière est-elle en soi inerte et morte? Dans ce cas, il faut bien en effet que d'une manière ou d'une autre elle soit animée, stimulée, excitée à vivre, et cette stimulation à la vie, elle ne peut la recevoir que du dehors, puisqu'elle n'en possède pas en elle-même le principe. D'une façon ou d'une autre, on arrive ainsi à quelque chose qui, de quelque nom qu'on l'appelle, est la création. Or c'est à quoi Goethe ne pouvait consentir. Il était « inabordable » à cette manière de penser qui présentait comme un article de foi la mort préalable de la matière. La physique lui avait appris que les forces d'attraction et de répulsion lui sont essentielles, et que l'une ne peut être séparée de l'autre dans l'idée de la substance matérielle. « De là ressortait pour lui la polarité primitive de tous les êtres, laquelle

pénètre et vivifie l'infinie variété des phénomènes. » Il voyait partout sourdre la vie dans la matière : soit qu'il la considérât en physicien ou en chimiste, la vie à son premier degré lui apparaissait sous la forme de l'attraction et de la répulsion innées à la molécule; soit qu'il la considérât en naturaliste, il trouvait là surtout la vie, dans cette force de métamorphose qui transforme dans l'individu un organe en tous les autres organes, identiques à leur origine, distincts dans l'achèvement du corps organisé. Par ces deux voies, il arrivait à ce principe de la matière essentiellement vivante, qu'il appelait l'*hylozoïsme* (ὕλη, ζωή), et qui devint l'article fondamental de son *credo* philosophique. « Prenez une pierre, un échantillon de granit: vous y trouverez inscrite la loi la plus ancienne de la nature. Considérez bien cet échantillon : vous y voyez un élément qui en cherche un autre, le pénètre, et par cette combinaison en crée un troisième. C'est là au fond le résumé de toutes les opérations de la nature. Oui, là est écrit un document de l'histoire primitive du monde. — Ceci est de l'argile, disent nos naturalistes, cela est du silice! Ceci est ceci, et cela est cela! Quand je sais tous ces noms, qu'est-ce que j'ai gagné? Ce que je veux connaître, c'est ce qui dans l'univers anime chaque élément, de telle sorte qu'il cherche les autres, se soumet à eux ou les domine, suivant que la loi qu'il a en lui le destine à un rôle plus ou moins élevé (1). »

Les affinités chimiques, les forces d'attraction et de répulsion, la polarité primitive de tous les êtres, autant de noms différens donnés par la science à cette impulsion initiale de la vie déposée dans chaque molécule de la matière, et qui est le ressort de son activité inépuisable, le principe de toutes ses métamorphoses. Cependant chaque partie de la substance universelle, dépositaire d'un fragment de la force universelle, n'est pas destinée au même rôle que toute autre partie; les élémens se cherchent les uns les autres pour se soumettre ou dominer. De même, dans l'ordre le plus élevé des phénomènes cosmiques, chaque fragment de la vie universelle que nous appelons une *âme* est destiné dans l'organisme des mondes à un rôle plus ou moins élevé. Ainsi se crée l'ordre par la hiérarchie des phénomènes et des êtres. Goethe empruntait à Leibnitz son langage pour traduire ici sa pensée. « Les derniers élémens primitifs de tous les êtres, et pour ainsi dire les points initiaux de tout ce qui apparaît dans la nature, se partagent en différentes classes. On peut les appeler des *âmes*, puisqu'elles animent tout, mais appelons-les plutôt *monades*; gardons cette vieille expression leibnitzienne pour mieux exprimer la simplicité de l'essence la plus simple. — Il y en a de si petites, de si faibles, qu'elles ne sont propres

(1) *Conversations de Goethe*, t. I[er], p. 429.

qu'à une existence et à un service subordonnés; d'autres au contraire sont très puissantes et très énergiques. Celles-ci attirent de force dans leur cercle tous les élémens inférieurs qui les approchent, et les font devenir ainsi partie intégrante de ce qu'elles doivent animer, soit d'un corps humain, soit d'une plante, soit d'un animal, soit d'une organisation plus haute, par exemple d'une étoile. Elles exercent cette puissance attractive jusqu'au jour où apparaît formé tout entier le monde, petit ou grand, dont elles portaient au fond d'elles-mêmes la pensée. Il n'y a que ces monades attractives qui méritent vraiment le nom d'*âmes*. Il y a donc des monades de mondes, des âmes de mondes, comme des monades, des âmes de fourmis. Ces âmes si différentes sont, dans leur origine première, des essences, sinon identiques, du moins parentes par leur nature. Chaque soleil, chaque planète porte en soi-même une haute idée, une haute destinée, qui rend son développement aussi régulier et soumis à la même loi que le développement d'un rosier, qui doit être tour à tour feuille, tige et corolle. Vous pouvez nommer cette puissance une *idée*, une *monade*, comme vous voudrez, pourvu que vous compreniez bien que cette *idée*, cette *intention* intérieure est invisible, et antérieure au développement qui apparaît dans la nature et qui émane d'elle (1). »

La vie est donc partout dans la matière, répandue à flots comme d'une source intarissable, et la remplissant d'une activité incessante, réglée par certaines *intentions* qui deviennent des êtres, chaque être n'étant qu'une *intention*, une *idée* réalisée. Où résident ces *intentions* avant d'agir plastiquement dans la matière? De quel ciel intelligible tombent ces *idées?* On ne le dit pas, et tout cela est bien étrange dans une philosophie qui n'admet aucun principe antérieur ou supérieur à la nature. Il ne faut pas trop presser dans le détail ces différentes conceptions de Goethe sous peine d'en voir sortir, sinon des contradictions, du moins des conséquences fort difficiles à concilier entre elles. Qu'il nous suffise de saisir dans son ensemble cette philosophie de la nature très brillante, très spécieuse quand elle jaillit en aperçus étincelans de la pensée fortement émue du poète, mais assurément peu solide dans son enchaînement et sa structure. Comment concilier cette théorie leibnitzienne des monades, qui semblent fonder l'individualité des êtres, avec l'unité absolue dont Goethe poursuit obstinément la tyrannique chimère? Comment comprendre ces points initiaux, ces forces immatérielles, *âmes* ou *monades*, antérieures au développement des phénomènes, ces élémens spiritualisés qui semblent composer une matière idéale dans une doctrine si profondément empirique, attachée par tant

(1) *Conversations de Goethe*, trad. citée, p. 341.

d'autres principes et de si ardentes convictions, à la réalité concrète, palpable, visible? La matière idéale se conçoit dans la théorie de Leibnitz; elle en est la plus haute conception. Le monde des monades est un monde spiritualisé, puisque les monades sont des atomes métaphysiques, selon l'expression si forte de Leibnitz. Il ne peut en être ainsi dans la philosophie de Goethe, qui professe une si grande horreur pour les êtres métaphysiques. Faudra-t-il admettre que les monades soient présentes, intimes à la matière, sans être la matière elle-même? Mais alors en soi que peut-elle être? Elle est donc non pas vivante par elle-même, mais seulement par ce principe de vie qui lui vient du dehors? La difficulté revient toujours. Ou la matière s'explique par la monade, qui en sera l'élément même, et dès lors la matière se subtilise, elle se dissipe et s'évanouit dans une substance purement idéale; ou elle reçoit la monade du dehors et lui obéit, mais alors elle n'a pas la vie en soi, elle est inerte, elle est morte, ce que Goethe ne pouvait souffrir.

III.

N'insistons pas sur ces critiques trop faciles. Ce que Goethe voulait rendre sensible à tous en empruntant à Leibnitz cette théorie des monades, c'est l'idée du dynamisme universel, qui est l'âme de sa philosophie naturelle; ce qu'il voulait montrer énergiquement, c'est son éloignement pour les théories atomistiques et mécaniques. Là se manifeste clairement l'opposition éternelle entre deux explications de la nature aussi anciennes que la philosophie, puisqu'elles séparaient déjà les philosophes ioniens, — Héraclite, qui voyait partout la force sous le symbole du feu dans l'univers, — Démocrite, qui faisait naître le monde d'une combinaison d'élémens inertes. Le mécanisme explique tout par des combinaisons et des groupemens d'atomes primitifs, éternels. Toutes les variétés des phénomènes, la naissance, la vie, la mort, ne sont que le résultat mécanique de compositions et de décompositions, la manifestation de systèmes d'atomes qui se réunissent ou se séparent. Le dynamisme au contraire ramène tous les phénomènes et tous les êtres à l'idée de force. Le monde est l'expression soit de forces opposées et harmonisées entre elles, soit d'une force unique dont la métamorphose perpétuelle fait l'universalité des êtres. On comprend du reste, sans qu'il soit nécessaire d'y insister, que l'une ou l'autre de ces explications puisse être dans une certaine relation avec les deux philosophies opposées du matérialisme et du panthéisme. Et bien que l'explication *seconde* des choses soit jusqu'à un certain point indépendante de l'explication *première* ou métaphysique, l'histoire atteste ce fait

constant qu'il y a affinité naturelle — d'une part entre l'explication mécanique du monde et l'hypothèse qui supprime Dieu, — d'autre part entre la théorie dynamique du monde et l'hypothèse qui le divinise dans son principe. On comprend d'ailleurs sans trop de peine que la théorie mécanique, établissant la pure nécessité mathématique dans les actions et les réactions qui forment la vie du monde, rende inutile la notion d'un principe divin, et au contraire que, dans la théorie d'une force unique, universelle, toujours en acte, formant la variété des êtres par ses métamorphoses, il n'y ait pas loin de concevoir l'universalité mystérieuse de cette force à la diviniser.

La force cosmique, le monde animé, vivant de toute éternité, voilà l'idée chère au poète. Son attachement à cette idée nous donne la raison de certaines sympathies et antipathies philosophiques qui sans cela resteraient inexplicables. A un point de vue superficiel, il semble qu'il n'y ait que des nuances bien légères entre les différentes théories de la nature que la philosophie française vit éclore de toutes parts dans la dernière moitié du XVIII[e] siècle, entre celle de d'Holbach par exemple et celle de Diderot. Comment donc comprendre que l'un des noms attire tous les anathèmes de Goethe, et que l'autre au contraire soit traité par lui avec les plus grands égards? Quand il rencontre dans ses souvenirs le *Système de la Nature*, il n'a pas assez de mépris pour ce manuel du matérialisme vulgaire, « véritable quintessence de la vieillesse fade et insipide. » Quel désert, quel vide il a senti dans ce triste et nébuleux athéisme, où disparaissait la terre avec la variété infinie de ses figures, le ciel avec toutes ses étoiles, où toute chose, tout être, même ce qui apparaît comme plus élevé que la nature, ou du moins comme une nature plus élevée dans la nature, se réduisait à une matière pesante, qui se meut, il est vrai, mais sans direction et sans forme, et qui, par ce mouvement purement mécanique à droite, à gauche, de tous côtés, aurait produit sans autre secours les immenses phénomènes de l'être (1)! Goethe flétrit, comme il convient, cette philosophie « cadavéreuse. » Diderot, malgré quelques apparences et de tristes concessions à ses amis, pense tout autrement, avec une tout autre vigueur, et sa philosophie n'aboutit pas à ce matérialisme lourd. Dans plusieurs passages de ses derniers ouvrages philosophiques, tels que le *Traité sur l'interprétation de la nature* et le *Rêve de d'Alembert*, se révèlent des vues qui n'ont plus rien de commun avec la philosophie mécanique : par exemple la théorie de la molécule douée d'une force active, qui explique bien des choses, la conception « d'un seul grand individu vivant, le tout, » qui a une singulière analogie avec le dieu de Lessing, de Novalis,

(1) *Vérité et Poésie*, traduction citée, p. 125.

et, si l'on ne raffine pas trop, avec celui de Goethe. Le poète ne s'est donc pas trompé dans ses sympathies pour Diderot. Il a reconnu en lui un esprit de sa famille; mais, selon lui, ces esprits sont rares en France, et Diderot peut être considéré comme une exception dans sa patrie. Toute la philosophie du XVIIIe siècle, selon Goethe, a été infestée par ce grossier matérialisme, et celle du XIXe a beaucoup de peine à s'en affranchir. Chose étrange, quarante ans plus tard, en 1829, le spiritualisme de M. Cousin lui-même ne semblait pas encore à Goethe assez purifié de la contagion de ces théories malsaines du dernier siècle que la jeune philosophie française avait mis sa gloire à renverser. Il écrivait à son ami Zelter : « Je dois accorder les plus grands éloges à ces Français pour toute la partie qui touche à la morale pratique, mais leur manière de contempler la nature ne me plaît pas autant (1). » On croirait qu'il ne peut souffrir que la nouvelle philosophie prenne pour point de départ la distinction des êtres, la réalité de l'âme et celle de Dieu, mises à part de la réalité du monde. Point, le reproche est tout autrement imprévu. « Je respecte leur méthode, fondée sur l'expérience, mais je trouve que dans tout ce qui touche à la spéculation pure ils ne parviennent point à se débarrasser de certaines conceptions mécaniques et atomistiques. » M. Cousin soupçonné d'une parenté secrète d'idées avec le baron d'Holbach! Le trait est plaisant.

Le dynamisme de Goethe se rattachait étroitement à son panthéisme. La force infinie circule dans le monde illimité. L'univers, c'est l'immensité vivante. Partout où s'étend l'espace, la vie y pénètre; elle y réside, sinon en acte (car il y a des parties de matière où elle semble suspendue, comme dans le monde inorganique), du moins en puissance : si elle n'y est pas actuellement, elle y a été hier, elle y sera demain. Or cette immense circulation de la vie, cet infini de la force qui remplit l'infini de l'espace et du temps, ce travail inépuisable de l'existence absolue, ces énergies éternellement créatrices, tout ce vaste système d'*idées* actives et de *monades* qui élaborent sans trêve la substance et lui imposent la forme, qu'est-ce donc que tout cela? Le savant dans ses mémoires l'appelle la nature; le philosophe, dans ses libres spéculations, l'appelle d'un nom cher au genre humain, — Dieu.

Voilà le dieu que Goethe adore. Ce dieu n'a rien de transcendant : il est la vie du monde; il l'anime et le pénètre; il y est si profondément mêlé, qu'on ne peut l'en distinguer que par ses manifestations, non par sa substance. Dieu ne crée pas en dehors de lui, il n'organise pas la matière par un acte de causalité transi-

(1) *Conversations de Goethe*, trad. citée, t. II, p. 169.

tive; la cause est tout intérieure, l'acte divin est immanent. « Que serait un dieu qui donnerait seulement l'impulsion du dehors, qui ferait tourner l'univers en cercle autour de son doigt? Il lui sied de mouvoir le monde dans l'intérieur, de porter la nature en lui, de résider lui-même dans la nature, si bien que ce qui vit et opère et existe en lui ne soit jamais dépourvu de sa force, de son esprit... Dans l'intérieur est aussi un univers : de là l'usage louable des peuples que chacun nomme Dieu, et même son Dieu, ce qu'il connaît de meilleur, lui abandonne le ciel et la terre, le craigne et, s'il est possible, l'aime (1). » Comment l'action éternelle opère-t-elle? Nous en sentons, nous en voyons les effets. C'est donc sur une expérience positive que repose la réalité de cette action; mais que peut-elle être en soi, dans son principe? quelle image ou quelle idée pouvons-nous nous en faire?

Toutes les philosophies et les religions échouent quand elles veulent traduire l'ineffable et nous en donner quelque pressentiment. C'est là que la foi philosophique se donne libre carrière. C'est là, nous dit Goethe dans un passage remarquable où il résume à sa manière l'histoire des religions, qu'il faut chercher l'origine et la raison de cette variété infinie des symboles. Au fond, nous autres hommes, devant le grand tableau surnaturel du monde, nous jouons tous plus ou moins le rôle d'un ignorant que l'on place devant un tableau un peu compliqué. Les parties éclairées, attrayantes, nous attirent, les parties sombres et désagréables nous repoussent, l'ensemble nous trouble, et nous cherchons en vain à nous faire une idée claire d'un être unique à qui nous puissions attribuer tant d'élémens contraires. — Si cet être voulait dès maintenant nous transmettre et nous révéler ses secrets, nous ne les comprendrions pas, nous ne saurions qu'en faire. A ce point de vue, il est donc juste que les religions soient l'œuvre d'hommes supérieurs et, comme telles, proportionnées aux besoins et aux facultés d'une grande masse de leurs égaux. Si elles étaient l'œuvre immédiate de Dieu, personne ne les comprendrait. La religion des anciens Grecs se bornait à incarner dans différentes divinités les manifestations diverses de l'impénétrable. Ces divinités isolées étaient des êtres limités; il restait, pour les lier toutes ensemble, une place vide. Les Grecs inventèrent l'idée du *fatum*, qu'ils mettaient au-dessus de tout; mais comme cet être restait toujours de tous côtés impénétrable, la difficulté était plutôt éludée que résolue. Le Christ eut l'idée d'un Dieu unique auquel il donna toutes les perfections qu'il sentait en lui-même. Ce Dieu, essence de sa belle âme, était plein de bonté et d'amour, et tout à fait digne que les meilleurs des

(1) *Poésies, — Dieu et le Monde.*

hommes se donnassent à lui et en acceptassent l'idée comme le lien le plus doux qui pût les unir avec le ciel; mais ce grand être, que nous nommons la Divinité, ne se manifeste pas seulement dans l'homme, il se manifeste aussi dans une riche et puissante nature et dans les immenses événemens du monde. Une image de lui, formée à l'aide des seules qualités de l'homme, ne peut donc suffire, et l'observateur rencontrera bientôt des lacunes et des contradictions qui le conduiront au doute, même au désespoir, s'il n'est pas assez médiocre d'esprit pour se laisser calmer par une défaite spécieuse (1).

Osons nous élever à un point de vue plus large. Spinoza nous en donne l'exemple et la leçon. Que les œuvres et les manifestations de Dieu dans le monde, l'étendue et la pensée, nous servent de point d'appui pour arriver jusqu'à l'intuition de la substance qui les soutient et les produit. « Aucun être ne peut tomber dans le néant, s'écrie Goethe dans la belle poésie intitulée *Testament;* l'essence éternelle ne cesse de se mouvoir en tous sens. Attachez-vous à la substance avec bonheur. La substance est impérissable, car des lois protégent les trésors vivans dont se pare l'univers. » Du reste, n'espérons pas de grandes lumières sur cette substance. Goethe se retranche dans l'obscur et l'impénétrable pour n'en rien dire ou pour en parler d'une manière si vague, qu'en vérité le silence serait aussi clair. C'est ici que l'on surprend la faiblesse et l'inanité d'un des plus beaux génies du panthéisme dans ses inutiles efforts pour donner quelque précision à sa pensée. Est-ce dire quelque chose que d'écrire en vers harmonieux cette profession de foi : « Voici bien des années que mon esprit avec joie, avec zèle, s'était efforcé de rechercher, de découvrir comment la nature vivante opère dans la création? Et c'est l'éternelle unité qui se manifeste sous mille formes : le grand en petit, le petit en grand, toute chose selon sa propre loi, sans cesse alternant, se maintenant, près et loin, loin et près, formant, transformant!... Pour admirer, je suis là (2)! » Un jour, pressé par Falck de questions qui ne veulent pas rester sur un éternel peut-être, il accorde qu'on peut se représenter Dieu au centre de l'univers, dont il fait partie lui-même, comme une monade dominante, douée d'amour, et se servant de toutes les monades de cet univers, comme notre âme se sert des monades inférieures soumises à notre dépendance. — Ailleurs, dans des vers qui paraissent être sortis d'une pensée fortement émue par une lecture du *Timée* ou par quelque brillante leçon de Schelling, Goethe célèbre l'*âme du monde*. Cette âme distribue leur tâche sublime

(1) *Conversations de Goethe*, trad. citée, t. II, p. 264 et sqq.
(2) *Poésies, — Dieu et le Monde*, trad. citée.

aux forces et aux lois. « Levez-vous de ce saint banquet et dispersez-vous dans toutes les régions; élevez-vous avec enthousiasme dans l'univers et le remplissez. Déjà vous bercez dans des lointains immenses l'heureux songe des dieux, et vous brillez, astres nouveaux, parmi les astres vos frères, dans les champs semés de lumière... Vous vous emparez des terres informes, et vous déployez votre jeune force créatrice, afin qu'elles s'animent et qu'elles s'animent de plus en plus dans leur vol mesuré... Et, faisant votre période, vous produisez dans les airs émus les fleurs diverses; vous imposez à la pierre, au fond de ses abîmes, ses formes permanentes. — Alors, avec une audace divine, chaque chose s'efforce de se surpasser; l'eau stérile veut verdoyer, et chaque grain de poussière s'anime... Bientôt s'éveille, pour contempler la douce lumière, une multitude aux mille formes, et vous êtes saisis d'étonnement dans les campagnes heureuses, premier couple d'amans! — Bientôt s'épuise une ardeur infinie dans l'échange délicieux des regards, et vous recevez avec reconnaissance la plus belle vie, qui émane de l'être universel et que vous lui rendez. »

On dirait un hymne de Proclus. Il y a là comme un souffle d'inspiration mystique. Jouissons en artistes de cette belle poésie; mais après? Nous sentons-nous éclairés? Qu'apercevons-nous à travers tous ces symboles? Ce chœur magique des forces qui se disperse à travers l'immensité pour y répandre la vie sous la règle des lois et des nombres divins représente-t-il l'activité aveugle du *cosmos* ou la cause vraiment cause, la raison active? La question n'est guère douteuse, si l'on rapproche ces beaux vers de tant d'autres passages d'où il résulte que ce travail si brillant et si fécond de la nature n'est intelligent que par ses effets et pour qui sait en comprendre l'harmonie, non par son principe, qui est la vie, l'art suprême, mais sans le savoir. La technique divine de la nature est instinct, non pensée; elle est souverainement inconsciente d'elle-même. Rien de plus merveilleux que l'œuvre de la création incessante, éternelle; c'est toute une esthétique en acte : elle travaille en vue de l'unité, de la règle suprême du type, avec quelle variété de combinaisons! Une sorte de fantaisie et de caprice y trouve même sa place. « La création, dit quelque part le poète philosophe, repose tout entière sur le dessin, sur la plastique. » Cependant le principe divin qui travaille dans la nature n'est pas comme l'artiste qui compose son œuvre d'après de claires idées, avec une conscience nette et précise du but qu'il veut atteindre. Il y a quelque chose d'aveugle et de fortuit dans les coups de son art. « Il faut se représenter la nature comme un joueur qui, devant la table de jeu, crie constamment : *au double!* c'est-à-dire ajoute toujours ce que son bonheur lui a donné à sa mise nouvelle, et cela à l'infini. Pierres,

bêtes, plantes, après avoir été ainsi formées par ces heureux coups de dés, sont de nouveau remises au jeu. Et qui sait si l'homme n'est pas la réussite d'un coup qui visait très haut (1)? »

A travers toutes ces magnificences de la poésie de Goethe, que de nuages accumulés! Quel amas d'épaisses ténèbres, ou quel vide sous ce voile étincelant! On ne peut même se faire une idée nette de la manière dont il conçoit l'ordre et la succession des existences dans l'univers divinisé. Il semble parfois que pour lui, comme pour les platoniciens d'Alexandrie, la vie, la pensée, l'art suprême, descendent d'un premier principe dans le monde inférieur, dans la matière, qui ne serait que l'obscurcissement de la divine splendeur. Ailleurs il semble bien que l'on doive au contraire concevoir la vie, la pensée, comme la production lente des règnes inférieurs, montant par un progrès constant vers la lumière. La création pour lui est-elle l'acte d'une nature supérieure dans la nature? est-elle au contraire, comme pour Hegel, une ascension? On n'en sait rien.

Ce qui semble du moins constant dans la pensée de Goethe, c'est que Dieu est là seulement où est le mouvement actuel, la transformation, la vie, et qu'ailleurs Dieu n'est qu'en puissance. « La Divinité est agissante dans ce qui vit, mais non dans ce qui est mort; elle est dans tout ce qui naît et se transforme, mais non dans ce qui est né et déjà immobile. » La minéralogie n'a rien de divin, si on la compare aux sciences de l'organisme, parce qu'elle ne porte que sur des objets morts. Et reprenant à son compte cette parole de Diderot : « Si Dieu n'est pas encore, il sera peut-être, » Goethe s'écriait : « Pourquoi a-t-on pris de l'ombrage de cette parole? On conçoit très bien l'existence de planètes que les monades supérieures ont abandonnées déjà, ou dans lesquelles les monades n'ont pas encore reçu le don de la parole. Il ne faut par exemple qu'une constellation qui ne se rencontre pas tous les jours, il est vrai, pour que l'eau disparaisse et que la terre se sèche. De même qu'il y a des planètes d'hommes, il peut y avoir très bien des planètes de poissons et des planètes d'oiseaux où *Dieu n'existera pas*. L'homme est le premier entretien de la nature avec Dieu; mais je ne doute pas que sur d'autres planètes cet entretien ne se fasse d'une manière bien plus haute, bien plus profonde, bien plus raisonnable (2). » Si nous comprenons ce langage légèrement sibyllin, il semble qu'il ne puisse avoir qu'un sens, c'est que Dieu est la vie universelle, partout et toujours agissante, mais que cette puissance, cette technique suprême ne se connaît que là où se produit une intelligence pour la recueillir errante, dispersée à travers les mondes.

(1) *Conversations de Goethe*, t. Ier, p. 426.
(2) *Ibid.*, p. 348 et 90.

pour la réfléchir et la fixer au foyer de la conscience. Dieu n'existe, au sens propre du mot, qu'au moment où « le coup de dé de la nature » amène le chiffre le plus haut, quand, par le concours de toutes les énergies créatrices, une forme supérieure s'est rencontrée, et dans cette forme une pensée qui nomme Dieu, et en le nommant le crée; mais ce Dieu, nous le connaissons, c'est le Dieu-nature. Il n'était pas besoin d'invoquer Spinoza pour le donner au genre humain et le substituer « à *celui* que le Christ appelait son père. » — « Que l'on me demande s'il est dans ma nature de témoigner au Christ une respectueuse adoration, je réponds : Certainement. Je m'incline devant lui comme devant la révélation divine des plus hauts principes de moralité. Que l'on me demande s'il est dans ma nature de révérer le soleil, je réponds encore : Certainement, car il est aussi une révélation de la Divinité suprême, et même la révélation la plus puissante qu'il nous soit donné de connaître, à nous, enfans de la terre. Je révère en lui la lumière et la force fécondante de Dieu, par laquelle nous vivons, nous nous mouvons, nous sommes, nous et les plantes et les animaux avec nous (1). » Nous voilà en plein naturalisme. Que Spinoza est loin!

IV.

Les conceptions de Goethe sur les principes de la moralité et sur l'ensemble de la destinée humaine sont le complément naturel et la conclusion de sa philosophie. La nature étant pénétrée, vivifiée par le divin, étant Dieu réalisé, la moralité la plus haute est l'infaillible effet de l'instinct, la révélation intérieure du principe divin, qui tend à mettre l'homme en harmonie avec l'univers. C'est à nous de discerner les instincts nobles des instincts inférieurs et vulgaires. La moralité humaine repose donc, comme l'art, sur de grands instincts, sur un sentiment sérieux, profond, inébranlable de la beauté des actes, comme l'art repose sur le sentiment juste et délicat de la beauté des formes. Chaque vie humaine est une œuvre d'art que chacun compose à son gré, d'après sa libre inspiration; mais de même qu'il y a des œuvres d'art dont le sentiment affecté ou absurde excite notre rire et notre pitié, ainsi il y a des existences manquées, dénuées de toute proportion, privées d'harmonie, en désaccord avec elles-mêmes, pitoyables ou ridicules, quand elles ne sont pas remplies de la plus triste ou de la plus criminelle dépravation. La moralité n'est, à proprement parler, qu'une forme de l'esthétique, — l'esthétique appliquée à la vie.

La véritable source de la moralité pour le genre humain est la

(1) *Conversations de Goethe*, p. 318.

contemplation des existences belles, nobles, héroïques. Un jour qu'on demandait à Goethe, à l'occasion d'une lecture de l'*Antigone* de Sophocle, d'où est venue dans le monde la moralité : « De Dieu même, comme tout autre bien, dit Goethe; ce n'est pas un produit de la réflexion humaine, c'est une belle essence qui est créée avec nous, innée en nous. Elle existe plus ou moins dans l'homme en général; elle existe à un haut degré dans quelques-uns, elle est un don spécial de certaines âmes. Celles-là ont révélé par des actions ou par des doctrines ce qu'elles renfermaient de divin dans leurs profondeurs; leur apparition a par sa beauté saisi les hommes, qui ont été puissamment entraînés à les honorer et à rivaliser avec elles (1). » La plus haute leçon de morale est donc le spectacle de la vie d'un homme de bien qui nous inspire le désir de l'imiter; mais Goethe, avec son goût pour l'expérience, reconnaissait qu'il y avait une autre manière d'arriver à connaître ce que vaut la beauté morale, le bien. L'observation de la vie amène irrésistiblement à cette conclusion, que l'abandon de l'homme à ses instincts inférieurs, l'égoïsme, le vice, a pour conséquence la destruction du bonheur général et du bonheur particulier, qui en fait partie. Au contraire ce qui est noble et juste ne peut manquer d'accroître le bonheur de tous comme celui de chaque individu. La beauté morale peut devenir ainsi une doctrine et se répandre sous la forme de la parole sur les multitudes.

Pour les natures supérieures, tous ces intermédiaires sont inutiles, car il se produit en elles une révélation permanente du beau moral à laquelle elles peuvent s'abandonner en toute sécurité. Elles-mêmes, par leur propre force, apprennent à s'affranchir de toutes les servitudes, de tous les jougs de la superstition ou de l'opinion. « Portez votre regard au dedans de vous-mêmes : dans les profondeurs de votre être, vous trouverez un guide auquel tout noble esprit se confie sans réserve. Aucune règle ne peut là vous manquer, car la conscience libre est le soleil de votre jour moral (2). » La véritable règle est celle que toute âme noble puise en soi.—Dans la même veine d'idées, je rencontre un aperçu singulièrement délicat, c'est cette maxime que je voudrais voir inscrite en lettres d'or à côté des plus belles inspirations morales de Kant : « Le devoir consiste à aimer ce que l'on se commande à soi-même (3). » Cela me semble être un amendement très heureux à la doctrine trop dure de l'*impératif catégorique*. La perfection morale pour l'austère penseur de Kœnigsberg est d'accomplir, coûte que coûte,

(1) *Conversations de Goethe*, t. Ier, p. 330.
(2) *Poésies, — Dieu et le Monde, — Testament.*
(3) *Pensées en prose, Maximes et Réflexions*, septième partie.

ce que la raison pratique commande, sans même y mêler une émotion. Il ne se soucie guère d'intéresser la sensibilité à l'accomplissement des ordres de la raison. Il s'en défie même, il redoute la moindre intervention du sentiment dans le commandement abstrait, conçu sous sa forme la plus universelle. On dirait qu'il craint d'attendrir ou d'affaiblir le devoir, s'il nous incline à l'aimer. Il y a là un stoïcisme transcendant que la nature repousse. Goethe, d'un seul mot, rétablit la vérité morale, humaine en même temps. Son instinct esthétique l'avertit qu'il y a une lacune grave dans la doctrine de Kant. Il a compris que le devoir n'est pas complet quand on se borne à faire ce que la raison nous commande. Il faut de plus le sentir, l'aimer. Faire son devoir en l'aimant est à coup sûr quelque chose de plus beau, de plus complet que de le faire simplement, durement, si je puis dire, sans émotion, sans goût. Il y a donc une perfection morale, sinon plus haute, du moins plus délicate que celle de Kant : c'est celle dont Goethe nous donne l'idée, et qui à la beauté abstraite du devoir conçu et accompli ajoute la beauté vivante de la plus noble des émotions, celle du devoir non-seulement conçu et accompli, mais aimé dans son accomplissement, aimé même quand il nous déchire le cœur.

La règle suprême de l'homme digne de ce nom est de conserver intacte la liberté intérieure. N'y laissons porter atteinte ni par les hommes, ni par les événemens du dehors. Il y a en effet une double fatalité qui se déploie dans le monde et nous menace, celle qui vient de la société et celle qui vient de la nature. Défions-nous des vues mesquines et basses, des préjugés sociaux, des intérêts sordides que recommande l'expérience vulgaire, de ses petits raisonnemens, qui peuvent, si nous n'y prenons garde, envelopper notre glorieuse et féconde activité, l'étouffer dans un réseau tissu par la sottise humaine, l'arracher aux sommets lumineux qu'elle habite, la réduire sous le plus humiliant niveau. Il y a deux manières pour un homme qui sent sa valeur et sa force de s'affranchir de cette tyrannie des petites choses et des petites gens : les grandes actions qui font les héros, comme Napoléon, les grandes pensées qui font les poètes et les penseurs, comme Shakspeare et Spinoza. L'héroïsme n'est pas à la disposition de toutes les destinées. Il y a bien des cœurs héroïques que des circonstances inéluctables renferment dans la sphère de la vie privée, qui seront exclus à tout jamais du droit glorieux de se peindre dans leurs actes et de faire à leur image l'histoire de leur temps et de leur pays; mais la haute culture intellectuelle est toujours à notre portée : c'est peut-être le plus grand et le plus bel emploi de notre activité. On le voit, Goethe est sur ce point tout à fait Grec et platonicien. Il ne cesse pas de recommander

l'exercice de la pensée comme l'acte par excellence. Par l'art et par la science, nous réalisons dans notre vie ce qu'il peut y avoir d'exquis et de divin dans une vie humaine. « Quand vous vous serez pénétré de cette vérité : « Il n'y a de vrai, de vraiment existant pour vous que ce qui rend votre esprit fécond, » alors observez le cours général du monde, et, le laissant suivre sa route, associez-vous à la minorité. — Dans tous les temps, ce que le philosophe, le poète a préféré, c'est travailler en silence aux créations de son esprit; ce sera là votre sort, le plus enviable de tous. Vous jouirez par avance des sentimens qui doivent remplir un jour les plus nobles âmes (1). » On sait si Goethe a été fidèle à ce précepte.

Mais il est une autre fatalité plus difficile à vaincre que celle qui nous vient des hommes, c'est celle qui nous vient de la nature. Et je ne parle pas seulement de cette fatalité purement physique que nous subissons durant tout le cours de notre vie, et à laquelle les conditions de cette vie nous livrent sans défense : les influences diverses des jours, des nuits, des saisons, du climat, les désordres ou les troubles de notre organisation, toutes les circonstances de la nature animale qui font la souffrance, la maladie, la mort. Je parle de cette fatalité qui frappe en nous plus haut, celle qui frappe au cœur : la passion, la douleur, le sentiment de l'irréparable dans les biens perdus, la nécessité de sacrifier ce qui nous est le plus cher, d'immoler ce qui nous semble même plus précieux que la vie, le bonheur. C'est ici qu'il faut faire appel à toutes les énergies intérieures dont se compose notre liberté.

Goethe ne nous donne pour cela aucun des conseils que prêche l'ascétisme. Il ne nous recommande pas l'abstinence. Au contraire, il nous invite à jouir librement des biens de la nature, qui est notre mère, des dons de la vie, qui est divine. Ce qu'il pardonne le moins au christianisme, c'est sa morale mystique, irréconciliable ennemie de toute sensualité. Ce qu'il lui reproche avec une amertume passionnée, c'est d'avoir « assombri en une vallée de larmes et de misère le lumineux séjour de la terre de Dieu. » Comme philosophe, il se proclame l'apôtre de la félicité. Il recommande la jouissance, il la déclare légitime et y convie les hommes. « Vaste monde et large vie,... une pensée sereine et des intentions pures, » voilà sa devise. Il la traduit sous une forme poétique dans ces deux strophes de son *Testament :* « Les sens sont aussi un guide pour vous; si votre raison se tient éveillée, ils ne vous montreront pas d'erreurs. D'un vif regard observez avec joie, et d'un pas assuré et modeste marchez à travers les plaines de ce monde comblé de riches dons. Que votre jouissance soit modérée dans l'abondance des biens! Que

(1) *Testament*, déjà cité.

la raison soit toujours là, quand la vie jouit de la vie! C'est ainsi que le passé cesse d'être éphémère, c'est ainsi que l'avenir est d'avance vivant en nous; c'est ainsi que du moment présent on fait l'éternité. »

Mais quoi! la nature, si maternelle dans ses dons, ne nous les accorde pas toujours. Souvent, après nous les avoir montrés en perspective, elle nous les retire rudement au moment où nous allions en jouir. Il est même des existences si déshéritées qu'elles n'ont jamais connu des choses humaines que les larmes, jamais le divin sourire. Que dire de ces coups subits qui viennent dévaster une vie au moment où elle se croyait la plus florissante? Il y a bien des ruines déjà dans la plus courte vie et dans la plus heureuse. C'est surtout contre ces fatalités qu'il faut assurer notre indépendance. Il ne dépend pas de nous d'être frappés; il dépend de nous de maîtriser notre cœur. La douleur énerve l'homme, elle le diminue, elle lui enlève sa force, sa virilité, le goût de l'action et de la pensée. Tuons en nous la douleur, pour qu'elle ne tue pas tout ce qu'il y a de grand en nous. Deux ressources nous sont données pour cela: réfléchir au peu que nous sommes dans la nature, et tendre tous les ressorts de notre liberté pour rester impassibles sous la catastrophe. Élevons notre pensée jusqu'à l'universel. Habituons-nous de bonne heure à l'idée des choses éternelles, à la contemplation de la substance. Relisons les admirables conseils de Spinoza sur le renoncement. Pénétrons-nous de plus en plus de cette maxime que la nature n'a égard qu'à l'ensemble des choses, que toute personnalité humaine, que la nôtre, n'est que la plus éphémère éclosion de phénomène à la surface de l'infini. Quand les pensées éternelles auront ainsi fait leur séjour habituel de notre raison, que seront pour elle les accidens qui jettent dans le désespoir les hommes vulgaires ou frivoles? Un détail nécessaire de l'ordre universel, dans lequel la mort est l'aliment de la vie, dans lequel la loi toujours agissante de la métamorphose semble incessamment tout détruire pour tout renouveler. Et du moment que le sage aura compris cette loi divine, il ne s'abandonnera plus à des lamentations enfantines sur ce qui doit être. Comprendre, c'est voir la nécessité des choses. Et quelle folie n'est-ce pas de se révolter contre ce qui ne peut pas être autrement qu'il n'est? Il sait bien qu'il n'est pas exempt lui-même de ce verdict universel de l'impassible nature. Il s'y soumet d'un cœur aussi résolu que son esprit est clairvoyant et calme. Il dira avec le poète: « Ame du monde, viens nous pénétrer. Pour se retrouver dans l'infini, l'individu s'évanouit volontiers. Là se dissipent tous les ennuis, les chagrins, les brûlans désirs, les impatiences et les colères de la fougueuse volonté. S'abandonner dans l'infini est une ineffable jouissance. » C'est la leçon que Goethe a puisée dans la

méditation de Spinoza et qu'il ne cesse pas de se répéter à lui-même pour fortifier son âme, et l'amener à ce degré idéal d'une heureuse impassibilité qui la laisse libre de faire sa tâche de chaque jour au milieu des douleurs humaines, et de veiller uniquement au culte de son génie intérieur sans que rien puisse l'en distraire et la troubler.

Nous n'avons pas à examiner comment le poète transporta ces conceptions dans sa vie et s'efforça de faire son âme à l'image de cette théorie. On l'a raconté ici même (1) avec une abondance de détails que ne comporte pas une étude purement philosophique. On a dit sa hautaine indifférence, son calme inaltérable dans ses rapports avec les êtres charmans et passionnés qu'attirait son prestige souverain, sa résignation, du jour où il sentit la *divinité de son cerveau,* à ne plus vivre que par lui et pour lui, cet égoïsme magnifique, mais dont quelques actes révolteraient chez d'autres, et que les enthousiastes excusent par l'espèce de sacerdoce qu'il exerçait à l'égard de sa pensée. Nous n'avons, quant à nous, qu'un goût médiocre pour ce côté un peu théâtral de la vie et du génie de Goethe que raillèrent, même alors, plusieurs renégats de la religion du grand homme, tels que Merck, Jacobi, Wieland lui-même à certains jours, et nous nous souvenons de cette violente apostrophe de Herder : « L'homme a-t-il le droit de s'élever dans cette région où toutes les souffrances vraies ou fausses, réelles ou simplement imaginées, deviennent égales pour lui, où il cesse d'être, sinon artiste, du moins homme? Nul ne songe à disputer aux dieux leur quiétude éternelle : ils peuvent regarder toute chose sur cette terre comme un jeu dont ils règlent les chances selon leurs desseins; mais nous, hommes, et partant sujets à toutes les nécessités humaines, il ne faut point qu'on vienne nous amuser avec des poses de théâtre... Tout cela, ce sont des inventions de notre temps. David chantait des hymnes, cela ne l'empêchait pas de gouverner son royaume. Que gouvernez-vous donc, vous? Vous étudiez la nature dans tous ses phénomènes, depuis l'hysope jusqu'au cèdre du Liban. La nature! vous l'absorbez en vous, ainsi que cela vous plaît à dire. A merveille! mais je voudrais bien ne pas vous voir pour cela me dérober le plus beau de ses phénomènes, l'homme dans sa grandeur naturelle et morale! »

Ce jugement de Herder est terrible, et ce n'est qu'avec de grandes réserves qu'on pourrait l'appliquer à Goethe; mais avec quelle justesse impitoyable ne s'applique-t-il pas à toute une génération poé-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juin et du 15 octobre 1839, les travaux de M. H. Blaze de Bury.

tique de ses imitateurs serviles, déclamateurs et comédiens qui se sont crus dispensés des petits devoirs de la vie par le grand devoir qu'ils avaient à remplir envers leur pensée, et qui ont étalé, profané, déshonoré « le sacerdoce de l'art » sur tous les tréteaux de la littérature! Comme Herder avait raison de les rappeler au sérieux, au sérieux sacré de la vie, sans lequel l'art lui-même dégénère en une misérable parade!

S'il y eut excès dans la stoïque attitude de Goethe devant les coups imprévus du sort, il en fut la première victime. Souvenons-nous de l'exclamation si touchante de Faust, lorsqu'au terme de cette longue vie surnaturelle où il a épuisé, avec toutes les voluptés de la terre, toutes les ambitions, toutes les joies de la pensée, il s'écrie douloureusement : « O Nature! que ne suis-je un homme devant toi, rien qu'un homme! Cela vaudrait alors la peine d'être né! » Que d'efforts en effet dut coûter à Goethe sa prétention à l'impassibilité! Mieux vaut être simplement homme. On veut échapper à la douleur, le peut-on en réalité? On peut bien tendre les muscles de son visage, on peut commander à l'être physique : est-il bien vrai qu'on commande à son cœur? L'orage intérieur, comprimé au dehors, n'en est que plus terrible. Y a-t-il rien de plus navrant que cette scène qui se passe chez Goethe après la mort de son fils? Ce fils si cher à sa vieillesse était mort subitement à Rome le 28 octobre 1830. Eckermann, qui avait fait avec lui la première partie du voyage, l'avait quitté à Gênes pour revenir à Weimar, et apprit cette mort en route. Il va se présenter devant Goethe, qui l'a vu partir avec son fils et qui va le voir revenir seul. « Ne lui semblera-t-il pas qu'il le perd pour la première fois au moment où il m'apercevra? » se disait à lui-même Eckermann tremblant. Il entra. « Goethe était debout, sans faiblesse apparente; il me pressa dans ses bras. Je lui trouvai une sérénité, un calme parfaits. Nous parlâmes de mille choses; de son fils, il ne fut pas dit un mot. » Deux jours après, il dîne avec Goethe. « Nous avons causé de mon voyage... Il m'a paru plus silencieux que d'habitude; il semblait perdu en lui-même, ce qui n'est pas bon signe. » C'était le jeudi 25 novembre. Le lendemain, Goethe, toujours silencieux, tombe malade. « Goethe nous a donné une grande inquiétude : il a été pris dans la nuit d'un violent coup de sang, et il a été toute la journée tout près de la mort. » Ses quatre-vingts ans faillirent être foudroyés par cette muette douleur. Grâce à son incomparable organisation, il resta vainqueur. Il écrivait à son ami Zelter : « Mon seul soin, c'est de maintenir l'équilibre physique; le reste ira de soi. *Le corps doit, l'esprit veut.* Celui qui a une fois ordonné à la volonté sa route n'a plus à s'inquiéter beaucoup. » Et toute cette crise se

terminait par ce cri, héroïque à sa manière : « Allons!... Par-dessus les tombeaux, en avant (1)! »

Du reste, ces fières théories sur les devoirs de l'homme envers son génie intérieur, sur la révélation permanente des grands instincts dans la conscience, sur l'affranchissement de la liberté, en général toute la philosophie de Goethe était à l'usage, non pas du genre humain, mais seulement d'une imperceptible minorité, celle qui en était digne par sa haute culture intellectuelle. Lui-même disait que ses idées, comme ses ouvrages, ne pourraient jamais devenir populaires. Il s'en consolait en pensant que tout ce qui est grand, vraiment intelligent, est en minorité. « Il y a eu des ministres qui avaient contre eux peuple et roi, et qui étaient obligés de poursuivre seuls leurs grandes idées. » — « N'espérons pas que la raison soit jamais populaire. Les passions, les sentimens, peuvent devenir populaires; mais la raison restera toujours la propriété exclusive de quelques élus... Épicure n'avait pas tort quand il disait : « Ceci est juste, car le peuple le trouve mauvais. » Il y a un mystère dans la philosophie aussi bien que dans la religion. Le degré moyen de l'intelligence humaine n'est pas assez élevé pour qu'on puisse lui soumettre un si immense problème et pour qu'elle soit choisie comme dernier juge en pareille matière. La lumière générale d'un siècle, en se répandant sur l'intelligence de chaque individu, ne peut éclairer que le cercle très étroit dans lequel s'exercent les facultés pratiques... On ne doit au peuple que les *résultats*. Les résultats de la philosophie, de la politique et de la religion, voilà ce qu'on doit lui donner, voilà ce qui lui sera vraiment utile; mais il ne faut pas vouloir des hommes du peuple faire des philosophes, des prêtres, des hommes d'état... La faculté de comprendre les hautes idées est très rare, et en conséquence, dans la vie ordinaire, on fait toujours bien de garder ses idées pour soi et de n'en montrer que ce qui est nécessaire pour nous donner quelque avantage sur les autres (2). » En cela encore, il faut le dire, Goethe était tout à fait Grec, un véritable Athénien. Il était bien de cette civilisation d'artistes pour qui l'humanité digne de ce nom se résumait dans vingt ou trente mille hommes, et pour qui la barbarie commençait aux portes de la cité. Pour Goethe, l'humanité, c'étaient ses égaux dans chaque siècle, ceux qui ont un nom dans l'histoire. Le reste était la foule anonyme, l'être collectif, le chœur de la tragédie antique.

Le même caractère se marque dans la théorie qui couronne toutes

(1) *Conversations de Goethe*, t. II, p. 237.
(2) *Ibid.*, p. 276, 325 et *passim*.

ses conceptions sur la destinée humaine. Il a sa théorie de l'immortalité; mais c'est une immortalité tellement aristocratique que bien peu parmi les mortels peuvent en être les candidats sérieux. « Je ne doute pas de notre durée au-delà de la vie, disait-il, car dans la nature une *entéléchie* (un être arrivé à sa perfection) ne peut pas disparaître; mais nous ne sommes pas tous immortels de la même façon, et, pour se manifester dans l'avenir comme *grande entéléchie*, il faut en être déjà une ici-bas. « Cela, en langage vulgaire, signifie : pour mériter de vivre dans l'avenir, il faut avoir déjà vécu dans ce monde, et l'on n'a pas vécu, si l'on n'a pas pensé. Il était de ceux qui ne voient pas pourquoi un sauvage serait immortel.

Dans les vingt dernières années de sa vie, il revenait souvent sur ce grand sujet, s'efforçant, non sans peine, de concilier cette croyance avec ses instincts panthéistes. Un jour qu'après une promenade dans les bois il revenait à Weimar, il remarqua la beauté du soleil couchant qu'il avait en face de lui; il cita ce mot d'un ancien : « Même lorsqu'il disparaît, c'est toujours le même soleil! » Et il ajouta avec une grande sérénité : « Quand on a soixante-quinze ans, on ne peut pas manquer de penser quelquefois à la mort. Cette pensée me laisse dans un calme parfait, car j'ai la ferme conviction que notre esprit est d'une essence absolument indestructible; il continue d'agir d'éternité en éternité. Il est comme le soleil, qui ne disparaît que pour notre œil mortel. En réalité, il ne disparaît jamais; dans sa marche, il éclaire sans cesse. » Sa conviction se fondait sur l'idée d'activité, car si jusqu'à la fin, disait-il, j'agis sans repos, la nature est obligée de me donner une autre forme d'existence, lorsque celle que j'ai maintenant ne pourra plus retenir mon esprit. Toutes ces idées, vagues et dispersées, vinrent un jour se concentrer dans son esprit; elles s'y ordonnèrent, et dans une grande circonstance de sa vie, sous le coup de la mort de Wieland, qu'il chérissait et vénérait, elles éclatèrent dans une magnifique inspiration. Non, une âme comme celle de Wieland, qui avait pu conduire une vie de quatre-vingts ans avec dignité et avec bonheur, qui s'était remplie et comme enivrée de tant de belles pensées, qui s'était élevée à de telles hauteurs de spéculation et d'art, cette âme qui déjà par son essence même était un trésor, douée si richement dès son entrée dans la vie et bien plus riche quand elle en sortit, cette âme ne peut rien souffrir d'indigne d'elle, rien qui ne soit en harmonie avec la grandeur morale qu'elle a montrée pendant de si longues années sur la terre! Jamais, en aucune circonstance, il ne peut être question dans la nature de la disparition des puissances qui animaient de pareilles âmes. — Et, reprenant sa concep-

tion des *monades*, il exposa une très curieuse théorie de la mort et de ce qui la suit. La mort arrive quand, dans un système de monades qui est l'organisme complet, la monade principale, la monade reine, dégage les autres monades, ses anciens sujets, de leur fidèle service. Ce départ, il le considérait, ainsi que la naissance, comme un acte libre de cette monade principale, le chef du chœur. — Toutes les monades sont par essence tellement impérissables que même au moment de la dissolution leur activité n'est ni suspendue, ni perdue; à ce moment-là même, cette activité se continue. Les anciens rapports au milieu desquels elles vivaient disparaissent, mais sur-le-champ elles entrent dans de nouveaux rapports. Chaque monade va rejoindre les monades de son espèce, là où elles sont, dans l'eau, dans l'air, dans la terre, dans le feu, dans les étoiles, et le penchant secret qui les y conduit renferme en même temps le secret de leur destination future. — Les âmes vulgaires, celles qui n'ont pas développé les élémens de leur être par la liberté et par la pensée, qui n'ont conquis une personnalité durable ni par l'action, ni par l'art, ni par la science, celles qui ne sont remplies que de triviales images et de basses occupations, que celles-là soient saisies à leur sortie du corps humain par des monades d'ordre inférieur, où est le mal? Elles perdent leur rang et vont se perdre dans la plèbe obscure des mondes; mais les monades supérieures, si nous voulons faire des conjectures, à quel rôle brillant ne sont-elles pas promises! « Je ne vois pas vraiment ce qui pourrait empêcher la monade à laquelle nous devons l'apparition de Wieland sur notre planète de pénétrer, sous sa nouvelle forme, les lois suprêmes de cet univers. Le travail assidu, le zèle, l'intelligence avec laquelle elle s'est assimilé tant de siècles de l'histoire de ce monde, la rendent digne de tout. Je ne serais nullement étonné si, dans les siècles, je rencontrais Wieland monade d'un monde, étoile de première grandeur, éclairant tout ce qui l'entoure d'un jour aimable, répandant tout autour d'elle le rafraîchissement et la joie. Quand on pense à l'éternité de ces âmes, on ne peut accepter pour elles d'autre destination que celle de prendre une part éternelle aux joies des dieux en s'associant à la félicité dont ils jouissent comme forces créatrices. A elles est confiée la naissance perpétuellement nouvelle de toute création (1). »

Ces âmes immortelles doivent avoir conscience du passé, mais seulement si on entend la conscience d'une façon générale et historique. Les événemens insignifians et purement personnels tombent dans la nuit; le souvenir n'éclaire que quelques grands mo-

(1) *Conversations de Goethe*, t. II, p. 347.

mens. Il n'y a en effet que les événemens considérables de l'histoire du monde qui soient dignes d'entrer dans une seconde mémoire. Tout le reste doit périr. Il y a là, selon Goethe, une belle explication de ces subites clartés du génie sur les grandes lois qui ont présidé à la naissance de l'univers. Une forte tension de l'esprit n'aurait pas suffi : il a fallu un souvenir qui, comme un éclair, illumine nos ténèbres, souvenir de la création à laquelle notre âme peut-être assistait. Ainsi la monade d'un monde peut, du sein obscur de ses souvenirs, faire sortir des idées qui auront les apparences d'idées prophétiques et qui cependant ne seront peut-être que les souvenirs confus d'une vie antérieure écoulée : lueurs subites et passagères qui sortent du fond des mondes et de la nuit des siècles et viennent un instant briller dans la mémoire des hautes intelligences.

Nous nous garderons bien de discuter cette brillante rêverie. Encore moins nous garderons-nous de chercher par quel effort d'esprit Goethe a pu faire entrer cette doctrine d'immortalité dans sa métaphysique de l'unité absolue. Spinoza, lui aussi, a promis l'immortalité aux âmes qui se sont nourries d'éternité sur la terre. Goethe a pu, comme son maître, espérer qu'un phénomène divin tel que l'âme, s'il s'est pénétré de la vérité, mérite d'en partager jusqu'à un certain point l'indestructible essence. Toutes ces grandes âmes de héros et de penseurs, pour lesquelles il rêve de si splendides destinées, ne sont pas moins pour lui dès cette terre que des forces détachées de la force suprême et comme des fragmens d'éternité.

V.

En résumant nos impressions sur cette philosophie à laquelle ne manque assurément ni l'éclat poétique ni l'ampleur des conceptions, nous arrivons à cette question inévitable : que doit-on penser du prétendu panthéisme de Goethe? Goethe est-il réellement panthéiste?

C'est une de ces qualifications qu'on est bien obligé parfois d'employer dans la critique philosophique pour marquer les nuances des doctrines ou les tendances des esprits, mais qu'il est odieux d'appliquer à un homme comme une vague injure, ridicule de jeter au hasard, quand on est impuissant à donner ses raisons. Il paraît que, du temps même de Goethe, c'était la ressource banale de certains adversaires aux abois. Il faut voir de quel ton méprisant Goethe relève cette platitude. A propos de je ne sais quelle attaque venue de Berlin, il écrivait à Zelter le 21 octobre 1831 : « J'ai tou-

jours exécré les dévots hypocrites, et tout ce que je connais de Berlinois me les fait maudire. Il y en a un de leur bande qui dernièrement voulait me prendre au corps, et me parlait de *panthéisme;* comme il touchait juste! Je lui répondis avec une grande simplicité : « Je n'ai pas encore rencontré une personne sachant ce que ce mot signifie (1). » Il semble bien cependant qu'il en avait quelque idée, puisque dans une lettre à Jacobi il s'applique à lui-même cette qualification qu'il repousse ailleurs : « Quant à moi, je ne puis me contenter d'une seule façon de penser; comme artiste et comme poète, je suis polythéiste; *comme naturaliste au contraire, je suis panthéiste*, et l'un aussi décidément que l'autre; les choses du ciel et de la terre forment un ensemble si vaste que, pour l'embrasser, ce n'est pas trop de toutes les facultés de tous les êtres réunis. » S'il y a là une sorte d'énigme, nous croyons qu'il n'est pas impossible de la résoudre.

Panthéiste, Goethe l'est assurément : il l'est non-seulement dans ses conclusions générales en histoire naturelle, comme il l'avoue lui-même et comme nous l'avons assez clairement montré; il l'est aussi dans la plupart de ses conceptions sur la philosophie première, puisque lui aussi a sa métaphysique, et que « la base sainte » de son dynamisme semble bien être l'idée de l'unité absolue. Seulement de quelle façon est-il panthéiste? Ce mot même de panthéisme est si vague, il prête à tant de malentendus, qu'on ne saurait l'employer avec trop de précautions, ni se trop assurer de ses motifs quand on l'emploie. De plus l'esprit de Goethe est si libre et si large, si indépendant des formules, et si compréhensif, si hospitalier à toutes les nobles et belles conceptions qu'il rencontre, que c'est parfois une tâche assez délicate pour le critique qui l'étudie de saisir l'unité, ou du moins l'harmonie des nuances, au milieu de tant d'idées qui s'entre-croisent sur la trame changeante de sa pensée.

Des deux grandes doctrines de panthéisme que connaissait l'Allemagne au temps de Goethe, le spinozisme et le système de l'identité, ni l'une ni l'autre ne donnerait une juste idée de la philosophie de Goethe. Elle a quelques points communs avec chacune de ces doctrines, mais elle procède à leur égard avec une entière indépendance. Nous avons montré déjà qu'il y a plus de différences que d'analogies entre Spinoza et Goethe (2), et que le dogmatisme géométrique de l'abstraction pure est en opposition sur tous les points, sauf un seul, avec ce libre et poétique naturalisme

(1) *Conversations de Goethe,* t. II, p. 266.
(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

qui se joue des formules, et qui prétend puiser toutes ses inspirations dans la réalité vivante du *cosmos*. Il serait facile de montrer la même opposition entre la philosophie de Goethe et celle de Schelling ou de Hegel. Il ne pouvait pardonner à l'un ni à l'autre de prétendre construire *à priori* l'ensemble des choses, si riche, si complexe, si varié, « si peu systématique, » disait-il, et quand parut en 1798 l'ouvrage de Schelling sur la philosophie de la nature, il railla amèrement ces interprétations, qui ne lui paraissaient que de brillantes fantaisies. Goethe ne souffrait à aucun prix ces témérités d'un philosophe inventant le monde réel, supprimant ou mutilant les faits qui le gênent, les pliant de gré ou de force sous le niveau de l'idée préconçue. « On ferait bien de rester, répète-t-il à chaque instant, à l'état de nature quand il s'agit d'une philosophie de la nature... Quelque effort que fassent les *idéalistes* pour saisir les choses telles qu'elles sont *en soi*, ils se heurtent toujours contre les objets extérieurs, qui ne cessent pas d'embarrasser leur route... Toutes ces théories sont l'œuvre précipitée d'un esprit impatient qui voudrait se débarrasser des phénomènes, et qui leur substitue des images, des conceptions, souvent même des mots, et rien de plus. » Et, résumant spirituellement sa pensée sur ces tentatives, qui mettent une nature chimérique et creuse à la place de la vraie nature, il les assimilait au crédit, qui n'est que la représentation idéale de la richesse, et qui, exagéré, finit par la détruire. « L'idéal, disait-il, finit par dévorer et le réel et lui-même. C'est ainsi que le papier-monnaie dévore et lui-même et l'argent. » Il ajoutait prophétiquement vers 1820 : « Voici bientôt vingt ans que les Allemands font de la philosophie transcendante; s'ils viennent une bonne fois à s'en apercevoir, ils devront se trouver bien étranges. »

Hegel, que cependant Goethe estimait personnellement, n'était pas mieux traité pour sa méthode et pour l'ensemble de ses idées. Un jour qu'il passait par Weimar, il eut fort à faire pour défendre sa chère dialectique contre l'ironie du poète, ami de l'expérience et de la réalité. En vain prétendait-il que la dialectique n'est que la régularisation et le perfectionnement méthodique de cet esprit de contradiction qui est au fond de chaque homme, et que cet esprit est donné à l'homme pour montrer sa grandeur dans la distinction du vrai d'avec le faux. « Oui, disait Goethe; mais il faudrait seulement que ces artifices de l'esprit ne fussent pas si fréquemment employés à faire paraître vrai le faux et faux le vrai. — Cela arrive bien, répondit Hegel, mais seulement chez les gens qui ont à l'esprit une infirmité. — Aussi, repartit vivement Goethe, je me félicite d'avoir étudié la nature, qui empêche ces infirmités de naître, car,

avec elle, nous avons affaire à la vérité infinie, éternelle, et elle rejette aussitôt comme incapable tout homme qui n'observe pas et n'agit pas toujours avec une scrupuleuse pureté. Je suis sûr que plus d'un esprit chez lequel la faculté dialectique est malade trouverait un traitement salutaire dans l'étude de la nature (1). » Et quelle vive peinture je rencontre ailleurs de la *jeune Allemagne*, vouée au culte pédantesque de l'être, du non-être et du devenir! « Si je disais que j'éprouve grand plaisir à voir les Allemands, surtout les jeunes savans qui viennent d'un certain pays du nord-est (Berlin), je mentirais. La vue basse, le teint pâli, la poitrine affaissée, jeunes sans jeunesse, voilà le portrait de la plupart de ceux qui se présentent. Et lorsque je me mets à causer avec eux, je vois tout de suite que ce qui nous plaît leur semble trivial et de nulle valeur. Ils sont tout entiers plongés dans l'*idée*, et ne savent s'intéresser qu'aux plus hauts problèmes de la spéculation. Il n'y a pas trace en eux de cette santé intellectuelle qui nous fait aimer les choses qui agissent sur les sens; tous les sentimens jeunes, tous les plaisirs de leur âge sont partis pour eux, et ils ne peuvent plus revenir, car celui qui n'est pas jeune à vingt ans, que sera-t-il à quarante (2)! »

Dans toutes ces philosophies, ce qui l'éloigne, c'est non-seulement la méthode idéaliste qui prétend créer le monde avec la raison pure, c'est aussi le *systématique*, le *voulu*, le parti-pris. Il y sent l'effort et par conséquent le faux. S'il fallait absolument trouver un analogue à son panthéisme dans l'histoire des idées, ce n'est pas en Hollande ni en Allemagne que j'irais le chercher, c'est en Grèce, dans la véritable patrie de la pensée, dans une des premières écoles de la philosophie, celle de Thalès et d'Héraclite. Il ne faudrait pas trop presser ces délicates analogies; mais enfin, parmi les explorateurs de ces origines de la philosophie grecque, à qui ne sera-t-il pas sensible qu'il y a entre l'héraclitéisme des anciens âges et la philosophie toute moderne de Goethe un fonds commun d'inspirations, même d'idées? Si l'on tient compte des progrès de la méthode, de la quantité infinie des phénomènes et des lois, des richesses de la science positive qui sont à la disposition de Goethe, et qui manquaient absolument à ces premiers philosophes, ne pourrait-on pas signaler plus d'un trait de ressemblance : l'empirisme passionné, le sentiment vif de la réalité des choses, une certaine conception générale de la nature, l'absence de toute vue systématique, de dogmatisme régulier? Oui, Goethe a je ne sais quelle

(1) *Conversations de Goethe*, t. Ier, p. 421.
(2) *Ibid.*, mars 1828.

parenté poétique, à travers les siècles, avec ces grands ancêtres de la philosophie, enivrés, éblouis des splendeurs du monde naissant, dans sa nouveauté en fleur, comme dit Lucrèce. Son panthéisme a quelque air de ressemblance avec cette philosophie primitive, qui ne soupçonne pas la distinction des êtres, qui poursuit partout le mystère d'une seule et même existence vaguement entrevue à travers les phénomènes, qui multiplie les forces créatrices et les répand à flots dans l'univers divinisé, mais en même temps qui essaie de ramener toutes ces forces diverses à une force primordiale, universelle, dont les changemens expliquent la variété, l'apparition et la disparition des êtres, force, substance ou élément contenant en soi la vertu de ses transformations infinies, sous le symbole de l'eau, comme chez Thalès, ou du feu, comme chez Héraclite, mais de l'eau animée, vivante, du feu divin, du feu artiste, âme universelle et principe des choses; qui enfin, se jetant d'un bond énergique aux antipodes du quiétisme oriental, s'efforce de développer dans les cœurs le sentiment de la vie libre en faisant de l'infatigable activité l'idéal de la vie des dieux. — Oui, Goethe dirait comme Thalès : « L'âme divine est mêlée à la masse des choses, à l'universelle substance. — Le monde est animé et vivant, il est plein de dieux (1). » Il dirait avec Héraclite : « La vie et la mort sont le résultat des mouvemens alternatifs de la force universelle. — Toute la nature s'explique par l'harmonie qui résulte du concours des forces. — Le combat des forces entre elles est le père de toutes choses. — L'âme de l'homme est une étincelle du feu universel, de la raison générale répandue dans le monde. — Notre vie n'est pas une vie véritable, mais la mort de la vie divine, qui vient s'éteindre dans la nôtre. — Rien n'existe en repos; tout s'écoule, tout change et naît continuellement. » Sous le langage symbolique de la sagesse primitive, ne reconnaissons-nous pas les conceptions les plus importantes de Goethe sur le principe vital, sur les forces et les lois naturelles, sur les énergies créatrices, dispersées dans le monde, enfin cette grande loi de la métamorphose universelle, qu'Héraclite avait exprimée avant lui dans ces deux mots : Ἀλλοίωσις-πάντα ῥέει ? Le panthéisme de Goethe n'est pas le panthéisme dogmatique et idéaliste des temps modernes, il est profondément naturaliste; j'oserai dire que c'est un panthéisme païen. Voilà le signe de la race dont il descend à travers les âges. Nous avons nommé ses vrais aïeux.

Goethe a donc raison de ne pas vouloir accepter le nom de pan-

(1) Ἐν τῷ ὅλῳ φησιν τὴν ψυχὴν μεμῖχθαι. — Πάντα πλήρη θεῶν εἶναι — Κσόμον ἔμψυχον καὶ δαιμόνων πλήρη (Thalès).

théiste, si on ne l'explique pas, si on ne le définit pas. D'ailleurs peut-on dire que, même expliqué et défini, ce nom donne une idée complète de sa philosophie? Ce panthéisme naturaliste se combine avec un éclectisme d'une liberté presque illimitée. L'esprit de Goethe est peu exigeant envers lui-même sur les conditions logiques d'accord et de convenance entre les diverses vues qu'il recueille. Le trait essentiel qui s'y marque à côté de la tendance signalée vers l'unité absolue, c'est une vive et universelle curiosité. Goethe se juge bien quand il dit : « Je ne puis, quant à moi, me contenter d'une seule façon de penser. » C'est là le vrai. Il semble que, pour accomplir en lui-même la loi d'évolution qui est pour lui la loi maîtresse de la nature, il se transforme dans les idées qui lui plaisent, et il devient difficile à certains momens de suivre sa pensée ondoyante dans le caprice infini de ses métamorphoses.

Il nous a donné la théorie de son éclectisme quand il a dit que rien n'est plus légitime pour chacun de nous que de choisir dans ce qui l'entoure, dans ce qui se passe autour de lui, dans ce qu'il lit, tout ce qui est en harmonie avec sa propre nature, pour se l'approprier, — de s'assimiler ainsi tout ce qui, soit dans la théorie, soit dans la pratique, peut servir à son progrès et à son développement. « Combien d'hommes, par leurs penchans naturels, sont moitié stoïciens et moitié épicuriens! Je ne serai donc pas étonné si ces hommes acceptent les principes des deux systèmes et cherchent, autant qu'il leur est possible, à les concilier dans leur esprit (1). » Cet éclectisme, il le pratique sans scrupule, transportant dans sa pensée tout ce qui lui plaît dans les divers systèmes que traverse sa mobile curiosité. Un jour il empruntera quelque belle pensée à Platon, pour qui il a une prédilection marquée, et dont il dit, avec un singulier bonheur d'expression, « qu'il ne cherche guère à connaître ce monde, qu'il s'en est fait d'avance une idée, que s'il pénètre au fond des choses, c'est bien plutôt pour les remplir de son âme que pour les analyser, que sa méthode, sa parole semblent fondre, réduire en vapeur les faits scientifiques qu'il a pu emprunter à la terre. » Un autre jour c'est Aristote qui paiera le tribut. Goethe prendra chez lui l'idée et le mot d'*entéléchie*, l'idée d'une réalité achevée, accomplie, d'un acte arrivé à sa perfection, et il appliquera ce mot aux âmes qui sont arrivées au plus haut degré de la perfection humaine par la culture esthétique ou scientifique, à celles qui se sont le mieux identifiées avec la nature. Il sera, par certains côtés de sa morale, stoïcien décidé. Des deux préceptes du Portique, *sustine et abstine*, il accepte énergiquement le premier, celui qui

(1) *Conversations de Goethe*, t. II, p. 324.

fortifie le cœur de l'homme contre l'inévitable et l'irréparable dans la vie; il rejette le second, celui qui recommande à l'homme le mépris de la jouissance. Ici nous retrouvons « cette moitié d'épicurien » dont il nous parlait tout à l'heure : il veut bien souffrir en silence quand il est aux prises avec les sévérités de la nature; mais en attendant que la maladie, que la souffrance arrive, il jouira de toutes les faveurs de l'indulgente mère; il goûtera avec joie les dons brillans de la vie, qui en soi est belle et divine. Il sera spinoziste à ses heures, lisant avec passion l'*Éthique*, s'enivrant avec Spinoza de la contemplation mystique de l'unité absolue, méditant le grand mystère de la substance, remplissant son âme d'éternité et l'habituant aux joies austères du renoncement, du sacrifice, si facile, paraît-il, puisqu'il ne s'agit pour l'individu que de mourir à lui-même pour revivre dans l'infini. Puis, quittant Spinoza pour son grand adversaire, pour Leibnitz, il s'enchantera de sa théorie des monades, il s'assimilera autant que possible ses vues sublimes et ses divines harmonies, sans trop se soucier des dissonances trop sensibles entre la théorie qui fonde la personnalité et celle qui l'absorbe dans la suprême unité.

Jusqu'à son dernier jour, il se tiendra au courant de toutes les idées nouvelles, et sa passion de savoir, toujours jeune, se renouvellera avec toutes les doctrines et tous les noms nouveaux. Ses préventions contre l'esprit français avaient déjà cédé en partie devant l'éblouissante apparition de cet esprit lui-même, personnifié dans Mme de Staël. Il avait fini, après quelques craintes et quelques hésitations, par apprécier, comme il le méritait, ce projet si vaillamment poursuivi par la brillante visiteuse, de connaître à fond la société allemande, d'en coordonner les élémens, de s'éclairer sur les relations sociales, de pénétrer et d'approfondir « avec son grand esprit de femme » la philosophie elle-même. On ne peut pas croire qu'au contact de cette vive et mobile éloquence, prodigue de sentimens enthousiastes et d'idées générales, il n'ait pas lui-même gagné quelque chose. Au récit détaillé qu'il nous a donné de cette visite, on sent que l'impression en a été profonde et durable. — Puis, quand éclate en France le mouvement littéraire et philosophique de la restauration, il faut voir comme le poète devient attentif à ce brillant et fécond tumulte d'idées, dont il pressent aussitôt les grands résultats. Il lit avec ardeur *le Globe* et en fait fréquemment le sujet de ses conversations. Depuis 1826, il ne cesse pas de s'occuper du journal initiateur et promoteur des idées nouvelles en France et de ses principaux rédacteurs. « Ce sont tous, disait-il, des gens du monde enjoués, nets, hardis au suprême degré. Ils ont une manière de blâmer fine et galante... Je suis vrai-

ment épris d'eux : ils nous donnent le spectacle d'une société d'hommes jeunes, énergiques, jouant un rôle important. Je crois apercevoir leurs buts principaux : leur manière d'y marcher est sage et hardie. Ils sont bien sur la voie qui conduit au rapprochement entre l'Allemagne et la France ; ils forment une langue qui est tout à fait propre à faciliter l'échange des idées entre les deux nations. » Il suivait avec un intérêt passionné les cours de la Sorbonne. « Pour se mettre au courant de la littérature française contemporaine, on devra lire les leçons prononcées et publiées depuis deux ans par Guizot (*Cours d'histoire moderne*), Villemain (*Cours de littérature française*), Cousin (*Cours d'histoire de la philosophie*)... Ils ont tous trois une vue étendue et profonde, ils unissent une connaissance parfaite du passé à l'esprit du XIXe siècle, et cette alliance fait vraiment des merveilles... Avec cela, un esprit, une pénétration, un talent pour épuiser un sujet ! C'est admirable ! On croirait les voir *au pressoir.* » Et faisant à M. Cousin, le seul des trois grands professeurs qu'il connût personnellement (1), le plus grand honneur qu'il pût faire à un de ses contemporains, il transportait dans sa pensée, en la modifiant à sa manière, la célèbre théorie que M. Cousin impose au développement de l'histoire de la philosophie. Il aimait à appliquer aux quatre âges de la vie la division et la succession des *quatre systèmes.* « La philosophie, disait-il, répète toutes les époques que nous avons traversées nous-mêmes. Enfans, nous sommes sensualistes, — idéalistes, quand nous aimons et que nous mettons dans l'objet aimé des qualités qui vraiment n'y sont pas. L'amour chancelle, nous doutons de la fidélité, et nous devenons sceptiques sans le savoir. Le reste de la vie se passe dans l'indifférence ; nous laissons les choses aller comme elles veulent, et nous finissons par le quiétisme, tout comme les philosophes in-

(1) M. Cousin a vu trois fois l'illustre poète à Weimar, en 1817, en 1825, en 1831. Il nous a donné dans ses *Souvenirs et Fragmens* le récit très intéressant et très circonstancié de ses entretiens avec Goethe et de ses impressions personnelles. Nous croyons devoir en extraire ce portrait du poète (en 1817) : « Goethe est un homme d'environ soixante-neuf ans : il ne m'a pas paru en avoir soixante. Il a quelque chose de Talma avec un peu plus d'embonpoint ; peut-être aussi est-il un peu plus grand. Les lignes de son visage sont grandes et bien marquées : front haut, figure assez large, mais bien proportionnée, bouche sévère, yeux pénétrans, expression générale de réflexion et de force... Le geste rare, mais pittoresque, l'habitude générale grave et imposante... Il m'est impossible de donner une idée du charme de la parole de Goethe : tout est individuel, et cependant tout a la magie de l'infini ; la précision et l'étendue, la netteté et la force, l'abandon et la simplicité, et une grâce indéfinissable sont dans son langage. Il finit par me subjuguer, et je l'écoutais avec délices. Il passait sans effort d'une idée à une autre, répandant sur chacune une lumière vaste et douce qui m'éclairait et m'enchantait. Son esprit se développait devant moi avec la pureté, la facilité, l'éclat tempéré et l'énergique simplicité de celui d'Homère. »

diens (1). » Dans ses *Pensées détachées*, nous retrouvons la même idée sous une autre forme, avec cette variante importante à la fin : « Le vieillard s'attachera toujours au mysticisme; il voit que mille choses semblent dépendre du hasard, que la déraison réussit, que la raison échoue... Tel est le monde, tel il fut, et le grand âge se repose en *celui* qui est, qui fut et qui sera (2). »

La dernière lettre que le poète ait écrite (samedi 17 mars 1832) expose avec une précision supérieure ses idées sur l'accord possible et même nécessaire entre l'originalité de la pensée et les emprunts qu'elle peut faire en dehors d'elle-même. — Les plus riches facultés innées courent risque de s'égarer et de s'épuiser inutilement, dit-il, si on ne leur applique pas une industrie, un art, qui les renouvelle incessamment, qui leur donne un accroissement et un développement régulier. Le génie le plus favorisé est celui qui *absorbe tout*, s'assimile tout, non-seulement sans porter par là le moindre préjudice à son originalité native, à ce qu'on appelle le caractère, mais bien plutôt en donnant par cela même à ce caractère sa vraie force, et en développant ainsi toutes ses aptitudes. — C'était la théorie de son propre génie, de l'éducation qu'il lui avait donnée, de son développement continuel, de son perfectionnement régulier, poursuivi pendant près d'un siècle, qu'il livrait ainsi dans une sorte de *testament philosophique*, de *dernière pensée*, adressée à son ami de toute la vie, à Guillaume de Humboldt. Éclectisme et panthéisme, en même temps que ces deux mots résument la philosophie de Goethe, ils nous donnent la raison de la prodigieuse influence qu'il a exercée sur les hommes de son âge et de la persistance de son empire sur notre génération, fatiguée des systèmes, mais entraînée par un courant presque irrésistible vers ces deux études qui la passionnent jusqu'à obscurcir en elle le sens intérieur, le sens métaphysique : l'étude de l'histoire et celle de la réalité divinisée sous le nom vague de nature, l'érudition et les sciences positives. En étudiant la philosophie de Goethe, nous avons étudié l'esprit même du XIXe siècle, cet esprit éclectique et naturaliste à la fois, dans un de ses types les plus accomplis.

E. CARO.

(1) *Conversations de Goethe*, t. II, p. 93.
(2) *Pensées*, édit. et trad. Porchat, t. Ier, p. 465.

DU

GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE

EN ANGLETERRE

DEPUIS 1806 JUSQU'A LA RÉFORME DE 1830

II.

GEORGE IV ET SES MINISTRES.

Essays on the Administrations of the Great Britain from 1783 to 1830, by sir George C. Lewis, 1864.

V.

Le roi George IV était un homme d'une taille assez élevée et d'une forte corpulence. Sa figure, ombragée d'une large perruque blonde, avait dû être agréable dans sa jeunesse, et rappelait vaguement les traits de M. de Talleyrand avec plus d'embonpoint et un teint plus coloré. Ses manières étaient affables et distinguées, son langage prévenant et courtois, surtout les premières fois qu'on le voyait, et quand il ne se mettait pas à l'aise, car sa familiarité, par momens assez piquante, lui ôtait bientôt la dignité et la bonne grâce, le prince reparaissait; un sans-façon qui se permet tout est pire que la morgue de l'étiquette royale. Avec de l'esprit naturel, peu d'études, la légèreté des goûts et du caractère, il s'était jeté de bonne heure dans les désordres que lui rendaient faciles un rang supérieur à toute gêne et l'exemple de la jeunesse de son temps. Seulement il relevait les plaisirs un peu grossiers que permettaient

les mœurs anglaises par une imitation médiocrement heureuse de l'élégance de ton et de manières attribuée à la cour de Versailles. C'était aussi une mode de l'époque, et d'assez tristes modèles engendraient de plus tristes copies. Jusque dans sa vieillesse, George IV, sans être jamais venu à Paris, mettait quelque prétention à bien connaître la haute société française de l'ancien régime, et il en citait à tort et à travers les noms et les souvenirs avec plus d'assurance que d'exactitude.

Aucune de ces habitudes n'était selon le cœur de son père. Cette vie royalement bourgeoise, ce mélange de décorum et de bonhomie qui en faisait un monarque assez digne et un père de famille assez simple, son attachement à toutes les bienséances morales et son jaloux amour d'autorité formaient un contraste trop marquant avec le laisser-aller quelque peu cynique d'un prince joueur, buveur, viveur, et le respect exagéré peut-être que la régularité du père lui obtenait de l'opinion publique se tournait en un sentiment contraire à l'égard du fils. C'étaient autant de motifs pour que le jeune héritier de la couronne, fidèle à l'exemple des deux princes de Galles de sa maison, se séparât de la cour par ses relations et ses opinions, et cherchât hors du parti du gouvernement l'indulgence et la sympathie. Il se lia donc avec l'opposition, plutôt par une sorte de camaraderie que par une vraie communauté de principes. Fox n'était pas sévère : pendant une trop longue partie de sa vie, il n'eut pas le droit de l'être, Sheridan encore moins, et Carlton-House fut à la fois un lieu de plaisir et d'intrigue, où Pitt ne pouvait abaisser son regard chaste et superbe sans scandale et sans dédain. A peine quelquefois, en présence d'un flacon de porto, devait-il se sentir une ombre d'indulgence pour un des vices de l'héritier des trois royaumes.

Au sein d'ignobles plaisirs, le prince de Galles n'avait pas perdu une faculté qui s'efface quelquefois bien vite dans une âme blasée. Il était resté capable d'aimer avec passion, de perdre du moins pour une femme qui le charmait le sang-froid et la raison. Il l'a prouvé plus d'une fois dans sa vie, mais jamais avec plus d'entraînement que lorsque, très jeune encore, il s'attacha à Mme Fitzherbert : il avait vingt-deux ou vingt-trois ans. Cette femme, qui a intéressé tous ceux qui l'ont connue, était une veuve fort belle qui, deux fois mariée, s'était irréprochablement conduite. Aussi ne se laissa-t-elle point séduire aisément; elle quitta d'abord l'Angleterre, laissant son amant dans le désespoir. Il en donnait toutes les preuves, lorsqu'il allait exhaler sa douleur chez la maîtresse de Fox : il pleurait, il se frappait le front, il s'arrachait les cheveux, il se roulait par terre, et jurait d'abandonner son pays, de renoncer à la couronne, de vendre son argenterie et ses joyaux,

d'amasser ce qu'il fallait pour s'enfuir en Amérique avec l'objet de ses affections. Lorsque Mme Fitzherbert revint du continent, il parut bientôt que cet amour était devenu plus heureux; mais on sut ou du moins on soupçonna qu'un mariage secret avait uni les deux amans. Dès que le bruit s'en était répandu, Fox avait écrit au prince une lettre fortement motivée pour le détourner de *cette démarche désespérée*. Non-seulement un mariage contracté à l'insu du roi et du parlement n'était pas valable, mais Mme Fitzherbert était catholique, et dans l'état de la législation et de l'opinion une telle union, odieuse au peuple anglais, était absolument interdite. Il y allait peut-être pour le prince de la couronne d'Angleterre. Dans une courte réponse, ce dernier affirma la fausseté des bruits que la malveillance avait répandus. « Ils n'ont, dit-il, aucun fondement, ils n'en ont jamais eu aucun. » Sa lettre est du 11 décembre; son mariage eut lieu le 21 (1785). Il fut tenu assez secret pour que Fox ne conçût aucun doute sur l'assurance qui lui avait été donnée. Probablement il la fit renouveler plus tard, car deux ans après, interpellé sur un fait dont le seul soupçon indisposait le parlement, il le nia d'un ton péremptoire et se dit autorisé. Mme Fitzherbert indignée éclata en plaintes, et ne voulut le revoir de sa vie. Le prince lui laissa croire que Fox avait parlé sans autorisation, dit à Grey qu'il était allé trop loin, et le pria de donner quelque explication atténuante. Grey s'y refusa. « Si personne ne veut s'en charger, dit le prince, Sheridan le fera. » Sheridan en effet à la première séance débita quelque phrase inintelligible et sentimentale sur la délicatesse des femmes et sur le regret qu'avaient éprouvé le prince, et surtout Mme Fitzherbert, de ce qui s'était passé l'autre soir. Cette explication, qui n'expliquait rien, ne put être prise par Fox pour un démenti. Il paraît que la cérémonie secrète avait été assez irrégulière, et Mme Fitzherbert a dit plus d'une fois qu'elle ne l'avait pas exigée, qu'elle s'était confiée à l'honneur du prince. Lui seul alors y aurait mis du prix, et en effet c'est un ministre protestant qui avait officié. Il semble qu'un désir romanesque de solenniser cette union l'ait conduit plutôt qu'un besoin moral et religieux de la voir consacrer. Du reste, on dit que la conduite ultérieure de Mme Fitzherbert lui a mérité les égards de presque toutes les branches de la famille royale.

Elle conserva longtemps pour son amant un attrait sérieux. Il était infidèle, mais il revenait à elle. Ses inclinations changeantes ressemblaient souvent à des sentimens véritables; sa tête s'échauffait; il perdait le sommeil et le repos, et, mettant à profit ses peines, il en augmentait artificiellement les apparences pour se rendre intéressant. On raconte qu'il se faisait saigner jusqu'à trois fois le même jour par des chirurgiens différens, pour aller ensuite,

pâle et faible, attendrir des cœurs qu'il espérait gagner par la pitié. Ce personnage singulier, mobile, égoïste, ardent et comédien, ne pouvait en aucun temps obtenir dans le public anglais une faveur durable. Sa rupture ouverte avec son père et même avec sa mère ne lui valait aucune popularité. On attribuait sa disgrâce à ses mœurs plus qu'à ses opinions, et sa conduite comme roi a prouvé qu'il n'avait guère adopté quelques idées de l'opposition que pour se mettre au ton de la conversation des amis qui l'amusaient ou qui pouvaient le servir.

Il avait en effet grand besoin d'être soutenu. Sa dotation n'était pas considérable. Elle avait été, à l'époque de sa majorité, fixée par le roi lui-même à la moitié de la somme que proposaient pour lui les ministres. Le parlement ne lui avait voté que des frais d'établissement. Son revenu lui était payé sur la liste civile. Ce qui le rendait plus dépendant encore, c'étaient ses dettes : elles le mettaient à la merci du roi, des ministres et du parlement, qui, ce me semble, les paya une fois; mais quelques années après ses profusions l'avaient mis en de tels embarras que Pitt lui fit entendre qu'un vrai mariage serait le seul moyen d'obtenir qu'on éteignît ses dettes et qu'on augmentât son revenu. Ce fut un des motifs qui le décidèrent. Lady Jersey, qui avait alors sur lui une grande influence, crut qu'un mariage public serait une garantie contre le renouvellement de ses liens d'intimité avec Mme Fitzherbert. En même temps elle lui persuada, dit-on, que pour conserver la liberté de ses sentimens, il devait prendre une femme qu'il ne pût aimer. Deux princesses protestantes semblaient seules alors pouvoir se disputer son choix : l'une, la princesse de Mecklembourg, est cette reine de Prusse que ses vertus et ses charmes ont rendue célèbre; l'autre, Caroline de Brunswick, était une femme de vingt-sept ans, moins laide que déplaisante, plus dénuée de jugement que d'esprit, de dignité que de courage, et qui avait déjà trouvé moyen de compromettre, au moins par ses manières, sa réputation dans son propre pays. C'est celle-ci qu'on lui fit préférer. Elle avait pour lui le mérite de n'être pas, comme la première, du goût et de la famille de sa mère. Cependant il ne prit sa résolution qu'après avoir obtenu du cabinet la promesse de payer ses dettes et de porter son revenu à cent mille livres sterling. Alors il alla voir le roi, lui fit part de ses idées de mariage, lui promit dans l'avenir une vie plus régulière, et lui annonça son choix en faveur de la fille du duc de Brunswick. C'était la propre nièce du roi, qui ne pouvait refuser son consentement. La future reine arriva en Angleterre, précédée de tous les propos peu obligeans des Anglais qui avaient voyagé en Allemagne. Quand elle vit pour la première fois son fiancé, elle voulut se mettre à genoux : il la releva et l'em-

brassa. Mais il se détourna aussitôt, prit à part lord Malmesbury, qui avait négocié le mariage, et lui dit : « Harris, je ne me sens pas bien, faites-moi donner un verre d'eau-de-vie. » Le même cordial lui parut si nécessaire le jour de la célébration qu'il se soutenait à peine à la cérémonie, et qu'un de ses témoins, le duc de Bedford, eut quelque peine à l'empêcher de tomber.

Cependant la princesse accoucha neuf mois moins un jour après son mariage d'une fille qui devait être la première épouse du roi des Belges et mourir à vingt et un ans. Le prince, qui avait déjà pris l'habitude de résider loin de sa femme, lui notifia dès lors une séparation absolue par une lettre de sa main où on lit que, si le ciel disposait de sa fille, elle ne devait pas espérer d'avoir un autre enfant. Elle quitta donc Carlton-House et se retira à Black-Heath, où elle vécut d'abord sans bruit. Les propos offensans que son mari tenait sur son compte ne nuisaient qu'à lui, et elle y gagnait de la considération à la cour et dans Londres. Dans les lieux publics, elle était bien accueillie. Le roi la traitait avec égards; elle était reçue au palais, mais n'y rencontrait jamais son mari. Le déchaînement était tel contre lui, il était si décrié, que des personnes du beau monde qui devaient un jour solliciter les faveurs de George IV refusèrent de dîner avec le prince de Galles chez lord Holland, qui l'a lui-même raconté; des *gentlemen* ne devaient pas se trouver en pareille compagnie. Cette situation ne pouvait qu'ulcérer le prince contre sa femme, d'autant plus qu'il était persuadé que, par sa conduite personnelle, elle ne justifiait nullement le caprice de l'opinion en sa faveur. Il conçut pour elle une aversion qui ne s'est jamais démentie. On en donne cette preuve qu'en 1821, lorsque l'empereur Napoléon mourut, un courtisan empressé entra chez George IV en s'écriant : « Sire, votre plus grand ennemi est mort! — Vrai, *elle* est morte? » telle fut son premier mot.

A l'époque du ministère de Fox, il avait cru trouver une occasion de se venger de sa femme ou de briser au moins ses derniers liens avec elle. Il sut que sir John et lady Douglas, qui habitaient dans le voisinage de la princesse et qui avaient vécu dans son intimité, offraient de prouver qu'elle était secrètement accouchée d'un enfant quelques années auparavant, et il en instruisit le gouvernement. Le roi ordonna qu'une commission composée du chancelier, de deux ministres, les lords Grenville et Spencer, et du premier juge de la cour du banc du roi, procédât à une enquête non publique sur la conduite de sa belle-fille. Cette enquête, qui fut appelée dans le temps *l'investigation délicate*, disculpa la princesse sur l'article principal. Au moins reconnut-on que le fait n'était pas prouvé, on établit même la filiation d'un jeune enfant, William Austin, qui, né dans un hôpital, avait été recueilli dans la maison de Black-Heath;

mais le rapport des commissaires constatait que la conduite de la princesse avait été assez inconsidérée, assez légère, pour mériter de la part du roi quelque réprimande. Conseillée par des ennemis du ministère, lord Eldon et Perceval, elle produisit sa défense sous la forme d'une lettre au roi. Le prince répliqua en annonçant de nouvelles preuves; cependant l'avis du cabinet fut que le chancelier lord Erskine informerait la princesse au nom du roi que l'affaire n'aurait pas d'autre suite, mais que le roi avait appris avec beaucoup de chagrin les résultats de l'enquête, et qu'il l'avertissait d'être dans sa conduite plus circonspecte à l'avenir. Cette décision aurait été exécutée; mais le ministère changea : une délibération du nouveau conseil déclara nulles et mal fondées les imputations jusque-là produites. Le roi assigna le palais de Kensington à sa bru pour résidence; elle continua d'être reçue à la cour, et l'on parla même de poursuivre lady Douglas pour faux témoignage.

Le prince de Galles avait complétement échoué. — Les anciens ministres, qu'il appelait ses amis, n'avaient pas fait tout ce qu'il attendait d'eux. Ils n'avaient point, comme il l'espérait, épousé toutes ses passions, et il n'avait rien gagné à ses rapports avec les whigs, rien que la haine victorieuse des tories. Il était alors fort épris de lady Hertfort, qui appartenait par ses relations à ce dernier parti. Il avait commencé à se montrer froid sur la question de l'émancipation des catholiques. Mme Fitzherbert elle-même, pour laquelle il conservait toujours de l'attachement, ne le pressait pas, le détournait plutôt de s'intéresser à ses coreligionnaires; elle craignait qu'on ne s'en prît à elle, et qu'on ne dénonçât en public son influence. Le prince, qui probablement n'avait jamais pris fort au sérieux cette thèse de tolérance religieuse, résolut de l'abandonner, et, comme on l'a vu, avertit les whigs qu'il ne voulait plus mettre ce grief entre son père et lui. Depuis lors, il n'eut plus avec eux que des rapports de pure apparence, et, devenu régent trois années après, il ne rechercha pas bien sincèrement leur concours, s'en passa très aisément, et profita de sa nouvelle position pour donner à sa femme de nouvelles marques de sa malveillance. Contre son gré, on avait laissé à la mère la garde de sa fille jusqu'à l'âge de quatre ans. Contre son gré, le roi avait décidé que l'enfant serait ensuite élevée sous la surveillance de la reine, son aïeule. Le prince-régent soumit les entrevues de la mère et de la fille à des restrictions humiliantes. C'était maintenant le tour de l'épouse opprimée d'avoir l'opposition pour elle. Elle prit M. Brougham pour principal conseiller, et sous son inspiration elle écrivit une lettre de plainte comme pouvait l'écrire une femme et une mère offensée. Le lord chancelier et lord Liverpool, qu'elle chargeait de la remettre au régent, éludèrent toute réponse; mais, la lettre ayant été rendue

publique, une commission de membres du conseil privé, au nombre de vingt-deux, fut réunie, et elle approuva tout ce qui avait été précédemment réglé. La princesse saisit alors de toutes les pièces les présidens des deux chambres. A la différence du chancelier, l'*orateur* des communes en donna lecture, et, sans qu'aucune motion fût adoptée, le débat produisit un effet très défavorable au prince; on trouva qu'il aurait dû étouffer des démêlés fâcheux pour la dignité de la famille royale. Alors fut publié pour la première fois le rapport rédigé en 1806 sous l'administration de lord Grenville, après la *délicate investigation.* Cette publicité, qui avait été toujours redoutée par les amis de la princesse, tourna contre le prince. Dans toutes les discussions qui suivirent, ses procédés furent blâmés. On s'intéressa à celle qui en était victime; la Cité de Londres et d'autres autorités votèrent deux adresses en son honneur.

La prudence conseillait au gouvernement de laisser tomber ces tristes dissensions dans l'oubli; mais la haine du prince était active et implacable. En 1814, quand le roi de Prusse et l'empereur de Russie visitèrent l'Angleterre, il fit défendre par la reine à sa belle-fille de paraître à la cour, parce que sa volonté était de ne jamais la rencontrer. La chambre des communes fut entretenue de ce nouvel outrage : elle ne prit nulle décision, mais plus tard elle assigna un revenu séparé et indépendant à la princesse. Dès son enfance, la jeune héritière de la couronne n'avait pas vu sans douleur tous les partis que prenait son père; elle avait même blâmé sa rupture avec les whigs. Quand il voulut la marier au prince d'Orange, elle résista, appuyée par sa mère, et comme on lui défendit de la voir, elle prit un fiacre un jour et se réfugia chez elle.

Cependant, malgré la popularité qu'elle devait surtout à son persécuteur, malgré les sentimens de sa fille, la princesse de Galles s'ennuya de la vie de contrainte et d'obscurité à laquelle elle était condamnée. Elle quitta l'Angleterre au mois d'août 1814, pour ne plus revoir sa fille, qui, mariée en 1816 au prince de Cobourg, mourut l'année suivante.

Lorsque, après un voyage en Allemagne, en Orient et de longs séjours en Italie, où elle avait tristement occupé la malignité publique, elle menaça de revenir en Angleterre, son mari était roi. Il avait obtenu de ses ministres qu'en vertu d'un ordre du conseil le nom de la reine fût omis dans les prières publiques, où il ne devait plus être question que du roi et de la famille royale. Cette omission avait pour but d'exclure la reine de la cérémonie du couronnement, et pour qu'elle s'y prêtât on lui faisait ce qui s'appelait autrefois un *pont d'or*. On lui offrait 1,250,000 francs par an à dépenser sur le continent; mais, tenant à ne point perdre ainsi son rang de reine

dans les cours étrangères, elle revint inopinément en Angleterre le 4 juin 1820, et fut accueillie à Londres par une ovation populaire.

Le ministère en fut fort troublé. Jusque-là, il avait résisté au désir du prince de faire prononcer son divorce, car, trois mois après la mort de sa fille, il avait songé à se remarier. Une commission d'enquête s'était rendue en Italie, et, parcourant les lieux que la princesse avait habités, avait dû recueillir toutes les preuves propres à la convaincre d'adultère. Son rapport avait été déposé en juillet 1819; mais le cabinet n'y avait donné aucune suite : il ne voulait s'en servir que pour forcer la princesse à demeurer tranquille en la menaçant de le publier. Il ne se souciait nullement d'une procédure en divorce, et ne tenait pas plus à conserver la couronne dans la postérité du roi qu'à lui donner les moyens d'en avoir une; mais la reine était en Angleterre, le *casus belli* était arrivé. Le jour même de son entrée dans Londres, le rapport de la commission d'enquête fut, par un message du roi, communiqué aux deux chambres. On avait cru, par cette démarche hardie, tourner dans un pays scrupuleux et même un peu prude l'opinion contre une femme plus que compromise. On n'avait pas calculé la grande avance que le roi avait prise sur elle dans la malveillance publique. Les procédés du mari parurent plus odieux que les torts de la femme. Il fut sur-le-champ visible que les chambres ne désiraient point pousser les choses à l'extrême. Les ministres, qui au fond souhaitaient comme elles un accommodement, le laissèrent entendre, et Canning expliqua que dans cette seule espérance il avait consenti à soumettre l'affaire au parlement, décidé qu'il était à ne jamais se porter accusateur de la reine. La chambre des communes la supplia par une adresse très respectueuse de se prêter à une transaction. Dans une conférence qui suivit, la reine promit de demeurer à l'étranger, si son titre était reconnu et son nom rétabli dans la liturgie; mais le roi ne voulut rien entendre, et l'on fut obligé d'en venir à une accusation. Un bill dit de peines et amendes fut présenté à la chambre des lords. Ce bill, moitié judiciaire, moitié législatif, tendait à faire constater par une instruction orale et publique un délit nouveau, celui d'adultère commis par la reine hors du royaume avec un étranger, et à prononcer en conséquence contre elle une sorte de déchéance qui entraînerait un divorce.

On peut lire dans les *Causes célèbres* les étranges détails de cette procédure inusitée, les scandaleux incidens produits et discutés devant la plus grave assemblée du monde. Au milieu des cris de la multitude et d'une agitation d'autant plus menaçante que l'enthousiasme pour la reine n'était que le masque de la haine pour le roi,

la chambre se prêta à toutes les longueurs, à toutes les chicanes, à tous les dégoûtans débats que comportait cette affaire sans précédent. Elle entendit des plaidoiries sans fin, mais habiles, hardies, éloquentes, et qui ajoutèrent à la réputation de M. Brougham, de Denman, de sir John Copley, du docteur Lushington. A mesure que la lutte se prolongeait, la chambre se montrait de plus en plus opposée à la clause de divorce. Le bill perdait des voix à chaque division, et, la troisième lecture n'ayant passé qu'à 8 voix de majorité, lord Liverpool annonça qu'il était abandonné, aux acclamations de l'opposition et du public. La ville de Londres fut illuminée pendant trois jours.

On attendait avec impatience la fin de la prorogation du parlement; mais le jour où il se réunissait, le 23 novembre, il était à peine en séance qu'il fut prorogé de nouveau. Ce procédé insolite annonçait un certain trouble dans le ministère, et probablement l'impuissance où il avait été d'arracher à l'obstination du roi quelque mesure d'accommodement. La session fut renvoyée au mois de janvier. Dans l'intervalle, les esprits avaient eu le temps de se calmer; la ville était rentrée dans l'ordre. La popularité relative et factice de la reine était tombée. Elle restait avec une réputation entachée, et sans aucune des qualités aimables et distinguées qui couvrent des fautes et gagnent les cœurs. Loin de là : quoiqu'elle ne fût pas dénuée d'intelligence, elle se méprenait sur la faiblesse de sa situation, méconnaissait les services qu'on lui rendait, et montrait de la hauteur sans tact ni dignité, de la hardiesse sans fermeté ni constance. Le roi avait échoué dans ses projets. Le sentiment public s'était prononcé contre lui. Justice était faite. Maintenant l'opinion refusait de la suivre dans la campagne de représailles qu'elle voulait ouvrir contre lui. Quoique Canning eût affaibli le ministère en le quittant à cause d'elle, les motions de ses partisans furent repoussées à des majorités considérables : 298 voix contre 178 refusèrent de rétablir son nom dans la liturgie malgré l'appui que lui donnaient les sentimens religieux exprimés par Wilberforce. Enfin lord Castlereagh proposa de lui allouer l'annuité promise des 50,000 livres sterling. M. Brougham déclara pour elle qu'elle n'accepterait rien tant qu'on ne prierait pas pour la reine. Et pourtant il paraît qu'elle accepta, et l'on cessa de s'occuper d'elle jusqu'à l'époque du couronnement. Son droit d'y figurer fut soutenu dans un mémoire dont un comité du conseil privé rejeta les conclusions. Elle protesta, et le jour de la cérémonie elle se fit conduire avec un certain apparat aux portes de l'abbaye de Westminster, qui lui furent fermées; mais le peuple ne parut pas disposé à les forcer pour elle, et la reine rentra chez elle fort agitée. On prétend qu'elle forma alors le projet de faire un voyage en Écosse,

espérant sur sa route un accueil supérieur à celui que le roi cherchait dans un voyage en Irlande. D'autres ont dit qu'elle se disposait à quitter la partie et à se retirer sur le continent; mais une maladie aiguë l'enleva quinze jours après. On répandit dans le peuple que sa mort n'était point naturelle; son corps devait, d'après ses dernières volontés, être transporté à Brunswick, et le gouvernement n'attendait pas sans inquiétude le jour de ses funérailles. Elles furent troublées en effet par une violente émeute; mais la force publique finit par être victorieuse.

Ainsi se termina cet étrange épisode de l'histoire du gouvernement britannique. Nul ne fait mieux ressortir peut-être cette hardiesse de l'esprit anglais et cette violence de la liberté politique, qui par moment l'un et l'autre acceptent, dans un pays si respectueux pour les conventions établies, la publicité des plus grandes excentricités, pourvu qu'elles soient tempérées par les formes légales et régulièrement discutées. Partout ailleurs, cet appel fait à l'esprit de curiosité et d'examen touchant les secrets les plus intimes et les plus scabreux de la vie privée des personnes royales, avec les circonstances les plus propres à exciter la risée ou le dégoût, aurait tourné au détriment des dynasties et de la royauté même. Ici, deux personnes seulement furent compromises. Le caractère du mari, la réputation de la femme, subirent de graves atteintes; mais la loyauté générale du peuple anglais n'en a pas été ébranlée, et les institutions, mises, dans les années suivantes, à d'autres sérieuses épreuves, en sont sorties plus fortes et plus brillantes. Ces crises assez fréquentes, où tout paraît entrer en confusion, où la parole des orateurs, les manifestations des partis, les cris du peuple, semblent ne plus rien respecter, ont trompé bien des observateurs et plus d'un cabinet européen sur la stabilité du gouvernement anglais. Le résultat a toujours démenti les prédictions des beaux esprits, les inquiétudes des sages timides, les espérances des ennemis de la liberté. Le règne orageux d'un roi fou, puis d'un roi méprisé, n'a rien ôté à l'éclat serein et doux de l'avénement d'une jeune fille de dix-huit ans, destinée à rendre à la royauté britannique le respect de tout ce qui aime la sagesse et la vertu.

George IV lui-même pouvait croire que les dernières années de sa régence l'avaient relevé dans la faveur publique. Il avait été le chef nominal du gouvernement sous lequel l'orgueil national avait obtenu les satisfactions les plus signalées. Les restaurations, et particulièrement celle de France, avaient été le triomphe de certaines idées qu'il avait personnellement affichées. Lorsque après la guerre de 1807 le comte de Lille, exilé de tout le continent, vint, sans être appelé, chercher un asile en Angleterre, son arrivée courrouça George III, qui ne voulut pas le voir. Le prétendant fut obligé de

se retirer à la campagne, et y demeura constamment négligé par la cour. Le prince de Galles seul, toujours empressé de se faire bien venir de ceux qu'éloignait son père, envoya ses complimens au chef de la maison de Bourbon, et l'invita à dîner à Wimbledon. Là, il lui fit, en portant des santés, de chaleureuses protestations en faveur de la légitimité. C'est ainsi qu'il s'engagea de sa personne dans une cause que l'Angleterre n'avait pas adoptée, et lorsque les événemens la firent triompher, il put triompher avec elle. Les événemens semblaient donc avoir travaillé pour lui, et, voyant, après bien des ennuis, la reine enfin perdre la vogue d'un moment et échouer dans toutes ses prétentions, il conçut de douces illusions sur son autorité, sur sa popularité, et fit en Irlande et en Écosse deux tournées royales, espérant bien par sa présence et ses manières reconquérir toutes les affections du pays. Voici cependant ce qu'en augurait un spirituel observateur : « Je ne puis m'empêcher de soupçonner qu'au total les deux derniers voyages de sa majesté ne tourneront pas beaucoup à son honneur et à son avantage. Ses manières, sans aucun doute, sont, quand il le veut bien, très agréables et captivantes : nul homme ne sait mieux comment on ajoute à une obligation par la façon d'obliger; mais dans l'ensemble il manque de dignité, non-seulement dans l'intérieur et la familiarité de la vie privée, mais dans les occasions publiques. Le secret de la popularité dans les situations très élevées semble consister dans une tenue un peu réservée et digne, mais courtoise et uniforme. Porter des toasts, serrer la main des gens, les appeler Jack ou Tom, gagne plus d'applaudissemens dans le moment, mais à la longue manque son coup. Il paraît s'être comporté, non comme un souverain qui vient officiellement et en pompe visiter une partie de son royaume, mais comme un candidat populaire qui vient faire une tournée électorale. »

Ces remarques de lord Dudley doivent être justes. Du moins les façons plus ou moins gracieuses du prince n'ont-elles jamais prévalu contre les habitudes d'intempérance et les bruits de désordres secrets qui dégradaient son caractère privé. Les variations de ses opinions politiques, ou plutôt son indifférence en matière d'opinions, toutes les fois qu'il ne s'agissait pas de ses aises, de ses goûts ou de ses prétentions, ne pouvaient relever son caractère public, et son règne amena un changement dans les conditions du gouvernement anglais. Tandis que George III, toujours populaire, l'était d'habitude plus que ses ministres, George IV l'était moins que les siens. Il les compromettait quelquefois, et ne pouvait à volonté ni les appuyer ni leur nuire.

VI.

Le conflit avec la reine n'avait pu rendre excellens les rapports du roi et de ses ministres, et le bruit d'un changement se renouvela plusieurs fois dans le cours de l'année 1821. Le changement se réduisit à deux promotions, et, malgré le mérite des personnages, elles n'eurent pas de sensibles conséquences. Le marquis de Wellesley fut nommé lord lieutenant d'Irlande, et, de la part d'un ministère notoirement hostile à l'émancipation des catholiques, ce choix aurait paru favorablement significatif, si l'on n'eût placé près de lui, pour secrétaire en chef, un ennemi déclaré de ce grand acte de tolérance, et si déjà, depuis quelque temps, lord Sidmouth, restant dans le cabinet sans département, n'eût cédé l'intérieur à un jeune homme qui partageait tous les préjugés protestans, et l'avait prouvé, quelques années auparavant, dans ce même poste de secrétaire de l'Irlande. C'était le fils d'un manufacturier riche et considéré. Entré au parlement à vingt-deux ans, en 1810, il s'était montré comme un tory de l'école de Perceval plutôt que de celle de Pitt, comme un futur continuateur de lord Liverpool plutôt que de Canning; mais il avait de bonne heure donné les signes d'un orateur: il en manquait un au ministère dans la chambre des communes pour parler contre les catholiques, puisque Canning et Castlereagh étaient pour eux. On crut l'avoir trouvé. Un excellent juge, Mackintosh, disait après l'avoir entendu en 1817 : « Son discours a peu de mérite pour le fond; mais l'expression en est si claire et si élégante, et il a été si habilement débité, qu'on l'a excessivement applaudi. C'est une preuve de la grande valeur des parties mécaniques de l'art de parler, lorsqu'elles sont combinées avec beaucoup d'art et de précaution. » Cet orateur si industrieux, ce jeune ministre, se nommait Robert Peel.

Lord Grenville, depuis un temps, s'était retiré de l'opposition, et demeurait dans cette situation indépendante qui allait au tour de son esprit et que recherchent les hommes de tiers-parti. Quant à lui, il devait de plus en plus s'attacher à une retraite pleine de dignité; mais il avait permis à ses amis de se rallier au ministère, et le marquis de Buckingham, son frère, y avait gagné un duché. Toutes les places se trouvaient donc remplies, et Canning, qui ne pouvait avoir que des rapports gênés avec le roi, s'était décidé à prendre la succession du marquis de Hastings dans le gouvernement de l'Inde. Son peu de fortune lui faisait désirer cette royauté de cinq ans, lorsqu'on apprit tout à coup que lord Castlereagh s'était coupé la gorge dans un moment d'égarement. La dernière session avait été très laborieuse. L'état du monde était loin d'être

calme. Depuis 1820, des révolutions successives dans tout le midi du continent avaient paru condamner et compromettre ce grand établissement européen auquel, par la main de lord Castlereagh, l'Angleterre avait si efficacement coopéré. Il avait eu plus d'une fois à douter de son ouvrage, à revenir sur ses anciennes idées, à se séparer de ces cabinets étrangers dont il s'était cru l'éternel ami. Il était sur le point de partir pour le congrès de Vérone, où il prévoyait que la révolution espagnole poserait pour tous un problème plein d'anxiété, et placerait l'Angleterre dans un antagonisme forcé avec les signataires de la sainte-alliance. L'épreuve était forte même pour ce ferme esprit que ne soutenait ni l'illusion, ni la passion, ni l'enthousiasme. On a toujours cru que c'est à cette formidable épreuve qu'il avait succombé, et je me rappelle que dans l'opposition française cette mort soudaine et tragique nous donna l'espoir que le monde politique tournait sur son axe et qu'une nouvelle face des choses allait se montrer. Le voile qui la couvrait, la main de Canning était destinée à l'écarter peu à peu.

Il était le successeur unique et nécessaire de Castlereagh. Lord Liverpool n'eut pas de peine à en convaincre le roi malgré ses répugnances personnelles, et Canning commença cette administration qui a prêté tant de lustre à sa mémoire et recommandé son nom, peut-être au-delà de ses services, aux amis de la liberté dans le monde.

Quelques contemporains de Canning ont pensé que le parlement d'Angleterre n'avait pas produit de plus grand talent oratoire que le sien. Il est impossible à un étranger d'objecter ou de souscrire à ce jugement. Je trouve cités par sir George Lewis, un de ses grands admirateurs, les passages suivans :

« Le bras de l'Angleterre a été le levier qui a arraché de sa base la puissance de Bonaparte. Le Portugal a été le point d'appui sur lequel le levier s'est soulevé. L'Angleterre a soufflé et nourri le feu sacré, mais le Portugal avait déjà dressé l'autel où ce feu fut allumé et d'où il monta, brillant et s'étendant au loin, jusqu'à ce que le monde fût illuminé de son éclat. »

« .....Le même soleil qui a doré l'entrée triomphale de lord Wellington dans Madrid, et qui a pâli aux feux de l'incendie de Moscou, a mûri dans la présente année, au nord et au midi, une des plus riches moissons qui aient jamais été accordées comme une bénédiction à l'humanité. »

Pour nous, ces images de coloriste, cette richesse de métaphores ne seraient pas les signes les plus sûrs de l'éloquence politique; mais les Anglais y sont fort sensibles, et, ce qu'on ne croirait pas, ils ont plus de faible que nous pour le talent de la tribune. Toutefois, malgré des traits de bel esprit et des écarts d'imagination

irlandaise, Canning n'avait certainement pas de rival dans la chambre des communes lorsqu'il reprit le ministère, et quoiqu'une certaine mobilité d'impression et d'ambition eût attiré sur son caractère les défiances de quelques censeurs sévères, il était porté au pouvoir par l'opinion. Il avait été l'élève et l'instrument de la politique de Pitt, il avait, dans *l'Anti-Jacobin*, poursuivi la révolution française de poésies épigrammatiques qui valent à peu près les bons mots de Rivarol mis en vers, il s'était élevé avec constance contre toute idée de réforme parlementaire ; mais enfin le torisme éclairé d'un Pitt n'était pas celui d'un Perceval ou d'un Eldon. Canning avait été le fidèle défenseur des droits des catholiques. Sa culture d'esprit, ses goûts littéraires, cette imagination qu'on avait l'indulgence de confondre avec celle d'un poète, le rendaient accessible aux vérités et aux choses nouvelles; enfin, étranger aux affaires dans le moment des triomphes de la coalition, il n'avait pas de sa personne trempé dans les restaurations absolutistes, dans le partage inique ou imprudent des territoires et des peuples en 1815; il n'avait pas déteint les couleurs du drapeau britannique au contact des bannières du despotisme européen; libre d'une complicité directe dans l'œuvre de l'imprévoyance, de la haine, de l'avidité et de la peur, il pouvait rendre à sa patrie une politique nationale et au monde une espérance.

En même temps, fort instruit de la défiance et de l'aversion qui l'attendaient, sous les auspices du roi lui-même, dans le vieux parti que guidait le chancelier Eldon, il devait se ménager des appuis parmi ces conservateurs éclairés qui ne regardaient pas le maintien religieux des abus comme le préservatif assuré contre les révolutions. Avec lui, l'influence des Robinson et des Huskisson supplantait celle des Addington et des Vansittart, et avec ceux-là de saines idées économiques et financières pénétraient dans l'administration. En dehors des intérêts de l'église anglicane, Peel ouvrait son esprit aux conseils d'une science éclairée. On l'avait vu, dans la question des paiemens en espèces, accepter, après une enquête, l'opinion qu'il avait publiquement combattue, et se faire gloire du courage de changer d'avis sous la dictée de l'expérience, grand exemple qu'il devait renouveler plus d'une fois pour l'impérissable honneur de son nom. Bientôt il devait, comme ministre de l'intérieur, entreprendre, aux applaudissemens de Brougham et de Mackintosh, la réforme des lois pénales, après que, par une réorganisation judicieuse de la police, il avait établi la sûreté publique dans Londres et ses environs. Ainsi lord Liverpool, recommençant en quelque sorte sa carrière, présidait au second âge de son administration, et faisait, sans peut-être s'en douter, succéder à la nuit profonde de la réaction l'aube naissante de la réforme.

Il faudrait retracer l'histoire de l'Europe, si l'on voulait donner une idée du rôle de Canning pendant les cinq années qu'il fut secrétaire d'état des affaires étrangères. Il faudrait montrer l'attitude prise par la sainte-alliance en face des révolutions du midi, le parti décisif adopté par la France contre celle d'Espagne, enfin les événemens qui se passèrent dans la Péninsule. Le contraste que présenta l'Angleterre en regard de ses anciens alliés la releva sans doute, et elle remit en honneur ce principe de non-intervention qui est le sien et qu'elle ne devrait jamais abandonner, en honneur, dis-je, non en pratique, car il faut bien reconnaître que l'effet produit par la présence de Canning ne fut en grande partie qu'un effet moral. Il ne fit que rendre le courage à l'opinion libérale. La presse cessa d'être seule à plaider la cause de l'indépendance des nations; mais, quoique le principe de non-intervention soit assurément fondé en justice et en humanité, ceux qui l'adoptent commencent par se l'imposer à eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils s'engagent à quoi? à une abstention. De là à déclarer qu'on imposera le principe aux autres, la distance est grande. Il est évident qu'à moins d'être décidé à faire la guerre à tout venant, on ne peut se promettre d'empêcher les autres d'intervenir parce qu'on n'intervient pas. Si la voix de celui qui a posé le principe n'est pas écoutée, il risque de le voir violer sous ses yeux sans pouvoir raisonnablement le défendre. Plus il a élevé le ton en le proclamant, plus il est humiliant pour lui de souffrir qu'on le foule aux pieds et de se borner à une protestation vaine; c'est à quoi s'exposait le ministre anglais en le prenant de si haut au moment de notre intervention en Espagne. La France n'en a tenu compte; il en a été pour ses frais d'éloquence, et je conçois que les amis de la restauration la félicitent encore aujourd'hui d'avoir, en 1823, bravé l'Angleterre. La bravade était sans danger, mais elle avait bon air, et Canning ne put rétablir quelque peu sa position qu'en préservant par un débarquement le Portugal d'une contre-révolution et d'une intervention absolutiste, et puis en humiliant l'Espagne par la reconnaissance de l'indépendance de ses anciennes colonies. Il obtint d'autorité du roi George IV et d'une partie de ses collègues le droit d'insulter ainsi aux préjugés de l'Europe indignée, en donnant du moins gain de cause aux révolutions du Nouveau-Monde. Les paroles provocantes qu'il prononça dans cette occasion furent presque une vengeance pour son amour-propre; mais tout le parti de l'avenir les entendit avec joie.

A l'intérieur, ce fut aussi par son langage et sa tendance plus que par des résultats que le ministère se distingua de ses devanciers. La question des catholiques ne fut pas résolue. De session en

session, des motions conçues en leur faveur sous diverses formes passèrent, quelques-unes du moins, à la chambre des communes après une lutte d'éloquence entre Canning et Peel; mais elles allèrent expirer à la chambre des lords. Plus heureux, le chancelier de l'échiquier Robinson et le président du bureau du commerce Huskisson inaugurèrent, l'un ces budgets où l'abaissement des taxes est présenté comme le meilleur moyen d'en augmenter le produit, l'autre ces premiers amendemens aux systèmes prohibitifs ou restrictifs de toute liberté du commerce qui devaient tomber vingt ans plus tard avec tant d'éclat. Et comme la question des céréales est logiquement inséparable de celle des douanes, la coïncidence d'une grande cherté de grains avec une crise commerciale provoquée par les excessives spéculations qui suivirent la proclamation de l'indépendance des colonies espagnoles donna naissance à des souffrances et à des plaintes auxquelles le gouvernement ne put rester insensible. Il réclama le pouvoir de modérer les droits sur les grains étrangers dans les circonstances extrêmes. A la résistance moitié agricole, moitié aristocratique, que souleva cette mesure dictée par la nécessité, on put voir à quelle arche sainte une main téméraire venait de toucher.

Telle était la situation, et une réélection générale ne l'avait pas sensiblement modifiée (juin 1826), quand s'ouvrit la première session de la nouvelle législature. Deux choses préoccupaient tous les esprits. Les plaintes des ouvriers des villes et la détresse des districts manufacturiers ne permettaient plus d'ajourner une révision des lois des céréales. L'état de l'Irlande, agitée par la misère et par des associations catholiques, exigeait à la fois des mesures de répression et des mesures de soulagement. C'est dans ces circonstances que lord Liverpool fut frappé d'une attaque de paralysie. Une crise ministérielle commença, qui dura plus de cinquante jours (17 février — 12 avril 1827).

Le chef du parti ministériel dans la chambre des communes était naturellement désigné pour devenir le chef du cabinet; mais c'était Canning, et Canning, depuis qu'il était rentré dans les affaires, n'avait fait que rétracter les traditions de lord Castlereagh et soustraire la politique étrangère à l'influence du duc de Wellington, qui les représentait dans le conseil avec toute l'autorité de son nom. Quoique en meilleure relation avec Peel, Canning était séparé de lui par toute l'épaisseur de la question des catholiques. On pouvait dire que la majorité ministérielle dans la chambre se composait de deux partis, l'un pour, l'autre contre les catholiques, dont chacun avait son guide et son orateur, l'un Canning, l'autre Peel. Canning s'était laissé aller à dire dans une discussion que, s'il était appelé

à composer un ministère, il le choisirait favorable aux catholiques. Qu'il devînt donc premier lord de la trésorerie, et il portait de ce côté toute son influence; la proportion des forces changeait dans le cabinet. La question n'était plus une question ouverte que de nom; elle était moralement décidée contre le privilége protestant. Au vrai, Canning ne pouvait être le chef que d'une nouvelle administration. Dès longtemps suspect à l'ultratorisme, il s'était fait des ennemis par la légèreté de sa conversation, par les dédains de son esprit; il avait des admirateurs et des amis, mais point de parti, et cet homme de lettres était un homme nouveau dont la grande aristocratie répugnait à subir la domination.

Cependant les affaires marchaient toujours. Le gouvernement avait demandé que la chambre prît en considération la révision de la législation sur les grains; Canning avait justifié la motion en annonçant un abaissement de tarif au grand scandale de tous les propriétaires des comtés. Il n'avait pu empêcher sir Francis Burdett de proposer prématurément l'émancipation des catholiques. La chambre avait encore assisté au duel de parole entre Peel et lui, et elle avait donné l'avantage au premier; mais la majorité n'était que de quatre voix.

Canning, sans exiger précisément le titre de premier (*the premiership*), était décidé à ne point souffrir qu'il fût donné à un adversaire des catholiques, et il proposait d'élever M. Robinson à la pairie et de le mettre à la tête de la trésorerie; mais Peel, sans disputer ce poste à personne, déclarait qu'il se retirait, si le chef du cabinet était favorable aux catholiques. Chargé des affaires d'Irlande comme ministre de l'intérieur, il devait être en plein accord sur cette question vitale avec son supérieur officiel. On savait que lord Wellington avait dans les mêmes conditions annoncé sa retraite; il siégeait dans le conseil comme grand-maître de l'artillerie, et la mort du duc d'York venait d'ajouter à ses titres celui de commandant en chef de l'armée. Canning sentait bien que l'opposition d'un tel personnage et celle de Peel ne lui permettaient pas de composer une administration à son gré, à moins qu'elle ne fût démontrée la seule possible. Il avait donc conseillé au roi d'en former une exclusivement d'anticatholiques. Le roi n'osait; il n'aurait probablement pas trouvé de ministres à cette condition. Il se bornait à indiquer le duc de Wellington comme un chef convenable; mais celui-ci ne s'y prêtait pas, et Canning s'y refusait. Fatiguée de ces retards, la chambre des communes, sur une motion de Tierney, annonça la suspension de ses travaux tant que l'administration ne serait pas reconstituée. Le roi fit alors appeler Canning (10 avril 1827). Je l'ai entendu rendre compte à la chambre des négociations ministérielles, et dire qu'il avait exposé au roi la situation des af-

faires et que le roi lui avait répondu en lui donnant sa main à baiser. Cela voulait dire qu'il l'avait fait premier ministre. La prétention publique de Canning était, à ce changement près, de continuer le gouvernement de lord Liverpool. Cela était bon à dire, mais lord Eldon, lord Wellington, Peel, se retiraient et en entraînaient d'autres avec eux. Deux seulement des membres anticatholiques consentaient à rester. Canning leur donna pour appui un nouveau chancelier, sir John Copley, qui venait de parler fortement contre la motion de sir Francis Burdett; c'est lui qui, sous le nom de lord Lyndhurst, a fourni une si longue et si heureuse carrière. Les autres ministres étaient choisis parmi ces tories éclairés qui apercevaient les signes des temps et entraient pour ainsi dire dans une nouvelle vie politique. Un d'eux était lord Palmerston, qui, secrétaire de la guerre sous lord Liverpool, obtenait pour la première fois et avec le même titre un siége dans le cabinet. Il passait pour plus capable dans les affaires qu'au parlement. Mais cette administration de tiers-parti, qui ne satisfaisait guère qu'une portion de l'ancienne majorité, avait besoin de renforts. Huit ducs avaient signé des représentations adressées au roi contre la primauté de Canning. Lord Grey lui-même, excepté nominativement par le roi de toute combinaison ministérielle, semblait regarder le dernier arrangement comme une intrigue. Heureusement tous ses amis n'en jugeaient pas de même. Les whigs avaient senti tout le prix de cette première décomposition du puissant parti qui les avait comme opprimés si longtemps. Leur secours était nécessaire, leur proscription touchait à son terme. Bientôt lord Lansdowne, lord Carlisle, Tierney, prirent place dans le cabinet sous des titres secondaires; mais après la session lord Lansdowne fut secrétaire d'état de l'intérieur.

J'étais en Angleterre alors, et l'on peut se figurer quel sentiment de délivrance avait pénétré dans toute la masse du parti libéral. C'était quelque chose comme le soulagement et la joie qu'allait bientôt produire en France le résultat des élections de la fin de 1827. Sans prévoir ce rapprochement, je me bornais à suivre à Londres avec un vif intérêt le premier présage d'un retour à la politique de Fox. J'ai entendu Canning le jour de ses explications sur la formation du cabinet; je l'ai entendu le jour où il présenta son budget. Sa figure était belle, fine et bienveillante; son front chauve et des traces visibles d'une santé fort éprouvée ne le vieillissaient pas prématurément; du moins ses manières agréables et simples, son débit plein de grâce et d'expression, ne paraissaient avoir rien perdu de l'attrait qui dès longtemps lui gagnait les assemblées, heureuses de l'écouter. Cependant sa position était fort contestée. C'était évidemment une témérité considérable que d'entrer dans

le pouvoir en faisant sortir le duc de Wellington, et la sécurité des amis du ministère n'était pas complète. A cette époque avancée de la session, une seule question pourtant pouvait offrir un point d'attaque. Le nouveau bill sur les céréales avait pour base le système connu sous le nom d'échelle mobile. Le prix moyen qu'il tendait à garantir aux agriculteurs équivalait à celui d'environ 26 fr. par hectolitre. Il n'en fut pas moins attaqué avec vivacité par tous les *country gentlemen* de la chambre des communes. Un des types les plus complets de cette honorable classe de petits esprits, sir Thomas Gooch, proposa d'ajouter au bill un article pour obliger tout navire qui apporterait du blé en Angleterre d'exporter, au lieu de lest, une cargaison d'économistes. « Le bill, s'écriait un autre, est destiné à détruire le clergé, l'aristocratie et la liberté de l'Angleterre. » Et tout cela parce que passé un certain taux, par chaque deux shillings d'augmentation sur le prix du blé, le droit d'entrée diminuerait de la même somme!

Mais c'est dans l'autre chambre que la grande propriété fit contre cette prétendue atteinte à ses droits une éclatante défense à laquelle on regretta de voir lord Grey s'associer, et, quoique le bill eût été préparé sous lord Liverpool, le duc de Wellington fit passer un amendement qui força le ministère à l'abandonner. En présentant quelques mesures provisoires, qui ne pouvaient être rejetées, Canning ne cacha point ce qu'il pensait de l'opposition des lords et de son illustre adversaire. Ainsi la session finit par une rupture ouverte avec la grande aristocratie; mais on était au 30 juin, et le 8 août une courte maladie enlevait Canning aux espérances de son pays et de son ambition.

M. Robinson qui, sous le nom de lord Goderich, avait représenté le ministère dans la chambre haute, succéda à Canning, et le secrétaire d'état des colonies, Huskisson, devait avoir la direction de la chambre des communes. Cette combinaison ne pouvait être de bien longue durée. Huskisson, qui s'était obstinément refusé à devenir chancelier de l'échiquier, avait laissé ces fonctions à un tory de l'ancienne école. La division éclata bientôt entre eux, et au moment d'ouvrir la session le cabinet fut dissous. Une réaction était inévitable. L'heureuse coalition qui s'était formée l'année précédente n'avait pas un avenir assuré, même si Canning eût vécu. Avec lui cependant, elle aurait peut-être acheminé sans secousse l'Angleterre vers cette transformation politique à laquelle nous assistons depuis plus de trente années. On essaya de faire le contraire. « Lorsque le prince-régent m'appela en 1828, racontait le duc de Wellington, il était sérieusement souffrant, quoiqu'il n'en voulût jamais convenir. Je le trouvai au lit, habillé d'une sale camisole de soie avec un bonnet de nuit en turban, l'un aussi gras que l'autre,

car malgré sa coquetterie pour la toilette en public il était extrêmement négligé et mal tenu en particulier. Ses premiers mots furent : « Arthur, le cabinet est défunt. » Et alors il se mit à décrire la manière dont les derniers ministres avaient pris congé de lui en donnant leur démission. Cela était accompagné de la plus plaisante mimique de la voix et des façons de chaque personnage, et d'une si parfaite ressemblance qu'il était tout à fait impossible de ne pas éclater de rire. » Les conditions du prince étaient que lord Grey ne fût de rien (lord Grey était pour lui ce que Fox était pour son père), qu'on ne fît pas de l'émancipation des catholiques une question de cabinet, que le lord chancelier, le lord lieutenant et le chancelier d'Irlande fussent protestans, c'est-à-dire du parti hostile aux droits des catholiques. Il eut satisfaction. On l'aurait bien surpris, lui et ses nouveaux ministres, de leur dire qu'il n'y gagnerait rien, et qu'à un an de là les adversaires de Canning exigeraient de lui ce que lui-même Canning n'aurait osé lui demander.

VII.

Pour personne, la composition d'un ministère dans une couleur exclusive n'offrait de sûreté. Wellington et Peel, qui devaient être les chefs, recherchaient l'alliance de tout le monde. Il s'agissait toujours de reconstituer le ministère Liverpool ou même de continuer le ministère existant en le faisant pencher d'un autre côté. Ils furent assez heureux pour conserver d'abord avec lord Lyndhurst Huskisson, lord Dudley, Charles Grant, lord Palmerston. William Lamb (lord Melbourne) resta secrétaire d'Irlande sous l'autorité du marquis d'Anglesey. Enfin Huskisson, rendant compte aux électeurs de Liverpool des motifs de sa participation à l'administration nouvelle, se crut en droit de dire : « Je n'ai jamais été lié à ces opinions héréditaires des grandes familles ni aux haines qu'elles ont engendrées. Je ne me suis occupé, ainsi que M. Canning, que du bonheur de tous, et je serais indigne de m'appeler son ami, si je cherchais, en son nom, à perpétuer des animosités que son cœur abhorrait. Ainsi on n'abandonnera pas les principes libéraux de ce grand homme d'état, et celui-là serait indigne d'être le ministre de cette grande nation qui ne défendrait pas la cause de la liberté. »

C'était beaucoup promettre, et du moins de ce côté-ci du détroit cette assurance n'obtint pas une foi entière. Un des derniers actes de Canning avait été le traité par lequel l'Angleterre, la France et la Russie s'étaient entendues pour s'interposer entre la Turquie et la Grèce et procurer à celle-ci une certaine indépendance (6 juillet 1828), et quoique le portefeuille des affaires étrangères fût resté dans les mains d'un ami de Canning, lord Dudley, on ne croyait pas re-

trouver son esprit ni celui du traité même dans la manière gauche et maussade dont le gouvernement avait pris la bataille de Navarin, accueillie ailleurs avec une sorte d'enthousiasme. L'opposition se plaignit, et sans aucun doute Canning aurait plus adroitement concilié le fidèle attachement du cabinet britannique aux intérêts de la Turquie avec les ménagemens dus à l'opinion passionnée pour la Grèce; mais en Angleterre ces questions ne sont pas dans l'usage d'importer beaucoup à la situation des ministres. C'est sur les questions de tolérance religieuse qu'on attendait la nouvelle administration. On était curieux de savoir si, par le dernier changement, le bigotisme protestant avait repris beaucoup de terrain. Lord John Russell proposa donc l'abrogation de l'acte de *test et corporation*, c'est-à-dire de la loi qui obligeait, pour être membre d'un corps municipal ou pour remplir certains offices, à faire acte d'adhésion et par serment à la liturgie anglicane. Cette loi, systématiquement éludée, existait cependant depuis Charles II, et il y avait trente-huit ans que Fox en avait demandé l'abolition. Le ministère n'osa y opposer que la demande de quelques restrictions, et la motion passa dans les deux chambres. Lord Wellington, amené, en la discutant, à parler des catholiques, dit qu'il ne voulait nullement aggraver leur sort, mais qu'il était parfaitement décidé à ne leur faire aucune concession.

Sur les céréales, il n'éprouva nul embarras à soutenir un bill qui reposait sur les mêmes principes que celui de l'année dernière et relevait seulement un peu les chiffres de la taxation. Aussi le projet rencontra-t-il une partie des mêmes adversaires, et Wellington et Peel commencèrent à paraître à certains tories d'un peu tièdes conservateurs. L'esprit de transaction était dans l'air pour ainsi dire, et le temps des résistances à outrance était passé. La motion accoutumée de sir Francis Burdett allait en fournir une nouvelle preuve. La discussion fut longue et solennelle. Peel soutint encore avec de grands développemens les opinions d'un digne représentant de l'université d'Oxford, et rencontra encore pour adversaires Huskisson, Grant, Lamb, ses collègues dans l'administration. Sur 538 votans, une majorité de 6 voix leur donna raison.

Quoique le parlement eût toujours rejeté le projet d'une réforme parlementaire, il ne se refusait pas à supprimer les abus de détail trop crians pour qu'on en prît la défense, et, deux bourgs ayant été convaincus d'avoir trafiqué de leurs suffrages, la franchise électorale leur fut enlevée. Il s'agissait de savoir à qui l'on transporterait le droit d'élire de l'un d'eux, celui d'East-Retford. Serait-ce aux cantons voisins de Bassetlaw? Serait-ce à une grande ville manufacturière? Peel vota pour les cantons, Huskisson pour Birmingham. C'était au milieu de la nuit. Il écrivit aussitôt au duc de Wel-

lington pour confesser cet acte d'indiscipline. Le sens de sa lettre était, quoi qu'on en ait dit, qu'il n'entendait point se séparer de la politique du gouvernement, mais que si ce manquement aux lois de la solidarité ministérielle paraissait en valoir la peine, il mettait sa démission à la disposition de son chef. L'esprit de Wellington était strict. Il vit dans cette lettre une démission pure et simple, et Huskisson, un peu surpris, dut se retirer. Il fut suivi de lord Dudley, lord Palmerston, Lamb et Grant. Ainsi la tradition de Canning sortait du pouvoir. Wellington y fit entrer des officiers qui avaient servi avec lui. On l'accusa de faire du cabinet un état-major. Il y avait au moins une exception, car lord Aberdeen, qui n'avait eu jusqu'alors dans le gouvernement qu'un titre sans fonction, devint ministre des affaires étrangères. La sagesse et la modération ne pouvaient pas faire une plus noble recrue. Cependant la cause des catholiques n'avait certes pas gagné à ce changement, et quelques jours après elle était de nouveau plaidée devant les pairs par lord Grey et lord Lansdowne. En les appuyant, lord Wellesley amena son frère à lui répondre et à repousser la proposition par les raisons accoutumées. Cependant on trouve dans son discours ces mots : « Qu'on permette un peu de calme à l'opinion, que les agitateurs de l'Irlande lui laissent un peu de repos, pour qu'on puisse examiner froidement la question; les esprits pourront se rapprocher, et il sera possible de faire quelque chose. »

Ainsi les troubles de l'Irlande étaient un des grands motifs qui détournaient alors son esprit de toute concession. Ils étaient en effet menaçans. L'île, travaillée par les associations catholiques et orangistes, semblait couver la guerre civile. L'agitation qui se manifeste dans un pays mécontent produit deux effets contraires sur des esprits différens : elle irrite ou elle intimide, elle pousse les uns à résister et les autres à condescendre; mais il arrive même qu'elle peut affecter de deux manières opposées la raison de l'homme d'état, et lui persuader successivement ou à la fois qu'il faut contenir par la force et satisfaire par la sagesse. Et cette politique en apparence incohérente est souvent la meilleure. Dans les grands dangers publics, la crainte de paraître faible peut faire autant de mal que la peur de pousser les choses à l'extrême, et il ne faut ni tout souffrir ni s'indigner de tout. Le gouvernement était en présence d'un de ces dilemmes qui font l'anxiété des hommes d'état. Un incident inattendu vint fixer ses incertitudes. Parmi les promotions auxquelles avait donné lieu le dernier remaniement ministériel, celle du successeur de M. Charles Grant à la présidence du bureau du commerce obligeait M. Vesey Fitzgerald à se représenter devant les électeurs du comté de Clare; il trouva pour compétiteur O'Connell, qui commençait ce rôle légalement factieux qu'il a sou-

tenu avec tant de persévérance et d'habileté, et l'avocat catholique fut élu à plus de 2 voix contre 1. Il devenait bien difficile de maintenir dans une condition d'incapacité politique la masse de ses coreligionnaires. Ces faits significatifs frappèrent également et en même temps l'esprit droit de Wellington et la haute sagacité de Peel. Nous avons du dernier une confidence sincère et détaillée. Ses *Mémoires* nous font connaître la manière dont se forma sa conviction. Dès la fin de la session, il avait reconnu que la question des catholiques ne pouvait plus rester une question ouverte. Si l'on voulait résister à leurs réclamations, on serait bientôt obligé d'employer la force, et comment le faire avec un ministère et un parlement divisés? Si l'on renonçait à la résistance, c'était un changement de principe et une résolution à prendre. Le premier parti n'était pas absolument impraticable. On aurait pu, en échauffant les esprits en Angleterre, se donner l'appui de l'opinion populaire; mais, disait le duc de Wellington, c'était la conquête de l'Irlande à refaire : pour y réussir, il fallait recomposer l'armée, où les Irlandais étaient en grand nombre, et il déclarait qu'il ne voulait à aucun prix commander la guerre civile. La première idée de Peel avait donc été de donner sa démission et d'appuyer librement les mesures d'apaisement que le ministère jugerait à propos d'adopter; mais Wellington lui représenta qu'il ne pouvait, sans son concours officiel, vaincre l'opinion puissante qu'il faudrait affronter, surtout la résistance déclarée du roi et des lords. De quel droit exiger de George IV qu'il fît à la politique la concession de ses scrupules, si Peel ne donnait pas l'exemple en sacrifiant les siens? Peel résolut donc de rester et de faire tête à l'orage. Il dit, et quiconque a touché aux affaires publiques le croira sans peine, que cette détermination fut pour lui la source des épreuves les plus amères, des ruptures les plus pénibles, mais que jamais il n'eut de doutes sur la pureté et la solidité des motifs qui la lui avaient dictée. Pour assurer le succès, les deux ministres devaient garder un profond secret. Plusieurs incidens contribuèrent même à donner le change sur leurs intentions. Ainsi au mois d'août le duc de Clarence, l'héritier présomptif de la couronne, qui, depuis Canning, tenait l'office de lord grand-amiral, et que cette qualité mettait avec l'amirauté dans une relation médiocrement constitutionnelle, se retira sur une question d'attribution, et il passait pour plus favorable aux catholiques que son frère. Vers le même temps, lord Anglesey, dont on louait l'impartiale administration, fut obligé de quitter l'Irlande pour un procédé qui avait blessé le duc de Wellington. Le parti protestant continua donc d'être trompé sur les desseins du gouvernement, et il le lui a reproché plus tard avec une grande amertume. Ce fut au reste à la fin de l'année seulement que la question fut portée de-

vant le cabinet, qui entra tout entier dans les vues de Wellington et de Peel.

On n'avait encore rien dit au roi. Au milieu de janvier, le duc, en lui soumettant un mémorandum que Peel avait rédigé, demanda et obtint l'autorisation pour le conseil de prendre en considération dans son ensemble la situation de l'Irlande et de régler la question des catholiques. Le 17, Peel communiquait à ses collègues un projet d'acte portant abolition de toute incapacité civile fondée sur une croyance religieuse, et l'on décida qu'il serait annoncé par un paragraphe du discours de la couronne. Le roi y consentit à grand'peine, et le discours fut prononcé le 5 février.

On devine quelle explosion de sentimens divers provoqua cette révélation inattendue. Le débat était l'objet d'une solennelle attente. Peel s'y prépara en donnant sa démission de membre pour l'université d'Oxford. Il espérait être réélu, il ne le fut pas, et il eut quelque difficulté à rentrer au parlement par le bourg de Westbury. Il avait proposé d'abord un bill qui prononçait la suppression des associations catholiques en Irlande. L'adoption ne fit pas difficulté, et il annonça pour le 5 mars, après les mesures de rigueur, la motion réparatrice; mais le 4 le roi mandait à Windsor lord Wellington, Peel et le chancelier. Avec une gravité inusitée et d'un air triste et agité, il leur rappela la répugnance avec laquelle il avait accédé à leur prière, et leur demanda de nouvelles explications. Peel lui exposa que le principal obstacle à l'admission des catholiques à tous les droits du citoyen était l'obligation de faire une déclaration contre la transsubstantiation et de prêter le serment de suprématie, qu'ils proposaient de supprimer la déclaration et de retrancher du serment ce qui concernait l'autorité spirituelle du pape. « Qu'est ceci? dit vivement le roi; vous n'avez sûrement pas l'intention d'altérer l'ancien serment de suprématie? » On lui expliqua dans quelle mesure on entendait le modifier. Le roi leur dit alors qu'il n'y pourrait consentir, et qu'il n'avait jamais entendu donner cette portée à l'autorisation qu'il leur avait accordée; puis il leur demanda ce qu'ils comptaient faire. Peel répondit qu'il n'avait pas deux conduites à tenir, qu'il retirerait l'annonce du bill d'émancipation et donnait sa démission. Les deux autres ministres tinrent le même langage. Le roi leur témoigna ses regrets de se séparer d'eux, les embrassa et les congédia. La conférence avait duré cinq heures. Lord Eldon a écrit qu'il avait vu le roi ce jour-là et l'avait trouvé dans la désolation. « Que puis-je faire? s'écriait-il, à quoi recourir? Je suis bien à plaindre; ma situation est déplorable, elle est terrible. Et personne autour de moi pour me donner conseil! Si je consens, j'irai aux eaux sur le continent, et de là en Hanovre. Je ne reviendrai plus en Angleterre. Je ne veux pas faire

de pairs catholiques; je ne veux pas faire ce que ce bill me donne le pouvoir de faire. Je ne reviendrai plus. Qu'ils prennent Clarence, s'ils veulent un roi catholique! » Retourner dans le Hanovre était la menace traditionnelle de la famille dans les momens de grande difficulté, et le signe ordinaire d'une prochaine concession. Le soir fort tard, le duc de Wellington reçut une lettre par laquelle le roi lui disait que, prévoyant la difficulté de former une autre administration, il consentait à la présentation du bill; mais Peel ne voulut s'y hasarder qu'autant qu'il aurait la promesse de la sanction, il l'obtint, et le lendemain il dit à la chambre : « Je me lève comme ministre du roi, et soutenu par la juste autorité qui appartient à ce titre, pour défendre le conseil donné à sa majesté par un cabinet uni dans la même pensée. » Ce conseil était celui d'émanciper six millions de catholiques, et il fut adopté, après une sérieuse discussion dans l'une et l'autre chambre, par une majorité plus forte qu'on n'avait osé l'espérer. Toutes les fractions de l'opposition soutinrent le ministère, sans compromettre son projet par leurs exigences ni même par leurs éloges. Ainsi fut consommée cette grande réparation aux principes sacrés de la liberté religieuse; mais ce fut surtout le droit qui remporta la victoire. Les avantages que la politique avait espérés dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité ne furent qu'en partie réalisés, et, cédant à des ressentimens plus légitimes dans leur origine qu'éclairés dans leur persistance, les catholiques, du moins ceux d'Irlande, ont médiocrement répondu à ce que la liberté anglaise avait fait pour eux.

Il n'en est pas moins vrai que la sagesse même inspira les auteurs de l'acte mémorable du 13 avril 1829. Ils agirent en hommes d'état, et la haine seule a pu suspecter les motifs d'une détermination qui devait coûter beaucoup à leur orgueil, à leurs croyances, à leurs affections, à leurs intérêts, car c'est sur eux que se vengea l'impuissance de leurs ennemis. On n'avait pu entraver le succès du bill dans les chambres; on cessa presque de l'attaquer pour s'en prendre à ceux qui l'avaient conçu. Le déchaînement contre Wellington en particulier fut tel que, peu habitué aux outrages de son parti, il crut devoir venger son caractère les armes à la main, et se battit avec lord Winchelsea pour le réduire à rétracter une imputation offensante. On voit dans les mémoires de Peel avec quelle amertume il ressentit les injustices dont il fut l'objet. Il ne s'en montra pas ébranlé; il était destiné à braver de bien autres colères encore. Son mérite propre, le trait caractéristique de sa conduite, c'est que, bien qu'il s'accuse avec beaucoup de modestie d'avoir peut-être cédé trop longtemps à des préjugés irréfléchis, il n'a pas plus que lord Wellington été amené à les mettre en oubli par un

changement philosophique d'idées: il n'a pas même cessé de prévoir les inconvéniens et les dangers de la réforme qui allait s'accomplir; mais à la refuser, à l'ajourner, les inconvéniens et les dangers étaient plus grands encore. Distinguer cela avec certitude et se conduire en conséquence, c'est là proprement la politique. C'est ce que surent faire Wellington et Peel, quoique deux des trois pouvoirs fussent contre eux, que l'opinion populaire fût contre eux, que la portion la plus énergique de leur parti menaçât de les abandonner, tandis que le sentiment auquel ils se ralliaient n'avait pour lui qu'une élite d'hommes éclairés et une masse de mécontens qu'ils n'étaient pas sûrs de regagner. Des associations séditieuses semblaient discréditer les concessions qu'elles appuyaient de leurs clameurs, car c'est une observation de sir George Lewis que l'émancipation a été, pour ainsi dire, emportée de force par les associations catholiques, la réforme parlementaire par les unions politiques, l'abrogation des lois sur les grains par la ligue *anti-corn-law*. Mais ni Wellington, ni Peel ne se sont en 1829 inquiétés de paraître céder à la menace. Le duc de fer (*the iron duke*) n'avait point de scrupules à reculer devant le danger de l'état, et tous deux savaient que la prudence qui transige avec la nécessité prouve souvent plus de fermeté d'esprit que l'entêtement inébranlable. C'est là la leçon que ces nobles personnages étaient destinés à donner aux conservateurs de tous les pays.

Nous n'en jugions pas tout à fait ainsi en France au milieu des événemens. Les ombrages du patriotisme nous rendaient difficilement justes pour lord Wellington, et peu après la loi d'émancipation le roi Charles X formait un ministère auquel le prince de Polignac a attaché son nom. Le roi George IV s'était montré fort royaliste en 1814; la restauration s'était faite en 1815 sous les auspices de Wellington. M. de Polignac, qui venait de quitter l'ambassade de Londres, prétendait aimer l'Angleterre, croyait avoir étudié ses institutions, et passait pour être recommandé par la bienveillance de ses ministres. Un point plus sérieux, c'est que l'intérêt que la France portait aux Grecs l'avait rapprochée de la Russie. M. de La Féronnays, qui, lui, avait été ambassadeur à Saint-Pétersbourg, inclinait naturellement de ce côté la politique française, et l'empereur Nicolas, dans sa querelle avec la Turquie, où ne l'avaient suivi ni l'Autriche ni l'Angleterre, avait apprécié assez haut le concours moral de la France pour lui faire espérer, en cas de guerre générale, un dédommagement territorial. Ce fut toujours le rôle de ce prince de donner en sens divers des espérances et de n'en réaliser aucune; mais c'était assez pour dire que le ministère Martignac représentait la politique russe, et le ministère Polignac la politique

anglaise. On exagérait ces différences, et surtout on était loin de la vérité, si l'on croyait que les ministres anglais eussent la moindre confidence des desseins de la cour des Tuileries. La politique des coups d'état était si bas dans leur estime qu'ils n'y pouvaient même croire.

Il était vrai cependant que leur rapprochement avec le parti libéral s'était borné à la coopération nécessaire pour résoudre la question des catholiques, et quand vint la session de 1830, ils se trouvèrent au sein des chambres dans une sorte d'isolement. Une section du parti tory leur gardait rancune. Huskisson les sommait d'entrer dans la voie des progrès administratifs et économiques. Au nom des amis de Canning, lord Palmerston leur reprochait le déclin de la politique anglaise dans l'opinion libérale du monde. Enfin le succès d'une première réforme si longtemps combattue encourageait sur tous les autres points le parti réformiste, et dans la ville de Birmingham quinze mille personnes se réunirent pour jeter les bases de l'association qui devint célèbre sous le nom d'*Union politique*. Elle avait pour objet la réforme parlementaire et le redressement des griefs des classes ouvrières.

Le roi, quelque souvenir qu'il pût conserver de la violence faite à ses préjugés l'année d'auparavant, n'aurait pas abandonné un cabinet qui était encore le plus résistant, le plus tory qu'il pût avoir; mais il mourut à soixante-huit ans, le 26 juin 1830, un mois juste avant la révolution de juillet.

Le duc de Clarence, Guillaume IV, qui lui succédait, s'était récemment séparé du ministère. Il s'était, selon l'usage, distingué du roi régnant dans l'appréciation de certaines questions et de certaines circonstances. Après lui, la couronne devait revenir à une enfant de onze ans, la fille de la duchesse de Kent et la nièce du prince Léopold de Cobourg, qui avait eu récemment à se plaindre de l'administration. La politique ministérielle n'était donc pas en progrès, et M. Brougham, les yeux fixés sur la France, s'écriait :

« Craignez que votre position ne devienne la même que celle du prince de Polignac. Il veut à toute force renvoyer les représentans de la France à leurs commettans. Ils vont élire une nouvelle assemblée, et cette grande nation se lève, non pas en armes, on aurait pu la réprimer, mais dans toute la gloire de la raison, pour le bonheur de tous les hommes libres, et de nous, de nous Anglais en particulier. Elle est résolue à réduire à néant les mesquines intrigues du prince un tel et du duc un tel, à ne pas plus s'embarrasser d'eux que d'une poignée de jésuites; elle est debout maintenant! Nous verrons dans ce pays, aussi bien que dans le nôtre, que les jours de la violence sont passés, et que celui qui viendra gouverner par la force de la royauté ou par le pouvoir militaire sera précipité du haut de sa grandeur. »

Un mois ne s'était pas écoulé depuis que ces paroles avaient été prononcées, qu'elles étaient confirmées par la révolution des trois journées. Jugez comment, dans l'état de l'opinion, cet événement, sympathique à tous les peuples, dut être accueilli en Angleterre. Comme pour en attester l'effet puissant, le bonheur voulut que les élections, suite nécessaire de l'avénement d'un nouveau roi, s'accomplissent au moment où l'opinion publique était encore émue de l'exemple donné par la France. On ne tarda pas à voir qu'elles amenaient sur la scène une chambre des communes qui, la première depuis quarante-six ans, respecterait peu les traditions inaugurées par les élections de 1784.

Le bon sens de Wellington, la prudence éclairée de lord Aberdeen, ne pouvaient se dresser contre le sentiment public, et d'ailleurs ils étaient de ceux qui croyaient que l'infortunée dynastie qui perdait la couronne de France l'avait de gaîté de cœur jetée au vent des révolutions. Ils s'en dédommagèrent sur les événemens de Belgique, qui leur paraissaient moins motivés, et qui atteignaient un prince protestant et la maison de Nassau. Leur langage fut relevé sévèrement par lord Grey et par M. Brougham. Chaque jour irritée davantage, l'opinion grondait autour de Westminster. Suivant un ancien usage, le roi, pour célébrer son avénement, devait accepter un repas que lui offrait la Cité de Londres. Le jour même où il devait se rendre à Guildhall, le 7 novembre, le festin fut contremandé par un billet du ministre de l'intérieur. On croyait avoir à craindre que dans le trajet le gouvernement du roi ne fût insulté dans sa personne. Le souvenir des insurrections de Paris et de Bruxelles agitait tous les esprits, et l'on avait dû réunir des troupes pour répondre de la tranquillité de la ville. Il était grand temps que la chambre intervînt : elle mit le ministère en minorité sur une question relative à la liste civile, et le cabinet fut dissous.

Les événemens qui suivirent appartiennent à une période de l'histoire parlementaire de l'Angleterre différente de celle dont nous nous sommes proposé d'indiquer les principaux traits. Qu'il nous suffise de dire qu'enfin lord Grey, montant au rang que Fox lui assignait, fut appelé à former un cabinet. Quelques mois après, lord John Russell demandait à la chambre des communes la permission de présenter un bill pour la réforme de la représentation de l'Angleterre et du pays de Galles. Une révolution se convertissait en réforme, et le peuple anglais prouvait une fois de plus qu'il était le peuple sage et intelligent de l'Écriture : *populus sapiens et intelligens.*

CHARLES DE RÉMUSAT.

L'IRLANDE

AU CINQUIÈME SIÈCLE

I.

LE *SENCHUS-MOR*. — LES ORIGINES DU FÉNIANISME.

Il n'y a pas seulement des agitations et des révoltes en Irlande, un grand événement littéraire vient de s'y produire. Les vieilles lois celtiques ont été traduites; un premier volume a déjà paru, un second est prêt; les autres ne se feront pas longtemps attendre. Les voilà donc enfin mises au jour, ces fameuses lois *brehon* (1), vieilles de vingt siècles, qui, après la conquête anglaise, se sont maintenues cinq cents années en face des lois saxonnes et des lois normandes, et que l'Irlande regrette encore! Ce que l'on entrevoyait à peine à travers les fictions des romanciers et des poètes est devenu une réalité aussi précise que le code théodosien et que les Capitulaires de Charlemagne. Le temps de la légende est passé, celui de l'histoire commence. Il nous est donné d'apprécier la vraie nature d'une nationalité qui n'a jamais su se défendre, qu'on n'a jamais su dompter, et qui, durant tant de siècles, a traîné après elle des souvenirs de meurtre, de pillage, de science et de douce poésie. On va connaître les institutions d'une société qui ne ressemble ni à la société germanique, ni à la société féodale, ni à la société romaine, ni à la société moderne.

Je n'hésite pas à le dire, les vieilles lois celtiques sont, autant que j'en puis juger, historiquement supérieures à leurs analogues, les lois salique et ripuaire. Elles ont pour elles l'antiquité, la durée

(1) Les anciennes lois de l'Irlande s'appellent communément lois *brehon* à cause des *brehon*, ou juges, qui rendaient leurs arrêts en vers.

et l'unité de l'origine. Le *Senchus-Mor*, c'est-à-dire « le monument de la sagesse antique, » appelé aussi *Cain-Patrick* ou « lois générales de Patrick, » a été écrit de 438 à 441; tout est certain, le lieu, les hommes, l'occasion : la loi salique n'a été rédigée qu'au commencement du VIe siècle, et la plus ancienne des lois saxonnes d'Angleterre date de la fin du même siècle. Naturellement la durée des lois franques et saxonnes a été celle de la société dont elles étaient l'expression; en Irlande, dans ce pays tant de fois conquis et reconquis, l'état social n'a pas changé comme dans le reste de l'Europe. Aussi les lois *brehon* se sont-elles maintenues plus de seize siècles: d'une part, on trouve dans le *Senchus-Mor* des exemples et des précédens qui remontent jusqu'à un siècle avant l'ère chrétienne; d'une autre part, sous Henri VIII d'Angleterre, Cromer, archevêque d'Armagh, demandait et obtenait son pardon pour s'être servi des lois *brehon*, et en 1554, sous le règne de la reine Marie, le comte de Kildare obtenait un jugement en sa faveur d'après les mêmes lois. Toutefois ce qui donne au *Senchus-Mor* sa véritable valeur, c'est la pureté de l'origine. Si les lois salique et ripuaire se réfèrent à des usages anciens, ces lois, demi-barbares et demi-chrétiennes, n'ont été composées qu'après la conquête, alors que les mœurs premières avaient été modifiées par le contact de la civilisation romaine. Elles représentent un état intermédiaire et transitoire. Ici au contraire tout est primitif. Au Ve siècle, l'Irlande n'a été encore envahie par personne, aucun mélange étranger n'est venu corrompre les vieilles traditions nationales. Saint Patrick, en apportant le christianisme à l'Irlande, laissa intactes les institutions anciennes. Le mouvement qu'il provoqua fut tout intérieur et national : il se fit alors une merveilleuse alliance entre l'idéalisme barbare et le mysticisme chrétien, et c'est du milieu d'une société restée complétement barbare que sortit la lumière qui, au VIIe et au IXe siècle, éclaira l'Occident, tombé dans l'ignorance et dans la grossièreté. De même que l'Irlande a rendu jadis à l'Europe le dépôt de la science antique, elle lui rend aujourd'hui la tradition celtique.

Malheureusement la reconstitution exacte du texte et la traduction fidèle du *Senchus-Mor* sont une œuvre d'une extrême difficulté dans l'état actuel de l'érudition irlandaise. Une commission administrative, quelque bien composée qu'elle puisse être et de quelques lumières qu'elle s'entoure (1), ne peut pas faire ce que des

(1) Sur la demande du docteur Todd et du révérend Charles Graves, le gouvernement anglais a nommé, le 11 novembre 1852, une commission, composée de MM. Francis Blackburne, lord chancelier d'Irlande, le comte de Rosse, lord Dunraven, lord Talbot de Malahide, Richard Pigot, lord chef baron de la cour de l'échiquier, Joseph Napier, attorney général, les révérends Robinson, Todd, Graves, Petrie, et le major-général Lar-

générations successives d'érudits auraient pu seules accomplir. C'est en vers et dans l'idiome primitif de l'Irlande, dans la langue appelée *bérla-feini*, que le *Senchus-Mor* a été d'abord écrit. Au xe siècle, le *bérla-feini* n'était plus compris. Le *Senchus-Mor* fut alors traduit, comme on disait, d'irlandais grossier en bel irlandais. Or le bel irlandais du xe siècle est devenu à son tour incompréhensible pour ceux qui, en très petit nombre, savent lire et écrire ce que nous appelons aujourd'hui le vieil irlandais, c'est-à-dire la langue des habitans des parties maritimes du sud et de l'ouest de l'Irlande. Pour atteindre jusqu'au *Senchus-Mor*, il faut donc passer à travers deux langues mortes et une langue vivante étrangère aux Irlandais instruits. Cependant les outrages subis par le texte primitif n'ont peut-être pas été aussi profonds qu'on pourrait le supposer. Nous sommes en Irlande, c'est-à-dire dans un pays où les hommes ont de tout temps regardé en arrière, dans un pays où l'on respecte le passé. On peut, dit-on, retrouver en beaucoup d'endroits du *Senchus* les vers anciens sous la prose qui les recouvre, et l'extrême difficulté qu'a rencontrée la traduction prouve avec quel soin les mots anciens ont été conservés. De toutes les causes qui ont rendu si fréquentes les altérations des manuscrits latins, aucune ne s'est produite ici. Il n'y a pas eu de changement dans l'état social. Après l'invasion anglaise, la société irlandaise n'a pas été détruite; jusqu'au règne d'Élisabeth, elle a conquis ses conquérans. Il n'y a aucune question ecclésiastique soulevée par le *Senchus*; on n'y parle ni de juridiction ecclésiastique, ni d'immunités pour les terres de l'église. Qui donc l'aurait altéré? Les *brehon*, ces poètes juges et maîtres des écoles de jurisprudence? Leur honneur et leur intérêt étaient de maintenir intacte la tradition nationale, et s'ils ont, comme cela est évident, successivement multiplié la nécessité de la présence des gens de loi à chaque pas de la procédure, s'ils ont accru tout ce qui était dommages, amendes et argent d'honneur (*honneur* entendu dans le sens d'*honoraires*), cela ne touche pas au caractère même des institutions. D'une autre part, bien que les manuscrits que l'on possède soient de dates relativement récentes, du xive, du xve et même du xviie siècle, ces manuscrits portent en eux-mêmes un témoignage d'authenticité. L'un appartenait à une famille de *brehon* du Connaught restée fidèle aux descendans de Roderick O'Connor, le

com, pour diriger et surveiller la traduction des anciennes lois d'Irlande. Les personnes qui ont pris la principale part à la collation des manuscrits et à la traduction sont le docteur O'Donovan, le professeur O'Curry, M. Neilson Hancock, professeur de jurisprudence, et M. O'Mahony, professeur d'irlandais à l'université de Dublin. M. Neilson Hancock a dirigé la publication.

dernier des rois généraux d'Irlande; l'autre était l'exemplaire du dernier *brehon* des comtes Desmond. La plupart ont été recueillis en Irlande par le célèbre antiquaire gallois Edward Lhwyd. Tombés entre les mains de sir John Sebright, ils furent donnés par celui-ci à la bibliothèque du Trinity-College sur les vives instances d'Edmond Burke, et dans l'espérance qu'un jour ils pourraient être traduits.

Mais s'il faut passer condamnation sur des altérations qu'il est difficile de réparer, et qui probablement touchent à la forme plutôt qu'au fond, il est impossible d'approuver la manière dont on en a usé avec les gloses. Elles ont été prises indifféremment dans tous les manuscrits et jetées pêle-mêle, sans distinction d'origine, de temps ni de lieux. Je veux croire avec le docteur Todd, si compétent en pareille matière, que la plupart de ces gloses sont antérieures au xe siècle; je veux admettre avec l'habile directeur de la publication qu'il n'y a pas d'anachronisme à insérer des gloses, même du xve siècle, quand il s'agit de questions de jurisprudence. Du ve au xe siècle cependant l'Irlande a passé par deux phases distinctes : l'une d'élévation et de progrès à partir de l'apostolat de saint Patrick, l'autre de décadence à dater des occupations danoises. Et du xe au xve siècle il y a eu certainement des habitudes féodales introduites par les conquérans anglo-saxons, qui, si elles n'ont pas détruit la législation antérieure, ont pu modifier le caractère du pouvoir des chefs. Il serait utile aussi de connaître à quelle date ont été écrites certaines gloses du *Senchus*, celle par exemple qui fait descendre les Irlandais d'un fils de Feinius, roi de Phénicie, époux de Scotia, fille de Pharaon, d'où viennent, comme de raison, les noms de Feini, de Scotts, et sans doute de *Fenians*. Généralement ces histoires appartiennent aux époques de décadence; pour consoler les peuples de leur abaissement, on leur fabrique des généalogies. Il peut se faire, comme le prouve indirectement le texte du *Senchus*, que celle-ci ait été inventée au moment où l'on écrivait en France la fable de Francus, fils de Priam, et de la lignée de Pharamond. Peut-être est-ce à la même époque, c'est-à-dire au IXe siècle, qu'appartient la glose relative aux combats de Fergus, roi d'Ulster, avec les fées et les monstres marins. Il serait curieux de le savoir. On aurait ainsi la preuve du demi-paganisme qui s'empara de l'Irlande durant les occupations danoises, et l'on saurait que c'est de ce temps que datent toutes ces superstitions populaires qui, dans les campagnes de l'Irlande, se mêlent au souvenir des Danois. Si (comme il était possible de le faire, grâce aux modifications successives de la langue) on avait assigné à chaque glose importante du *Senchus* une date approximative, on aurait jeté les premiers fondemens d'une histoire véridique d'Irlande; avec le procédé qui a été suivi, tandis

qu'une partie des gloses éclaire le texte du *Senchus*, une autre tend à l'obscurcir.

La traduction elle-même, malgré son mérite incontestable, n'est pas toujours à l'abri du reproche. On a conservé un grand nombre de mots en irlandais, faute d'en pouvoir préciser le sens, et parmi ces mots sont ceux qui qualifient l'état des personnes et indiquent la valeur des choses. Ailleurs, en ayant le soin de le faire remarquer, on intercale des mots et on modifie le sens dans l'intérêt de la clarté. Ces changemens ne sont pas toujours heureux. Dans un passage parfaitement clair, on crée une équivoque en ajoutant au milieu : « suivant d'autres. » Dans un autre passage, on traduit le mot de *canon* par celui d'*évangile*. Pour qui est au courant de la polémique irlandaise moderne, la préoccupation d'esprit qui a produit ces modifications est facile à saisir. Il en est d'autres qui s'expliquent moins. Si, dans les îles britanniques, sous une plume loyale, après le mot de reine vient naturellement le mot de sujet, ce n'est pas une raison pour traduire « la reine et le sujet » quand il y a « la reine et les non-reines, » surtout lorsque la glose explique que la première femme du roi avait seule droit au titre de reine et que les autres n'étaient pas des reines. Ailleurs, on traduit « le roi ou le vassal » quand il y a « le roi ou les hommes de son sang; » plus loin, au lieu des « membres de la tribu, » on dit « les suivans du chef. » Il n'y a donc pas d'illusion à se faire, le *Senchus* n'est parvenu jusqu'à nous qu'après avoir subi deux altérations : l'une quand il a été traduit du *bérla feini* en irlandais du xe au xiiie siècle, l'autre quand il a été traduit d'irlandais en anglais. Le *Senchus-Mor* n'en est pas moins un des monumens de l'histoire, le monument d'une société disparue. Si quelques pierres ont été changées à l'édifice, si une fausse couleur couvre quelques-unes des parties, les grandes lignes restent pures, et l'esprit de critique le moins exercé peut retrouver l'originalité première.

Deux choses donnent à ce livre un caractère singulièrement vénérable. C'est une loi sans législateur, un recueil de coutumes antiques, de précédens et d'exemples, de conventions internationales passées entre les trois grandes tribus qui divisaient l'Irlande, et de jugemens rendus par des *brehon* et des poètes auxquels on attribuait une inspiration divine. Sen-Mac-Aige avait sur les joues trois taches rouges toutes les fois que le jugement était mauvais, et ses joues redevenaient blanches lorsque le jugement était bon. Connla, grâce au Saint-Esprit, n'a jamais prononcé de jugement inique. Si Fachtna prononçait un mauvais jugement, tous les fruits de la contrée tombaient, et les vaches repoussaient leurs veaux; quand le jugement était équitable, les fruits devenaient abondans, et le lait

remplissait les mamelles des vaches. Fithal n'a jamais prononcé un jugement mauvais, parce qu'il portait en lui la vérité de la nature. Morann n'a jamais rendu de jugement sans avoir une chaîne autour du cou : lorsque le jugement était mauvais, la chaîne le serrait à l'étouffer; lorsqu'il était bon, elle tombait d'elle-même. Au prestige de l'antiquité vient se joindre le respect pour la religion. Ces coutumes, ces précédens, ces conventions, ont été soumis à saint Patrick, l'apôtre de l'Irlande. Il a fait effacer tout ce qui dans l'ancienne loi contredisait la loi nouvelle, tout ce qui dans la loi de nature, comme on l'appelait, ne concordait pas avec l'Évangile. Le *Senchus-Mor* est ainsi devenu le *Cain-Patrick*. D'une part, il contient les institutions de la vieille société celtique; de l'autre, il est le témoignage de l'alliance du clan et du christianisme. Une explication celtique peut seule donner une idée complète du caractère de la loi celtique, et je ne crois pouvoir mieux faire que de transcrire ici le préambule historique du *Senchus*, bien qu'il soit dans quelques parties d'une date évidemment moins ancienne que le *Senchus* lui-même, du VIe ou du VIIe siècle. Je me permettrai seulement d'abréger un peu et de traduire en français les mots laissés en irlandais dans la version anglaise.

« Le lieu où le *Senchus* a été écrit, le lieu où le poème a été composé a été Teamhair (1) en été et en automne à cause de la pureté et de l'agrément de son climat pendant ces saisons, — et en hiver et au printemps Rath-Guthaird à cause de la chaleur de ce lieu pendant le froid et du voisinage du bois de chauffage. C'était la quatrième année du règne de Laeghaire, fils de Niall, roi d'Érin, et la neuvième du règne de Théodose, monarque du monde (2), au temps où Patrick, comme dit le poète, baptisait avec gloire et prêchait l'Évangile aux illustres enfans du peuple de Milidh.

L'occasion qui fit écrire le *Senchus* fut celle-ci : Patrick étant venu en Irlande pour baptiser et répandre la religion parmi les Gaeidhil, Laeghaire ordonna à ses gens de tuer ceux de Patrick. Il dit qu'il donnerait son dû à toute personne qui tuerait, et que d'avance il accordait pardon. Or Nuada Derg, fils de Niall et frère de Laeghaire, qui était en captivité, dit que, s'il était remis en liberté et recevait d'autres récompenses, il tuerait l'un des gens de Patrick. Après qu'il eut donné caution de remplir sa promesse, on le relâcha, et il prit le commandement de la cavalerie de Laeghaire. Saisissant sa lance, il va vers les clercs, se jette sur eux et tue Odhran, conducteur du char de Patrick.

Le clerc était sur son chariot, et c'est contre lui-même que le coup avait été dirigé. Irrité, il leva les mains vers le Seigneur et resta dans l'attitude de la prière avec les mains jointes. Alors il y eut un grand ébranlement et un tremblement de terre; le soleil fut couvert d'obscurité, et il vint

(1) Tara, colline où l'on couronnait les rois d'Irlande.

(2) Il y a une erreur de date de quelques années en ce qui touche le règne de Théodose le Jeune.

une éclipse. On dit que les portes de l'enfer furent alors ouvertes, que Teamhair fut renversée, et que c'est depuis lors que Teamhair est restée inclinée; mais le Seigneur ordonna à Patrick de baisser les mains et d'obtenir jugement des *brehon* d'Érin pour son serviteur assassiné. Patrick consentit à ce que Dieu lui ordonnait.

« En conséquence il choisit pour juge le poète royal de l'île d'Érin, Dubhthach-Mac-ua-Lugair, qui était un vase plein de la grâce du Saint-Esprit. Dubhthach toutefois n'en fut pas d'abord content, et il dit : « Il m'est pénible, ô clerc, que tu te sois adressé à moi. Il est cruel pour moi d'être dans cette cause entre Dieu et l'homme, car si je dis que le crime ne doit pas être expié par une compensation, ce sera une tache pour ton honneur, et tu ne trouveras pas le jugement bon. Et si je dis que la compensation doit être payée et que le crime doit être puni, cela ne sera pas bien aux yeux de Dieu, car ce que tu as apporté avec toi en Érin est le jugement de l'Évangile, et il contient le parfait oubli du mal que chacun peut faire à un autre. »

« — Soit, dit alors Patrick. Ce que Dieu t'inspirera, dis-le, car ce n'est pas toi qui parleras, c'est l'esprit de notre père qui parlera en toi. »

« Patrick bénit la bouche de Dubhthach, et, la grâce du Saint-Esprit étant descendue sur ses paroles, celui-ci prononça le poème suivant :

« — C'est la force du christianisme que les mauvaises actions soient punies; car où serait la religion, s'il n'y avait pas un pouvoir pour arrêter le vice? Grâce à une âme étrangère, nous avons appris à connaître le baptême, qui rend aux hommes leur pureté première. La vérité a ici deux faces, car le démon n'a pas droit au pardon au jour du jugement dernier, et il n'en est pas ainsi pour l'homme. Depuis le crucifiement, on a droit au pardon aussi longtemps qu'on ne retombe pas dans le mal.

« Écoute-moi, ô Dieu, dirige ma route! Les anciens pères, les pères au puissant savoir, n'ont pas perverti les jugemens du Seigneur, et je ne suis pas obligé d'accumuler les injures sur les crimes sanglans des hommes. Les deux lois contiennent des exemples de vengeance : je puis le prouver par mes joues, je ne souillerai pas leur blanc honneur; mais il y avait dans la première loi des hommes d'Érin des choses que Dieu n'a pas daigné accorder dans sa loi nouvelle. La Trinité n'a pas daigné pardonner à Adam, malgré la toute-puissance céleste. La grâce que Dieu lui a faite a été la vie éternelle. Laissez donc mourir quiconque tue un être humain, fût-ce le roi qui court après une couronne à la tête d'une armée, fût-ce la personne la plus insignifiante et la plus impuissante, fût-ce le plus noble des savans. Toute personne vivante qui donne la mort doit, quand elle est jugée, subir la mort. Celui qui laisse un criminel échapper est lui-même coupable et doit subir la mort d'un criminel. Au jugement de la loi, dont, comme poète, j'ai reçu la tradition, il est mal de tuer par une basse action. Je prononce l'arrêt de la mort, de la mort pour le crime de quiconque tue mais Nuada est donné au ciel, il n'est pas donné à la mort (1). »

« Cette sentence rendue, Patrick demanda aux hommes d'Érin de se réunir en un lieu où il pût conférer avec eux. Ils y vinrent, et l'Évangile du Christ fut prêché à tous. Or, quand les hommes d'Érin eurent entendu par-

(1) Nuada, dit la glose, fut condamné à mort, et Patrick promit de sauver son âme.

ler de tout ce qu'avait fait Patrick depuis son arrivée en Érin, de la manière dont il avait tué les vivans et ressuscité les morts, et quand ils virent Laeghaire et ses druides domptés par les grands signes et par les miracles qui s'étaient accomplis, ils se courbèrent en obéissance à la volonté de Dieu et de Patrick; puis Laeghaire dit : « Il est nécessaire pour vous, hommes d'Érin, que toutes les lois soient revisées et arrangées par nous aussi bien que celle-ci l'a été. — Il serait bien d'agir ainsi, » dit de son côté Patrick.

« C'est alors que Dubhthach reçut l'ordre de produire tous les jugemens, toute la poésie d'Érin, et toutes les lois qui avaient prévalu parmi les hommes d'Érin comme lois de nature, les décrets des voyans, les jugemens de l'île d'Érin et les vers des poètes.

« Il avait été prédit que la parole pure de la bénédiction serait entendue en Érin et que les canons y seraient apportés. Jusqu'alors c'était l'Esprit-Saint qui avait parlé et qui avait prophétisé par la bouche des hommes justes qui étaient jadis dans l'île d'Érin, comme il avait prophétisé par la bouche des grands prophètes et des nobles pères de la loi patriarcale, et la loi de nature prévalut tant que la loi écrite ne fut pas connue.

« Maintenant les jugemens de la vraie nature que le Saint-Esprit avait fait rendre par la bouche des *brehon* et justes poètes des hommes d'Érin, depuis la première occupation de cette île jusqu'à ce qu'elle eût connu la foi, furent soumis à Patrick par Dubhthach, et tout ce qui n'était contraire ni à la loi écrite du Nouveau-Testament ni aux consciences des croyans, fut confirmé dans les lois des *brehon* par Patrick, par les ecclésiastiques et par les chefs d'Érin, car la loi de nature avait eu parfaitement raison, sauf en ce qui touche la foi, ses devoirs et l'union de l'église et du peuple. Et c'est cela qui est le *Senchus-Mor*.

« Neuf personnes furent désignées pour écrire ce livre : Patrick, Benen et Cairnech, trois évêques; Laeghaire, Corc et Daire, trois rois; Rosa, c'est-à-dire un maître de jurisprudence, Dubhthach, c'est-à-dire un docteur du *bérla-feini*, et Fergus, c'est-à-dire un poète.

« Ceci est le *Cain-Patrick*, et pas un *brehon* vivant des Gaeidhil n'a le droit de changer aucune des choses qui se trouvent dans le *Senchus-Mor*.

« Le *Senchus* des hommes d'Érin, qui l'a conservé? La mémoire des anciens, la tradition d'une oreille à une autre oreille, les compositions des poètes, l'addition de la loi de la lettre et la force de la loi de nature.

« Dans le *Senchus* ont été établies des règles pour le roi et pour les hommes de son sang, pour la reine et pour les non-reines, pour le chef et pour le dépendant, pour le riche et pour le pauvre, pour le prospère et pour le malheureux.

« Dans le *Senchus* ont été établis des dommages pour chacun suivant sa dignité, car le monde était dans l'égalité avant que le *Senchus-Mor* fût écrit.

« Dans le *Senchus* ont été établis des dommages égaux pour le roi, pour l'évêque, pour le chef de la loi écrite, pour le chef poète qui improvise et pour les chefs auxquels un dommage est dû à cause de l'étendue de leurs terres et qui ont leur fortune légale et leur chaudron toujours plein.

« Dans le *Senchus*, il a été pourvu à ce que le bien n'allât pas aux méchans, ni le mal aux bons.

« Dans le *Senchus* ont été promulguées les quatre lois suivantes : la loi sur la nourriture et sur l'éducation (*fosterage*), la loi relative aux libres tenanciers, la loi relative aux bas tenanciers et la loi des parentés sociales, ainsi que celle qui force à observer les contrats verbaux, car le monde serait dans la confusion, si les contrats verbaux n'étaient pas obligatoires.

« Il y a quatre dignitaires d'un territoire qui peuvent être dégradés : un roi injuste, un évêque impudique, un poète prévaricateur et un chef indigne qui ne remplit pas ses devoirs. A ceux-là, il n'est pas dû de dommages. »

Je ne sais si je me trompe, et si le peu de goût que m'inspirent certaines polémiques modernes donne pour moi trop d'attrait à la vérité ancienne; mais il me semble qu'il y a plus de lumière sur la mission de saint Patrick et les procédés de son apostolat dans le récit à la fois authentique et légendaire du *Senchus* que dans les *Vies des Saints* ou les écrits de saint Patrick lui-même. Saint Patrick était un Gallo-Romain d'une naissance et d'une éducation plutôt distinguées; mais il avait été à seize ans pris par des pirates et emmené en Irlande. Pendant les six années que dura sa captivité, il se familiarisa avec la langue des habitans, adopta leurs mœurs, conçut un si vif amour pour l'Irlande que, de retour dans sa famille et au milieu de ses saintes études, l'Irlande, comme il le raconte lui-même, remplissait ses nuits de rêves et ses jours de pensées. Lorsqu'il se sent appelé par des voix divines à retourner dans le pays où il avait été esclave, il vient seul ou presque seul. Ses armes sont la douceur de l'Évangile et la force de sa foi. Il lui faut conquérir l'Irlande avec l'aide des Irlandais. Comment aurait-il été blesser leurs sentimens nationaux, attaquer leurs traditions et entraver l'œuvre du christianisme au profit d'une civilisation latine qui tombait et d'un empire romain incapable de défendre ses provinces? Aussi le voit-on accepter tout ce qui est juste, bon ou simplement innocent. Ses efforts sont dirigés contre le druidisme et le paganisme organisés. Il captive, il achète la tolérance des chefs; il ménage les poètes, auxquels il ne défend que les sortiléges en leur laissant libre carrière en ce qui touche les chants nationaux, et il montre pour les superstitions inoffensives une complaisance qui n'étonnera que ceux qui n'ont jamais cherché à atteindre un but. On en jugera par l'hymne qui a été pendant dix siècles la prière de toute l'Irlande, et qu'on chante encore aujourd'hui dans plus d'une cabane. Plusieurs ont contesté l'authenticité de cette vieille poésie irlandaise, et n'ont pas voulu qu'elle fût de saint Patrick à cause du mélange de doux paganisme et de ferveur chrétienne qui s'y trouve; mais ce mélange même est une marque d'origine. Saint Patrick battait ses ennemis avec leurs propres armes, et dans tous ses actes il s'est efforcé de réduire le champ du combat.

« Je lie à ma personne en ce jour la puissance d'une invocation à la Trinité, la puissance de la foi en l'unité dans la Trinité, la puissance du Créateur des élémens.

« Je lie à ma personne en ce jour la puissance de l'incarnation et du baptême, la puissance du crucifiement et de la sépulture, la puissance de la résurrection et de l'ascension, la puissance du jugement dernier.

« Je lie à ma personne en ce jour la puissance de l'amour des séraphins, de l'obéissance des anges, de l'espérance en la résurrection et dans les récompenses futures, la puissance des prédictions des prophètes, de la prédication des apôtres, de la foi des confesseurs, de la piété des vierges saintes et des actes des hommes justes.

« Je lie à ma personne en ce jour la grandeur du ciel, la lumière du soleil, la blancheur de la neige, la force du feu, l'impétuosité de l'éclair, la rapidité du vent, la profondeur de la mer, la solidité de la terre, la dureté du roc.

« Je lie à ma personne en ce jour la puissance de Dieu pour me guider, la force de Dieu pour me soutenir, la sagesse de Dieu pour m'enseigner, l'œil de Dieu pour veiller sur moi, l'oreille de Dieu pour m'entendre, la bouche de Dieu pour me faire parler, la main de Dieu pour me protéger, la voie de Dieu pour diriger mes pas, le bouclier de Dieu pour m'abriter, l'armée de Dieu pour me défendre :

« Contre les embûches des démons, contre les tentations des vices, contre les convoitises de la nature, contre quiconque médite de me nuire, de loin ou de près, seul ou accompagné.

« J'ai lié à ma personne toutes ces forces, afin de résister aux forces ennemies dirigées contre mon corps et contre mon âme. Je les ai liées contre les enchantemens des faux prophètes, contre les lois noires des païens, contre les lois mensongères de l'hérésie, contre les préceptes de l'idolâtrie, contre les sortiléges des femmes, des forgerons et des druides, contre tout savoir qui aveugle l'âme de l'homme.

« Christ soit avec moi, devant moi, derrière moi, dans moi, au-dessus et au-dessous de moi, à ma droite et à ma gauche, dans le fort, sur le siége du char, à la poupe du navire!...

« Je lie à ma personne en ce jour la puissance d'une invocation à la Trinité dans l'unité, la puissance du Créateur des élémens. »

Si le goût des légendes n'avait pas détruit le sentiment de la vérité historique, on aurait remarqué la circonstance capitale qui, en assurant le succès de saint Patrick, a déterminé sa conduite politique. Cette circonstance fut le concours des *brehon* d'Irlande. Juges héréditaires et maîtres héréditaires des écoles de jurisprudence suivant les règles un peu vagues de l'hérédité irlandaise, — c'est-à-dire tantôt le frère succédant au frère, tantôt l'une des branches de la famille à une autre branche, ou le plus digne à l'indigne, — les *brehon* avaient, dès le ve siècle, l'influence qui a fait donner aux lois d'Irlande le nom de lois *brehon*. Ils étaient les juges d'une justice indépendante, et ils possédaient l'action, toujours contestée et

toujours victorieuse, qu'exerce la subtilité de l'intelligence dans une société grossière. Même à défaut de preuves directes, on pourrait affirmer qu'il y avait inimitié entre l'ordre des *brehon* et l'ordre des druides. Des juges qui se disent les interprètes de la loi de nature et des prêtres qui prétendent dominer les élémens ne peuvent pas vivre en bonne intelligence. D'ailleurs les deux professions empiètent l'une sur l'autre. On voit par une glose du *Senchus* qu'avant l'arrivée de Patrick les poètes, — non pas les simples bardes, mais les poètes *ollamh*, qui faisaient partie de l'ordre des *brehon*, historiens nationaux et gardiens des registres de généalogie, reçus maîtres dans des écoles, capables de réciter les sept fois cinquante histoires et d'improviser un quatrain, — se livraient à la bonne aventure, et ne dédaignaient pas les profits des sortiléges. D'un autre côté, la justice des *brehon* étant une des justices les plus coûteuses qui aient jamais existé, il est probable qu'elle était souvent remplacée par les divinations des druides. Il existe toutefois des preuves directes de la vieille antipathie des deux ordres. Cinquante ans environ avant saint Patrick, le chef des *brehon* du Connaught et l'un des poètes les plus réputés de l'Irlande, celui-là même qui ne prononça jamais un faux jugement, parce qu'il était inspiré par la grâce du Saint-Esprit, Connla Cainbbrethach, avait coutume de disputer contre les druides. Il leur disait : « Vous prétendez avoir créé le ciel, la terre, la mer, le soleil et la lune. Faites seulement que le soleil et la lune brillent une seule fois au nord, et nous vous croirons. Vous ne le pouvez faire : il vaut donc mieux pour nous croire en celui qui a créé le ciel et la terre que de croire en vous. » Dubhthach, chef *brehon* du temps de saint Patrick et le principal rédacteur du *Senchus-Mor*, fut un des premiers convertis, et devint ensuite évêque sans cesser d'être *brehon* et de composer des poèmes que l'on possède encore. Enfin le *Senchus* entier porte témoignage de l'alliance des *brehon* et de saint Patrick. Or si les *brehon* étaient, par leur intelligence et leurs lumières, les mieux disposés à recevoir la foi chrétienne, si en outre une vieille haine les faisait se réjouir de l'abaissement des druides, ils étaient en même temps les conservateurs des traditions nationales et les plus intéressés à les maintenir. Saint Patrick n'aurait pu les gagner à la cause du christianisme, il eût échoué, comme son prédécesseur Palladius, s'il n'eût accepté et sanctionné par son acceptation ce qu'on appelait la loi de nature. Il laisse déclarer que les anciens poètes avaient été inspirés par le Saint-Esprit comme les pères de la loi patriarcale, et il donne à la tradition celtique une autorité sacrée, analogue à celle que possède dans le reste du monde l'Ancien Testament. Ainsi s'est faite dès l'origine l'union de la nationalité et de la religion qui a toujours depuis caractérisé l'Irlande.

Les faits portent le même témoignage. Lorsque saint Patrick, après avoir converti quelques-uns des clans de l'Ulster, prit le parti hardi de marcher sur Tara et d'allumer le feu du Seigneur en face de celui des druides, il s'était, comme il le dit lui-même, ménagé des intelligences dans le camp des adversaires. Il comptait sur l'appui des *brehon*, car, si l'on en croit saint Patrick, il n'y eut ici aucun miracle. Le seul miracle dont il parle dans l'admirable écrit intitulé sa *Confession*, c'est le miracle de la conversion de tout un peuple opérée par un ouvrier tel que lui. En butte à la violence ouverte, il fait appel à la justice des *brehon*. Dubhthach lui donne raison. Le roi Laeghaire sent qu'il y a pour lui plus de danger à résister qu'à céder. Les druides sont mis en déroute, le peuple acclame la religion du Christ, et saint Patrick devient tout à coup une puissance, pour nous servir du langage de Sidoine Apollinaire. Il parcourt l'Irlande, baptisant les néophytes, ordonnant des prêtres et des évêques, apprenant lui-même aux fidèles à lire et à écrire. Il fonde une église, ou, pour mieux dire, un clergé; il fonde surtout des monastères de femmes où les filles des chefs vont, à la suite de sainte Brigitte, chercher un refuge contre la grossièreté des mœurs, et des monastères d'hommes où des milliers d'écoliers se livreront bientôt à la recherche de la vérité pure. Pas un des mots que prononce saint Patrick n'est hostile aux vieilles institutions ni aux vieilles traditions, et c'est à bon droit qu'il répond à ses amis des Gaules qui lui reprochent de trop aimer l'Irlande et d'y avoir cherché la puissance et la richesse : « Je porte témoignage en vérité et dans la joie de mon cœur, devant Dieu et devant ses saints anges, que je n'ai pas eu d'autre motif pour retourner dans ce pays, d'où je m'étais échappé une première fois avec tant de peine, que l'Évangile et ses promesses. »

Il n'appartient pas à mon sujet d'entrer dans les discussions religieuses auxquelles a donné lieu l'apostolat de saint Patrick. Je ne m'occupe ici que du côté politique de sa vie, et il semble pleinement démontré, par l'introduction même du *Senchus*, que saint Patrick, en apportant le christianisme à l'Irlande, ne chercha pas à la rendre romaine, et que le *Senchus-Mor*, quoique approuvé par saint Patrick, est une loi purement celtique et inspirée par les plus vieilles traditions celtiques.

Quelle était cette barbarie, ou, pour mieux dire, cette société envers laquelle saint Patrick montrait tant de complaisance? Avant le *Senchus*, dit le préambule, le monde était dans l'égalité. Nous voilà, dès le premier pas, bien loin des lois salique et ripuaire et des mœurs des Germains de Tacite, d'où Montesquieu fait sortir la féodalité, bien qu'on comprenne peu la féodalité quand les lois sont personnelles et non réelles, quand elles dépendent de la race et non

du territoire. D'ailleurs l'Irlande ne connut jamais le régime féodal; elle passa d'un seul coup, par le fait de derniers malheurs, de la société du vᵉ siècle à la société moderne, et c'est la difficulté de concilier les sentimens de deux sociétés si différentes qui, plus encore que les divisions religieuses, rend difficile de la bien gouverner.

L'Irlande a donc commencé par l'égalité, et le mot d'égalité n'est pas ici un accident de rédaction; il est question, dans plusieurs parties du *Senchus* et des gloses, d'un état social antérieur au régime du clan, et qui est qualifié avec une sorte de mépris « le temps où chacun était seul responsable de ses dettes et de ses crimes. » Les auteurs des gloses ne savent comment interpréter ce mot d'égalité; ils disent « égalité d'ignorance et de superstition, égalité, le régime où il n'y a d'autre droit que la force, égalité en ce qui touche le droit à des dommages... » En d'autres termes, c'est l'égalité devant la loi. Or cette égalité fut altérée pour donner même privilége au roi et au *brehon*, à l'évêque et au poète, c'est-à-dire à tous les chefs en exercice, suivant ces deux axiomes de la loi celtique : « Les chefs de tous les degrés appartiennent également à l'ordre des chefs. — Chacun est au même titre maître de sa terre, qu'elle soit petite ou qu'elle soit grande. » Si saint Patrick, en défendant aux poètes la sorcellerie, leur donna, comme il le dit, plus qu'il ne leur enlevait, un privilége commun au roi et au gardien des registres de l'état civil se rapproche fort de l'égalité.

Ce n'est pas tout. Il ne suffit pas de posséder la dignité, il faut la mériter. « On ne doit pas donner le bien au méchant. » Contre le roi qui ne rend pas justice à son tenancier, contre l'évêque impudique, le poète prévaricateur et le chef indigne, l'insurrection est le plus saint des devoirs. Les cas de déchéance sont singulièrement multipliés. Presque tous les crimes, la diffamation comprise, y donnent légalement lieu, les uns quand il y a récidive, les autres sans récidive. On retrouve l'esprit de saint Patrick dans deux dispositions. Le chef laïque peut conserver son droit au dommage quand l'évêque le perd, parce que c'est la puissance matérielle qui l'a fait accorder à l'un, et la vertu à l'autre. Également l'évêque marié peut, après avoir fait pénitence d'un adultère, recouvrer son siége; mais il n'en est pas de même pour l'évêque non marié, parce que celui-ci est tombé de plus haut. Il ne lui reste, après avoir fait pénitence, qu'à devenir ermite ou pèlerin, exilé de Dieu, pour parler le langage poétique de la vieille Irlande.

Dans le paragraphe relatif aux dommages ou honoraires accordés aux rois, aux évêques, aux *brehon* et aux poètes, il est question d'une cinquième classe de personnes qui jouissent du même privilége. C'est le chef ou le propriétaire (les deux mots ont ici la même

signification) qui possède sa fortune légale et a le chaudron toujours plein. Ce chef s'appelait en irlandais le *brewy*, et l'on a laissé le mot irlandais dans la traduction anglaise, bien qu'à l'aide des gloses le sens fût facile à préciser. Quiconque avait un tenancier était un chef, et les chefs du dernier degré sont ceux qui n'ont qu'un tenancier. Au premier degré sont les *brewy*, dont l'honneur, comme dit une glose, est de garder chez eux des animaux gras impropres à la reproduction. Le *brewy* du premier rang, car il y en a deux, est un homme qui vit dans une maison à quatre portes, à travers laquelle coule un ruisseau d'eau vive, pour produire un courant d'air et chasser l'humidité. Il doit entretenir au moins deux cents ouvriers et posséder deux cents têtes de bétail de chaque espèce. Il doit avoir son chaudron toujours pendu à la crémaillère et toujours plein de trois espèces de viande, bœuf, mouton et porc, avec une juste proportion de gras et de maigre, afin d'être toujours en mesure de remplir les devoirs de l'hospitalité. Il faut que l'on puisse tirer du chaudron une nourriture suffisante pour tout venant et convenable pour chacun suivant son rang : la hanche pour le roi, pour l'évêque et pour le *brehon*, le gigot pour le jeune chef, la tête pour le conducteur du char, et le filet pour la reine. Au roi contre lequel il y a de l'opposition, on ne donnera que les parties inférieures de l'animal, parce qu'il n'a droit alors qu'à la moitié des honoraires de son rang. C'est comme compensation aux charges de l'hospitalité que des dommages ou des honoraires supérieurs ont été accordés au *brewy*; mais si d'une part il reçoit des dommages considérables pour tous les préjudices qui lui sont causés et de fréquens honoraires pour tous les témoignages qu'il est appelé à porter, il est exposé d'autre part, en vertu des parentés sociales, à payer les dettes, les compensations et les amendes d'une infinité de personnes. Sa situation est presque aussi précaire que celle des rois. Il y avait probablement au ve siècle autant de fils de rois et de fils de *brewy* réduits à la misère ou à une condition médiocre, qu'il y en a aujourd'hui. Aussi les anciens annalistes irlandais ne disent-ils pas : « Dans tel combat mourut le fils d'un roi. » Ils disent : « Dans tel combat mourut celui dont on aurait pu faire un roi. » Le préambule du *Senchus* se termine par un appel à la révolte contre les chefs qui ne remplissent pas leurs devoirs. C'est justice sous un régime où la naissance donne l'aptitude à la propriété et au pouvoir, et où elle n'assure ni la propriété ni le pouvoir. La mobilité dans la situation des personnes y fait la stabilité des choses.

On voudrait pénétrer plus avant et trouver dès la première ligne du *Senchus* le principe fondamental de cette société qui a été un gigantesque effort pour sortir de la barbarie, et qui, le premier pas accompli, a toujours été rebelle au progrès. La curiosité est-

elle trop grande? Les auteurs de la publication du *Senchus* semblent l'avoir pensé ; ils voient surtout une question de jurisprudence là où nous cherchons à découvrir le caractère d'un ordre social et les instincts d'une nationalité. Au lieu de la loi sur les parentés sociales et des autres grandes lois annoncées par le préambule, ils nous donnent dans ce premier volume la loi sur les saisies, c'est-à-dire un code de procédure civile et criminelle. On éprouve un désappointement d'autant plus grand que la loi sur les saisies est d'une lecture difficile. On a peine à se reconnaître au milieu de malices vieilles de quinze et de vingt siècles, d'analogies, de distinctions et d'une foule de subtilités professionnelles. Il semble que toutes choses soient placées ici au rebours du bon sens, et l'on sait gré aux *brehon* d'avoir qualifié leur loi « la vérité sortant du mensonge, la légalité de l'illégalité, le bien du mal, l'ordre du désordre. » Cependant on aurait tort de se plaindre. La loi de procédure implique la loi civile et la loi pénale, et les nécessités d'un ordre social tout entier se déroulent devant vos yeux quand vous arrivez aux paragraphes que voici :

« Pourquoi dit-on les quatre espèces de saisies? Parce qu'il y a quatre choses qui donnent lieu à la saisie : le crime que l'on a commis soi-même, le crime d'un proche parent, le crime d'un moyen parent, le crime d'un parent en général;

« Parce que les quatre tribus les plus proches sont responsables du crime de chaque parent de leur sang;

« Parce qu'il y a quatre intéressés pour quiconque est demandeur ou défendeur : la tribu du père, le chef, l'église, la tribu de la mère ou celle du père nourricier;

« Parce que chacun, comme co-occupant de la terre, donne garantie sur ses bestiaux aux quatre voisins les plus proches, des deux côtés et aux deux bouts. »

Puis viennent ces quatre axiomes :

« On peut poursuivre celui qui vous a porté préjudice en actionnant son parent, car tout parent est responsable.

« Avis est donné à la tribu du débiteur, et le plus proche parent est actionné.

« La tribu tout entière est responsable pour la fuite d'un de ses membres.

« Les dettes des vivans sont supportées d'après l'ordre où l'on acquiert les héritages des morts. »

Voilà le système du clan dans toute sa vigueur. Son principe, c'est la solidarité de chacun des membres de la tribu et l'isolement du clan au milieu de la nation. L'individualité s'efface, la patrie disparaît, le clan seul existe, et celui qui introduira un étranger dans

le sein de la tribu en élevant l'enfant d'un père inconnu encourra la même peine que s'il commettait un meurtre. Il n'y a rien assurément de plus éloigné de nos idées et de nos mœurs. Nos sentimens les plus chers, l'indépendance individuelle et l'amour de la patrie, sont à la fois blessés. Cependant on n'éprouve pas ici la répugnance qu'inspire l'empire romain ou la féodalité. On compare la tutelle affectueuse du clan à la dureté de la société moderne, qui sacrifie si aisément l'individu au progrès de l'espèce, et l'on comprend que les Irlandais, humiliés et dépouillés, tournent avec complaisance leurs regards vers le temps des lois *brehon*.

Que les pauvres d'Irlande, qui voient leurs ancêtres passer leur temps dans les festins et dans les combats, ne s'imaginent pas toutefois qu'aux siècles écoulés tout le monde fût chef ou menât la vie des chefs. Chaque page du *Senchus* montre que, s'il existait une sorte d'égalité parmi les chefs, il y avait une inégalité cruelle entre les hommes de la classe supérieure et ceux de la classe inférieure. Ces derniers étaient réduits à une condition légale mal définie par la loi des saisies, et que l'on est tenté de comparer à celle des esclaves ou des serfs, bien qu'évidemment l'analogie ne soit pas complète. Le vacher, le berger, le charretier, l'employé et l'ouvrier de toute espèce n'avaient ni le droit de contracter sans l'autorisation de leur maître, ni celui d'intenter une poursuite sans être cautionnés par un chef. Ils étaient placés par la loi dans la condition des mineurs et des aliénés. Quand on les poursuivait pour une dette ou pour une offense quelconque (et dans le nombre des offenses il faut compter la raillerie, un surnom donné à un chef ou la remarque d'une difformité), la saisie ne s'exerçait pas sur leurs bestiaux, on s'emparait de leurs personnes. Ils étaient mis en prison, enchaînés, réduits pour nourriture journalière à un vase de lait de la contenance de douze coquilles d'œuf, et ils restaient dans cet état jusqu'à ce qu'un chef les eût réclamés et eût pris l'affaire à sa charge. Une femme esclave est donnée en gage comme garantie d'une dette; elle prépare un bain pour son nouveau maître, celui-ci l'accuse de lenteur, elle lui fait remarquer une difformité sur son visage, et il la tue. Une balance s'établit entre le prix à payer par l'ancien maître pour la raillerie de la femme dont il est responsable et le prix à payer par le nouveau pour le meurtre de la personne donnée en caution. Ces choses, dira-t-on, étaient communes à toutes les législations de ces temps malheureux. Il faut donc voir ce qui appartient exclusivement au système du clan.

Sous le régime des parentés sociales, il ne peut y avoir d'autres pénalités que des dommages pécuniaires. En même temps, sous ce régime, chacun étant responsable du crime ou de la dette d'autrui, — crime ou dette ont les mêmes conséquences, — il est de l'inté-

rêt de tous de faire échapper le criminel ou le débiteur. Aussi toute l'habileté des *brehon* s'est-elle appliquée à trouver le moyen d'amener les gens devant la justice. C'est le premier intérêt; tous les autres sont sacrifiés.

Quiconque croit avoir une plainte civile ou criminelle à porter contre quelqu'un commence par saisir sa propriété, et naturellement la portion de cette propriété la plus facile à transporter, ses bestiaux. Il les place dans un enclos, celui du chef, celui de l'église, ou le sien propre, après en avoir donné avis, et dans le cas où, sur la présentation de l'avis, on ne lui a pas offert caution. Là les bestiaux sont gardés et nourris pendant un certain nombre de jours, trois, cinq ou dix, aux frais de la personne saisie, qui paie en outre une amende d'environ deux vaches par chaque jour qu'elle tarde à comparaître. Au bout de la période fixée, si elle n'a pas comparu, les animaux saisis sont confisqués, et l'on procède à une autre saisie contre la même personne, ou contre un de ses parens, ou contre un des membres de sa tribu, et l'on recommence jusqu'à ce que la personne attaquée ou ses ayant-cause aient consenti à comparaître. Ce n'est pas tout. Comme, en cas de défaut, on poursuit successivement les parens jusqu'au dix-septième degré pour les causes ordinaires, ceux-ci ont le droit d'opérer la saisie sur chacune des personnes responsables d'un degré plus rapproché, en sorte que chacun est dépouillé de son bien et enlève le bien d'un autre.

Lorsque c'est contre un chef qu'une action est intentée, la loi est plus favorable au défendeur. D'abord l'homme d'un rang inférieur qui attaque celui d'un rang supérieur est obligé d'acheter le concours d'un autre chef sous peine de payer une amende considérable et d'être mis hors de cause pendant un jour, une semaine, un mois, un an. Ensuite le temps du délai qui doit s'écouler entre l'avis de la saisie et la saisie même est doublé, de façon à donner plus de facilité à se procurer une caution. Enfin les dommages et les amendes encourus pour les illégalités auxquelles expose sans cesse la complication de la procédure sont quadruples quand la partie adverse est le roi ou une personne du même rang, doubles quand c'est un chef du second rang, et simples quand c'est un homme d'une classe inférieure. Également le temps accordé à chacun « pour parler devant le juge et pour reprendre haleine » est mesuré sur la dignité des personnes. Il devait être presque impossible d'obtenir justice de l'homme riche, et même de l'actionné. Comme remède à ce déni de justice, on eut recours à un procédé d'une nature étrange.

En même temps qu'on donnait avis de la saisie à un chef, on devait, sous peine d'amende et sous peine aussi d'être débouté de la demande, jeûner à sa porte jusqu'à ce qu'il eût fourni caution. Cela

se pratique également aux Indes, où l'on a vu souvent des régimens de cipayes se présenter à la porte d'un nabab et demander le paiement de leur solde en menaçant de se laisser mourir de faim, s'ils n'étaient pas payés. On prétend que ce mode d'obtenir justice est très efficace aux Indes. Il l'était probablement aussi dans la vieille Irlande; il le serait même chez nous. Si quelqu'un s'établissait à la porte de votre maison et déclarait à tout venant qu'il est là, mourant de faim, pour témoigner que vous avez commis une injustice à son égard, la contrainte serait grande, et l'on aurait hâte de s'y soustraire, quand même la plainte serait injuste.

Je ne discute pas la moralité de cette justice, qui faisait de l'ordre avec du désordre, comme on l'a dit récemment en France sans se douter qu'on répétait la maxime favorite des lois *brehon*. Je fais cette simple remarque. Si l'effet des parentés sociales est tel que, pour amener un homme devant le juge, il faille commencer par saisir ses biens avant l'ouverture du procès, ces mêmes parentés sociales ont dû sans cesse exciter chacun à prendre les armes pour défendre l'homme de sa tribu. Et quand on voit ce plaideur qui vient jeûner à la porte du chef et qui sans doute ameute autour de lui toute la population à laquelle il raconte ses griefs, on ne peut s'empêcher de penser qu'une émeute devait en être le résultat plus souvent qu'un procès. La législation des *brehon* n'est donc pas en contradiction, comme on le prétend, avec l'histoire d'Irlande, avec cette histoire déplorable qui peut se résumer en deux mots : impuissance à se défendre contre un ennemi étranger, si faible qu'il soit; impuissance à rester un jour en paix avec son voisin. Sous le régime du clan, la loi doit être douce et la société violente. Puisque toute affaire privée devient l'affaire du clan, la plupart des affaires doivent se régler comme se décident les affaires entre les états, c'est-à-dire par la guerre, par la rapine et par l'injustice, et les *brehon* faisaient sans nul doute plus de traités de paix qu'ils ne prononçaient de jugemens.

La loi sur les parentés sociales et la loi sur les tenanciers libres, ainsi que celle sur les bas tenanciers, n'étant pas encore publiées, c'est d'un code de procédure dont la forme est singulièrement obscure qu'il faut extraire par voie indirecte des notions certaines sur le régime du clan. Y avait-il chez les anciens Irlandais des libertés politiques, des assemblées, des *malls*, comme chez les Francs? Oui et non; il en existait autant que le comportait le régime du clan. Avec ce régime, il ne peut être question ni d'assemblées générales de la nation, ni même d'assemblées générales de chacun des trois grands peuples qui se partageaient l'Irlande. Seulement, d'après une glose du *Senchus*, les possesseurs d'héritages, qui étaient tenus d'accompagner le roi à la guerre, avaient en même temps le droit de

concourir avec lui au règlement des questions qui intéressaient plusieurs tribus voisines, et tous, c'est-à-dire probablement tous les hommes libres, décidaient en commun de la guerre. Tous également étaient appelés à répartir les deux tributs appelés « tribut de la nourriture pour le roi » et « tribut de la nourriture pour le chef. » Ces noms de « tribut de la nourriture » peuvent cacher de véritables impôts en nature. On a la répartition de cet impôt par provinces au VIIIe siècle, et le *Senchus* nous apprend qu'au Ve, lorsque le chef meurt avant d'avoir touché le tribut, son héritier a le droit de réclamer l'arriéré. A ces deux charges s'en ajoutaient plusieurs autres qui montrent un certain degré de civilisation : la construction des ponts en pierre et en bois, l'entretien des champs de foire, l'entretien des routes. Les routes étaient divisés en trois classes, et les routes de première classe s'appelaient routes royales. On devait les mettre en état trois fois par an : pendant l'hiver, au temps des foires, à l'époque des courses de chevaux. Puis venait toute une série de travaux communs : le labourage des champs communs, la garde des bestiaux communs, l'entretien du moulin commun, et le soin des pêcheries et des filets communs. Tous ces travaux, aussi bien que la construction et le ravitaillement des forts, étaient surveillés par les chefs, et le frère seul avait alors le droit d'accomplir la tâche du frère; mais, dans un état de choses où la guerre était la première des occupations et la rapine la seule source de fortune, les obligations militaires devaient être les plus strictes de toutes. Quiconque possédait un héritage devait suivre le roi aux trois guerres annuelles et venir le joindre chaque fois qu'il en était requis. Celui qui possédait un bouclier et savait s'en servir était tenu de prendre part à toutes les expéditions de pillage, et le reste du peuple devait être prêt tous les jours à repousser les attaques des pirates, ainsi que les incursions des tribus voisines, et tous les sept jours, en cas de paix, à faire la chasse aux loups. L'ordre et l'autorité n'étaient pas sans garanties, comme on dirait en France. L'amende la plus forte est infligée à celui qui trouble la réunion des chefs en excitant du tumulte. Celui qui, pendant que les chefs sont à conférer ou à festoyer, coupe les brides des chevaux et les fait échapper doit, comme réparation, payer le montant de la valeur des dommages d'honneur appartenant aux trois plus nobles personnages de la réunion ou aux sept plus nobles, suivant l'opinion d'une femme *brehon* du IIe siècle. Enfin celui qui mine le tertre de gazon appelé lieu d'assemblée doit remplir de lait le trou qu'il a fait. Le chef dépossédé, s'il est de seconde classe, — car le même privilége ne s'applique pas au roi, — peut, pour se consoler, se donner le plaisir, probablement dangereux, de saisir les bestiaux

de ses tenanciers qui ne l'ont pas défendu, et même de tous ceux auxquels il reproche d'avoir comploté contre lui.

Parmi les singularités qui caractérisent le régime du clan, on remarque d'abord que tout étranger est considéré comme suspect et traité en ennemi. Si l'étranger, c'est-à-dire l'habitant d'un territoire voisin, n'a pas de propriété sur le territoire de la tribu, il est arrêté, fût-il un ménestrel, et reconduit à la frontière. Celui chez lequel il a logé ou mangé devient pour vingt-quatre heures responsable de ses crimes. Si l'étranger a des propriétés sur le territoire de la tribu, il n'a pas droit au revenu complet de sa terre, et lorsqu'il intente un procès, il doit être assisté d'un membre de la tribu sous peine d'être mis hors de cause. Il y a une exception en faveur du commerce maritime. La tribu ne doit pas simplement protection au navire étranger, elle doit nourrir les équipages. Quand un navire entre dans un port, le chef de famille du lieu se rend auprès du roi, et celui-ci opère une saisie contre la tribu pour garantir l'exécution de la loi. Dans les relations des membres de la tribu entre eux règne au contraire la plus grande bienveillance. Sans doute on distingue trois ordres de personnes placées dans des conditions légales différentes : les propriétaires ou chefs à tous les degrés, entre lesquels existe une sorte d'égalité; les tenanciers, qui se divisent en deux catégories; enfin les hommes pour lesquels la loi n'a pas de protection parce qu'ils sont sous la protection d'un autre. Néanmoins le principe du clan est généreux et exerce son action. Ces personnes de conditions inégales sont de même race et de même sang, et la parenté sociale crée entre elles ces rapports d'affection et de dévouement qui sont l'honneur du clan. Qu'au ve siècle il y ait en Irlande comme partout des hommes appartenant à d'autres hommes, on n'y verra pas comme ailleurs la haine répondant au mépris. Dans aucune législation, germanique ou féodale, on ne lira cette sentence du *Senchus :* « Des trois objets de la loi, — le gouvernement, l'honneur et l'âme, — le gouvernement appartient aux chefs, l'honneur et l'âme appartiennent à tous. » Lorsqu'il s'agit du respect pour la faiblesse et du soin pour les malheureux, ces petits clans demi-sauvages et demi-païens, qui, sous la loi chrétienne de saint Patrick, appellent encore forêts sacrées les forêts druidiques, montrent plus d'humanité que les sociétés civilisées et chrétiennes. Chaque année, une partie du territoire de la tribu est mise à la disposition du chef pour être distribuée entre les pauvres. « Le premier devoir, dit le *Senchus*, et c'est une obligation qui passe avant toutes les autres, est de secourir ceux qu'a frappés la baguette magique. » Celui qui manque à ce devoir est condamné à une amende de cinq vaches, s'il s'agit d'un

fou, de dix vaches, s'il s'agit d'une folle. Mêmes soins pour l'enfant qui perd sa mère en venant au monde, mêmes soins pour le blessé et pour le malade. « Le malade doit être placé dans une maison convenable, non pas dans une des trois espèces de maisons de rang inférieur, où l'on voit sur les murs des traces de limaces, mais dans une maison à quatre fenêtres, où il est possible d'établir un courant d'air. » La loi sur les saisies n'admet d'exceptions qu'en faveur de ceux qui sont à l'armée, combattant pour la tribu, et de ceux qui soignent un malade. Ce qu'on admire surtout, c'est le respect pour les parens et le divin amour pour la vieillesse, qui est encore aujourd'hui le plus beau trait du caractère irlandais. Les enfans sont tenus de soigner leurs parens âgés ou infirmes. Le produit de huit vaches est alloué à chaque vieillard, « à moins qu'il ne sache chanter et ne puisse gagner sa vie en amusant les autres. » Quand une famille néglige le soin de nourrir un vieillard et qu'une autre famille le nourrit, celle-ci devient son héritière. Il y a encore dans la loi des saisies un grand nombre de dispositions qui montrent le haut prix que l'on attachait à l'honneur et qui témoignent d'une vive délicatesse de sentimens. Les atteintes à l'honneur, la diffamation, la satire, « tout ce qui peut faire rougir un homme, » sont punies comme le vol et l'assassinat. L'offense s'aggrave quand l'insulte s'applique aux morts, qu'il s'agisse d'un homme que l'on raille ou d'une femme dont on prétend avoir obtenu les faveurs. Dans les choses nécessaires à la vie qui ne peuvent pas faire l'objet d'une saisie, on compte le jeu d'échecs du chef, le chien favori de la femme et les joujoux des enfans, « leurs palets, leurs balles, leurs cerceaux, car il ne faut pas, dit la glose, que ces petits êtres soient privés un seul jour de leur amusement accoutumé. »

Ce qui donne un intérêt particulier à ce livre de procédure, obscur en lui-même et encore obscurci par le grand nombre de mots non traduits dont il faut deviner le sens, c'est la ressemblance que l'on découvre sans cesse entre l'Irlande ancienne et l'Irlande moderne. Supprimez par la pensée tout ce qui est anglais en Irlande, ne voyez que l'Irlande des Irlandais, pour mieux dire l'Irlande des pauvres, vous serez au vᵉ siècle. Les champs sont, comme aujourd'hui, entourés de murs et de palissades, les uns labourés, les autres en pâturages. Plus de bêtes à cornes et moins de moutons, du chanvre au lieu de lin, pas de pommes de terre, voilà la différence. Il n'est pas certain que la culture soit très inférieure à ce qu'elle est de nos jours. On fait un grand cas du fumier. Le chien de garde s'appelle le « chien du tas de fumier. » De fortes amendes sont imposées à celui qui s'empare du varech et des herbes marines propres à l'amendement des terres. On met le blé en moyettes avant de le mettre en meules, et l'on fabrique avec le

son et la farine mêlés ensemble le pain sans levain appelé aujourd'hui *griddle-bread*. On fait du beurre et de la bière, et l'on connaît le vin. Les tourbières sont exploitées comme à cette heure, et, faute de bois, l'on se sert des fanons de baleine pour cercler les tonneaux. Les mines d'argent, de cuivre, de fer et d'autres métaux sont l'objet d'un assez grand trafic. Il y a des règlemens pour les cours d'eau. Il y a des pêcheries de saumons sur le même modèle qu'aujourd'hui, et des pêches maritimes exploitées par les indigènes, au lieu de l'être, comme maintenant, par des marins de l'île voisine. Tout prouve un commerce maritime assez considérable qui s'étend jusqu'aux côtes d'Espagne. Mais c'est l'homme surtout qui n'a pas changé. Le régime du clan est une tutelle exercée avec bienveillance, et l'Irlande montre qu'une nation arrachée par la défaite à ce régime ne saurait supporter ni l'oppression étrangère, ni la liberté comme nous la comprenons. C'est seulement par les plus éclairés, par ceux que la richesse ou les lumières ont faits cosmopolites, que le bienfait de la civilisation moderne est accepté. Les sentimens du clan survivent parmi les déshérités de la fortune, parmi ceux auxquels la société moderne dit : Si tu n'es pas assez fort pour porter ton fardeau, succombe, meurs, ou va-t'en !

D'où vient cet amour extrême des Irlandais pour la location de parcelles de terre qu'ils s'épuisent à cultiver à la main et à côté desquelles ils meurent de faim, et d'où vient cette répugnance extrême à vivre d'un travail salarié, sinon de la distinction qui existait autrefois entre la classe des tenanciers et celle des ouvriers? Il est difficile d'analyser de vieux instincts qui se cachent sous des passions nouvelles; mais, pour peu qu'on connaisse l'Irlande, on le sent, l'idée fondamentale de toute société, l'idée de la propriété, n'est pas là cette idée simple et claire que conçoivent les peuples qui ont connu le droit romain et qui se sont préparés à la liberté civile en luttant contre la féodalité. Pour l'Irlandais, la propriété est une chose qui se partage d'une manière inégale et différente entre le maître du sol et celui qui le cultive. On accorde au propriétaire une suprématie morale sur la personne du cultivateur, et on lui conteste le libre usage de son bien. Il est plus et moins qu'un propriétaire, il est un chef. Sous tous les contrats, écrits ou verbaux, il y a pour une des deux parties, en dehors du contrat, une *loi de nature*, qui donne au fermage une portion des droits de la propriété. Il n'importe pas qu'il s'agisse d'un Anglais ou d'un Irlandais, d'un catholique ou d'un protestant. Aussi avec quelle ardeur ces gens se précipitent pour obtenir des baux à des prix excessifs, et avec quelle ardeur d'autres viennent les leur acheter à des prix plus insensés encore! Ce que l'on veut, c'est le bail, c'est

le droit de co-occupant, comme dirait le *Senchus*. Ensuite le propriétaire est un homme injuste, s'il exige de la terre plus qu'elle ne peut rapporter, et on le traite comme on traitait le chef qui ne remplissait pas ses devoirs. Par contre, les propriétaires ont peu de goût pour les baux; ils préfèrent louer à volonté, de manière à pouvoir évincer les locataires sans formalités légales. De là les duretés et les assassinats, de là aussi ces deux tendances en apparence contradictoires : le rebelle irlandais veut que toutes les clauses des contrats civils soient réglées par la loi, et le conservateur veut maintenir la liberté des contrats. Le socialisme irlandais a donc pour axiome le droit au fermage : c'est sous la forme du fermage obligatoire que les fils du clan comprennent le partage des terres. Le *tenant-right* (droit des fermiers) n'est pas, comme on l'a dit, une question nouvelle suscitée contre l'Angleterre par la *jeune Irlande*. La question est vieille comme le *Senchus*, vieille comme tout ce qui est indigène en Irlande. Le fénianisme, qui va plus loin, est-il aussi, comme on le prétend, de date récente? Non, il ne fait que continuer, sous un nom qui rappelle les temps légendaires de l'Irlande, la tradition des vieilles sociétés secrètes, ravivées par l'argent envoyé des États-Unis après le licenciement des armées fédérales.

Qu'est-ce donc que le fénianisme? A l'origine des temps historiques, l'Irlande était habitée par trois peuples : les Feini au sud, les Ultoniens au nord, les Ernaï à l'ouest. On peut se demander si le mot de *Feini* vient de celui de *Finois*, comme l'affirme M. Henri Martin. Pour les Irlandais, il se rattache plutôt à la vieille fable de Feinius, roi de Phénicie, beau-père de Scotia, fille de Pharaon. Ce qui est certain, c'est que les *fenians* descendent des *white-boys*. Il importe peu qu'ils se mettent des moustaches au lieu de se barbouiller la figure de noir de fumée, et qu'ils fassent l'école du peloton la nuit sur les bruyères au lieu de creuser des fosses sous les fenêtres des propriétaires. Le but est le même, on veut épouvanter et rendre l'Irlande intenable pour une partie de ses habitans. Seulement, comme le fénianisme, sorti d'Irlande il y a vingt ans, a passé par les États-Unis et s'y est trouvé en contact avec des idées étrangères, il est devenu libre penseur, et il attaque le clergé catholique en même temps que le gouvernement anglais et les propriétaires irlandais. Cette nouveauté a jeté un singulier effroi. On s'est demandé quelle garantie aurait la vie des hommes, si une partie de la population rejetait l'autorité morale du clergé aussi bien que le pouvoir des lois, et bien qu'on soit accoutumé en Irlande aux sociétés secrètes et à leurs bravades, une sorte de panique s'est emparée des esprits quand on a reçu la nouvelle que deux ou trois paquebots venus d'Amérique avaient presque en même temps débarqué à Cork un certain nombre d'agens *fenians*. Le gouvernement

anglais, jusqu'alors impassible, a dû agir d'autant plus promptement que, si le danger était nul pour lui, il était très grand pour tous les propriétaires qui vivent dans des habitations isolées et pour tous les postes de police de cinq à six hommes répandus dans la campagne.

Mais, l'incident passé, reste la cause qui l'a fait naître. Le fénianisme a prouvé une fois de plus que l'Irlande n'est pas assise et qu'un grand nombre de gens y sont toujours prêts à acclamer la rébellion. Trois siècles d'oppression n'ont pas dompté l'Irlande, et soixante années de liberté ne l'ont pas ralliée à l'Angleterre. Il reste un malaise, un mécontentement, une colère, que n'étoufferait même pas la réparation de la grande injustice qui dure encore, — l'inégalité du traitement entre les clergés des différens cultes. Doit-on, comme l'Angleterre, crier à l'ingratitude contre l'Irlande et proclamer qu'elle est ingouvernable? Doit-on, comme tant de gens en Europe, s'imaginer que l'Angleterre se plaît à maintenir l'Irlande dans la misère et dans le mécontentement? Nullement. Le mal de l'Irlande est aussi facile à définir que difficile à vaincre : c'est celui d'une nation qui, contre sa volonté, a été transportée d'une civilisation à une autre. Une portion des Irlandais a conservé les sentimens de temps qui ne peuvent plus revenir, et une autre portion appartient au XIXe siècle. Ce trouble, que ne savent calmer ni l'oppression ni la liberté, c'est le rapprochement forcé de deux sociétés différentes entremêlées sur le même sol. On ne se connaît pas, on ne se comprend pas, et l'antagonisme des religions et des nationalités fournit les armes de la lutte. Assurément on ne peut pas demander à l'Angleterre d'aller en arrière et de rendre à l'Irlande les douceurs problématiques du régime du clan. L'Irlande elle-même est trop avancée, à beaucoup d'égards, pour consentir à reculer; mais s'il est un axiome incontestable, c'est que les lois doivent être appropriées aux sentimens et aux mœurs des peuples. On trouve dans le *Senchus* plus que l'origine, on y trouve le fond même des choses qui agitent l'Irlande. L'Irlande moderne est la glose vivante du *Senchus*. Que les hommes d'état anglais étudient donc les lois *brehon*, qu'ils cherchent dans ces lois ce qui peut s'accorder avec le progrès moderne. Ils se sont fiés trop exclusivement, pour pacifier l'Irlande, aux vertus de l'économie politique. Évidemment les Irlandais ne veulent pas être gouvernés et non-gouvernés à la manière des Anglais. C'est une folie? Soit; mais les folies des peuples doivent être traitées avec ménagement. « L'honneur et l'âme, comme dit le *Senchus*, appartiennent à tous. »

JULES DE LASTEYRIE.

L'ENQUÊTE

SUR LE CRÉDIT

I.

LA CRISE MONÉTAIRE DE 1864 ET SES ORIGINES.

1. *De la Monnaie de papier et des Banques d'émission*, par M. Ad. d'Eichthal, 1864. — II. *La Question des Banques*, par M. Wolowski, de l'Institut. — III. *Les Principes de la Constitution des banques et de l'Organisation du crédit*, par M. Isaac Pereire. — IV. *Les Banques d'émission ou d'escompte*, par M. Maurice Aubry, 1864. — V. *Étude préparatoire à l'enquête*, par M. Jules Lecesne, 1865. — VI. *Considérations sur la cherté de l'argent*, par M. Edmond Ehrmann, 1864. — VII. *La Banque de France et les Banques départementales*, par M. Léonce de Lavergne, 1864. — VIII. *Études sur la Circulation monétaire*, par M. Coullet, 1865. — IX. Extraits des enquêtes parlementaires anglaises sur les questions de banques, publiés sous les auspices de la Banque de France, 1865.

I.

On ne s'occupe plus guère de l'enquête sur les questions de crédit annoncée avec tant de solennité au commencement de cette année, et qui paraissait répondre alors à tant d'intérêts, j'ajoute à tant de passions. Cette enquête se poursuit cependant, et la commission qui la dirige a déjà pu recueillir plus d'une révélation intéressante. On se souvient des circonstances qui l'ont déterminée. Pendant deux ans, l'intérêt de l'argent avait été fort élevé : il avait varié entre 5 et 8 pour 100, et la moyenne avait été au moins de 6 à 7. On se demandait si c'était là une situation normale, si l'industrie et le commerce devaient continuer à s'imposer des sacrifices aussi considérables. En pareil cas, comme il est toujours plus

commode de s'en prendre aux institutions et aux hommes qu'aux circonstances, on accusait la Banque de France de tout le mal. C'était elle qui marquait l'élévation du taux de l'escompte, donc c'était elle qui faisait renchérir le prix de l'argent. Dieu sait ce que pendant ces deux années nous avons vu se succéder de volumes affirmant plus ou moins cette thèse et concluant presque tous qu'on pourrait trouver un remède à la situation par une meilleure organisation du crédit! Grâce à toutes ces attaques, la Banque de France était devenue en quelque sorte le bouc émissaire de la situation, et il fallait une certaine dose d'énergie et une conviction bien forte pour oser prendre sa défense. Nous l'avons essayé pourtant, et plusieurs fois, dans la *Revue*, nous avons cherché à montrer les choses sous leur vrai jour; mais que peuvent des explications et des raisonnemens lorsque les passions sont excitées et les intérêts en jeu? Or il en est malheureusement toujours ainsi quand l'argent est cher et que le commerce souffre. Cela ne veut pas dire pourtant que la cherté de l'argent soit toujours un obstacle à la prospérité d'un pays; on la voit au contraire souvent coïncider avec cette même prospérité : nous en avons la preuve la plus manifeste dans ce qui se passe généralement aux États-Unis et dans ce qui a eu lieu en France et en Angleterre il y a quelques années. Toujours est-il que, si la cherté de l'argent n'est pas un obstacle à la prospérité, elle n'est pas non plus la cause qui la favorise. Un pays peut être prospère malgré la cherté de l'argent, lorsqu'il est sous l'influence de certaines conditions économiques; mais il prospérerait encore beaucoup plus, si l'argent était à bon marché : cela diminuerait d'autant le prix de revient des choses, et la diminution du prix de revient, c'est en réalité un nouvel essor imprimé à l'activité industrielle et commerciale.

On s'est plaint d'autant plus chez nous pendant les deux dernières années de la cherté de l'argent, qu'elle n'a pas coïncidé, il faut le dire, avec un grand développement de la richesse publique. Le commerce avait eu ses années brillantes de 1854 à 1862, sauf cependant l'année 1858, qui a été la liquidation de la crise de 1857; mais en 1863 et 1864 il avait subi évidemment un certain ralentissement : on se demandait donc comment il pouvait se faire qu'avec un mouvement d'affaires moindre on dût payer l'argent plus cher qu'on ne l'avait payé dans d'autres années plus brillantes? Cela paraissait inexplicable, et comme il n'y a rien qui rende l'esprit plus docile aux suggestions qu'un mal qui dure et qu'on ne s'explique pas, on vit pleuvoir, je le répète, toute espèce d'écrits et de volumes qui attaquaient plus ou moins vivement la Banque de France. C'était la Banque de France qui était la cause de tout le mal,

c'était elle qui donnait au prix de l'argent une élévation factice, qui abusait de son monopole, et qui, au lieu de servir l'intérêt général comme elle l'aurait dû, ne faisait que l'entraver dans un intérêt personnel. On venait dire à ces commerçans qui souffraient de l'élévation du taux de l'escompte, qui étaient arrêtés dans le développement de leurs affaires, ou qui avaient peine à renouveler leurs engagemens : « Le mal dont vous souffrez n'est pas de votre fait, il est la conséquence d'un monopole qu'on a établi à côté pour vous protéger, pour vous favoriser, et qui, au lieu de cela, vous exploite; vous payez l'argent 6 et 8 pour 100, il serait facile de vous le donner à 4 pour 100 avec une meilleure organisation du crédit. » Il n'est pas étonnant que de pareilles suggestions aient trouvé de l'écho; elles en trouvaient d'autant plus qu'il n'y avait pour ainsi dire personne pour contredire, et que la Banque de France se laissait ainsi mettre au ban de l'opinion publique sans se défendre.

Tant que la guerre qu'on lui faisait resta concentrée dans quelques publications fugitives, dans quelques articles de journaux, elle put en effet rester impassible et compter sur la force de la vérité pour faire justice de tout ce qu'il y avait de peu fondé dans les accusations dont elle était l'objet; mais il arriva un jour où il ne lui fut plus possible de rester en dehors du débat. Un écrit signé d'un nom important dans la finance vint, après un réquisitoire des plus vifs, prononcer contre elle le mot d'enquête. Il se pouvait sans doute, et beaucoup de personnes l'ont pensé, que ce mot ne fût qu'un argument de plaidoirie et ne dût pas être pris au sérieux; mais, comme on vit presque aussitôt dans certains quartiers commerçans de la capitale et à Lyon s'organiser une espèce d'agitation et des pétitions se signer contre la Banque de France, il était difficile pour celle-ci de rester immobile. Son honneur était en jeu, et puisqu'on avait prononcé le mot d'enquête, qu'on se faisait fort de prouver les faits dont on l'accusait, c'était à elle de relever le gant et de montrer qu'elle ne craignait pas la lumière. Elle le releva en effet en adressant une pétition à l'empereur, où, après avoir fait la réserve des droits qui étaient la propriété de ses actionnaires et qui ne pouvaient pas être mis en discussion, tels que son privilége et le droit exclusif d'émettre des billets au porteur, elle demandait pour le reste que la lumière se fît aussi éclatante que possible, afin qu'on vît où était la cause du mal, et quelle était la responsabilité de chacun dans la crise qui avait lieu. Cette pétition fut insérée au *Moniteur* avec celle des commerçans qui se plaignaient, et l'enquête fut annoncée. Seulement dans le premier moment on ne se rendit pas bien compte de la nature de cette en-

quête, on crut qu'il s'agissait de porter l'investigation sur toutes les institutions de crédit, et, chose bizarre, c'est l'institution même d'où était parti le premier mot d'enquête qui eut le plus à souffrir de ce premier moment de méprise. Le Crédit mobilier baissa de 10 francs à la bourse qui suivit l'annonce de l'enquête, ce qui fit dire malicieusement à quelques personnes que c'était un commencement d'enquête. On comprit bien vite pourtant qu'il ne s'agissait pas d'un acte d'accusation à dresser contre telle ou telle institution de crédit, pas plus contre la Banque de France que contre une autre, que personne n'était en cause, qu'on voulait tout simplement, par le moyen le plus efficace, chercher à éclairer une des questions les plus importantes du jour et sur laquelle les idées sont le plus erronées, celle du crédit.

Aussitôt l'enquête annoncée, il y eut comme une espèce de trêve entre les parties qui se disputaient. Personne n'espéra plus remporter la victoire de haute lutte, et on se donna rendez-vous devant l'enquête. Une autre raison peut-être plus puissante contribua aussi à l'apaisement des esprits, ce fut l'abaissement du taux de l'escompte. Au moment où se prononçait pour la première fois le mot d'enquête, l'escompte était à 7 pour 100 : il resta à peu près au même taux pendant tout le temps que se produisit la petite agitation contre la Banque; mais, au moment où l'enquête fut annoncée, il n'était déjà plus qu'à 5 pour 100, et peu de temps après il descendait à 4. Il sembla alors qu'on n'avait plus d'intérêt à l'enquête; chacun avait oublié le mal dont il avait souffert, et avec l'imprévoyance qui caractérise la nature humaine, comme si on ne devait plus jamais se retrouver dans la même situation, on ne pensa plus au remède. Le gouvernement cependant n'oublia pas son enquête, il nomma la commission qui devait la diriger : ce fut le conseil supérieur de l'agriculture et du commerce, sous la présidence de M. Rouher. Aussitôt nommée, la commission se mit en devoir de rédiger le questionnaire destiné aux personnes qu'elle se proposait d'entendre. Malheureusement, lorsque l'enquête aurait pu commencer, on fut obligé de l'ajourner pour diverses raisons. On l'ajourna d'abord sur la demande des négocians qui avaient accusé la Banque, et qui, invités à venir formuler leurs griefs, déclarèrent qu'ils n'étaient pas prêts et demandèrent un mois de sursis, ce qui était assez étrange, car enfin du moment qu'on accuse, on doit toujours être en mesure de produire son accusation. Le sursis d'un mois écoulé, on ajourna encore, parce qu'on se trouvait en pleine discussion de l'adresse, et que M. Rouher, qui avait à diriger l'enquête, devait aussi, devant le corps législatif, répondre pour le gouvernement aux orateurs de l'opposition. Après la discussion de

l'adresse vint celle du budget, qui entraîna les esprits vers d'autres préoccupations, et enfin, lorsque la session fut close, on était à la fin de juillet; tout le monde avait quitté Paris ou aspirait à le quitter, il n'y aurait plus eu personne pour diriger l'enquête et pour y répondre. Il fallut encore ajourner, et d'ajournement en ajournement on n'a pu commencer sérieusement cette enquête qu'à la fin du mois dernier, c'est-à-dire plus de huit mois après qu'elle avait été annoncée. Cela veut-il dire que le gouvernement n'y tienne pas, et qu'il ne l'ait ordonnée que pour offrir une satisfaction apparente à l'opinion? Ce n'est pas notre sentiment; nous croyons au contraire que le gouvernement y tient beaucoup, et qu'il est disposé à la poursuivre maintenant avec toute l'activité possible. Il ne faut pas croire, parce que nous venons de traverser une année presque entière où l'argent a été abondant et à bon marché, que nous ne le reverrons plus jamais rare et cher, et que nous sommes pour toujours à l'abri des maux dont nous avons souffert l'année dernière. L'argent a été abondant aussi après la crise de 1857, comme il l'a été cette année. L'encaisse, descendu à 191 millions au mois de novembre 1857, était remonté à 538 millions au mois de juillet 1858, ce qui ne l'empêcha pas quelques années après, au mois de novembre 1863, de redescendre à 205 millions, et d'être à 169 millions au mois de janvier 1864. Déjà même, après avoir oscillé autour de 500 millions pendant plusieurs mois cette année, le voilà redescendu à 418 millions (1), et l'escompte, qui était à 3 pour 100 il y a un mois, est aujourd'hui à 5 pour 100; il est à 7 pour 100 en Angleterre.

Après la crise de 1857, malgré la leçon sévère qu'elle nous avait infligée, nous n'avons pas cessé d'agir comme par le passé, sans nous préoccuper des enseignemens qu'elle pouvait contenir. Il ne faudrait pas faire de même cette année. Le meilleur moment pour étudier les crises, c'est lorsqu'elles viennent d'avoir lieu; le souvenir en est encore assez présent pour que chacun puisse déposer avec pertinence de faits qu'il a eus sous les yeux, et comme les intérêts ne sont plus en jeu, les dépositions sont empreintes de plus de calme et de plus de sincérité. Discuter au moment de la crise, lorsque les intérêts sont le plus engagés, c'est absolument comme si on voulait juger un drame avant d'en connaître le dénoûment. Les Anglais n'y ont jamais manqué; c'est toujours au lendemain des crises qu'ils ont fait leurs enquêtes, et il ne s'en est pour ainsi dire pas passé une sans qu'on en ait recherché les causes. En 1810, après la plus grande dépréciation qu'aient subie

(1) Bilan du 2 novembre 1865.

les billets de la Banque d'Angleterre depuis la suspension des paiemens, on voulut savoir l'effet produit par cette dépréciation, on fit une enquête, et il en est résulté le fameux rapport dit *bullion report*, qui a fixé les véritables principes sur la matière. En 1820, l'Angleterre a voulu connaître l'influence exercée par la reprise des paiemens qui avait eu lieu l'année précédente. Ce sont de nouvelles enquêtes qui ont amené, après la crise de 1825, la suppression des billets de 1 livre sterling, et après celle de 1837 le monopole de la Banque d'Angleterre dans un certain rayon. Enfin les crises de 1847 et 1857 ont déterminé chacune encore une enquête qui a eu pour résultat d'éclairer l'opinion sur les conséquences de l'acte de 1844 relatif à la limitation de la circulation fiduciaire.

On répondra peut-être que ces enquêtes si multipliées n'ont pas empêché l'Angleterre d'avoir de nouvelles crises, et des crises de plus en plus fréquentes, puisque celle de l'année dernière n'a été séparée de celle de 1857 que par un laps de sept ans, tandis qu'il y avait une moyenne de dix années d'intervalle entre les précédentes. Cela est vrai, les Anglais n'ont pas évité les crises à la suite de leurs enquêtes, parce qu'il est difficile à un peuple qui est doué d'une telle expansion, qui a une telle activité industrielle et commerciale, de bien mesurer le degré de ses forces et de ne jamais s'engager au-delà; mais ils y ont gagné de ne plus faire fausse route, et d'être bien fixés sur les principes qui président au développement de la richesse. Ces principes, ils les exagèrent quelquefois, ils dépassent le but; mais, une fois la crise arrivée, ils ne discutent plus sur les moyens à employer pour la combattre; ils ne vont pas demander à des systèmes chimériques le moyen de sortir d'embarras : ils subissent tranquillement l'élévation du taux de l'escompte jusqu'au degré où cela est nécessaire pour ramener l'équilibre entre l'offre et la demande, et personne ne s'avise de rendre la Banque d'Angleterre responsable de cette élévation du taux de l'escompte. On lui fait plutôt le reproche contraire, celui de ne pas l'avoir élevé assez vite. Voilà ce qu'ont produit les enquêtes faites au lendemain des crises en Angleterre; elles ont éclairé l'opinion publique sur les causes qui les amènent et sur les moyens à employer pour les combattre.

Nous voudrions qu'il en fût de même en France et qu'on fût fixé une fois pour toutes sur les véritables principes qui doivent nous guider, lorsque nous sommes en présence de ces calamités industrielles et commerciales qui viennent de temps en temps troubler les rapports économiques d'une nation. Nous ne les éviterons pas plus qu'on ne les évite en Angleterre lorsque nous en connaîtrons les causes, pas plus qu'on n'évite les maladies dont on connaît l'ori-

gine; mais au moins, lorsque nous les aurons en face, nous serons tous d'accord sur les moyens de les traiter, et nous ne verrons plus se produire ces systèmes empiriques qui ne feraient qu'aggraver la situation. L'enquête peut nous rendre ce service mieux que tout autre moyen. Elle est dirigée par des hommes aussi éclairés qu'indépendans; on s'adresse dans toutes les opinions aux personnes les plus compétentes; chacun vient déposer des faits tels qu'il les a vus et appréciés, et, s'il commet des erreurs ou obéit à des préjugés, il est immédiatement en présence d'une contradiction qui peut redresser son jugement. Il est bien rare que d'un examen ainsi fait il sorte autre chose que l'expression de la vérité. Non-seulement la vérité en sort, mais, ce qui est important par le résultat, c'est que le public en est persuadé; il ne met pas en doute la sincérité d'une enquête, comme il met en doute l'opinion de telle ou telle personne, quelque considérable et compétente qu'elle puisse être. Toutefois, pour que cette enquête porte ses fruits, il faut qu'on publie un rapport qui indique bien le résumé de toutes les dépositions et l'opinion qui s'en est formée au sein de la commission. Ce rapport, livré à une grande publicité, acquerra une autorité devant laquelle n'oseront plus se produire toutes les idées chimériques que nous sommes habitués à rencontrer à chaque crise; ce sera comme une espèce de loi que chacun sera tenu de respecter.

Ceci dit sur l'utilité de l'enquête, voyons maintenant sur quoi elle doit porter. Elle est intitulée « enquête sur les principes et les faits généraux qui régissent la circulation fiduciaire et monétaire, » et le questionnaire qui a été dressé par la commission comprend quarante-deux questions divisées en cinq paragraphes : des crises monétaires, de la monnaie fiduciaire, des conditions d'une bonne monnaie fiduciaire, des établissemens qui émettent de la monnaie fiduciaire, du fonctionnement de la Banque de France.

Peut-être le nombre des questions est-il trop considérable et aurait-on pu facilement le diminuer. Il y en a qui font double emploi, qui demandent à peu près la même chose en d'autres termes; d'autres qui se déduisent forcément les unes des autres sans qu'il fût nécessaire de les exprimer séparément. Ainsi, quand on a demandé par la première question quelles ont été les causes de la crise monétaire de 1863 et 1864, on pouvait éviter la sixième, qui est ainsi conçue : *quelles sont les causes qui ont pu récemment réduire la disponibilité des capitaux?* Il est bien évident que les causes qui ont amené la crise de 1863 et 1864 ont également agi sur la disponibilité des capitaux. De même, de la trente-deuxième question, qui porte sur le rôle et la destination du capital de la Banque, à côté de la trente-quatrième, qui demande si le capital

des banques d'émission doit être en général un capital de garantie ou peut être employé utilement dans les affaires de la Banque. Il y aurait encore à relever des questions un peu naïves telles que la quatrième, qui demande quelles sont dans un pays les causes régulatrices du taux de l'intérêt? C'est absolument comme si on demandait quel est sur un marché la cause régulatrice du prix des choses. Il ne peut y en avoir d'autre que le rapport de l'offre et de la demande. Maintenant ce rapport est-il ce qu'il devrait être? n'est-il pas faussé par des influences fâcheuses? C'est un autre ordre d'idées. Je ferai un reproche à peu près semblable à la huitième question, ainsi conçue : *y a-t-il eu insuffisance des épargnes ou excès d'entreprises?* Étant donné, et la question suppose cette prémisse, que la crise a été causée par l'insuffisance des capitaux, il n'était pas nécessaire de placer la disjonctive *ou* entre les deux membres de la proposition. Ils se confondent; les épargnes ont été insuffisantes parce qu'il y a eu excès d'entreprises, et il y a eu excès d'entreprises parce que les épargnes n'ont pas été suffisantes. Néanmoins, à part ces petites irrégularités, qui sont du reste sans importance, nous devons déclarer que le questionnaire a été bien fait, qu'il répond bien à toutes les questions qu'il était utile d'élucider, et que si l'on obtenait une réponse satisfaisante à toutes, on aurait le meilleur traité qui puisse exister sur les questions de crédit et de banque.

Je voudrais dans cette étude, non pas faire une revue de toutes les publications qui ont eu lieu à propos de l'enquête, cela m'entraînerait trop loin, et aurait, je crois, peu d'utilité; je voudrais seulement, m'inspirant des meilleurs travaux, essayer de répondre moi-même au questionnaire, en suivant ses principales divisions et en prenant dans chaque division les questions les plus importantes.

II.

La première division porte sur les crises monétaires. On y demande en résumé quelles ont été les causes de la crise de 1863 et 1864, quelles analogies et quelles différences cette crise a présentées avec les précédentes, quelle influence a exercée sur le marché intérieur la participation des capitaux français aux entreprises étrangères, et si la constitution de plusieurs sociétés de crédit a eu quelque action sur les embarras monétaires, a été de nature à éloigner ou à rapprocher les crises.

Et d'abord la crise de 1863 et 1864 a-t-elle été monétaire? Si la crise a été monétaire, ont dit certains esprits, ce n'est pas le capital qui a manqué, c'est tout simplement l'instrument de circulation,

c'est le signe intermédiaire des échanges qui a été insuffisant pour répondre à tous les besoins. Il ne s'agit que de le multiplier et de le mettre en rapport avec les besoins. Que craint-on? Le papier mis en circulation, car il ne s'agit, bien entendu, que de papier, sera créé par un établissement très solide, par la Banque de France ou par tout autre qu'on voudra lui donner pour rival; il reposera sur les meilleures garanties, effets de commerce ou autres. Par conséquent il ne peut manquer d'être bien accueilli, et il mettra fin à une crise qui est purement artificielle, qui ne naît que de notre ignorance en matière de crédit et de la mauvaise administration de notre premier établissement financier, la Banque de France. Voilà ce qu'on disait déjà à l'époque de la crise de 1857; voilà ce qu'on a répété à satiété ces deux années dernières à propos des embarras d'argent que nous avons éprouvés. Nous ne disons pas qu'il n'y ait pas eu dans la dernière crise, comme dans celle de 1857, des embarras tenant particulièrement à l'argent; nous prétendons seulement que ce n'est pas là le caractère propre de la crise et qu'elle a été financière avant d'être monétaire. Par conséquent intituler la principale division des questions à faire dans l'enquête *crises monétaires*, c'est prendre un mauvais point de départ, c'est considérer comme admis ce qui est loin de l'être. Nous nous faisons fort de démontrer au contraire que, si la crise de 1863-64 a été monétaire, elle ne l'a été que par voie de conséquence; que ce qui a manqué d'abord, ç'a été en 1863 et 1864 comme en 1857, comme à toutes les époques de crises, le capital disponible. L'argent n'est devenu rare que parce qu'il suit la loi de ce capital, et ce n'est pas ici une querelle de mots, c'est une querelle de principes. Lorsque nous aurons démontré en effet que la crise de 1863-1864 a eu pour cause une insuffisance du capital disponible pris dans son sens le plus large, on verra tout de suite combien étaient chimériques tous les expédiens par lesquels on proposait d'étendre sous une forme ou sous une autre la circulation fiduciaire, c'est-à-dire le signe au lieu de la chose.

Lord Overstone, un des hommes les plus éclairés de l'Angleterre en matière de banque, a déposé dans l'enquête de 1857 (1) que « toutes les grandes fluctuations d'intérêt provenaient d'un changement dans la valeur du capital, que celles qui provenaient de la quantité de la monnaie étaient très faibles comme étendue et comme durée. » En effet, une crise ne peut être purement monétaire que dans un cas, c'est dans celui où par suite d'une mauvaise récolte, du

(1) Voyez l'enquête de 1857 sur la question des banques en Angleterre, extraits traduits par MM. Coullet et Juglar, p. 9.

renchérissement extraordinaire d'une denrée de première nécessité, comme le coton, on a été obligé momentanément d'exporter plus de numéraire qu'à l'ordinaire. Si cette exportation s'est faite dans un laps de temps très court et qu'on ait pris l'argent, comme il arrive toujours, dans les grands réservoirs qui détiennent particulièrement le numéraire d'un pays, à la Banque de France ou à la Banque d'Angleterre, il se peut que cette exportation subite produise un certain vide, que le pays n'ait plus autant d'argent qu'il lui en faut pour ses besoins, et que par cela même il soit amené à le payer un peu plus cher. Ce n'est là pourtant qu'un effet très momentané; s'il n'y a rien autre de changé du reste dans les rapports économiques du pays, si on a la même abondance des autres choses, le même capital disponible, on ne tarde pas à combler le vide en aliénant une partie de ce capital pour faire rentrer le numéraire qui manque, et il rentre d'autant mieux que, comme il est plus cher dans le pays qui en a grand besoin qu'ailleurs, chacun s'empresse de l'y envoyer. Il viendra ou des contrées auxquelles on l'aura expédié par la voie des échanges commerciaux, ou si ces pays, pour une cause ou pour une autre, ne le renvoient pas assez vite, il viendra d'autres pays qui en auront de trop, ou dans lesquels il sera moins cher. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le vide ne tardera point à se combler, et que, s'il n'y a d'autre cause à la crise, elle ne sera pas de longue durée. En 1847, après la disette de 1846, il a suffi d'un arrangement avec le gouvernement russe, qui consentit à acheter à la Banque de France 50 millions de rentes, pour que la crise monétaire fût à peu près calmée, et le taux de l'intérêt ne dépassa pas 5 pour 100.

On dira peut-être qu'en 1863 et 1864, c'est également le renchérissement exceptionnel d'une denrée de première nécessité qui a motivé l'exportation du numéraire et qui a causé la crise. Je ne veux pas contester que la crise de 1863 et 1864 n'ait dû quelque chose à la cherté exceptionnelle du coton et par conséquent à une plus grande exportation de numéraire; mais ce serait se faire une étrange illusion que de voir là l'unique et même la principale cause. Les documens fournis par le *Board of Trade* en Angleterre établissent que pendant la période quinquennale de 1857 à 1861 on avait expédié chaque année pour le Levant, c'est-à-dire pour les pays producteurs du coton depuis la guerre d'Amérique, 13 millions 1/2 de livres sterling ou environ 338 millions de francs. Cette exportation comprenait à peu près celle de toute l'Europe, l'Angleterre étant l'intermédiaire obligé pour les paiemens à faire dans ces pays. En 1863 et 1864, l'exportation s'est élevée à 23 millions 1/2 de livres sterling chaque année : c'est donc une différence

de 10 millions de livres sterling ou 250 millions de francs. Ainsi 250 millions de francs, voilà le chiffre authentique auquel s'est borné pour toute l'Europe l'excédant d'exportation du numéraire vers l'Orient pendant les années 1863 et 1864 pour faire face à la cherté exceptionnelle du coton. Si maintenant nous ajoutons qu'il résulte de nos propres tableaux de douanes que pendant ces deux mêmes années notre importation de numéraire a encore dépassé notre exportation de près de 100 millions de francs chaque année, on sera bien convaincu que ce n'est pas seulement une exportation de numéraire qui a déterminé la crise de 1863 et 1864, et que si cette crise a été monétaire, elle ne l'a été, comme je l'ai dit, que par voie de conséquence, et parce qu'il y avait eu trouble dans le rapport du capital disponible avec les besoins.

Je ne veux pas entrer ici dans de longs développemens pour montrer ce qu'est le capital disponible; je me contenterai de dire que c'est la partie du capital d'un pays qui n'est pas engagée, qui reste libre pour les besoins nouveaux qui peuvent se présenter. La société a un revenu sur lequel elle vit, c'est la production annuelle; ce qu'elle ne consomme pas de ce revenu, ce qu'elle en économise constitue à la fin de l'année son capital disponible : elle peut faire de ce capital l'usage qui lui convient, l'employer utilement ou le dépenser stérilement. Tant qu'elle ne le dépasse pas, elle reste dans des conditions normales, et rien n'est troublé dans les rapports économiques; mais si elle le dépasse, il faut, comme pour un particulier, ou qu'elle s'endette, ou qu'elle opère des retranchemens d'un autre côté. Elle s'endette en empruntant au dehors, ou en escomptant d'avance son revenu futur au moyen de certaines combinaisons de crédit, et le résultat de ces emprunts, sous quelque forme qu'ils se produisent, est toujours de faire monter le prix du capital. Pour qu'il ne montât pas, il faudrait qu'on fît ailleurs des retranchemens correspondant aux dépenses exceptionnelles, que, pour construire des chemins de fer par exemple, rebâtir des villes, on enlevât des capitaux à l'agriculture et à l'industrie. C'est bien ce qu'on fait dans une certaine mesure; mais cette mesure, quelque importante qu'elle soit, ne suffit pas : il faut encore emprunter, et ces emprunts, je le répète, font monter le prix du capital, comme monte le prix de tout ce qui est plus demandé qu'offert; il monte jusqu'à ce que la cherté devienne un obstacle au développement de la prospérité. Alors on s'aperçoit qu'on s'est trop engagé, on voudrait se liquider, et cette liquidation plus ou moins forcée amène ce qu'on appelle une crise. C'est ce qui est arrivé en 1857; c'est ce qui est arrivé encore en 1863 et 1864.

III.

L'enquête demande *quelles sont les causes qui depuis dix ans ont agi sur le cours des métaux précieux*. Ces causes sont faciles à énumérer. Depuis dix ans, on a donné aux affaires industrielles et commerciales un essor inaccoutumé. Le chiffre du commerce extérieur, qui était au commerce spécial, importations et exportations réunies, de 3 milliards 615 millions en 1854, atteignait successivement 4 milliards 188 millions en 1857, puis 5 milliards 432 millions en 1861, et enfin près de 7 milliards en 1864, c'est-à-dire que dans cette période décennale il a doublé. Le résultat a été plus brillant encore pour le commerce intérieur; ce qui le prouve, c'est la progression des opérations de la Banque de France, qui en sont le reflet et pour ainsi dire le résumé. Ces opérations, de 2 milliards 541 millions en 1852, ont monté à 7 milliards 709 millions en 1862. Elles ont presque triplé, et il s'agit d'un commerce qui embrasse nos relations de chaque jour, et qui a beaucoup plus d'importance pour nous que le commerce extérieur. Pendant la période décennale précédente, l'augmentation du commerce extérieur n'avait pas dépassé 55 pour 100, et les opérations de la Banque de France n'avaient guère fait que doubler (1). Ce développement industriel et commercial extraordinaire n'a pas été le privilége de la France; il a eu lieu également dans d'autres pays, et notamment en Angleterre. En 1854, le commerce extérieur de l'Angleterre représentait 268 millions de livres sterling, en 1863 444 millions de livres. Nous n'avons pas le chiffre du progrès du commerce intérieur : il ne se résume pas, comme chez nous, dans les opérations de la Banque d'Angleterre; à côté de la Banque d'Angleterre, il y a un grand nombre d'autres établissemens de crédit qui, au moyen des ressources que leur fournissent les dépôts, escomptent comme elle, beaucoup plus qu'elle, du papier de commerce. Le chiffre des affaires réalisées par toutes ces banques s'est tellement accru, et le nombre des banques s'est tellement multiplié depuis quelques années, qu'on peut en induire facilement que le mouvement commercial intérieur de l'Angleterre n'a pas été inférieur à celui de l'extérieur. Or qu'a-t-il fallu dans les deux pays pour faire face à un tel développement d'affaires? Il a fallu

(1) Les chiffres étaient pour le commerce spécial, importations et exportations, de 2 milliards 179 millions en 1843, et de 3 milliards 443 millions en 1853. Quant aux opérations de la Banque de France, les chiffres sont de 1 milliard 82 millions en 1842 pour le principal établissement et ses succursales, et de 2 milliards 541 millions en 1851.

beaucoup plus de capitaux, il a fallu augmenter sensiblement notre matériel de production, créer de nouvelles usines, développer les anciennes.

Depuis dix ans, on a consacré en outre à la continuation de notre réseau de chemins de fer, à raison de 350 millions par an, 3 milliards 1/2.

On a dépensé pour le développement de nos chemins vicinaux, en argent seulement, sans compter les prestations en nature, à raison de 100 millions par an, soit 1 milliard.

Les travaux des villes, surtout cette transformation si rapide de la capitale, ont absorbé au moins 300 millions par an, soit en dix ans 3 milliards.

L'état lui-même, pour des besoins extraordinaires et imprévus, n'a pas emprunté, sous diverses formes, moins de 3 milliards 1/2, sans compter à peu près 3 milliards encore, absorbés par la progression du budget, qui a passé en dix ans du chiffre d'environ 1 milliard 500 millions à celui de 2 milliards 200 millions.

Puis sont venus les appels de fonds faits dans notre pays pour le compte de l'étranger (entreprises ou emprunts): ce n'est pas exagérer que de les évaluer à 2 milliards 1/2. On arrive ainsi à plus de 16 milliards, sans avoir fait la part des besoins nouveaux de l'industrie et de l'agriculture. A combien évaluerons-nous cette part? Un recueil des plus accrédités en Angleterre (*the Economist*) l'évaluait pour son pays à la moitié de l'épargne, c'est-à-dire à 60 millions de livres sterling ou 1 milliard 1/2 sur 3 milliards d'épargne; évaluons-la modestement chez nous à 500 millions, cela fait pour dix ans 5 milliards, et en tout plus de 21 milliards. — Voilà donc 21 milliards de capital extraordinaire qui ont été dépensés en dix ans en dehors des besoins ordinaires de la société. Je n'examine pas en ce moment la valeur de ces dépenses, je ne recherche pas quelles sont celles qui ont été utiles et celles qui ne l'ont pas été; je ne relève que le total, et je me demande si on a pu trouver dans le capital disponible une somme équivalente. Certes je suis de ceux qui évaluent au plus haut le progrès de la fortune publique depuis un certain nombre d'années, depuis que la France surtout a été sillonnée de chemins de fer; mais ce serait être très hardi, ce que les Anglais appellent *sanguine*, que de porter à 1 milliard 1/2 depuis dix ans l'épargne de chaque année; portons-la pourtant à ce chiffre, il donne 15 milliards en dix ans. Nous aurions donc dépensé 21 milliards pendant que nous en économisions 15; l'équilibre s'est trouvé rompu entre les ressources et les besoins; ces 6 milliards qu'on ne trouvait pas dans le capital disponible, il a fallu les prendre ailleurs, on les a empruntés : de là le

renchérissement du capital, et comme on ne remédie pas à une insuffisance de capital de 6 milliards comme on remédie à un déficit de 200 millions dans l'encaisse métallique, le renchérissement a duré deux ans. Il a fallu le temps, ou que les épargnes vinssent combler le vide, ou, ce qui malheureusement arrive plus souvent, qu'une crise vînt provoquer une liquidation et rétablir l'équilibre.

Maintenant, pour répondre au questionnaire, comment cette cherté du capital est-elle devenue une crise monétaire, comment a-t-elle agi sur le cours des métaux précieux? La réponse est bien simple. Lorsqu'on dit que l'argent est cher, il s'agit du prix du métal, considéré non pas en lui-même, mais comme moyen de se procurer les choses dont on a besoin. On ne consomme pas du métal, excepté pour quelques usages commerciaux insignifians; ce qu'on consomme, ce sont des céréales, c'est du vin, ce sont des étoffes, c'est du fer, etc., toutes choses qu'on peut se procurer avec de l'argent et qu'on ne se procure aisément que par cet intermédiaire. L'argent est donc la forme sous laquelle circulent toutes les choses dont on a besoin et qui constituent le capital disponible; par conséquent il ne peut avoir un prix différent de ces mêmes choses. Supposez pour un moment que l'argent soit abondant et à bon marché pendant que les choses qui constituent le capital disponible seront rares et d'un prix élevé. Immédiatement, avec cette abondance de l'argent, on se procurera les choses qui manquent, et on aura recours à ce moyen d'échange jusqu'à ce que le prix de l'argent lui-même soit au niveau de celui de toutes les autres choses.

On s'est souvent demandé, en comparant l'encaisse de la Banque de France à une époque où l'argent est à bon marché et à une autre où il est cher, et en voyant entre les deux époques une simple différence de 200 millions, on s'est demandé comment il se faisait que, pour une si minime différence, pour 200 millions de plus ou de moins dans l'encaisse de la Banque, lorsqu'il y avait du reste de 4 à 5 milliards de numéraire en France, le prix de l'argent passât tout à coup de 3 et 4 pour 100 à 6 et 7 pour 100. Et alors on a imaginé toute espèce de systèmes pour donner à la Banque les 200 millions qui lui manquent et qui lui permettraient, croit-on, de parer à tous les besoins. On lui a conseillé d'augmenter son capital, de rendre plus disponible celui qu'elle a déjà, de renoncer à d'autres services qui absorbent à peu près ces 200 millions. On n'a pas réfléchi que cette différence de 200 millions que l'on prend pour la cause n'est ici que l'effet. S'il est vrai qu'en dix ans on ait employé en dépenses extraordinaires 6 milliards ou environ de plus que n'ont fourni les épargnes, et que ce soit là la cause

du renchérissement du capital, qu'est-ce que viendraient faire 200 millions de numéraire de plus ajoutés à l'encaisse de la Banque? D'abord ils ne s'y ajouteraient pas gratuitement, ils seraient pris quelque part, détournés d'autres emplois où ils manqueraient probablement beaucoup; mais tombassent-ils du ciel qu'ils seraient encore un remède insuffisant et changeraient bien peu la situation. Le découvert, au lieu d'être de 6 milliards, serait de 5 milliards 800 millions. Ce n'est pas 200 millions de plus ou de moins en numéraire qui font la difficulté de la situation, c'est l'immense écart qui se trouve entre les ressources disponibles et les besoins, et cet écart se marque par la cherté de l'argent, parce que, je le répète, l'argent est la forme que prend le capital disponible pour circuler, pour passer d'une main à l'autre, et qu'il est cher quand le capital est cher. On dit alors que la crise est monétaire; on se trompe; la cherté de l'argent n'est ici qu'un symptôme : la crise est financière.

Il y a pourtant des causes spéciales de renchérissement pour l'argent : comme tous les produits qui répondent à des besoins de première nécessité, il baisse ou il monte de prix suivant qu'il est plus ou moins abondant par rapport à ces besoins. Quand, à partir de 1848, les mines de la Californie, puis, à partir de 1851, celles de l'Australie, sont venues verser ensemble sur le continent européen de 2 à 300 millions chaque année, on s'est dit que l'or allait se déprécier, et beaucoup d'écrits ont été publiés dans ce sens par des hommes considérables et dont l'opinion fait autorité. Cependant le résultat a été tout autre. Il y a bien encore quelques personnes qui attribuent l'élévation du prix de certaines choses à la dépréciation de la monnaie; mais cette opinion est de plus en plus rare, et à mesure qu'on considère les faits avec attention on est convaincu que la cherté doit être attribuée à une autre raison qu'à la dépréciation de la monnaie. Je n'oserais pas dire, quant à moi, que la monnaie, considérée elle-même comme étalon des valeurs, a plus de prix aujourd'hui qu'elle n'en avait il y a vingt ans; mais j'estime qu'elle en a au moins autant malgré les 3 ou 4 milliards d'or californien et australien qui sont venus s'ajouter au stock métallique de l'Europe depuis quinze ans. Il s'est produit à l'égard du numéraire le même phénomène qu'à l'égard d'autres denrées de première nécessité. — La production de la viande a triplé depuis quinze ans, cela ne l'a pas empêchée d'augmenter de prix. — On produit aujourd'hui au moins le double de céréales, et cependant les prix sont restés à peu près ce qu'ils étaient il y a quinze ans. — De même pour le vin, de même pour beaucoup d'autres choses. Cela tient à ce que la quantité de toutes ces choses a eu beau augmenter,

les besoins ont augmenté encore davantage; il serait facile de le démontrer par le progrès de la population et par le développement de la richesse. Si on produit aujourd'hui trois fois plus de viande qu'il y a quinze ans, il y a peut-être quatre fois autant de gens qui peuvent en consommer; de même pour les céréales, de même pour le vin, et j'ajoute de même pour le numéraire.

Le numéraire répond dans la société à un besoin qui est susceptible de beaucoup de développement; plus les relations commerciales prennent d'importance, plus les transactions se multiplient, et plus on a besoin de ce qui est l'intermédiaire obligé des échanges. Sans doute on y supplée par des combinaisons de crédit, par des viremens de comptes, par ce qu'on appelle le système des compensations; mais toujours est-il que le numéraire est au bout de toutes les transactions, que lui seul est accepté de tout le monde comme règlement définitif; par conséquent, jusqu'à ce qu'on ait trouvé le moyen de faire marcher de pair et en toute sécurité le progrès du crédit avec celui des transactions, il faudra toujours plus de numéraire à mesure qu'il y aura plus d'affaires. Nous avons vu que depuis dix ans seulement le commerce extérieur avait doublé, et celui de l'intérieur triplé. Pendant ce temps, quel a été l'accroissement du numéraire? Si nous prenons les états de douanes, nous trouvons que, de 1854 à 1859, l'augmentation du numéraire, en ce qui concerne la France, a été de 187 millions par an de 1854 à 1859, et de 1859 à 1864 de 93 millions : soit en tout pour dix ans 1 milliard 400 millions. C'est à peine le tiers de ce que nous en possédions déjà. Ainsi, pendant que nos affaires doublaient d'un côté, triplaient de l'autre, notre numéraire n'augmentait que dans la proportion d'un tiers. Cela explique que nous ayons pu depuis dix ans faire beaucoup de progrès en matière de crédit, recourir davantage au système des viremens, économiser plus que jamais le numéraire, et cependant que le prix de ce même numéraire se soit maintenu, s'il ne s'est pas élevé. On s'est demandé souvent ce qui serait arrivé si nous n'avions pas eu à notre disposition les mines d'or de la Californie et de l'Australie; ce qui serait arrivé, c'est que l'immense progrès industriel et commercial qui s'est accompli depuis dix ans eût été beaucoup moindre. Certes ce progrès a eu d'abord pour cause principale les chemins de fer; ce sont les chemins de fer qui sont venus tout à coup, dans des proportions qu'on ne soupçonnait pas, ouvrir des débouchés au commerce, mais les mines d'or ont eu aussi leur action éminemment utile. Les chemins de fer et les mines d'or, voilà les deux secrets de la prospérité industrielle et commerciale de l'Europe, et j'ajouterai du Nouveau-Monde depuis un certain nombre d'années.

Le numéraire a été pour la circulation des capitaux ce qu'ont été les chemins de fer pour la circulation des marchandises et des voyageurs, et à eux deux ils ont exercé sur le progrès de la richesse publique une influence prodigieuse et qui a donné aux phénomènes économiques des conséquences différentes de celles qu'on avait vues jusqu'alors, celle-ci entre autres : que l'argent a pu maintenir son prix, le voir même s'élever, en devenant plus abondant et pendant que cette plus grande abondance coïncidait elle-même avec le perfectionnement des moyens de crédit.

IV.

L'enquête s'est encore donné pour tâche de rechercher quelle analogie et quelle différence il y a entre la crise de 1863-1864 et les précédentes. L'analogie est parfaitement claire. La crise de 1863-64, comme toutes les autres, est née d'un défaut d'équilibre entre les ressources et les besoins, d'un emploi de capital supérieur aux ressources fournies par les épargnes. Toutes les crises naissent de même. Il n'y a qu'un genre de crise qui ne résulte pas des mêmes causes, ce sont les crises politiques : pour celles-là, il n'est pas nécessaire qu'il y ait eu un emploi de capital supérieur aux ressources, que la situation industrielle ou commerciale soit tendue; elles peuvent éclater, comme en 1848, au milieu d'une situation tout à fait normale. C'est la peur qui les fait naître; tant qu'elle dure, les capitaux se cachent, et les effets sont les mêmes que dans les crises ordinaires : les produits ne se vendent plus, et chacun recherche le capital sous la forme qui se déprécie le moins, c'est-à-dire sous la forme du numéraire.

En de telles circonstances, l'argent acquiert une valeur tout exceptionnelle, qui tient à son caractère propre. Comme il est un instrument d'échange universel, il possède un marché immense, toujours ouvert, et qui ne dépend pas des accidens commerciaux de tel pays. Pendant que tout se déprécie, lui seul conserve sa valeur; non-seulement il la conserve, mais il la voit même s'élever, parce que dans les momens de crise il est encore plus recherché. Les gens qui rêvent de se passer de la monnaie métallique et de la remplacer par tout autre instrument d'échange n'ont jamais pensé aux crises. C'est dans les crises surtout qu'apparaît l'immense utilité de la monnaie métallique. Si dans ces momens-là il n'y avait pas un instrument d'échange universel, un étalon de valeurs auquel tout pût se rapporter, il y aurait des difficultés extrêmes pour opérer la liquidation; toute crise aurait des conséquences incalculables.

Adam Smith, malgré tout son génie, n'avait pas aperçu les avan-

tages inappréciables de la monnaie métallique lorsque, la comparant aux autres produits de la société, il disait que la disparition du numéraire aurait des effets moins funestes que celle de telle ou telle autre denrée. C'est, à mon sens, une grande erreur; il n'y a pas, si on se place au point de vue moderne, avec l'état actuel de la richesse publique, un agent de notre organisme social qui soit aussi utile que la monnaie. C'est l'âme de toutes les transactions, et un économiste américain distingué, M. Carey, a pu dire presque sans exagération que « les métaux précieux étaient au corps social ce que l'air atmosphérique était au monde physique, que tous deux fournissaient l'instrument de circulation, et que la dissolution du corps physique en ses élémens, lorsqu'il est privé d'air, n'était pas plus certaine que la dissolution de la société lorsqu'elle est privée de monnaie métallique. » En effet, qu'on réfléchisse à ce que deviendrait le mouvement industriel et commercial tel que nous le voyons aujourd'hui sans cet auxiliaire puissant qu'on appelle la monnaie. Les chemins de fer sont très utiles, ils ont donné à la richesse publique une impulsion des plus extraordinaires. Eh bien! si nous avions à choisir entre la disparition des chemins de fer ou celle des métaux précieux, nous n'hésiterions pas, nous garderions les métaux précieux. Cela ne veut pas dire qu'il ne puisse pas y en avoir trop à un moment donné, et que par suite ils ne soient exposés à une certaine dépréciation, de même qu'il pourrait y avoir trop de chemins de fer, si on en faisait là où ils ne sont pas nécessaires; mais nous n'en sommes là ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux instrumens de circulation. Et quant aux métaux précieux, les mines d'or peuvent en fournir beaucoup encore avant qu'il y ait excès, tant est grande la puissance d'expansion du commerce destiné à les absorber.

Si la crise de 1863 et 1864 a eu cette analogie avec les précédentes d'être née, comme elles, d'un défaut d'équilibre entre les ressources et les dépenses, le défaut d'équilibre n'est pas arrivé de la même manière, et c'est là ce qui constitue la différence de cette crise avec les autres, notamment avec celle de 1857. La période d'avant 1857 avait bien été traversée aussi par de grandes immobilisations de capital, par des emprunts improductifs comme les 1,500 millions de la guerre de Crimée, elle avait fourni aussi ses 300 ou 400 millions par an aux chemins de fer; mais ce qui avait surtout dominé dans cette période, c'est le grand développement pris par l'industrie et le commerce. Si nous interrogeons les chiffres du commerce extérieur spécial de la France de 1852 à 1857, nous trouvons qu'il y a eu une progression de 85 pour 100 (2 milliards 711 millions en 1852 et 4 milliards 988 millions en 1857), tandis

que, dans la période quinquennale suivante, l'augmentation n'a été que de 10 pour 100 (4 milliards 988 millions en 1857 et 5 milliards 432 millions en 1862). Les années 1863 et 1864 n'ont pas changé la proportion (1). Quant aux opérations de la Banque de France, elles ont augmenté, de 1852 à 1857, de 46 pour 100 (4 milliards 113 millions en 1852, 6 milliards 5 millions en 1857), et de 28 pour 100 seulement de 1857 à 1862 (6 milliards 65 millions en 1857, 7 milliards 783 millions en 1862). Et encore le chiffre de 1862 a-t-il été un chiffre exceptionnel, en augmentation de près de 1 milliard 200 millions sur l'année précédente, et qui aujourd'hui est à peine dépassé. Ce n'est donc pas l'expansion du commerce et de l'industrie qui a été, comme en 1857, la principale cause de la crise; il faut l'aller chercher ailleurs, dans les immobilisations de capitaux dont nous avons parlé, dans les 3 ou 400 millions consacrés par an à nos chemins de fer, dans les 300 millions donnés à la transformation de la capitale et d'autres grandes villes, dans les appels de fonds faits pour le compte de l'étranger, dans les dépenses extraordinaires de notre gouvernement. C'est là, plus que dans le développement du commerce, qu'on trouvera la cause principale de la crise de 1863 et 1864.

Cette cause a été la même aussi en Angleterre. L'Angleterre n'a pas dépensé, comme nous, 3 milliards en dehors des prévisions de son budget, elle n'a pas consacré, comme nous, 3 ou 400 millions par an à ses chemins de fer; mais elle a eu à faire face à d'autres dépenses extraordinaires. Elle s'est mise à commanditer l'industrie et la banque dans le monde entier : la seule année 1863 a vu éclore 263 sociétés nouvelles, au capital de 2 milliards 1/2, dont un à verser en 1864. L'année 1864 a donné naissance à 282, à un capital au moins égal, sinon supérieur. C'est cet emploi extraordinaire du capital en dehors du commerce qui, en Angleterre comme en France, a été la cause principale de la crise de 1863 et 1864. Et ce qui prouve bien que cette crise n'avait pas un caractère commercial, c'est qu'elle s'est fait sentir à peine ou qu'elle ne s'est pas fait sentir du tout dans des pays commerçans comme Hambourg et Amsterdam, qui avaient fort souffert de la crise de 1857. Il n'y a pas eu non plus la même dépréciation qu'en 1857 sur l'ensemble des produits. Ce qui a souffert surtout pendant la dernière crise, ce

(1) Il est vrai que l'année 1857 a été une année exceptionnelle pour le développement commercial, puisqu'elle a dû aboutir à une crise; l'année suivante, celle de 1858, a été, dans le sens inverse, une année de ralentissement. Cependant, si nous la prenons pour point de départ de la dernière période quinquennale, nous trouvons que l'augmentation de 1863 sur 1858 a été de moins de 40 pour 100, 4 milliards 408 millions en 1858, et 6 milliards 189 millions en 1863.

sont les valeurs publiques, celles précisément qui avaient été émises par suite de la trop grande immobilisation du capital, et qui représentaient les affaires plus ou moins douteuses organisées tant en France qu'à l'étranger. En un mot, la crise de 1863 a été une crise financière, tandis que celle de 1857 avait surtout été une crise commerciale.

Parmi les élémens qui ont contribué à la crise de 1863, il y en a de particulièrement regrettables : ce sont, bien entendu, d'abord les dépenses extraordinaires de l'état, qui, au point de vue économique, n'ont rien rapporté; c'est ensuite l'exagération donnée aux travaux des villes, enfin l'absorption des capitaux français par les entreprises étrangères. Nous ne dirons qu'une chose en ce qui concerne les travaux des villes et notamment ceux de la ville de Paris, qui naturellement est la première en cause : c'est que de tels travaux, poussés avec trop de précipitation, ont été une grande faute au point de vue politique et économique. Au point de vue politique, ils ont amené dans la capitale une agglomération d'ouvriers qui à un moment donné peut être un embarras sérieux. Une grande partie de ces ouvriers vivent de la transformation de la capitale; que feront-ils quand cette transformation sera terminée? Retourneront-ils dans les villes, dans les campagnes qu'ils ont quittées? Assurément non. Il faudra leur trouver de nouvelles occupations. Aussi nous doutons fort que les travaux de Paris s'achèvent jamais. Déjà même, en les poussant avec l'activité qu'on y met, on obéit plus qu'on ne le croit à la triste nécessité de fournir du travail à ceux qu'on a trop attirés; on a détaché le rocher de Sisyphe, on le roule maintenant. Réussira-t-on jamais à le mettre d'aplomb?

Au point de vue économique, ces travaux, poussés avec trop de précipitation, ont un double inconvénient : ils contribuent à faire renchérir le capital, et ils donnent à la main-d'œuvre un prix artificiel. Il est incontestable que 2 ou 300 millions consacrés par an à la transformation des villes, et attirés par des moyens comme les emprunts avec lots et primes et les spéculations sur les terrains ou sur les constructions, que ces 2 ou 300 millions ne sont pas sans influence sur le renchérissement du capital. Or le renchérissement du capital, c'est pour le commerce et l'industrie une cause de gêne et de ralentissement; c'est plus que cela pour l'agriculture, c'est une véritable ruine. Depuis qu'on s'est mis à dépenser tant d'argent pour des besoins un peu factices, l'agriculture ne trouve plus de capitaux, et elle est dans un état de détresse effroyable. Quant à l'élévation artificielle du prix de la main-d'œuvre, c'est aussi un grave inconvénient : ce prix réagit sur la production, il la rend plus coûteuse, et, comme les facultés de chacun ne se

développent pas en proportion, cette production reste sans consommateurs et sans débouchés. L'ouvrier lui-même ne gagne pas ce qu'il a l'air de gagner avec cette élévation du prix de la main-d'œuvre : comme tout a renchéri autour de lui, il paie plus cher ce dont il a besoin; son salaire est plus élevé sans être plus avantageux. Voilà ce que produisent les travaux des villes lorsqu'on veut les pousser trop vite, et qu'on n'a pas de capitaux disponibles à y consacrer.

Quant à l'absorption des capitaux français par les entreprises étrangères, l'effet en a été peut-être plus fâcheux encore. Je ne suis point par système ennemi des entreprises étrangères; je sais tout le profit qu'on peut en tirer lorsqu'elles sont bien conçues, et qu'on n'y place que les capitaux dont on n'aurait pas l'emploi chez soi. La Hollande, l'Angleterre se sont enrichies par leurs placemens au dehors. Cependant il faut pour cela que l'entreprise soit bien conçue et que le capital soit abondant, car si, même l'entreprise étant bonne, on y consacre un capital dont on aurait besoin, on fait une mauvaise opération. L'entreprise du dehors, quelque bonne qu'elle soit, ne donnera jamais, au point de vue social, au point de vue économique, tous les profits que donnerait une entreprise à l'intérieur. Je prends pour exemple un chemin de fer : si avec le capital français on fait un chemin de fer à l'étranger, on n'aura jamais que le produit des actions, tandis que s'il est fait en France, outre le produit des actions, on aura l'immense utilité sociale qui résulte d'un chemin de fer.

Si maintenant on n'avait pas de capital disponible à y consacrer, si celui qu'on y a mis il a fallu le détourner d'autres emplois, le prendre à l'agriculture et au commerce, si de plus les affaires dans lesquelles on l'a engagé étaient douteuses et ne donnaient qu'un profit médiocre, alors la perte est double, et le préjudice considérable. Malheureusement, à quelques exceptions près, c'est ce qui nous est arrivé. Nous avons commandité les chemins de fer espagnols, russes, autrichiens; nous avons formé des sociétés de crédit presque partout, mais si aujourd'hui on parcourt la cote de la Bourse et que l'on compare le prix des valeurs qui sont nées de ces entreprises avec le cours d'émission, on trouvera un immense mécompte, et on se dira tout naturellement que ce n'était pas la peine de priver notre pays des capitaux dont il avait grand besoin (la crise de 1863 et 1864 l'a prouvé) pour arriver à un pareil résultat.

On répondra peut-être que cette participation aux entreprises étrangères a agrandi le rayonnement de notre marché, a fait de Paris le foyer des affaires, le centre des capitaux, et que, si nous

donnons notre argent aux étrangers, ils nous le rendent par les intérêts qu'ils prennent dans nos affaires, que nous y gagnons d'établir une solidarité générale entre le capital européen, d'abolir pour lui, comme nous l'avons fait pour les marchandises, le système d'exclusion. Je ne nie pas la valeur de cette objection. Cependant je persiste à croire que jusqu'à ce jour au moins il n'y a pas eu réciprocité, que ni les Espagnols, ni les Russes, ni les Autrichiens ne nous ont rendu l'équivalent des capitaux que nous leur avons prêtés, et que nous leur avons prêtés, hélas! avec trop de désintéressement. — Il y a pour cela une raison bien simple, c'est que les capitaux intelligens et clairvoyans préféreront toujours un placement à côté d'eux, sous leur propre surveillance, à un placement lointain qu'on ne peut pas surveiller, et pour lequel il y a toujours quelque risque à courir. Ce qui reste vrai de notre participation aux affaires des pays étrangers jusqu'à ce jour, c'est que nous y avons consacré beaucoup plus de capitaux que nous n'en avions de disponibles, qu'il ne nous en a été rendu, et que de plus nos capitaux ont été mal engagés dans des entreprises qui ont donné peu de résultats. Ces faits bien regrettables n'ont pas peu contribué à la crise de 1863 et 1864.

V.

La constitution de certaines sociétés de crédit sous forme anonyme a-t-elle exercé de l'influence sur les embarras monétaires? a-t-elle tendu à éloigner ou à rapprocher les crises? C'est encore une question posée par l'enquête, et à laquelle nous essaierons de répondre.

En principe, il semblerait que la constitution de ces sociétés, de la plupart au moins, n'a pu exercer qu'une influence favorable sur les questions d'argent, puisqu'elles ont eu généralement pour but de recueillir les capitaux disponibles et de les prêter au commerce ou à l'industrie. Il n'en est pas d'elles comme d'une entreprise de chemins de fer qui appelle les capitaux pour les immobiliser, et qui ne les rendra plus à la circulation que sous la forme d'un revenu amélioré si l'entreprise est bonne, d'un revenu diminué si elle est mauvaise. Les capitaux qu'une banque ou institution de crédit appelle, elle ne doit pas les immobiliser, elle doit les avoir presque toujours disponibles et ne les prêter au commerce et à l'industrie qu'à brève échéance. Il semble donc, je le repète, que de tels établissemens devraient atténuer plutôt qu'augmenter les embarras monétaires. Cependant c'est le contraire qui arrive. Les établissemens de crédit mettent bien en effet plus de capitaux à la disposition du commerce et de l'industrie; mais, comme ils paient à ces ca-

pitaux un intérêt plus ou moins élevé, ils ne peuvent pas les laisser inactifs, ils cherchent à les utiliser, et, pour les utiliser, ils poussent au développement des affaires. C'est le côté avantageux, mais c'est aussi le côté dangereux. Bientôt, par la force des choses, la clientèle, bonne ou mauvaise, d'une institution de crédit s'étend à ce point que les capitaux dont celle-ci dispose ne suffisent plus et que les embarras ne tardent pas d'arriver, sinon pour l'institution elle-même, au moins autour d'elle. Je suis loin de contester l'utilité de ces établissemens de crédit; je reconnais qu'ils contribuent grandement à la prospérité du pays par l'impulsion qu'ils donnent aux affaires. Je réponds seulement à la question de l'enquête, et je dis que ces institutions, par cela même qu'elles poussent à l'emploi des capitaux, qu'elles y poussent dans une mesure qui n'est pas toujours sage, qui n'est pas toujours subordonnée aux besoins, amènent des embarras financiers, et tendent plutôt à rapprocher les crises qu'à les éloigner.

Ce qui le prouve, c'est que la dernière crise, celle de 1863 et 1864, n'a été éloignée de la précédente que par un laps de six ans, tandis qu'il y avait eu dix ans d'intervalle entre les crises antérieures. Ainsi, sans remonter plus loin, il y avait eu crise en 1826, puis en 1836, puis en 1846 et 1847, enfin en 1857, et tout le monde sait que la création de plusieurs de nos sociétés de crédit a eu lieu dans ces dernières années. Le fait est beaucoup plus saillant encore en ce qui concerne l'Angleterre, où le rapprochement de la dernière crise avec la précédente a coïncidé avec le plus grand développement qui ait été donné aux institutions de crédit. On peut presque affirmer que dans ce pays la crise est née de la trop grande quantité des institutions de crédit.

Quand je dis que ces institutions ont rendu de grands services, qu'elles ont donné une grande impulsion aux affaires, il ne faudrait pas se méprendre sur ma pensée et croire que ces services, elles les rendent en commanditant directement l'industrie et en prêtant leurs capitaux à l'organisation d'une entreprise nouvelle quelconque. Non, telle n'est pas, telle ne peut pas être leur mission, et quand des institutions de ce genre se vantent de la participation qu'elles ont prise à un chemin de fer, à une entreprise nouvelle, à la reconstruction même de la capitale ou d'autres grandes villes, elles se vantent de ce qu'elles ne devraient pas faire, de ce qui est contraire au principe même de leur organisation. Les institutions de crédit n'ont généralement qu'un capital social insignifiant à côté des opérations qu'elles sont appelées à faire. Les capitaux dont elles disposent sont des capitaux qui leur sont prêtés à brève échéance, le plus souvent sous forme de dépôts qu'on peut retirer du jour

au lendemain. Par conséquent elles ne peuvent les employer que de la même façon qu'ils leur ont été prêtés, c'est-à-dire à brève échéance aussi, pour escompter du papier de commerce ou faire d'autres opérations de ce genre. Elles ne peuvent pas les engager dans des entreprises industrielles sous peine de s'exposer à toute espèce de risques, d'abord au risque de compromettre les capitaux, si l'affaire est mauvaise, et ensuite à celui de ne pas les avoir disponibles quand on les redemandera, ou de ne les avoir qu'au prix d'une réalisation désastreuse pour l'institution de crédit et pour l'affaire dans laquelle les capitaux seraient engagés. Toutes les fois qu'une institution de crédit a fait faillite, et il y en a souvent des exemples en Angleterre, on trouve presque toujours dans son portefeuille la représentation d'intérêts pris dans une entreprise à long terme.

Il y a chez nous pourtant une institution de crédit fort célèbre, qui, contrairement à ces principes, s'est donné la mission de commanditer l'industrie et de procéder à la création et à l'administration d'entreprises de toute nature. Elle s'est assigné même une mission beaucoup plus large et plus difficile, celle de soutenir le crédit public. C'est l'institution du Crédit mobilier. Je ne veux pas dire qu'à l'origine cette institution n'ait eu sa raison d'être, son moment d'utilité. On était au lendemain d'une période révolutionnaire qui avait fort effrayé les capitaux. Il s'agissait de leur donner de la confiance, de les engager dans les affaires. C'est le service qu'a rendu le Crédit mobilier. Organisé sous le patronage et le prestige d'hommes considérables et habiles, il donna en effet une vive impulsion aux affaires. Beaucoup d'entreprises s'établirent sous ses auspices et à côté de lui, et il en résulta pour la France une ère d'activité qui eut d'excellens résultats. Cependant, il faut le dire, là s'arrête le mérite de cette institution; habile à donner une première impulsion aux affaires, elle ne l'a pas été autant lorsqu'il s'est agi de les diriger et de les administrer. Parmi les entreprises organisées sous son patronage, on en cite beaucoup que de cruels mécomptes sont venus frapper. Il faut en excepter cependant la Société parisienne du gaz et celle des omnibus. Ces sociétés, il est vrai, existaient déjà avant le Crédit mobilier; seulement elles étaient divisées et dans des situations diverses de prospérité. L'intervention du Crédit mobilier a eu pour effet de les réunir, de les fusionner, ce qui, je le reconnais, a été une bonne mesure pour ces deux sociétés et pour le public : pour ces deux sociétés, en ce qu'elle les a affranchies de toute concurrence et leur a préparé un avenir plus brillant; pour le public, en ce qu'il a trouvé dans une organisation plus puissante un service meilleur et des conditions de bon mar-

ché qu'il n'aurait pas eues sans cela. Néanmoins, à part cette intervention, qui a été heureuse, bien qu'elle se soit fait payer un peu cher, je ne connais guère d'affaires organisées directement par les soins du Crédit mobilier qui aient prospéré, qui aient donné des résultats en rapport avec ceux qu'on s'en promettait.

Je prends d'abord la grande société des chemins de fer autrichiens, dont les actions, cotées à l'origine de 8 à 900 francs, sont aujourd'hui à 400, puis les chemins de fer russes, dont les titres ont disparu de la cote française et qui sont sensiblement au-dessous du pair, — les chemins espagnols, dont celui du nord de l'Espagne est à 190 francs et celui de Cordoue à Séville plus bas encore, puis ces autres sociétés de Crédit mobilier organisées en pays étrangers, qu'on a appelées les sœurs cadettes de celle de Paris, et qui semblent en effet n'avoir été créées que pour venir en aide à la sœur aînée, tels que les *crédits mobiliers* espagnol, italien, néerlandais. De ces trois-là, l'espagnol seul se maintient aux environs du pair après s'être élevé jusqu'à 900 francs. Enfin il faut citer la Compagnie maritime, dont les actions dépréciées ont été noyées dans la Compagnie transatlantique, qui est encore trop nouvelle pour être jugée, et la Compagnie immobilière, qui, après plusieurs transformations successives ayant eu leur jour d'éclat et de faveur, se traîne péniblement aux environs du pair. Je ne parle pas de la canalisation de l'Èbre et d'autres petites affaires qui ont fait un naufrage plus ou moins complet et dont il n'est plus question; je ne parle pas non plus d'une autre intervention moins heureuse qui a fait quelque bruit dans le temps et qui a grevé deux compagnies puissantes de charges qui pèseront longtemps sur leur avenir : ainsi le rachat du chemin de Montereau par la compagnie de l'Est et celui du chemin de Saint-Germain par celle de l'Ouest. Ces exemples suffisent pour montrer que le Crédit mobilier est loin d'avoir fait prospérer toutes les affaires dont il s'est mêlé.

Maintenant pourquoi en a-t-il été ainsi? pourquoi le Crédit mobilier a-t-il été moins heureux dans l'administration que dans l'organisation de ses affaires? La raison en est bien simple, c'est qu'il n'y avait pas le même intérêt. La question essentielle pour le Crédit mobilier, c'était d'organiser des affaires. La bonne administration de l'entreprise était chose secondaire, ne devant jamais donner autant de bénéfices que l'organisation, et ne devant d'ailleurs les donner qu'à longue échéance. Le Crédit mobilier était pressé de réaliser; c'est ainsi qu'on le voit, dans sa période de faveur, organiser sans cesse des affaires nouvelles, et quand il s'occupe des anciennes, c'est pour leur préparer des fusions, des transformations qui donnent immédiatement une plus-value aux actions. Le

Crédit mobilier a été, qu'on me pardonne l'expression, un *lanceur d'affaires*. Pour lui, l'intérêt du présent domine presque toujours celui de l'avenir. Les entreprises qu'il organise sont de longue haleine; elles ne doivent pas donner de résultats immédiats. Ce n'est qu'au bout de quelques années qu'on pourra les juger à l'œuvre. En attendant, on se contente de promesses, et le prestige du Crédit mobilier reste intact.

Du reste, le vice qui s'est révélé dans l'administration du Crédit mobilier serait celui de toutes les institutions de crédit qui voudraient commanditer l'industrie; non-seulement elles seraient sollicitées, comme le Crédit mobilier, à lancer seulement les affaires et à réaliser au plus vite l'intérêt qu'elles y auraient pris, mais la prudence même leur en ferait une loi à cause de la nature des capitaux dont elles disposent. Je ne prétends pas pourtant que ces sociétés ne puissent prêter une certaine assistance aux entreprises industrielles : elles le peuvent avec une partie de leur actif social, avec les capitaux qui leur sont prêtés à longue échéance; mais cet emploi doit être fait avec beaucoup de mesure, car on n'est jamais sûr de l'avenir des affaires dans lesquelles on s'engage, et le capital social, c'est la garantie des opérations d'une banque : il doit toujours être prêt à être réalisé. Ce qu'il y a de mieux pour ces institutions, ce qui est leur caractère propre, c'est de se borner à des opérations commerciales, d'escompter du papier de commerce ou autres valeurs de ce genre.

Il y a dans l'institution du Crédit mobilier un autre vice encore qui a produit des résultats déplorables : c'est la faculté qui lui a été donnée, sous prétexte de soutenir le crédit, de vendre et acheter à terme toute espèce de valeurs. On soutient le crédit quand on a des capitaux disponibles, et qu'on peut les employer à acheter des fonds publics sans être obligé de les revendre plus tard. Les caisses d'épargne, la Caisse des retraites, diverses sociétés de prévoyance, les établissemens publics, enfin tous les capitalistes qui ont des fonds à placer, soutiennent le crédit, parce que ce qu'ils cherchent dans leurs placemens, c'est un revenu fixe et assuré, et qu'ils n'ont pas besoin de spéculer sur des différences; mais comment s'imaginer que le Crédit mobilier, qui n'a que des capitaux mobiles, dont il ne peut pas disposer pour longtemps, puisse soutenir le crédit? Le Crédit mobilier ne cherche pas des revenus dans les valeurs qu'il achète à la Bourse; il n'aurait pas le temps de les attendre. Ce qu'il cherche avant tout, ce sont des différences à réaliser; il achète une valeur aujourd'hui, il la revend demain. Le crédit public n'a rien à gagner à cette opération : si la hausse s'est faite sous l'influence de l'achat, la baisse a lieu sous l'influence de la

vente; par conséquent la situation reste la même. Dira-t-on qu'en portant de temps en temps ses capitaux à la Bourse, et surtout dans les momens difficiles, il donne l'exemple, entraîne les autres, et qu'une fois l'entraînement opéré il peut se retirer impunément, sans que le crédit en souffre? D'abord il n'est pas sûr que cet entraînement ait lieu au moment où on en aurait besoin et dans le sens qu'on voudrait, et il n'est pas sûr non plus qu'il ait lieu précisément en faveur de la hausse. Dès qu'il ne s'agit que de différences à réaliser, peu importe au Crédit mobilier qu'il les réalise par la baisse ou par la hausse; ce qu'il cherche avant tout, c'est l'opération la plus fructueuse et la plus facile. A certains momens, ce sera une spéculation à la hausse; en d'autres temps, ce sera une spéculation à la baisse. Il résultera de cette intervention mystérieuse des oscillations plus ou moins fortes dans le crédit public, mais il n'en résultera jamais un appui solide, un soutien ferme, comme celui qui résulte des capitaux disponibles qui viennent chercher un placement, et qui gardent la valeur qu'ils ont achetée.

On comprend parfaitement la spéculation qui achète pour revendre et vend pour racheter, lorsqu'elle est faite par un individu agissant sous sa propre responsabilité et avec les capitaux qui lui appartiennent. Rien n'est plus légitime, il agit à ses risques et périls, et son intérêt comme sa responsabilité l'engagent à se renfermer dans des limites assez prudentes. On ne comprend pas cette spéculation entre les mains d'une société anonyme où il n'y a de responsabilité pour personne, et qui dispose d'un capital plus ou moins considérable, qu'elle peut porter tantôt sur une valeur, tantôt sur une autre, suivant l'intérêt du moment et au grand préjudice de ceux qui spéculeraient en sens contraire.

Il ne faut pas oublier que cette institution dispose d'un capital social de 60 millions, que de plus elle a les fonds qui lui sont déposés en comptes courans, qu'enfin, par ses rapports avec des compagnies qui semblent créées tout exprès pour augmenter sa puissance, elle peut encore à un moment donné leur emprunter une partie de leurs ressources. Tout cela sera peu de chose pour soutenir le crédit en général, car, en supposant que toutes ces ressources s'élèvent à une centaine de millions, ce n'est pas avec 100 millions qu'on pourrait soutenir un crédit qui embrasse aujourd'hui à la Bourse de Paris plus de 20 milliards de valeurs, d'autant plus que le Crédit mobilier n'achète que pour revendre; mais ce qui est sans importance pour soutenir le crédit en général en acquiert une très grande lorsqu'il s'agit de le porter sur une ou plusieurs valeurs séparément. Il est évident qu'une institution qui dispose de 100 millions, ou même de la moitié, ou même du quart, et qui peut les

employer à telle opération de bourse qui lui convient, et cela dans le mystère le plus complet et sans que ses bilans ou ses rapports en indiquent jamais la trace, il est évident que cette institution est dans des conditions exceptionnelles pour faire la hausse ou la baisse sur telle ou telle valeur au gré de ses intérêts. Déjà le Crédit mobilier ne trouve pour ainsi dire plus de contre-partie à la Bourse; personne n'ose s'aventurer sur un terrain où il peut rencontrer un adversaire aussi redoutable, et quant aux affaires, il ne trouverait pas à coup sûr dans le public le même empressement que par le passé. C'est bien à tort qu'on a représenté les sociétés de crédit comme d'excellens patrons pour les entreprises nouvelles, comme des guides très sûrs pour le placement des capitaux. Ces sociétés, lorsqu'elles s'occupent d'entreprises, n'ont qu'un intérêt, en organiser le plus possible pour toucher la commission ou la prime qui y sont attachées et les abandonner ensuite à leur propre sort. L'intérêt des capitalistes au contraire est qu'on en organise moins, et qu'elles soient meilleures. C'est aussi l'intérêt de la société, qui a besoin qu'on ne gaspille pas les capitaux qui font sa richesse, et Dieu sait combien, depuis dix ans, de capitaux ont été gaspillés par l'entremise des sociétés de crédit! Si la société du Crédit mobilier a rendu quelques services à l'origine, elle les a fait payer bien cher depuis par les ruines qu'elle a semées sur sa route, par le discrédit qu'elle a jeté sur les affaires, à ce point qu'on s'étonne de la voir encore se maintenir avec son organisation primitive. C'est un mécanisme usé qui ne peut plus avoir d'action utile. Et puisque le gouvernement s'enquiert des causes qui amènent les crises, c'en est là une. C'est le Crédit mobilier qui a été le centre où se sont organisées les affaires étrangères, et les moins bonnes; c'est lui qui soutient les travaux exagérés des villes, et lorsque la situation est embarrassée et qu'il faudrait restreindre le crédit pour y remédier, c'est encore en son nom et pour servir ses intérêts qu'on demande de l'étendre. Ce sont bien là les causes principales qui ont amené la dernière crise de 1863 et 1864. Il ne nous reste maintenant qu'à suivre l'enquête sur un autre terrain d'investigations et à montrer la valeur des moyens qu'on propose pour combattre les crises.

VICTOR BONNET.

GUSTAVE III

ET

LA COUR DE FRANCE

IX.

LES RÉGICIDES.

I.

L'acte sanglant qui a mis fin au règne et à la vie de Gustave III n'a pas été un fait isolé. Des rapports étroits et secrets, mais qu'il est curieux et instructif de découvrir, relient cet épisode au désordre moral de ce temps, et en ont fait le prélude immédiat des plus sinistres journées de 1793. Les fautes commises par Gustave III, on a pu s'en assurer par nos précédentes études (1), n'eussent pas suffi pour armer le bras des assassins. La vraie source où Anckarström et ses complices ont puisé leur inspiration première a été ce vertige causé pendant les dernières années du siècle par l'anéantissement de toute foi religieuse ou philosophique. De l'abîme ainsi creusé se sont élevées les nuées malsaines qui ont chassé toute lumière et enfanté le crime avec l'aveuglement.

Nul moment de l'histoire moderne n'a présenté une anarchie intellectuelle et morale comparable à celle qui accompagna en Europe la période révolutionnaire, si ce n'est peut-être quelqu'une des plus mauvaises années de la fin du premier siècle après Jésus-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février, 1er mars, 1er avril et 15 juillet 1864, du 15 août, 15 septembre, 1er octobre et 1er novembre 1865.

Christ, alors que la Rome impériale vit se conjurer contre le christianisme naissant les religions orientales et les anciennes philosophies de la Grèce, toutes également décrépites, — comme s'il y avait une rançon d'affranchissement qui se dût acquitter à la veille des grandes époques pendant lesquelles les vérités religieuses ou sociales se révèlent ou s'épurent. Le dernier tiers du XVIII[e] siècle fut une période toute de réactions violentes dans l'ordre des idées comme dans l'ordre politique. Un mysticisme aveugle, fait d'illusions enthousiastes et d'ardeur intempérante, répondit alors à l'ironie de Voltaire comme au scepticisme de l'Encyclopédie. Il y a deux sortes de mysticisme. Il y a celui des époques jeunes et naïves, qui s'élance d'un essor vers Dieu même et redescend enivré de sa vision céleste jusqu'à prendre en entier dédain la liberté humaine : dangereuse confusion, où brillent du moins le désintéressement et la pureté native des âmes; mais il y a aussi le mysticisme des sociétés vieillies. Celui-là n'a pas assez de force intérieure pour s'élever sans le secours de la superstition où tendent ses désirs, et il n'a pas assez de naïveté pour oublier les intérêts temporels. Il peut bien, avec un Svedenborg, un Lavater, un Saint-Martin, avoir encore des lueurs sublimes (1); mais il côtoie le désespoir, et il risque d'enfanter les folies théurgiques : trop impatient pour ne pas vouloir interroger, même en restant religieux, jusqu'au dernier ciel, et trop confiant dans sa force pour ne pas s'irriter de son insuccès.

Cette seconde sorte de mysticisme se répandit en Europe à la fin du XVIII[e] siècle par l'effet d'une réaction inévitable contre l'abus de l'esprit philosophique. Svedenborg était mort en 1772, après avoir étonné ses contemporains par ses visions et ses communications avec le monde surnaturel. Plusieurs écoles se formèrent, d'après les rites qu'il avait enseignés, en Angleterre, en Allemagne, puis dans le Nord et en France. Le bénédictin Pernetty son traducteur, un certain Mérinval et un comte polonais nommé Grabianka, réunis à Berlin, y fondèrent une petite secte théurgique dont le dogme bizarre unissait le culte de la Vierge avec de mystérieuses combinaisons de nombres et des élucubrations cabalistiques. Ce fut sur un ordre imprévu du ciel, assuraient-ils, que les membres de cette église se transportèrent, peu de temps avant la révolution française, dans la ville d'Avignon; ils prirent de là un grand essor, puisque leurs adhérens s'étendirent jusque dans Rome, où l'inquisition crut devoir fulminer contre eux.

Ceux-là n'avaient pas abdiqué la pratique des idées religieuses; mais venaient à leur suite les esprits emportés qui, rejetant toute

(1) Voyez le curieux volume de M. E. Caro, — *Essai sur la vie et la doctrine de Saint-Martin, le philosophe inconnu.* — On y trouvera une étude délicate du mysticisme au XVIII[e] siècle.

discipline et infatués de curiosité scientifique, prétendaient ne devoir qu'aux seules forces de l'esprit humain ces relations avec le monde invisible, — visions, voix du ciel ou de l'enfer, évocations des morts, — que d'autres attendaient d'une faveur divine. En vain la science, en présence de faits inattendus et peu remarqués jusqu'alors, s'appliquait-elle à marquer les limites de son propre domaine : le magnétisme avec Mesmer et le somnambulisme avec Puységur enivraient de nombreux adeptes, incrédules en face de la religion ou de la science se limitant elle-même, mais crédules à l'excès lorsqu'il s'agissait des convoitises infinies auxquelles tant de leurres factices, — magie et sorcellerie, grand œuvre, pierre philosophale, fabrication de l'or, science de l'absolu, — ont de tout temps promis une satisfaction.

Promptement transporté du domaine des pures théories dans celui des calculs pratiques, le mysticisme, dangereux sous toutes ses formes, le devint bien davantage encore. Sur un sol miné, comme l'était alors celui de la vieille Europe, par le scepticisme, par les appétits révolutionnaires, par l'insurrection et la révolte, sa propagande institua un réseau de sociétés secrètes ayant pour but avoué la destruction du vieux monde. Les *nicolaïtes* de Berlin prétendirent extirper tout reste de superstition, c'est-à-dire, dans leur pensée, tout vestige de christianisme, afin de mieux préparer l'établissement de la Jérusalem nouvelle, église de l'avenir. Les *illuminés* de Bavière s'en prirent, eux, aux institutions politiques et civiles. Weisshaupt, fondateur de la secte, enseigna que, l'égalité et la liberté étant des droits essentiellement inhérens à la perfection originelle que l'homme avait reçue de la nature, une première atteinte à l'égalité avait été l'institution factice de la propriété, une première atteinte à la liberté l'institution non moins arbitraire des sociétés politiques. Les seuls appuis de la propriété et des gouvernemens étant les lois religieuses et civiles, il fallait, pour rétablir l'homme dans la possession de ses droits primitifs, commencer par détruire toute religion, toute société civile, et finir par l'abolition de toute propriété. Si le programme de la franc-maçonnerie n'était pas aussi déclaré, sa prétention à l'établissement d'une égalité parfaite et à la révélation de certaines vérités surnaturelles la rendait aussi alors irréconciliable avec le christianisme et avec les conditions essentielles des sociétés civiles. Les souverains ne tardèrent pas à sentir le nouveau péril dont ces associations secrètes les menaçaient. Si quelques-uns d'entre eux, comme le grand Frédéric jusqu'après la guerre de Silésie, ou comme le duc d'Orléans en France, avaient accepté un des grades suprêmes que décernait la franc-maçonnerie, leurs seuls mobiles avaient été ou de pénétrer dans le camp ennemi pour s'en rendre maîtres, ou de

conquérir de la sorte à tout prix une popularité fort périlleuse. Les illuminés de Bavière, dont le baron Knigge propagea chez nous les sauvages doctrines, ne se prêtèrent pas à ces compromis : le duc de Bavière les poursuivit sans relâche, et on a vu cependant, par le rapport de M. d'Escars, qu'en 1789 ils comptaient dans leurs rangs la plupart des diplomates germaniques, tant le désordre était à son comble. Sur cette trame, il faut jeter, pour avoir une idée de l'anarchie morale dont nous n'avons fait qu'indiquer les principaux traits, cette multitude d'épisodes bizarres qu'enfantaient l'ébranlement des intelligences, le déchaînement du sens particulier en l'absence de toute discipline, et les faciles triomphes des fourbes, des aventuriers, des intrigans de toute sorte dans un temps où du reste la réalité s'apprêtait à dépasser la fiction pour défier tous les étonnemens.

Le Nord, — particulièrement la Suède, — était un champ désigné pour un facile accueil à toutes les manifestations, apparentes ou réelles, du merveilleux. Le commerce d'une nature sévère et grandiose et le spectacle d'un ciel aux phénomènes quelquefois étranges ont disposé dans tous les temps l'imagination septentrionale à de vives et profondes impressions, ainsi qu'à une contemplation méditative. L'esprit scientifique et le mysticisme, qui sembleraient s'exclure, se sont rapprochés en Suède et presque unis : Svedenborg y a été le contemporain de Linné, et chacun d'eux, en des mesures inégales, a su allier l'observation patiente des faits naturels à la recherche inquiète d'un autre ordre de phénomènes; on sait combien Linné se préoccupait des songes, des présages, signes infaillibles, à ses yeux, de l'action d'une providence divine incessamment mêlée, pour le triomphe de la justice, aux affaires des hommes (1).

Gustave III en particulier était trop l'homme de son temps pour ne pas courir de lui-même, en donnant toute prise, vers les périls que de telles circonstances lui préparaient. Il se vantait d'être un esprit fort : il n'empruntait en effet de nulle croyance dogmatique un solide appui; mais en revanche il était superstitieux. Se laissant entraîner par une curiosité vaine, il se commit plus d'une fois, sans aucun souci de sa dignité ni de sa sûreté même, au milieu d'imposteurs derrière lesquels se devaient cacher plus tard ses ennemis. On prend en pitié ce malheureux prince, qui s'est montré en plusieurs momens de sa vie intelligent et bien doué, quand on le voit se livrer ainsi sans défense. Pendant tout son règne, il visita une célèbre devineresse, Mlle Arfvedsson, qui lui montrait l'avenir dans le marc de café. Il la consultait pour tous ses actes politiques, lors-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1861, notre étude sur un ouvrage inédit de Linné intitulé *Nemesis divina*.

qu'il convoquait une diète ou bien qu'il méditait une guerre. Il racontait souvent, et sans aucune expression de doute, la légende connue dès lors en Suède sous le nom de *vision de Charles XI*, et qui est devenue célèbre chez nous aussi grâce au talent d'un incomparable conteur : c'était, on le sait maintenant, un haineux pamphlet contre les rois, une vague menace de punition sanglante, une saisissante fiction, tout imprégnée de l'âpreté des discordes civiles, et qu'il eût été de l'intérêt de Gustave III de faire oublier. La franc-maçonnerie s'était fermement établie en Suède dès le milieu du XVIIIe siècle, et Gustave, ainsi que les princes ses frères, s'y était de bonne heure affilié. Il en accepta tout d'abord les prétendus mystères avec une ferveur qui parut dépasser celle des plus sincères croyans. On le vit se présenter avec humilité aux divers degrés d'initiation, admettre dans sa correspondance, au moins à l'égard des francs-maçons, certains signes mystérieux dont sa *loge* était convenue, et porter au cou, dans une boîte d'or, un sachet contenant une poudre précieuse qui devait éloigner les malins esprits. Quelques hommes crédules et un plus grand nombre de fourbes lui inspirèrent bientôt l'ardente convoitise du grand œuvre, de la pierre philosophale et des évocations surnaturelles. Un de ses confidens, qui a laissé d'intéressans mémoires, le secrétaire d'état Elis Schröderheim, nous a transmis l'entière description d'une de ces bizarres scènes où le roi de Suède apportait une trop visible émotion.

C'était un vendredi saint, jour choisi de préférence pour les grandes opérations magiques. Le rendez-vous était chez Plommenfelt, un voyant renommé qui demeurait dans une rue de Stockholm assez voisine du château, à un second étage. A onze heures du soir, Gustave III arriva avec ses deux frères, le duc Charles et le duc Frédéric. Le roi et les princes avaient jeûné tout le jour et se sentaient travaillés, dit naïvement Schröderheim, par toute sorte d'inquiétudes. Plommenfelt ne parut qu'à minuit; ses cheveux étaient rejetés en arrière, et il avait l'air égaré. Prenant dans ses bras un crucifix, il disposa les assistans autour d'un cercle tracé sur le plancher avec du charbon, puis se plaça lui-même devant une table au milieu de ce cercle. Pendant près de trois quarts d'heure, il traça des lignes avec de la craie, consulta son miroir, se recueillit, prononça avec de grands soupirs des formules et des prières. Après un long silence, des coups se firent entendre dans les murailles : c'étaient, dit Plommenfelt, les *annonces* des esprits; s'ils ne se montraient pas, les péchés de quelqu'une des personnes présentes, non effacés, en pouvaient seuls être cause. C'est après une si grave déclaration que le voyant se mit à interpréter le texte sacré désigné à l'avance, et au sujet duquel on avait dû faire déjà la veille de pieuses méditations. A peine avait-il commencé son homélie que le jeune

prince Frédéric, tout en larmes, se jeta dans les bras du roi, et jura d'observer envers lui cette amitié fraternelle que des circonstances regrettables avaient déjà trop souvent troublée. Le duc Charles, se mettant bientôt de la partie, exprima les mêmes sentimens. Gustave III à son tour montra une pareille effusion, et la joie de cette triple embrassade termina fort avant dans la nuit la prétendue opération magique.

Gustave prétendait cependant obtenir des résultats plus effectifs; il se mit donc à opérer lui-même. Il avait disposé dans une chambre isolée de son palais un petit sanctuaire, — une armoire avec un crucifix, un encensoir et une paire de flambeaux. Ses travaux ne furent pas heureux. Voici une lettre datée du 25 mai 1781 et signée d'une croix avec ces mots : *frater a corona vindicata* (nulle occasion ne paraissait mauvaise pour rappeler le coup d'état qui avait revendiqué ou vengé la couronne suédoise), dans laquelle Gustave III rend compte lui-même de ses pitoyables et vains efforts (1). Il a commencé l'opération à minuit, dit-il, dans le château de Drottningholm. La chambre était extrêmement froide, bien qu'il y eût fait lui-même du feu trois jours auparavant. Toutefois, à peine la première prière dite et le feu allumé, bien qu'il n'eût conservé d'autre vêtement que sa chemise, il lui survint une sueur abondante. Paroles consacrées, encens, ablutions, pendant plus d'une heure il avait tout accompli et n'avait cependant rien vu ni entendu, si ce n'est une forte *annonce* dans la cheminée. En revanche, le serviteur qui l'accompagnait souffrait le lendemain d'un violent mal de gorge, conséquence bizarre aux yeux du roi, et sur laquelle il se proposait de méditer. — Nous ne donnons pas tout le récit, car ces vulgaires niaiseries répugnent : Gustave III en chemise, se livrant à une opération cabalistique, présente à l'histoire un triste spectacle. Nous n'avons pas ici, comme pour les sorcières de Macbeth et les incantations du moyen âge, l'éloignement du temps et des mœurs pour nous faire illusion. Il était cependant utile de montrer jusqu'où s'égaraient alors les intelligences, chez ceux-là mêmes qui étaient appelés à jouer un grand rôle.

Si les maîtres qui l'entouraient n'étaient pas suffisamment habiles, Gustave espérait trouver au dehors de meilleures sources d'instruction. Pendant un de ses voyages en Allemagne, il invoqua les enseignemens d'un franc-maçon renommé, Zinnendorf. Celui-ci commença par exiger une confession entière, et Gustave s'accusa d'avoir partagé les doctrines des encyclopédistes : il s'en repentait maintenant, et attendait de la science nouvelle toute lumière.

(1) D'autres lettres maçonniques adressées à Gustave III sont signées de formules encore plus énigmatiques : *eques a corona murali*, *frater de sanguine puro*, *le père Gardien*, etc.

Ayant entendu parler d'un certain Reuschenberg qui passait pour faire merveille, il envoya à sa recherche sur les bords du Rhin. Le colonel Toll remplit à cette occasion, pour le service de Gustave III, une mission maçonnique dont le récit, dans ses dépêches au roi, est fort instructif. Après avoir atteint, non sans peine, ce voyant, plus renommé au loin que dans son propre pays, Toll vint à Paris et y rencontra Cagliostro, qui lui dit d'un ton d'inspiré : « Je sais que vous cherchez la vérité et la lumière, et vous la trouverez. La Suède est en grâce particulière auprès des maîtres de la science. Écrivez à votre roi que je promets de lui donner ce dont il a soif, et bien davantage encore. Avant que vous ne soyez de retour dans votre patrie, vous serez édifié sur le sens de mes paroles. Je n'ai pas besoin de savoir par où vous allez : je vous atteindrai, quelque part que vous vous trouviez. Ne révélez à personne, si ce n'est au roi votre maître, cet entretien. Je ne suis pas comte, je ne m'appelle pas Cagliostro; qui je suis, cela se révélera quelque jour. » Cela dit, joignant les mains, et les yeux baignés de larmes, il se mit à prier, bénit son interlocuteur, et demanda pour lui-même à Dieu que sa transformation fût prochaine; le monde saurait alors qui avait été Cagliostro. Tout cela n'empêchait pas l'autre illuminé, Reuschenberg, d'affirmer, à quelques jours de là, devant Toll, et sans attendre une décision d'en haut, que Cagliostro n'était qu'un charlatan. Toll, en appuyant ce jugement sommaire, proposait au roi de l'étendre, après l'examen qu'il venait de faire, aux deux adeptes à la fois.

Détrompé ou non, il est certain que Gustave III voulut, en certaines occasions, faire servir la franc-maçonnerie à sa politique. Quand on le vit par exemple, lors de son voyage de 1784 en Italie, rechercher le prétendant Charles-Édouard, solliciter en faveur de ce malheureux prince le pape, le roi d'Espagne, le roi de France, et disposer même en faveur de son protégé d'une somme importante, c'est qu'il avait en tête d'étranges desseins. On lui assurait que le prince était reconnu secrètement encore comme l'unique chef de l'ancien ordre des templiers et de l'ancien ordre teutonique, qui subsistaient, disait-on, réunis. Gustave recherchait toujours des événemens extraordinaires qui lui pussent procurer à la fois de la gloire et beaucoup d'argent. D'ailleurs, son frère Charles, duc de Sudermanie, d'un caractère faible et inquiet, n'avait pas vu sans un vif mécontentement la naissance d'un prince royal déjouer ses espérances, et le roi désirait trouver un moyen de flatter et d'occuper cet ambitieux. Dans ces circonstances, Charles-Édouard lui parut se trouver fort à propos sur sa route. Gustave crut obtenir de Charles-Édouard, pour lui-même d'abord, d'être adjoint, avec le titre de coadjuteur, à la grand'maîtrise des deux ordres, qui lui se-

rait dévolue après la mort du prétendant; il comptait ensuite faire placer le duc Charles à la tête de la neuvième province maçonnique, qui comprenait la Suède et une partie de l'Allemagne du nord. Il espérait en outre qu'en faisant valoir les anciens droits de l'ordre teutonique, il pourrait revendiquer toute une province que la Russie avait gagnée sur la Suède. La Livonie n'avait pas oublié ses liens d'origine, et la noblesse suédoise était encore attachée à ce pays par de nombreuses relations de parenté. Que Frédéric II et Catherine II mourussent, et, quelques vieux parchemins aidant, on ramènerait facilement à soi cette ancienne possession, dont on ferait pour le prince Charles un beau duché.

Malheureusement la franc-maçonnerie ne devait pas plus satisfaire le roi de Suède dans ses intérêts temporels que dans ses espérances spirituelles. Loin de là, elle avait le grand tort de grouper autour de lui, encouragés par sa confiance, les dupes, les fourbes et les conspirateurs politiques. Tout cet appareil d'évocations, de sortiléges, d'opérations mystiques, allait multiplier autour de Gustave les embûches et servir de masque à ses ennemis. C'est précisément autour du prince Charles, frère de Gustave III, que se tramèrent de viles et redoutables intrigues. Le duc de Sudermanie, le même qui devint régent pendant la minorité du malheureux Gustave IV, puis roi, après la révolution de 1809, sous le nom de Charles XIII, avait eu, comme grand-amiral de la flotte suédoise, quelques belles journées dans la guerre de 1789 et 1790 contre les Russes. Hors cela, son caractère était misérable : défiant et sournois, toujours la larme à l'œil et l'oreille au soupçon, d'une ambition intraitable autant que puérile, esprit obtus, la faiblesse morale personnifiée, c'était l'homme qu'il fallait aux magnétiseurs et aux nécromanciens : excellent *medium*, comme on dirait aujourd'hui, et de plus en position de bien récompenser quiconque flatterait sa manie. Nommé maître d'une province maçonnique, il s'habillait en vicaire de Salomon, avec un uniforme bleu et rouge qui manquait absolument de couleur locale, et paraissait ainsi, se pavanant en ville et au théâtre. Auprès de lui se rencontraient les voyans les plus habiles. Il se rendait la nuit avec eux dans quelque maison déserte, dans quelque église abandonnée, au milieu de la campagne. Là, après les invocations magiques, on respirait des senteurs étranges, on apercevait des lueurs et des formes inattendues, des feux errans, des flammes sur les pierres sépulcrales, pendant que les inspirés prononçaient des oracles et prédisaient l'avenir. Dans le palais même, le duc Charles multipliait les épreuves qu'invoquait sa curiosité insatiable. De telles scènes n'étaient que ridicules quand un adroit opérateur se contentait, comme le racontent les mémoires contemporains, de soulever un chapeau ou d'agiter

des meubles; mais il n'en était pas de même en certains épisodes comme les suivans. Ici encore ce sont des témoins oculaires qui nous transmettent leurs descriptions; mais cela ne veut pas dire que le détail, quelquefois subtil, en soit toujours facilement intelligible : il faudrait avoir été soi-même au nombre des initiés. Un jour par exemple la divination se fait à l'aide d'un crible. Quelqu'un va balançant ce crible tout autour de l'assistance, et d'après les mouvemens qu'il accomplit on obtient diverses réponses : « Le roi fera un voyage pendant cette année. — Le prince royal réunira un jour sur sa tête les trois couronnes scandinaves. — Le duc Charles régnera un jour sur la Suède. — Il prendra la Norvége. — La reine n'aura plus d'enfans. — Le roi n'atteindra pas un grand âge. — Il aura une mort inattendue et prématurée. » Voilà ce qui se disait, dès le commencement de l'année 1783, en présence du frère même de Gustave.

Une autre fois c'est Ulfvenklou, un lieutenant finlandais fort bien accueilli pour ses connaissances surnaturelles, qui va jusqu'à parodier la cérémonie d'un sacre, accompagnée de prédictions factieuses. Pendant qu'il verse sur le front du duc Charles la prétendue huile sainte, il entre en extase :

« Et j'entendis la parole du Seigneur lorsque j'étais dans le repos, et elle troubla le silence : Lève-toi, ceins tes reins, va dans la maison que je t'ai montrée. Tu y trouveras Charles Adolphsson; je l'ai élu pour prince de mon peuple. Tu lui diras : Le Seigneur m'a envoyé pour t'avertir que ta conduite lui a été agréable et que tes soupirs sont montés jusqu'à lui. Les douleurs et les souffrances t'ont suivi depuis que tu as commencé de penser, mais tu ne t'es pas écarté de lui, et il veut te récompenser...

« Et le Seigneur dit encore : Ne te soucie pas plus longtemps de Gustave présentement roi, car je l'ai rejeté, lui et sa postérité, parce qu'il s'est attaché à ce qui est du monde et m'a rejeté moi-même. Aussi je me vengerai. Je suis un Dieu sévère, qui recherche les fautes des pères sur les enfans de trois et même de quatre générations; mais, pour ceux qui me craignent, je fais longtemps miséricorde. Trois fois le pardon lui a été offert en secret, et trois fois il l'a rejeté : maintenant cela est irrévocable...

« Il s'est fait d'autres dieux qui ne lui seront d'aucun secours. Je n'ai plus à me soucier de lui, et par la main d'un homme il disparaîtra de ce monde, car il s'est appuyé sur la ruse, l'artifice et le mensonge, qui sont les œuvres des hommes. La ruse et le mensonge ne sont rien devant moi. Je ne veux que des cœurs purs.

« Et le Seigneur me dit ensuite : Dis à Charles : Ceins tes reins, car tu seras un homme puissant. Tu deviendras un grand roi sur la terre de Suède; la Norvége sera sous tes pieds, et jusqu'à la pierre blanche de Russie s'étendra ton pouvoir : jusque là, mais pas plus loin. La Russie reprendra plus tard sa puissance; mais réjouis-toi : ce ne sera que lorsque

tu auras été reçu dans un monde meilleur. La Suède retournera ensuite à son ancienne faiblesse; les divisions seront plus grandes que jamais. Le frère combattra le frère; mais alors un homme de ta race s'élèvera qui fera revivre ton nom, sans t'égaler toutefois en science ni en puissance. Le sang et la guerre viendront, mais après ta mort. Et tu dois vivre encore cinquante ans et plus, car tu es mon élu; en toi, j'ai mis la sagesse. Tu seras un autre Salomon sur la terre. Les esprits te serviront, et tu seras leur seigneur, et les anges seront prêts à t'assister (1)... »

Telles étaient les inepties coupables que le duc de Sudermanie écoutait avec une maligne béatitude. Il en faisait dresser procès-verbal, et c'est ainsi que tous ces incroyables témoignages nous sont arrivés. On a le procès-verbal, dûment paraphé, d'un rêve qui survint à l'heureux prince dans la nuit du 23 au 24 octobre 1786. Son fidèle ami, Reuterholm, très puissant plus tard sous la régence, entrait dans sa chambre vêtu de noir. « Tout est fini, » disait-il, — c'est-à-dire Gustave n'existe plus. Et derrière lui les grands du royaume entraient pour supplier le duc Charles de prendre la régence afin de sauver le pays, et le duc se dévouait!... Le réveil ramenait la réalité présente; mais Charles dictait son rêve et conservait le secret sentiment de sa gloire anticipée.

On pense bien qu'un tel prince avait salué avec reconnaissance les grâces nouvelles que le magnétisme, récemment importé en Suède, lui offrait. Voici, pour n'en pas citer un plus grand nombre, deux de ces séances prophétiques où se montrait à découvert l'esprit de dénigrement et de révolte qui couvait autour de Gustave III. Ce ne sont plus les voyans qui rendent des oracles suspects, c'est le duc lui-même qui parle et qui dévoile ses préoccupations de chaque jour, ses basses menées, ses perfides espérances. La première séance est du 28 février 1789. On se trouvait alors en présence de la diète pendant laquelle le roi, enivré de quelques succès au dehors, exaspéré des dispositions factieuses de l'armée et de la noblesse, allait accomplir un nouveau coup d'état. Profitant des fautes de son frère, le prince Charles, dont la conduite avait été déjà suspecte en plusieurs circonstances, s'efforça encore ici d'isoler lâchement le roi et de le précipiter plus vite vers le danger qu'il se créait à lui-même. Ne se bornant plus à de vaines prédictions, mais empruntant le voile hypocrite d'une vaine extase, il donnait en réalité le mot d'ordre à ses créatures, avec des prescriptions très précises. Il procédait en vrai chef de parti. — Dans la soirée du 28 février 1789, en présence de la duchesse de Sudermanie et des barons de Geer, Charles Bonde et Reuterholm, un certain colonel

(1) Voyez les *Souvenirs* du colonel Schinkel, t. III, p. 329.

Silfverhielm, disciple de Mesmer, dont il avait suivi en France les enseignemens, se mit en devoir de magnétiser le duc. Reuterholm tenait la plume et notait par écrit les demandes et les réponses.

« Votre altesse royale est-elle endormie? dit l'opérateur après quelques minutes. — Oui. — Comment le baron Reuterholm doit-il se conduire pendant la diète? — Je vais consulter. — Après un moment de silence, le duc reprit : J'ai consulté. Il faut que son attitude soit entièrement passive, et, s'il s'abstenait d'y paraître, ce serait le mieux. — Votre altesse peut-elle nous dire comment nous pourrions être le plus utiles à notre patrie? — Est-ce comme citoyens ou comme membres de notre confrérie que vous parlez? — C'est comme citoyens. — Il faut que la destinée s'accomplisse, ce qui est marqué s'accomplira; on ne l'évitera pas. Il faut que la terre soit purifiée. Et dans ce temps-là tous les royaumes seront transformés; ce qui arrive d'une façon en Suède arrivera d'autre manière avant peu en Russie. Les événemens de l'avenir sont longtemps à l'avance prévus et fixés. Ceux qui cherchent à s'y opposer ne font que courir à leur ruine. — Votre altesse nous dira-t-elle quelque chose de plus à ce sujet? — J'en ai déjà dit peut-être plus que je ne devais. — De quelle manière pouvons-nous mettre à profit les informations que nous avons reçues? — Vous devez les garder pour vous-mêmes jusqu'à ce que le repos soit rendu à l'état; tout alors se révélera. Ce que je dis maintenant, pendant ce sommeil, est destiné à préserver mes amis, que les esprits malins ont voulu entraîner en de mauvais sentiers, mais qui doivent un jour aider avec moi à rétablir la paix du royaume et à éclairer le monde. Voici une chose qu'il faut que je vous dise pour mon propre usage. Je ne dois pas me mêler aux affaires de la diète; je dois rester passif. Si l'on en vient à des violences, je dois faire des représentations, et puis ne plus prendre aucune part à ce qui suivra. Il vous faut écrire mot pour mot toutes ces réponses, afin qu'elles servent à mon instruction quand je m'éveillerai. Lisez-moi ce que je viens de prononcer, afin que je voie si ce que vous écrivez est exact. » Reuterholm commença de lire; mais le duc n'entendait rien : il fallut que l'opérateur le remplaçât. Quand il eut fini : « C'est bien, dit le prince, tout cela est fort régulier et me sera d'un grand secours quand je serai réveillé. » Silfverhielm lui demanda encore : « Votre altesse a-t-elle quelques autres conseils à donner à ses amis? — Oui. Reuterholm doit se garder de tout orgueil, afin de ne pas tomber dans les mêmes fautes que les réprouvés. De Geer doit mettre de l'ordre dans ses affaires privées : l'ordre enfante le salut. Quant au baron Bonde, il ne doit pas quitter le prince royal, car il est le seul honnête homme autour de cet enfant. Le sort du jeune prince et le mien sont étroitement unis. — Le baron Reuterholm peut-il être en quelque chose utile à son pays? — Certes; le temps approche où il sera nécessaire, et mon sort est entièrement lié au sien. Je vous dirai maintenant comment il faudra procéder lors de mon réveil. Il est possible que j'aie la curiosité de voir tout ce que j'ai dit : vous ne devez pas me le montrer. A ma seconde demande sur ce sujet, vous me lirez les passages qui me concernent personnellement, rien de plus; vous emporterez ce procès-verbal et vous le conserverez avec soin sans me le montrer avant six ans

d'ici. Et maintenant éveillez-moi. » Ledit certificat certifié conforme par les témoins, qui ont signé : Charlotte, duchesse de Sudermanie, baron Bonde, baron de Geer, Reuterholm, secrétaire, et Silfverhielm, magnétiseur (1). »

La seconde séance, qui eut lieu le 24 novembre 1790, ne produisit qu'une sorte de vision extatique, mais dont le fâcheux exemple et le mystérieux retentissement contribuaient encore, au milieu des grands événemens politiques dont l'Europe était alors agitée, à troubler les esprits.

« J'aperçois un obélisque de granit sur un rocher; au sommet, il y a une couronne royale enrichie de pierreries. L'obélisque grandit : j'aperçois un bouclier. Il grandit, et voici un autre bouclier, puis un autre encore... Enfin il touche à la voûte des cieux. Là un œil est ouvert d'où sortent des rayons; sous leur influence, le roc se change en terre féconde, et de grandes villes se forment tout alentour. Un nouveau soleil éclaire la contrée, et les peuples adressent des bénédictions à cet œil puissant dont les rayons ont inondé la terre... »

Ces vagues et cauteleuses promesses de régénération, qui supposaient une grande catastrophe destinée à châtier quelque illustre coupable au nom de la Providence, dissimulaient mal en réalité d'hypocrites convoitises. Tant de viles intrigues qui s'ourdissaient autour de Gustave III ne restaient pas enfermées dans le palais; elles se répandaient au dehors, jusque dans les pays étrangers, jusque dans cette France où le roi de Suède comptait des serviteurs ou des amis qu'il avait le droit de croire fidèles. Son ambassadeur lui-même avait le très grave tort de se faire l'organe de cette redoutable propagande. Nous rencontrons ici un nouveau trait de la physionomie de M. de Staël qui n'est pas à négliger : il était devenu mystique, lui qui avait dû à son génie tout pratique sa brillante fortune. Il avait attaché à son ambassade un certain Halldin, svedenborgien exalté, qui faisait apparaître Jean le Précurseur dans un miroir et qui lisait l'avenir dans des livres tachés de sang! M. de Staël lia surtout amitié avec ce Reuterholm, ambitieux brillant et habile, qui avait pris un si grand ascendant sur l'esprit du duc Charles. Reuterholm vint à Paris à la fin de 1789. Dans un journal très détaillé de son voyage, il raconte sa visite aux ruines de la Bastille, la journée du 6 octobre, le lever du roi, le cercle de la reine. Ce qui l'occupait bien plus que la révolution, c'était la franc-maçonnerie, au sujet de laquelle il avait promis de rapporter au duc Charles des révélations nouvelles. Aussi s'empressait-il, toujours accompagné de M. de Staël, auprès des adeptes les plus

(1) Voyez les *Souvenirs* de Schinkel, t. II, p. 218 et 238.

célèbres de Paris. Ils visitèrent ensemble les prophètes de la capitale, et n'oublièrent pas cette demoiselle Labrousse, qui prédisait « une grande saignée, » — c'était son expression, — pour l'année 1792. Ils avaient surtout des assemblées mystiques chez les correspondans de la secte des illuminés d'Avignon, dont plusieurs étaient membres de la constituante. Reuterholm se rendit à Avignon même, où il se fit initier. Le 1er décembre 1789, assisté par le comte Grabianka et l'abbé Pernetty, il sortit de la ville par la porte Saint-Michel, et gravit une colline au haut de laquelle se trouvait, dit-il, son autel, l'autel qui devait lui rester consacré jusqu'à la fin des siècles, et au pied duquel il contracta le plus solennel engagement avec le Très-Haut. D'Avignon il partit pour Rome, où des révélations définitives l'attendaient. Or, pendant tout ce voyage, c'est avec le duc Charles en Suède et avec le baron de Staël en France qu'il correspondait. Il faut voir de quel ton étaient les réponses de ce dernier.

« Mon tendre ami, s'écrie M. de Staël, j'ai subi depuis votre départ des heures bien amères. Mon sort serait plus tolérable, si je savais porter ma croix, si le vieil homme n'était pas chez moi si vivace, si je m'abandonnais franchement dans la main de Dieu, dont la puissance et la bonté sont infinies. Quand je pense à tout le mal que j'ai fait et à tout le bien que j'ai négligé de faire, je sens que j'ai mérité mille fois plus de traverses. Priez pour moi, mon ami, afin que ma faible foi soit fortifiée. Mon tendre ami, mon cœur est oppressé; je suis abreuvé de larmes. Priez, ah! priez afin que mon trouble m'instruise, et que j'entre dans la voie où la miséricorde divine m'appelle. Quelle joie si je puis conquérir une foi ardente qui me précipite dans les bras de celui qui console toutes les âmes affligées! Que Dieu vous conserve et vous bénisse! Priez pour ma femme! Puisse-t-elle ne jamais connaître les angoisses que je subis! Mille tendres souvenirs à Silfverhielm! J'espère qu'il nous comprend, ma femme et moi, dans ses prières. »

M. de Staël pouvait, sans nul inconvénient politique, gémir de la sorte, et recommander, si cela lui paraissait urgent, le salut de Mme de Staël aux prières des magnétiseurs et des illuminés : cette heureuse confiance ne compromettait rien. Il n'en était pas de même quand il prêtait une foi trop complaisante aux prophéties que les amis du prince Charles répandaient jusqu'en France, et lorsque, par exemple, en septembre 1790, dans une de ses lettres à Reuterholm de retour en Suède, il rendait compte d'une de ces ténébreuses scènes où de coupables flatteries se mêlaient à de perfides insinuations.

« Le duc Charles (avaient dit les oracles) est en possession de la vérité même; s'il ne s'enorgueillit pas de la grâce suprême qui lui est faite, il de-

viendra le sauveur de la Suède. Quant au baron Reuterholm, sa mission est de rester à côté du prince, de prier pour lui, afin qu'il ne s'éloigne pas de la lumière, et de veiller à ce que personne de son entourage ne prétende interpréter les révélations de ses heures d'extase. Le baron seul doit lui servir d'organe. Il a été aussi question du roi; ce qui a été dit concernant sa majesté est d'un grand intérêt, mais de telle nature que je n'ose le confier à la plume... »

Quand on pense aux devoirs qui obligeaient encore M. de Staël envers Gustave III, quand on se rappelle qu'il devait tout au roi de Suède et à la reine de France, on le blâme de s'être engagé dans ces témérités, qui servaient de prétextes soit aux ennemis personnels du roi son maître, soit aux ennemis déclarés de toute royauté. Ce qu'il a pu faire de concessions sincères au mysticisme aveugle de son temps fait d'ailleurs un étrange contraste avec la fermeté d'esprit que Mme de Staël opposait à ces aberrations, comme sa connivence à l'égard de la convention nationale contraste avec la noble conduite de sa femme envers la reine en 1793.

Que l'illuminisme eût fait d'ailleurs cause commune avec la démocratie, nous l'avons déjà montré. De ces sociétés secrètes qui s'étaient répandues dans les divers états de l'Europe, quelques-unes dépassaient le but en déclarant la guerre à toutes les institutions politiques et civiles, d'autres poursuivaient obstinément l'établissement des institutions républicaines; toutes s'inspiraient d'un esprit de libéralisme très opposé aux entreprises nouvelles que la royauté ou la contre-révolution pouvait rêver. En Suède particulièrement, l'ébranlement général des esprits avait profité à la propagande démocratique. C'est un étrange spectacle de voir comment la prédication révolutionnaire s'accommodait aux conditions spéciales que lui offrait le caractère des peuples du nord de l'Europe. Tandis que l'essor de la France affectait les formes d'un terrible développement logique ne s'arrêtant devant aucune crainte ni aucun souvenir, la Suède mêlait ses rêveries mystiques aux nouveaux principes qui l'envahissaient. Nulle part peut-être les doctrines nouvelles ne furent vantées avec une plus vive exaltation. La vaste Finlande, qui avait entendu au milieu de ses forêts et de ses lacs les échos de Jean-Jacques, de Raynal et d'Helvétius, eut bientôt ses clubs et ses sociétés secrètes. En Suède même, le mélange bizarre du mysticisme et de la politique se répandit jusque dans les déclamations de la presse quotidienne, pour leur donner trop souvent un caractère de sauvage violence.

« L'édifice de la république universelle qu'il s'agit de construire (s'écrie un célèbre publiciste suédois, Thorild, directeur d'un journal hebdomadaire) a pour but final le bonheur de l'humanité. L'intelligence et l'énergie vertueuse doivent lui servir de bases. A ceux qui excellent par l'intelli-

gence, il appartient de gouverner le monde, à ceux qui ont l'énergie vertueuse de prendre en main le pouvoir exécutif. Si quelque imposteur en possession de la puissance n'obéit pas, voici la sentence : *feriendus*. Il faut mettre le feu aux villes et les détruire, car ce sont des écoles de tyrannie, de corruption et de misère, où se transforment en pierres et en boue toutes les magnificences et toutes les bénédictions de la terre. Par un retour spontané vers la nature, de libres sociétés se formeront ensuite sur le modèle de l'âge d'or, dans les îles des fleuves, dans les vallées au pied des montagnes, sous l'uniforme protection d'une tolérance religieuse universelle, au seul nom du vrai Dieu, être des êtres, tout vivifiant et tout aimant. C'est la révolution française qui montrera l'accomplissement de toutes ces merveilles. Elle est par excellence l'acte divin, l'acte le plus solennel dont la terre ait été témoin depuis le déluge; elle n'est rien de moins que l'aurore du jugement dernier pour les tyrans. L'ancien monde n'a rien vu et nos arrière-neveux ne verront rien de comparable à cette émanation de la vérité divine qu'il nous a été donné de contempler. »

Voilà en face de quels dangers de toute sorte Gustave III multipliait ses imprudences. Obsédé par de vains fantômes, il n'apercevait pas les piéges qui lui étaient tendus, ou bien il se précipitait, pour échapper, vers d'autres abîmes. Cette démocratie enthousiaste qu'on a vue naître et grandir en Suède, il l'irritait par son défi éclatant envers la révolution française, comme il avait jadis irrité la noblesse en lui arrachant son ancienne puissance. Aussi devenait-il l'ennemi commun. On se rappelle quelles sourdes menées son frère Charles avait encouragées : l'audace des sectaires qui entouraient le futur régent ne connut bientôt plus de bornes. Dans leurs pamphlets et dans leurs allocutions mystiques, ils s'armèrent publiquement des prédictions que leurs voyans inventaient contre le roi. Ils l'abordaient lui-même pour lui reprocher son luxe, ses fêtes, ses spectacles, ou bien ils lui adressaient des avertissemens anonymes qui, dans un langage apocalyptique, le déclaraient réprouvé et rejeté du Seigneur. La croisade sur le Rhin à la tête de la coalition européenne apparaissait d'autant plus à Gustave III comme la seule issue par où il pût échapper à de telles obsessions. Cependant l'argent lui manquait encore au moment où il pensait qu'il suffirait peut-être d'aller une fois en avant pour entraîner les autres cours et s'assurer une gloire immortelle. En vain rappelait-on autour de lui que la Suède, épuisée, touchait à la banqueroute, que la nation tout entière, noblesse, bourgeoisie, peuple, se séparait de lui : c'étaient autant de raisons à ses yeux pour précipiter l'accomplissement de ses desseins, devenu son unique ressource. Malgré les souvenirs de l'orageuse session de 1789, il convoqua une nouvelle diète, et on le vit à cette occasion accumuler, comme par bravade, toutes les fautes, pendant que la noblesse, coalisée avec la démo-

cratie, invoquait jusqu'au péril d'une révolution intérieure plutôt que de ne pas obtenir enfin contre lui sa vengeance. On a dit que, de son côté, le roi songeait à prévenir la noblesse en faisant cette révolution lui-même par l'introduction du suffrage universel et du système des deux chambres; ce serait une nouvelle preuve de l'embarras où il se trouvait et de l'incroyable situation qu'il s'était faite. La correspondance de notre chargé d'affaires à Stockholm en donne un curieux tableau avec des traits qu'on ne trouve pas ailleurs :

« Il n'y a plus d'argent ici, écrit M. de Gaussen en décembre 1791 (1). Les maisons des princes ne sont pas payées; celle du roi même n'a plus de crédit. La dette de la Suède est énorme. Aussi chacun craint pour son petit avoir : plusieurs le réalisent, et font des placemens moins lucratifs, mais plus sûrs; cet état violent ne peut durer... Il faut à Gustave III une diète pour ses finances.

« 23 décembre. — La diète est convoquée, non pas dans Stockholm, mais dans la petite ville de Gefle, afin de rendre difficile aux membres nobles d'y assister... La noblesse s'attend à être maltraitée. Le comte de Brahé a émis l'avis de proposer dès le commencement de la diète l'abolition de toute distinction entre les ordres de l'état, en offrant aux autres de n'en recevoir aucune que sous le seul et glorieux titre de citoyen suédois. Alors se formerait la coalition de tous ceux qui, dans les différens ordres, désapprouvent intérieurement certaines spéculations de Gustave III.

« 6 janvier 1792. — Le roi mécontente ici tout le monde. On ne peut sortir de Stockholm sans un passeport. Personne ne doit se rendre à Gefle sans en avoir demandé et obtenu la permission. Des maisons entières étaient déjà louées à Gefle; Gustave III a cassé tous les baux pour prendre les emplacemens à son compte, et se charger lui-même de la distribution. Il a déclaré qu'il avait choisi cette petite ville pour garantir les membres de la diète de ce genre de séductions qu'offre dans la capitale le cercle des femmes, où ils ont trouvé trop de conseils, à son gré, pendant la diète de 1789. Des régimens sont disposés de manière à couper toute communication d'ici à Gefle. La bourgeoisie de Stockholm est furieuse de n'avoir pas la diète; celle de Gefle est irritée parce que le roi lui a ôté son gouverneur, dont il se défie, pour le remplacer pendant la session par un vice-gouverneur à lui. Il espère empêcher beaucoup de nobles de venir au moins à temps, le délai légal entre les lettres de convocation et la réunion même n'ayant pas été observé. Il voudrait faire passer de la sorte ses premières propositions. Il veut que les billets de tout genre qu'il a répandus en Finlande et en Suède soient assimilés aux billets de banque, et que l'état les garantisse et les paie comme les siens propres. On dit de plus qu'il se propose de mettre à contribution les biens de la noblesse, libres jusqu'à ce jour... »

Ainsi préparée, la diète se réunit le 25 janvier 1792, mais pour durer un mois à peine. Le roi n'y dit pas un mot de ses projets

(1) Archives des affaires étrangères à Paris.

contre la France ni des subsides qu'il aurait tant souhaités. Il dut retirer ses autres propositions financières et n'obtint que la reconnaissance de la dette publique. Il fallut qu'il renonçât aussi à l'espoir de voir créer un comité permanent qui le dispensât du concours de la représentation nationale. Enfin il ne parvint pas à faire reconnaître par la noblesse le fameux *acte de sûreté* contre lequel cet ordre continuait à protester énergiquement depuis 1789. En revanche, il est vrai, la noblesse ni la bourgeoisie ne portèrent aucune atteinte à ce qu'il avait usurpé de puissance lors de la dernière diète; mais la concorde n'était point pour cela rétablie. Au contraire chacune des parties n'avait craint d'attaquer que parce qu'elle redoutait un adversaire très animé et très redoutable. La diète avait avorté, mais après avoir attisé les haines politiques dont Gustave III était l'objet. M. d'Escars, qui se trouvait encore à Stockholm, raconte dans ses mémoires qu'un gentilhomme français au service de Suède, M. de Bury, vint l'avertir quelques jours avant l'ouverture de la session d'un complot prêt à éclater contre la vie du roi. L'agitation causée par la diète ne fit que multiplier de pareilles menaces, et hâta la criminelle entreprise sous laquelle Gustave devait finalement succomber.

II.

On a déjà pu prévoir, soit par le récit des fautes de Gustave III, soit par le tableau de l'anarchie morale qui régnait autour de lui comme dans l'Europe entière, à quelles sources les ennemis du roi de Suède puiseraient une passion capable de les conduire jusqu'au crime. Les traits principaux de cette situation générale se reflètent dans la physionomie particulière qu'offre chacun des régicides.

Anckarström n'a que trente ans; après avoir servi dans la garde, il a quitté le service en 1783 et s'est retiré dans ses terres, qu'il s'est occupé de faire valoir. C'était le moment où s'achevait la période heureuse et brillante du règne : Anckarström fut du nombre de ces nobles qui, fuyant la cour, recueillirent avec un ressentiment chaque jour aigri au fond de leur retraite les griefs auxquels donnait lieu la conduite de Gustave III. D'un caractère âpre et farouche, qu'il portait dans ses affaires privées, à travers cent procès, comme dans son attitude politique, il compromit sa fortune et revint habiter la capitale pendant ses deux dernières années. Désormais irrévocablement ennemi, il était de ceux qui de l'intérieur répondaient par une sourde conspiration à l'esprit de révolte devenu manifeste en Finlande, au camp d'Anjala. Le second coup d'état de Gustave III pendant la diète de 1789 l'avait exaspéré; presque en même temps des poursuites exercées contre lui pour des propos fac-

tieux transformaient en rancune amère et personnelle son mécontentement politique. Quelques desseins égoïstes, comme le vil espoir de quelque agiotage, paraissent bien figurer parmi ses résolutions dernières; son acte sera toutefois évidemment inspiré par le fanatisme. Anckarström croira préserver son pays d'un redoutable fléau; la pensée d'une mission supérieure consistant à délivrer la Suède d'un tyran occupera tout son esprit. Peu lui importe ce qui suivra : il ne s'inquiète ni d'une meilleure constitution ni des mesures qui préviendraient le retour de semblables maux; cela n'est pas son affaire, et il n'écoute même pas ceux de ses complices qui délibèrent et prévoient. Ce caractère de fanatisme étroit, mais probablement sincère, est bien marqué dans sa déposition écrite, qu'on a textuellement conservée.

« En 1789 (dit-il), quand les pamphlets insultans contre la noblesse circulaient sans aucun obstacle, la violence exercée par le roi contre les membres de la diète ne devait-elle pas soulever toute âme non glacée par l'égoïsme? Vint ensuite ce qu'on appela un acte de sûreté, en vertu duquel tout ce qui pouvait gêner la toute-puissance royale fut modifié à son profit. Bien qu'à chaque diète le roi se fît donner de grosses sommes sous divers prétextes en dehors des revenus ordinaires de la couronne, la dette publique s'accrut indéfiniment. Le roi en personne vint à l'assemblée des nobles pour leur arracher le consentement à une durée illimitée des subsides qu'ils avaient votés; il vint en personne contre sa noblesse, entouré d'une populace qu'il avait enivrée. On l'entendit, cette populace, remplir la place et les rues adjacentes de cris factieux; on la vit se précipiter, en même temps qu'entrait le roi, dans le palais de l'assemblée, envahir, peu s'en fallut, la salle où siégeait la noblesse. Malgré tout ce menaçant appareil, la majorité répondit par son refus, et cependant le roi soutint que sa proposition avait été acceptée. Plusieurs membres furent emprisonnés sans qu'on sût leur crime. Tout cela avait été précédé d'un acte plus grave encore, c'est-à-dire d'une déclaration de guerre faite sans l'assentiment des états, exigé par la constitution. De tels faits pouvaient-ils ne pas éveiller les plus amers sentimens contre leur auteur chez quiconque gardait en son âme le moindre souvenir de liberté? Les rois, qui sont de malheureux pécheurs comme les autres hommes, n'ont d'autorité que par la confiance de la nation, et cette confiance n'est à eux qu'aussi longtemps qu'ils en restent dignes par leur respect de la loi et de la liberté.

« Voilà les réflexions qui ont fermé mon cœur. Il s'est endurci quand j'ai vu se multiplier exils et supplices, et toute sorte d'impôts et de subsides, pour subvenir aux dépenses du luxe et des voyages à l'étranger. Ce n'était pas tout : une diète fut annoncée trois semaines seulement à l'avance, de telle sorte qu'on eut à peine le temps de faire les élections nécessaires; elle fut convoquée dans une petite ville éloignée de la capitale, afin qu'il fût difficile d'y venir et d'y rester...

« En présence d'un tel spectacle, je me suis demandé : peut-il rester notre roi, l'homme capable de violer le serment qu'il a fait au peuple d'ob-

server, de maintenir, de léguer à ses successeurs la constitution de 1772, constitution rédigée par lui-même et acceptée sans amendement par la nation suédoise? — D'après ma conviction, cet homme est devenu un parjure; il a cessé d'être roi. Entre la nation et lui, le pacte est rompu. Bien plus, il est écrit dans la loi : Celui qui s'efforcera de changer ou de détruire cette loi fondamentale sera regardé comme ennemi du royaume. Or, par son acte de sûreté, le roi Gustave est devenu ennemi public, et comme dans une société organisée il faut se défendre et se protéger mutuellement, il a dû être permis à la main qui voulait s'armer de repousser par la force la force qui menaçait la communauté. J'avais donc résolu immédiatement après Noël de tuer le roi; le plus court chemin me paraissait être de donner ma vie pour le bien public. Vivre malheureux dix ans de plus ou dix ans de moins n'était rien, à mon gré, devant l'espoir de rendre le bonheur à mon pays... »

Patriotisme étroit et aveugle fanatisme, telle est, comme on voit, la double inspiration qui anime Anckarström. C'est le ressentiment de sa caste qui l'éclaire seul sur les fautes de Gustave III envers le reste de la nation, et il se croit chargé de punir le tyran. Sa déposition nous intéresse à un double point de vue : elle nous montre ce qu'était devenue cette partie de la noblesse suédoise qui, après avoir tant abusé elle-même du pouvoir, ne trouvait plus d'autre issue que le régicide à l'oppression qu'elle subissait à son tour, et elle nous rappelle en même temps, sous la forme d'un témoignage irrécusable, par quelle série d'illégalités Gustave courut vers sa perte.

Nous avons le droit de mettre sur le compte de la noblesse l'acte d'Anckarström, car tous ses complices furent des nobles que les griefs particuliers de leur ordre avaient excités tout d'abord. A ces griefs venaient se joindre pour chacun d'eux des haines personnelles et quelques suggestions de nature à nous éclairer sur la situation générale.

Si le capitaine Anckarström tenait l'arme dans la soirée du 16 mars, c'était le comte de Ribbing qui dirigeait la main mal assurée du principal assassin. Celui-là avait puisé ses premiers sentimens contre Gustave III dans le détestable entourage de la reine-mère. On se rappelle que la médisante et sceptique Louise-Ulrique, sœur du grand Frédéric et mère de Gustave, encourageait elle-même contre son propre fils les plus cruelles médisances. Ribbing, dont le père occupait auprès de cette princesse une charge de cour, y entendit de sanglans sarcasmes et s'y habitua au mépris. Il en vint à ce degré d'audace de vouloir édifier son crédit sur la crainte qu'il inspirerait au roi, dont il connaissait la crédulité superstitieuse. Dans les fréquentes visites que Gustave III rendait à la devineresse, Mlle Arfvedsson, celle-ci lui prodiguait des me-

naces dont quelques-unes se trouvaient suivies d'effets. Un soir par exemple, elle lui avait dit de se défier d'un homme qu'il ne tarderait pas à rencontrer sur son passage avec l'épée à la main, et une heure après, en rentrant, Gustave, accompagné cette fois du jeune comte Jacques de La Gardie, avait trouvé en effet, sortant du château, un gentilhomme qui, après avoir subi quelque temps auparavant, dans une ville de province, une attaque personnelle, ne sortait plus la nuit sans avoir son épée nue à la main. C'était encore par suite de pareilles prédictions que Gustave III redoutait le mois de mars : en mars était survenue sa première rupture avec sa mère, et c'est aussi en mars qu'il fut assassiné. Ribbing apprit un jour que Mlle Arfvedsson avait conseillé à Gustave de prendre garde, s'il rencontrait un homme habillé de rouge. Elle croyait dire une parole inoffensive, puisqu'il n'y avait d'ordinaire dans Stockholm nul costume ni vêtement de cette couleur. Ribbing osa cependant se faire faire un habit rouge, et s'offrir ainsi vêtu aux regards du roi dans une de ses promenades favorites. Le roi en fut fort frappé et garda toujours à l'égard de Ribbing un secret sentiment de terreur. On a dit que ce jeune comte avait conçu contre Gustave une haine violente parce que, demandant en mariage une riche héritière, il avait rencontré pour rival heureux un des favoris que soutenait le roi. Il mêlait du moins à sa passion quelque ardeur politique : il rêvait une révolution et se trouvait à la tête d'un parti.

Le pistolet d'Anckarström, que dirigea Ribbing, avait été chargé par un troisième conjuré, le comte de Horn. Celui-ci avait vingt-neuf ans à peine. C'était un enfant gâté. Sa belle figure, son élégance et quelque talent de poète l'avaient fait briller dans le monde et lui avaient même concilié l'amitié du roi; mais il était faible de caractère, et sa vive imagination s'ébranlait aisément. Il fut du nombre de ceux que les illégalités commises par Gustave III en 1789 révoltèrent en leur inspirant une sorte de terreur. Il avait ajouté foi à tous les bruits sinistres inventés par la vengeance ou par la peur. Au moment où son père, avec plusieurs membres de la noblesse, était prisonnier du roi, on avait dit, sans aucune apparence de raison, qu'une émeute excitée et payée par le gouvernement devait soulever contre les nobles l'écume de la populace et organiser un massacre dans les prisons. Le jeune comte de Horn, éperdu, avait inutilement demandé à partager la captivité de son père. Il était resté depuis convaincu que la courageuse attitude d'une partie de l'armée et de la jeune noblesse avait seule empêché l'émeute d'éclater, et il croyait avoir à venger désormais son pays et son père contre un despote impuissant, mais cruel : c'est ainsi qu'il se jeta dans les plus coupables intrigues, prêtant

sa maison de campagne aux conjurés pour leurs dernières délibérations. Le meurtre une fois commis, il montra un profond repentir et déplora avec beaucoup de larmes un entraînement dont il accusait « les esprits malins. »

Un repentir trop tardif aussi détermina un quatrième conjuré, Liliehorn, à faire remettre au roi, le soir même du 16 mars, un billet anonyme le pressant de ne pas s'offrir au coup qui l'attendait. Liliehorn était pour les conspirateurs un allié d'importance. Capitaine des gardes du corps, il avait sur l'esprit des soldats un grand crédit; il possédait en outre la confiance du roi au moment même où il le trahissait.

Plus inflexible en même temps que plus caché, le vieux baron Pechlin était, à vrai dire, l'âme du complot, dont ses jeunes complices devaient être les instrumens. Il avait soixante-douze ans : c'était un vieux débris de l'époque des guerres civiles, pendant lesquelles il s'était distingué comme un redoutable chef à la tête de l'un et de l'autre parti tour à tour. Gustave, alors prince royal, l'appelait le premier républicain de la Suède et le croyait capable de recourir à la violence et au poison : instinctivement il le détestait, mais en le ménageant. Lors du premier coup d'état, comme il était parvenu à sortir de la capitale, Gustave fit courir après lui; on le trouva muni d'une proclamation destinée à soulever les provinces. Amnistié après être resté cinq mois captif, il quitta le service militaire sous prétexte de gérer ses biens, mais ce fut en réalité pour souffler partout l'esprit de révolte contre Gustave III, comme lorsqu'il profita pour ameuter les paysans de l'agitation qu'avaient causée parmi eux les nouveaux règlemens sur l'eau-de-vie. C'était un esprit chagrin, un caractère turbulent et inquiet. Dans la journée même du 16 mars, il reçut à dîner chez lui les conspirateurs avec d'autres nobles qui avaient certainement connaissance d'une partie au moins du complot. Pechlin préparait dès longtemps pour cette occasion un plan de nouvelle constitution.

Tels étaient les cinq principaux conjurés; mais il y avait dans les rangs de la noblesse beaucoup d'autres complices, ne fût-ce que ce baron Bielke, admirateur de Brutus et de Cassius, et qui voulait (cela en 1792) qu'on modelât toute la révolution suédoise sur le patron de la révolution française. Il s'empoisonna aussitôt après le 16 mars. « Il y a deux classes de complices, écrit le chargé d'affaires de France à Stockholm : les conjurés, admis jusque dans la confidence de l'assassinat, et les confédérés, fort nombreux dans le militaire, dans la noblesse de la capitale ou des provinces, et très désireux de coopérer à une révolution imminente, sans toutefois en connaître les moyens. » Les soupçons s'étendirent jusque sur la fa-

mille du roi, parce qu'on se rappelait combien chacun des membres de la maison royale s'était éloigné de lui. On a dit que le page envoyé dans la nuit du 16 mars vers le duc Charles pour lui annoncer le meurtre avait trouvé ce prince habillé en grand costume, l'épée au côté, tout prêt à monter à cheval. Ce qui est certain, c'est que le duc de Sudermanie, complice ou non, — ce point n'a jamais été tout à fait éclairci, — avait singulièrement encouragé les mécontens et les conspirateurs en habituant son entourage et lui-même, par ses vaines expériences de magnétisme et de magie, à l'idée d'une prochaine régence et d'une mort violente dont les décrets d'en haut auraient menacé le roi.

Ainsi tout se réunissait pour que la perte de Gustave III devînt inévitable : ressentiment d'une noblesse que le roi de Suède avait cru réduire et qui s'était seulement avilie, passions démagogiques auxquelles cette noblesse même faisait appel, craintes superstitieuses enfantées par le renversement de toute doctrine religieuse ou morale, et faiblesse d'un règne qui avait détruit tous les bons effets de sa première inspiration, toute libérale, par l'excès d'un absolutisme imprudent et irréfléchi, par un dangereux oubli de toute sagesse politique, par une ambition de gloire insensée, réduite à n'être plus que le visible expédient d'une politique aux abois.

Lequel des conjurés a invoqué le premier la nécessité du meurtre? Il serait difficile de le décider. Il semble assuré du moins que l'un d'eux, le jeune comte de Horn, hésita d'abord devant un assassinat et chercha un autre moyen d'accomplir la révolution qu'on souhaitait en se rendant maître pour un temps de la personne du roi. Un soir du mois de janvier 1792, deux hommes erraient mystérieusement dans le parc désert de Haga ; c'était le comte de Horn et Anckarström; ils étudiaient les entrées et les issues du château, les sentiers du parc, la direction des routes. Il s'agissait de préparer l'enlèvement du roi, qu'on tiendrait caché jusqu'à ce qu'une révolution fût accomplie. Tout à coup les deux conspirateurs s'arrêtèrent étonnés. A une fenêtre éclairée du château, le roi lui-même se montrait, pâle et soucieux : il semblait s'offrir au malheur. Les préparatifs n'étaient pas achevés : Horn et Anckarström se retirèrent, puis abandonnèrent ce premier dessein. Deux fois pendant le reste de l'hiver, Anckarström, excité par ses complices, crut pouvoir profiter des bals masqués, pendant lesquels Gustave se mêlait imprudemment à une foule suspecte; deux fois la victime échappa.

La journée du vendredi 16 mars parut offrir enfin toutes les circonstances favorables. Le dernier bal de la saison devait avoir lieu au grand théâtre, et Gustave, qui ne s'était pas rendu aux autres

fêtes, viendrait certainement à celle-là. Le voir succomber dans une de ces folles soirées que la vieille noblesse maudissait comme des mascarades ruineuses et impies, empruntées par le roi de Suède à la corruption étrangère, serait quelque chose de providentiel. Le temps pressait d'ailleurs, et le secret, déjà soupçonné, ne pouvait plus être gardé. Après avoir dîné chez Pechlin, Anckarström, Horn et Ribbing se rendirent quelques heures après au théâtre : ils devaient se reconnaître à leurs dominos, d'une couleur noire uniforme. Le roi, de son côté, avait soupé seul avec le baron Essen dans un petit appartement qui lui était réservé à l'intérieur même du théâtre. Pendant le souper, à dix heures du soir, on lui apporta une lettre anonyme, écrite au crayon et en français. L'auteur révélait le complot, qu'il venait d'apprendre, disait-il, seulement depuis quelques heures. Il suppliait le roi de ne pas se rendre au bal, puis, s'il voulait échapper aux assassins, de changer de conduite. On devait croire à son témoignage : il était de ceux qu'avaient indignés les désordres et les coups d'état. Lors de la diète de Gefle, il n'aurait pas hésité à mettre l'épée à la main contre le roi et ses mercenaires, si le gouvernement avait employé, comme on avait pu le croire un moment, les mesures illégales et violentes. Il ne s'en cachait pas; mais il était homme d'honneur et ne voulait pas charger sa conscience d'un crime de régicide.

Gustave, après avoir lu deux fois ce billet du comte Liliehorn, resta silencieux, acheva le souper, puis se rendit avec Essen, sans un moment d'hésitation, vers sa loge, d'où il était pour tout le monde fort en vue. Alors seulement il montra le billet anonyme à son compagnon, qui le supplia de ne point descendre sur la scène; Gustave lui répondit qu'une autre fois il prendrait une cotte de mailles, et c'est tout ce que le baron obtint. Tous deux passèrent alors dans le salon qui précédait la loge et revêtirent des dominos. En traversant les coulisses, Gustave, qui donnait le bras à Essen, lui dit : « Voyons s'ils oseront bien me tuer! » Les danses étaient dans tout leur éclat quand il fit son entrée. Bien qu'il fût masqué, ces mots : « voici le roi, » circulèrent parmi tous les groupes. Gustave fit lentement le tour de la salle, entra dans le foyer, et s'y promena un instant. Lorsqu'il voulut revenir, il se trouva tout à coup entouré et pressé par un groupe de dominos noirs. L'un d'eux, — c'était le comte de Horn, — lui posant la main sur l'épaule, lui dit : « Bonjour, beau masque! » C'était le signal. Au même instant, le pistolet d'Anckarström, qu'on avait eu soin d'entourer de laine, fit retentir un bruit étouffé. Le roi s'écria : « Je suis blessé; arrêtez-le! » mais des cris « au feu! sauvez-vous! » partis de divers points de la salle, jetèrent partout la confusion. On se précipitait,

et à la faveur de ce tumulte les conjurés allaient tous échapper, si le baron d'Armfelt n'avait donné ordre de fermer les portes et de faire démasquer tout le monde. Malgré cette mesure, ils sortirent en payant d'audace, mais non sans laisser derrière eux de graves soupçons et des indices. Anckarström, se présentant à son tour, avait dit au lieutenant de police d'un ton dégagé : « J'espère, quant à moi, monsieur, que vous ne me soupçonnerez pas. — Vous vous trompez, répondit l'officier; je crois que c'est vous. » Cet homme avait dit cela légèrement et sans avoir de réel soupçon ; il ne remarqua le trouble subit de son interlocuteur qu'après l'avoir laissé passer; mais on se rappela ces circonstances, et, d'autres signes s'y joignant, Anckarström fut arrêté le lendemain ainsi que Liliehorn; les comtes de Horn et de Ribbing ne le furent que le 18, et Pechlin plus tard encore.

Gustave lui seul avait conservé une réelle présence d'esprit. Essen, tout couvert de son sang, l'avait aidé à gagner une petite loge voisine appelée l'OEil-de-bœuf, et de là un salon où on avait pu l'étendre sur un sofa. C'était le roi qui avait rendu quelque courage à ceux qui l'entouraient, lui qui avait prescrit les premières mesures, comme de fermer les barrières de la ville et d'envoyer chercher le duc de Sudermanie. Une fois le premier appareil posé par les chirurgiens, on put le transporter dans ses appartemens au château. Après avoir pourvu aux premiers soins du gouvernement, qu'il confiait jusqu'à son rétablissement à son frère, il y reçut les ministres étrangers et les personnes de la cour. Quand il vit approcher le fidèle et chevaleresque d'Escars, qui était, comme on sait, le représentant de l'émigration française à Stockholm (1): « Voilà un coup, dit-il, qui va réjouir vos jacobins de Paris; mais écrivez aux princes que, si j'en reviens, cela ne changera rien à mes sentimens et à mon zèle pour leur juste cause. » A vrai dire, c'était une pensée qu'on entendait partout exprimer, dans ces premiers momens d'étonnement et de terreur, que ce coup devait venir des clubs parisiens. Les meurtriers, pour donner le change, s'étaient emparés de cette préoccupation commune, et répandaient eux-mêmes ce bruit. M. d'Escars raconte dans ses mémoires inédits que, se trouvant dans cette même journée du 17, avec le comte

(1) Les extraits que j'ai publiés des mémoires inédits du duc d'Escars, et qui sont, par la franchise de leurs peintures, des pages historiques, n'auront pas donné le change sur son caractère personnel. M. d'Escars a fait partie d'une émigration qui avait à un éminent degré quelques-unes des vertus, quelques-uns aussi des défauts de son temps. Il a racheté ces défauts par de hautes qualités personnelles. Brillant officier, passionné pour l'art militaire, qu'il avait étudié à l'école du grand Frédéric, il a laissé après lui une mémoire justement respectée.

de Ribbing, dans une salle du château où l'on était réuni, il l'entendit proférer ces propres paroles : « On se donne bien de la peine pour chercher l'assassin parmi les gentilshommes suédois, tandis que c'est vraisemblablement quelque coquin de Français. — Monsieur le comte de Ribbing, répondit Armfelt, — que j'avais connu, dit d'Escars, capitaine de grenadiers dans le Royal-Suédois au siége de Gibraltar, et qui parlait français comme un riverain de la Garonne, — je crains bien, moi, que ce ne soit plutôt quelque coquin de gentilhomme suédois. » Au même instant, les portes s'ouvrent, et le chef de la police annonce que l'assassin est découvert, qu'il s'appelle Anckarström. Ribbing n'ajouta rien et continua de se chauffer adossé à la cheminée. »

Tout souvenir des fautes par lesquelles Gustave III s'était attiré le mécontentement général parut effacé dans l'esprit de la nation durant les treize jours qu'il vécut encore. Il fallut protéger contre l'indignation populaire les familles des régicides. La bourgeoisie envoya l'expression de son dévouement, et plusieurs des principaux nobles, repoussant toute solidarité avec les assassins, vinrent protester contre eux aux pieds du roi. Quand se présenta le vieux et respectable comte de Brahé, l'un des chefs de cette noblesse restée loyale, Gustave l'attira dans ses bras en disant : « Je bénis ma blessure, puisqu'elle me fait retrouver un vieil ami qui s'était éloigné de moi. Embrassez-moi, mon cher comte, et que tout soit oublié entre nous ! » Toutes les bonnes qualités de Gustave reparaissaient dans le malheur : l'enquête ouverte contre les coupables découvrant chaque jour, même après l'arrestation des régicides, des complicités nouvelles, il refusa de connaître les noms, puis confia le soin de les tenir secrets à une commission spéciale chargée d'instruire l'affaire et présidée par le duc de Sudermanie. Il exprima même le vœu formel que, si l'assassin devait périr, on fît du moins grâce de la vie à tous ses complices. Une politique prudente pouvait lui dicter cette conduite, mais il obéissait aussi à une inspiration de clémence et de bonté dont on doit lui tenir compte.

Cependant il se sentait mourir; ses derniers momens, jusqu'au 29 mars, s'écoulèrent dans un extrême abandon. Sa mère, la sœur du grand Frédéric, était morte en juillet 1782, refusant tout secours religieux et invoquant de ses médecins le poison, afin d'en finir plus vite : on sait quels autres souvenirs elle lui avait laissés. Sa femme et son fils parurent à peine à son chevet : l'excès des soupçons qui planèrent jusque sur la reine et sur sa complicité avec la faction danoise était sans doute immérité; mais il n'en est pas moins évident que Sophie-Madeleine poursuivit jusqu'à la fin ce rôle d'insensibilité auquel Gustave III, qui en souffrait, n'avait jamais su

opposer non plus, sauf quelques intervalles, qu'une apparente indifférence. Quant aux frères du roi, le duc Charles, auquel cependant il laissait la régence, lui inspirait à bon droit des craintes, et le duc Frédéric, qui jadis avait pris parti pour la reine-mère, s'était compromis jusque dans la conspiration d'Anjala. Gustave devait donc trembler pour l'avenir de son jeune fils, entouré d'ennemis. A ces cruelles inquiétudes, son favori Armfelt, qui voulait se rendre nécessaire, ajoutait de nouvelles terreurs en dénonçant chaque jour de prétendus complots. Désespéré, Gustave s'écria un jour : « Qu'on me porte sur une civière! J'irai sur la place publique, je parlerai au peuple. Allez, et, comme un autre Antoine, montrez les vêtemens ensanglantés de César pour anéantir ses ennemis! » C'était un moment d'exaltation ou de délire, laissant place une fois encore au langage pompeux et aux souvenirs classiques dont Gustave III avait, dans le cours de sa vie, si souvent fait usage. On a voulu cependant y voir autre chose. Gustave prétendait réellement, assure-t-on, se faire porter sur un balcon du château, — le jour et l'heure étaient déjà fixés, dit un contemporain, — et montrer de là, comme César, sa robe sanglante. Un orateur placé à côté de lui, Armfelt ou quelque autre, haranguerait la foule; le roi lui-même adresserait ensuite quelques mots à son peuple fidèle, lequel, dûment préparé, échauffé, puis conduit par des agens habiles, serait lancé au massacre des nobles suspects dont on aurait à l'avance dressé la liste : une courte terreur au nom et au profit de la royauté! On rapproche de cette tradition le rapport du dernier médecin, Dalberg, appelé vingt-quatre heures seulement avant la mort du roi. Depuis le 25 mars, l'état du blessé, qui semblait jusque-là en voie de rapide et sûre guérison, avait empiré tout à coup. Dalberg n'hésitait pas à soupçonner quelque lâche attentat commis au lit du malade, sans doute à l'instigation de ceux-là mêmes qui se seraient crus menacés par les bruits d'émeute et de proscriptions royalistes. — Vaines rumeurs, que dément le caractère de Gustave, et qui prouvent seulement, si elles furent un moment accueillies, combien le champ était ouvert aux inventions de la malveillance ou de la peur.

Ainsi se terminait dans une morne tristesse une des carrières les plus brillantes et à la fois les plus agitées du XVIIIe siècle. Un haut essor interrompu par un vol inégal, de lointaines visées incomplétement poursuivies, des momens de succès et de gloire, puis la déception et le malheur, tel est le résumé du règne de Gustave III. Paré de certains dons, il en compromettait les avantages par un défaut d'application, de suite et de patiente volonté qui paralysait ses meilleures tentatives. Un perpétuel mirage l'attirait là où il croyait

rencontrer la civilisation et la lumière; mais par-devant les juges les plus délicats, sa vanité lui inspirant le désir des triomphes personnels, il négligeait les soins de son propre gouvernement, qui eussent fait naître sous ses pas, au grand profit de ses sujets, les heureux résultats qu'il allait demander au loin. Épris de philosophie et de libéralisme, il fit quelque chose, à la vérité, pour la liberté des cultes, mais au nom d'une entière indifférence religieuse. Il prit frayeur aux approches de la révolution, et ne craignit pas d'accomplir deux coups d'état. Il empruntait du XVIIIe siècle son ardeur généreuse, ses intelligens désirs, son louable idéal; mais il avait en commun avec l'époque même où il régna la faiblesse morale. Jamais on ne vit plus ouvertement que dans ces dernières années le courant du siècle l'emporter sur les caractères. Nul ne se montra alors assez fort pour dominer son temps en lui opposant une énergique vertu. En France, il est vrai, une mâle génération avait mis son patriotisme et son dévouement au service du grand mouvement de 1789; mais le flot l'avait bientôt emportée, on sait vers quel naufrage, ou du moins vers quelle lutte engagée dans toute l'Europe entre le despotisme, suivi de la réaction aveugle, et l'anarchie civile, accompagnée du désordre moral. La mort de Gustave III, amenée par la coalition des rancunes nobiliaires avec le ressentiment démocratique contre un roi à la fois ennemi de l'aristocratie et de la révolution française, semble avoir ouvert la série des grands coups que le déchaînement révolutionnaire allait frapper. Elle fut accueillie avec des cris de triomphe par la démagogie française, et Prud'homme, dans ses *Révolutions de Paris*, prodigua les éloges à « Brutus-Anckarström. » Gustave n'avait pas encore rendu le dernier soupir que la nouvelle de la mort de l'empereur Léopold arrivait à Stockholm avec une dépêche du prince Kaunitz qui semblait autoriser des soupçons d'empoisonnement. La propagande, comme on disait en Europe, allait-elle sacrifier ainsi tous les souverains? La pensée s'en répandit, et M. de Gaussen écrit tristement : « On m'a assailli de questions et de raisonnemens tous plus désagréables les uns que les autres. » Ce qu'on pouvait du moins prédire, c'était la fin sanglante réservée aux principaux personnages qu'on a vus figurer dans cette histoire. La mort de Gustave III précède d'une année seulement celle de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Encore quelques années, et les fermens que la contagion des passions démagogiques laisse après elle vont multiplier en Suède les scènes de désordre et de violence. Le malheureux fils de Gustave III, fuyant à travers les escaliers et les cours de son palais, sera pris corps à corps par un de ses officiers, détrôné et jeté dans l'exil; Fersen, le *beau*

et brillant Fersen, après avoir vu mourir sur l'échafaud presque tous ses compagnons d'armes de la guerre d'Amérique, et ses amis de Paris et de Versailles, et le roi et la reine de France, auxquels il avait été si ardemment dévoué, sera un jour attaqué par la populace, pour un vain soupçon, au milieu d'une cérémonie officielle, sur une grande place de Stockholm, puis assassiné, et son corps insulté, déchiré en morceaux par l'émeute triomphante.

Les Suédois avaient donc partagé les dernières fêtes, les dernières gloires militaires de l'ancienne France, et aussi ses derniers malheurs. Quand cette vieille société française s'était ouverte à l'esprit général du siècle, qui se déployait dans notre pays plus complétement qu'ailleurs, avec son incomparable force d'expansion, ils avaient été attirés par cette vive lumière; les revers mêmes de cette société eurent assez d'éclat pour retenir quelques-uns d'entre eux par la sympathie et le dévouement, tandis que les autres se mêlaient aux espérances de la France nouvelle. Pendant toutes ces vicissitudes, ils se firent nos témoins, et leurs annales devinrent les nôtres à certains égards. Aussi, en interrogeant leurs propres souvenirs, avons-nous cru restituer une page de notre histoire intellectuelle et morale plutôt encore qu'un chapitre d'histoire étrangère. La fin de notre XVIIIe siècle nous est encore imparfaitement connue. Puisque l'esprit français a plus que jamais alors répandu à l'extérieur sa vie féconde, consultons les archives publiques et privées des autres peuples : pour des temps de relations si intimes et si actives sous l'exclusive domination de notre langue, de nos mœurs et de nos idées, elles nous sont un miroir qui rend cent traits épars de notre physionomie nationale, soit par la fidèle image de notre action au dehors, soit surtout par le reflet encore plus précieux de quelques-uns de nos mouvemens intérieurs et comme de notre conscience même. C'est du moins ce dernier charme qui nous a séduit et retenu dans le cours de cette longue étude. L'image de la vieille France nous apparaissait au milieu des archives du Nord; nous y entendions sa voix, et nous avons recueilli, non sans émotion, quelques-unes de ses dernières paroles, confiées par elle à un roi son admirateur et son chevalier. Si ces paroles ont parfois témoigné à nouveau des fautes que l'ancienne société française avait commises, plus souvent encore elles ont donné des preuves, jusqu'à présent ignorées, de son bon vouloir et de ses vertus. C'est justice que de telles enquêtes, qui s'inspirent du large et impartial esprit de notre temps, puissent en effet servir, par les résultats qu'elles découvrent, à dissiper des préjugés, à calmer des ressentimens, à préparer enfin l'équitable jugement de l'histoire.

A. GEFFROY.

UN PARASITE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VI.

Plût à Dieu que Marguerite Bercier n'eût jamais eu l'ambitieuse fantaisie de se dire Italienne et de chanter, à l'aide des leçons de M. Ribot, devant un public ravi! C'est de cette ambition que tout le mal était venu. Enfin Du Rosel était sorti de l'antre de Circé. Debout devant la maison de la cantatrice, il regardait machinalement les deux tourelles féodales qui s'élevaient avec orgueil dans la pénombre de cette nuit d'été. Qu'avait-il fait? mais surtout, dans la dernière heure passée chez la Fiorella, que lui était-il arrivé de dire? Est-ce que le nom de Mme de Muzillac n'était pas sorti plusieurs fois de ses lèvres, où sa volonté impuissante s'efforçait en vain de l'enchaîner?

Il se souvenait bien que la cantatrice alors avait disparu, et que ces vives lumières qui éclairaient le palais de la sultane s'étaient changées en une sorte de brume lumineuse s'échappant partout des lampes de nuit. Longtemps, bien longtemps, il était demeuré seul avec Carcouët. Est-ce que le jeune homme ne lui tenait pas les mains, lui disant tout bas qu'il aimait encore sa cousine?... Et lui, il ne voulait pas le croire; mais la Fiorella, tout enveloppée de broderies et de dentelles blanches, avait entre-bâillé la porte d'un air d'impatience, et Carcouët, le plus obligeamment du monde, avait conseillé au parasite de se retirer. Même il l'avait reconduit à travers le jardin, guidant ses pas dans l'ombre et l'interrogeant encore sur celle qu'il disait aimer toujours. Du Rosel se retrouvait

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

dehors. La fraîcheur de l'air, qui ne pouvait réveiller sa mémoire, lui rendait au moins la raison. Il remonta pesamment la grande avenue plantée d'arbres, le chemin du plaisir et des fêtes; mais bientôt il s'assit sur un banc. C'est là qu'il se jugea sous le ciel bleu, à la clarté des étoiles.

Allons, misérable, courbe la tête, humilie-toi, avant de te relever enfin pour jamais! Avant d'abjurer le passé amer et vil, avant de rejeter décidément la dépouille du parasite, songe à ta faiblesse, qui s'en parait encore il n'y a qu'un moment!

Et luttant contre un reste de trouble, encore tout étourdi par les fumées de ce vin perfide, Du Rosel comprit qu'à cette dernière faiblesse il fallait tout d'abord une expiation. Il se mit à songer au charme qu'il avait trouvé dans le souper de la Fiorella, aux noires pensées qui l'y agitaient, au cruel espoir qui se faisait jour alors dans son cœur, et il sentit que c'était là une joie de malade et d'insensé qui ne venait point de la partie saine et purifiée de son âme, un reste de méchante folie dont il devait se punir. Était-ce donc bien lui qui avait médité d'envoyer à Laura la fidèle peinture de ce souper maudit, lui qui, de sa main encore impure, avait formé le projet de renverser l'idole du passé dans le cœur de la jeune femme? Idole d'argile, mais n'importe, elle y croyait; cette foi la faisait vivre! Était-ce bien Du Rosel qui avait rêvé de lui dessiller les yeux, de lui montrer tel qu'il était, oublieux, ingrat, égaré, celui qu'elle ne pouvait s'empêcher d'aimer toujours? O Laura, il vous devait tout, et pour tant de biens que vous lui aviez donnés, il allait vous ravir l'illusion, le dernier bien qui vous restât! Non, non, la seule pensée qu'il en avait eue était un crime, et le châtiment que ce crime méritait lui apparut avec une si évidente clarté qu'il n'hésita point : se taire, l'expiation était là! Et d'ailleurs, si même l'intérêt de Laura ne lui eût point commandé le silence, était-ce donc à lui qu'il appartenait de se faire l'accusateur de Carcouët et d'accuser personne au monde?

Quel dommage que Laura fût loin! Si elle avait pu assister à ces mouvemens dont l'âme de son parasite était le surprenant théâtre, elle aurait été ravie de son ouvrage. Si c'eût été le baron, il aurait cru voir devant ses yeux une farce de la foire, et il en serait bien mort de rire. Puissance et prodiges de l'amour! Eh quoi! ces raffinemens et cette naïveté d'honneur, cet héroïsme du sacrifice, dans le cœur d'un homme qui, la veille encore, n'était qu'égoïsme et que bassesse! Et l'amour en était la cause! C'est dans cette religion-là surtout que l'ardeur du néophyte est sublime. Qu'est-ce donc pourtant? et quelle folie! Le pauvre Du Rosel osait aimer!...

Il arrivait en ce moment à l'hôtel de Muzillac. Les valets dormaient, le molosse qui gardait la cour connaissait l'hôte de son

maître. Du Rosel commença de gravir, sans troubler le silence de la maison, l'escalier qui menait à sa chambre. Au premier étage, il s'arrêta. L'appartement de Mme de Muzillac était devant lui. Il mit la main sur son cœur, qui battait avec force, car il se rappelait les dernières paroles qu'elle lui avait dites en le quittant. — Quelque chose de moi reste avec vous, et je veille! — L'âme de Laura était là!

Il fit un pas, puis un autre. Son désir le poussait d'une force terrible, mais la hardiesse ne lui venait point. Une terreur superstitieuse l'envahissait plutôt tout entier, maintenant qu'arrivé devant la porte du boudoir, il n'avait qu'à la toucher du doigt. Il lui semblait que le destin allait rendre un de ces mystérieux arrêts qui se font entendre d'eux-mêmes, et que s'il n'était pas digne encore d'entrer dans ce sanctuaire, cette porte allait résister. Elle céda pourtant. Il pénétra dans le boudoir, les mains en avant, tâtonnant dans l'ombre. Il rencontra le sofa et s'y laissa tomber en fermant les yeux. Quand il les rouvrit, l'âme de Laura était à ses côtés. Cette vision avait tant de force qu'elle valait la réalité même : la chère image était bien là, vêtue comme le matin de sa robe de voyage, tenant la branche de lilas blanc à la main. Elle parlait, et il se prit à lui répondre. Elle recommençait leur entretien du matin ; il l'entendit qui lui disait : Du Rosel, il est aisé de refaire sa vie quand on a refait son cœur.

Là-dessus, l'heureuse vision s'écarta. Aussitôt il perdit la vue du ciel et roula dans un abîme. Refaire sa vie, qu'est-ce donc, cela? Ce mot, depuis qu'il était tombé des lèvres de Laura, ne cessait point de le poursuivre. Refaire sa vie! Mais comment? A la vérité, il ne pouvait guère se méprendre sur le sens et la portée qu'elle avait voulu donner à cet avertissement déjà bien clair, car elle avait joint la glose au précepte. « L'oisiveté, avait-elle dit, est une tache au front d'un homme pauvre. »

Du Rosel sentit rougir son front avili. L'oisiveté, c'est-à-dire la servitude, l'abaissement, la honte! Mais il s'était ployé à cette servitude, nourri de cet abaissement, mais il était comme né pour cette honte! Jamais il n'avait ressenti d'autre désir, jamais il ne s'était proposé d'autre objet que celui-là, l'oisiveté! Et en ce moment, dans cette chambre sacrée, à la faveur de la nuit pensive et muette, il s'interrogeait. Il recueillit toutes les puissances de sa raison, il y joignit toutes celles de son cœur, il s'efforça de concevoir au moins ce que c'était que cette chose noble, libre, fière, vivante qui s'appelle le travail ; il s'affaissa dans son désespoir, s'apercevant qu'il n'y pouvait réussir. Cette idée du travail n'était pour lui que ténèbres, ce grand mot ne lui représentait rien.

Le jour naissant qui pénétrait dans le boudoir l'avertit qu'il n'y pouvait demeurer plus longtemps sans péril; mais il n'allait donc en emporter ni consolations ni lumières! Il n'avait rien imaginé, rien deviné, il ne savait rien, il ne sentait rien de plus qu'en entrant! En vain essaya-t-il de rappeler l'heureuse vision qui l'avait alors accueilli. Elle le fuyait maintenant, et les clartés qui se glissaient par la vitre insensible et morne le chassaient de ce lieu, le seul au monde où il pût trouver l'inspiration et le secours. C'est qu'il n'avait pas encore assez expié, assez souffert, assez désiré. C'est que l'heure apparemment n'était point venue de cette métamorphose que Laura appelait et espérait peut-être sans y croire. O Laura, votre âme n'avait-elle donc commencé de parler à votre pauvre Du Rosel que pour le jeter plus sûrement dans ce purgatoire de doute et d'angoisses? Et cependant vous l'aviez bien dit : je veille! Si vous étiez là, si vous veilliez!... Soudain le premier rayon du soleil perça la croisée; il passa comme une flèche d'or devant les yeux éblouis du parasite et se brisa contre la porte entr'ouverte; ce rayon moqueur lui montrait le chemin.

Quelques heures après, vers la fin de la matinée, comme il était debout près de la fenêtre de sa chambre qui s'ouvrait sur la grande cour de l'hôtel, un homme entra dans cette cour. C'était bien lui, le personnage de la veille, le petit vieillard en habit vert, au pantalon rapiécé. Du Rosel crut avoir achevé de perdre l'esprit en reconnaissant M. Ribot.

Ayant aperçu un valet sur le perron, M. Ribot se préparait à l'appeler; il n'en eut ni le temps ni la peine, car le valet courut à lui et brutalement lui demanda ce qu'il souhaitait. L'accoutrement du maître de musique devait particulièrement blesser les yeux d'un homme portant livrée avec galons et dorures. Qui l'aurait cru cependant? le petit vieillard se redressa, et tout d'abord pria son interlocuteur de ne point manquer à la politesse. Le valet, au même instant, sentit qu'on le saisissait par le bras, et, se retournant, se trouva face à face avec Du Rosel, qui lui ordonna de s'éloigner.

La surprise le fit obéir; se serait-il jamais attendu à trouver tant de fierté sous ce vilain habit vert et ce ton d'autorité dans la bouche du parasite, ordinairement humble et modeste? Il s'en alla en grommelant et en levant les épaules à la pensée que M. Du Rosel avait bien l'audace de prendre au sérieux sa situation de vice-roi temporaire dans la maison. Celui-ci s'était hâté de saluer M. Ribot, qui tira de sa poche un billet; puis il regarda le parasite, hésitant à le reconnaître, car il avait rencontré au même lieu bien des gens semblables à lui, s'ils ne lui ressemblaient point tout à fait. Cependant il lui remit le billet en le priant de le lire, si c'était bien lui qui se nommait Du Rosel. Il ajouta que cette mission dont il était chargé

ne lui plaisait point. Là-dessus il tourna le dos. Il avait déjà traversé plus de la moitié de la cour de ce pas bref qui résonnait sur le pavé comme un marteau léger battant en cadence, lorsque Du Rosel se jeta au-devant de lui. Il avait fait sauter le cachet aux armes de Muzillac qui fermait le pli mystérieux. Il venait bien de la Fiorella. Il ne contenait que ces mots : « Il faut que je vous parle. Venez. »

Apparemment cette femme était folle. Du Rosel se souciait bien de ce que cette Fiorella avait à lui dire. Si peu de temps que lui eût pris la lecture de ce billet, c'en était assez pour que M. Ribot eût failli lui échapper. La Providence pourtant le lui envoyait, si la Providence est autre chose qu'un destin aveugle. Ce vieillard connaissait le travail et la probité, lui, puisqu'il en était le martyr.

VII.

— Monsieur Ribot, lui dit-il, ne voulez-vous pas vous arrêter un moment?

— Je suis pressé, dit le vieillard.

— Je le sais, s'écria Du Rosel; je sais que vous vivez du prix des leçons que vous donnez, et sur ces leçons s'est édifiée la gloire de ceux ou de celles qui les reçoivent. Pour vous, votre lot, c'est le travail, et l'obscurité votre récompense. Oh! cela est noble et beau!

— Et comment êtes-vous si bien informé de tout ce que vous me dites là, je vous prie? repartit M. Ribot avec un petit rire étouffé. Ah! oui, je m'en souviens. Vous avez soupé l'autre jour dans la maison de l'avenue Gabrielle et vous avez entendu Mme Fiorella... C'est vous qui apportiez le prix de la seconde tourelle; mais je vous supplie de m'excuser, je suis pressé.

— Monsieur, dit le parasite, j'ai pourtant besoin de vous parler.

— Vous avez besoin...

— Non, me dites-vous. Vous refusez de m'entendre, vous me prenez pour un fou. Je ne le suis point. Je ne suis qu'un malheureux qui cherche conseil auprès des honnêtes gens qui vous ressemblent...

M. Ribot l'interrompit en tirant de son gousset une grosse montre d'argent. Les heures y étaient marquées en chiffres romains, elle faisait autant de bruit qu'une horloge.

— Oh! oh! dit-il, vous êtes l'ami de M. de Muzillac. Je le connais bien. Quand je dis que vous êtes son ami, je m'entends, n'en doutez point. Et vous n'êtes pas content de votre sort? Je n'ai pas de peine à le croire. Je suis pressé; mais je peux vous donner un quart d'heure, si vous êtes malheureux.

— Je vous remercie! s'écria Du Rosel.

Et il s'empara du bras de M. Ribot. Il l'entraîna vers le jardin. Le même domestique qui avait accueilli le vieillard comme un mendiant qui force les portes se mit à les suivre tous deux du regard et appela ses camarades pour leur faire voir l'ami de M. Du Rosel. Ce beau couple se dirigeait vers le salon de verdure, refuge ordinaire de Mme de Muzillac pendant l'été. C'est là que Du Rosel s'arrêta. Il fit asseoir son compagnon à la place même où Laura s'était assise pendant cette grande soirée qui avait précédé son départ. Il se disait que le vieillard allait lui parler comme elle. La pureté du cœur et la probité tiennent le même langage. M. Ribot pourtant se taisait. Assis en face du parasite, il ne songeait plus guère à lui; il ne le voyait même pas, il ne se rappelait point que l'aumône de son temps qu'il faisait à un malheureux, — il n'en pouvait faire une autre, — ne devait être que d'un quart d'heure. Ce n'était pas sa faute si, au moment même où il prenait possession de cette chaise rustique, deux oiseaux s'étaient mis à chanter dans les feuilles audessus de sa tête. Il avait d'abord écouté leurs modulations en souriant d'un air ravi; puis son visage se rembrunit peu à peu. Ces chants l'irritaient, il n'y trouvait point ce qu'il cherchait. — Je vous le dis, s'écria-t-il en frappant du plat de sa main sèche et ridée sur le genou de Du Rosel, ce n'est pas cela, ce n'est pas cela. Ce n'est rien!...

— Et vous, reprit-il en s'adressant à Du Rosel, pourquoi ne parlez-vous pas?

— C'est que je crains tout, s'écria Du Rosel; j'ai peur que vous ne m'arrêtiez au premier mot et que vous ne me disiez : Qu'y a-t-il de commun entre vous et moi? Quand je compare votre vie et la mienne, je vois entre elles un abîme comme entre l'honneur et l'ignominie.

— L'ignominie! répéta doucement M. Ribot. Qu'avez-vous donc fait?

— J'ai vécu au foyer d'autrui. J'y vis encore...

— Comme le grillon, dit M. Ribot.

— Comme un complaisant à gages, comme un bouffon domestique, comme un parasite, car voilà mon nom. Parasite, parasite, entendez-vous bien? Tandis que vous combattez, monsieur Ribot, tandis que vous luttez et que vous souffrez...

— Mettez tout cela au passé, interrompit le maître de musique. Depuis bien longtemps j'ai cessé de combattre, je ne souffre plus.

— Et moi, continua Du Rosel avec la même chaleur désespérée, mes combats et mes tourmens ne font que de naître. C'est hier seulement que mes yeux ont commencé de s'ouvrir. Ils ne m'ont montré d'abord que le moins fort de ma misère. Je n'en ai vu le fond que cette nuit quand je cherchais les moyens d'en sortir. Je ne

les ai pas trouvés. Je vous le dis, je ne suis bon qu'au métier que je fais. Les honnêtes gens ne conçoivent pas mieux cette vie-là que je ne peux concevoir la leur. Si je vous disais que je ne sais pas même ce que c'est que le travail, vous me mépriseriez, vous ne me comprendriez pas.

— Oh! que si! fit le vieillard en secouant la tête, l'impuissance de bien faire est une chose commune. C'est déjà beaucoup que de connaître son péché. Ce n'est pas tout, il est vrai, et le reste est difficile. Ces conversions-là sont si rares, monsieur Du Rosel, que je ne les ai presque jamais vues s'opérer d'elles-mêmes. Et pourtant je suis vieux. Quel âge avez-vous bien? Tantôt quarante ans, je pense. Et vous voulez commencer à vivre de votre travail, parce que cette façon vous paraît meilleure et plus noble que l'autre?...

— Oui.

— Et cette pensée vous est venue subitement, en une nuit, en un jour?...

— Oui.

— N'est-elle bien venue que de vous-même? Personne ne vous l'a suggérée?...

Du Rosel frémit. — Personne, dit-il.

— Alors, reprit le vieillard d'un air pensif, vous valez mieux que moi. Oh! prenez garde que l'envie ne me vienne de vous raconter les illusions de ma jeunesse! Le bonhomme que vous voyez, le vieux Ribot qui est là prétendait alors à la gloire, et il comptait bien qu'elle serait suivie de la fortune. Qui croirait cela maintenant? C'est dans ce temps-là que je luttais... Je n'étais pas plus riche; mais c'est une si belle chose que l'espérance! Lorsque le succès me trahit,... vous ne savez pas ce que c'est que de se briser les ailes, de retomber de si haut, de se trouver si petit quand on est par terre,... allez! le bœuf était redevenu grenouille. Adieu les rêves du petit Ribot! Le découragement m'avait conduit à cette oisiveté peuplée de regrets amers et d'inexorables rancunes qui est le gouffre où se débattent tant de malheureux. Oh! les lentes et cruelles journées! Oui, oui, vous valez mieux que moi, car jamais je ne me fusse relevé tout seul. Un ange vint... J'ai perdu depuis celle qui faisait mon soutien et tout l'ornement de ma vie si pauvre... Mais vous vous souciez peu de mes souvenirs. C'est un conseil que vous me demandez.

— Un ange est venu vers vous, balbutia Du Rosel, et c'est l'amour!...

Ce vieillard aussi! ô rencontre des destinées! — Vous avez travaillé quarante ans entiers? reprit doucement le parasite.

— Cinquante! fit le vieillard.

— Cinquante ans au milieu de tant d'épreuves, et votre courage n'a failli qu'un moment!

— Je ne dis point cela, repartit M. Ribot, je pourrais vous faire ma confession à mon tour, et le chapitre des défaillances y tiendrait bien quelque place; mais il s'agit d'un conseil à vous donner.

— Donnez-le-moi donc, s'écria Du Rosel en se levant. Éclairez-moi, puisque mes yeux sont troubles et ne voient point; guidez-moi, puisque je suis trop coupable ou trop lâche pour faire seul le premier pas sur cette route que je veux suivre. Montrez-moi le but au moins par votre exemple. Ah! donnez-moi plus qu'un conseil, faites-moi voir votre âme ouverte, donnez-moi le secret de cette paix si belle que je vois briller là, sur votre front.

— Oh! oh! répliqua le maître de musique en riant, ne vous animez pas si fort. Ce secret-là, si je vous le disais, vous ne le comprendriez peut-être point. Nous avons un dieu familier, nous autres, vous ne pouvez le connaître. Regardez, ma taille est voûtée. Quand le dieu chante en moi, elle se redresse, et ma main ne tremble plus. J'ai soixante-dix ans. Le dieu souvent ne fait que passer... C'est tout un printemps, toute une jeunesse qu'il me laisse au cœur; mais en voilà bien assez. Vous n'êtes pas artiste. Vous n'avez pas d'autre ambition, je pense, que de devenir honnête homme? Vous le deviendrez, si vous voulez m'obéir.

— Oui, fit Du Rosel, oui, je vous obéirai.

— Allons, reprit M. Ribot, je ne regretterai donc point que cette méchante Fiorella m'ait donné ce message; mais vous ne tiendrez compte ni de son invitation ni de ses ordres : il ne faudra pas vous y rendre.

— Je ne m'y rendrai pas.

— D'abord, continua le vieillard, je ne voulais pas me charger de sa lettre; mais elle chante ce soir : elle aurait mal chanté, si je l'avais mise en colère. Elle a bien osé m'en menacer... Elle veut vous voir; n'y allez point : cette maison-là n'est pas faite pour les honnêtes gens.

— Cette maison, dit Du Rosel, oh! je la hais!

— C'est perdre votre temps que de songer à la haine, riposta doucement M. Ribot. Nous pouvons l'employer bien mieux ensemble à chercher les moyens de gagner votre vie. Voyons, que savez-vous faire?

— Tout, s'écria Du Rosel, tout ce que vous voudrez!

— Tout ce que je voudrai! fit gaîment le vieillard. Je gage que vous ne savez pas seulement copier de la musique.....

Deux jours après cet entretien avec M. Ribot, Du Rosel reçut un second billet de la Fiorella. La cantatrice n'avait pas employé pour cette fois de messager particulier; elle ne s'était servie que de la

poste aux lettres. Le billet portait ces mots : « Mais ne viendrez-vous donc pas? » Du Rosel fit de celui-ci comme du précédent : il le déchira.

La conduite qu'il tint les jours suivans fut la cause de bien des propos dans l'hôtel de Muzillac. Il sortait de grand matin, rentrait fort avant dans la soirée, portant des papiers sous son bras, et montait tout droit à sa chambre, où l'on voyait briller de la lumière durant une partie de la nuit. La valetaille était partagée entre la surprise, la curiosité et la joie. Le parasite ne prenait point ses repas à l'hôtel : où pouvait-il donc en trouver de meilleurs? Il se renfermait dans sa chambre : qu'y pouvait-il faire? Mais surtout il ne gardait plus la maison : tout le monde était en vacances. Heureusement pour le baron, Du Rosel tenait les clés de la cave! Hormis cela, les valets se seraient assez bien accommodés de cet *alter ego* de M. de Muzillac, car certainement il était plus facile que lui. Il s'en fallait de peu qu'il ne les saluât maintenant le premier quand il les rencontrait sur son passage, bien différent en cela, comme en tout le reste, de ce qu'il s'était montré le lendemain du départ des maîtres. C'est qu'à la fierté nouvelle qui l'animait alors, et qui engendrait l'impatience, avait succédé chez Du Rosel le contentement de soi, d'où naît la douceur. Et l'on disait autour de lui : « Le parasite est bien changé! » Ainsi se passa tout un mois.

Du Rosel, un soir, revint à l'hôtel accompagné de M. Ribot. C'était un dimanche; ils s'étaient donné congé tous les deux. Ils traversèrent la cour, puis gravirent le perron, bras dessus, bras dessous, comme de vieux amis. Du Rosel se tenait un peu courbé, afin que sa taille ne dominât point de trop haut celle du maître de musique. Ils causaient avec une chaleur surprenante en regardant le pavé. Les voilà dans la maison. Du Rosel alors montra le chemin, précédant le vieillard, ouvrant les portes. Ils entrèrent dans le salon d'été. M. Ribot commença par en faire le tour d'un air curieux. Il avisa un métier à tapisserie dans l'embrasure d'une croisée et souleva la mousseline dont il était recouvert. Du Rosel s'approcha vivement. M. Ribot se prit à sourire et lui demanda si ce salon n'était point la demeure ordinaire de Mme de Muzillac plutôt que celle du baron, à quoi Du Rosel répondit que M. de Muzillac n'aimait guère à se tenir ailleurs que dans sa chambre d'étude. M. Ribot poursuivait son examen sans s'émouvoir. Il s'arrêta devant un portrait au pastel qui représentait une jeune femme habillée d'une robe de velours, avec des yeux et des cheveux noirs, avec cette fraîcheur de visage, avec cette bouche humide et rouge comme la chair des cerises, qui ne pouvaient appartenir qu'à une femme du monde. Il allait demander si ce portrait n'était pas celui de Mme de Muzillac; mais il s'aperçut que Du Rosel était là derrière lui, res-

pirant avec peine, et cette fois encore il se contenta de sourire. Alors il s'avança vers le piano et l'ouvrit. Du Rosel, sans rien dire, prit un album et le mit devant lui en marquant la page. Laura aimait cette romance. M. Ribot secoua doucement la tête. Ses longues mains amaigries se promenèrent sur les touches, et le piano chanta ce que Laura aimait à chanter.

M[lle] Bazin ouvrit la porte...

Était-ce une vision? La pauvre demoiselle avait sommeillé le long de la route. Elle arrivait en se frottant les paupières, marchant tout d'une pièce, et d'abord elle ne répondit que par signes et par gestes au flot de questions empressées dont l'accablait Du Rosel. Oh! c'était bien une réalité que celui-ci avait devant les yeux. M[lle] Bazin commençait à retrouver ses esprits. C'était une personne qui aimait à mettre de l'ordre dans ses idées comme sur les rayons d'une armoire. Elle entama le récit de son voyage depuis le moment où elle était partie d'Allemagne jusqu'à celui de son entrée dans l'hôtel. — Mais le baron?... Mais Laura?... — Elle les précédait : ils arrivaient le lendemain; ils devaient courir toute la nuit.

M. Ribot, durant ce récit, s'était levé et mis en devoir de partir. Il produisit sur M[lle] Bazin l'effet d'une ombre chinoise passant tout à coup dans le fond de la chambre. Elle s'interrompit et demanda quel était ce bonhomme.

— C'est mon maître et mon ami, lui répondit Du Rosel.

Cette réponse suggéra à la femme de chambre une question et une réflexion. La première fut pour s'informer si M. Du Rosel s'était mis en tête d'apprendre la musique, car elle jugeait bien que c'était cet art-là et non un autre que devait enseigner ce bonhomme à l'habit vert qu'elle venait de trouver assis devant le piano de M[me] la baronne. La réflexion fut terrible dans sa promptitude, atroce dans sa naïveté à peine couverte d'un voile. M[lle] Bazin n'aurait jamais soupçonné que Du Rosel eût des amis faits de cette sorte. M[lle] Bazin ne comprenait pas bien quel était son intérêt à en avoir. Sa surprise en était grande, et elle le disait.

— Mademoiselle Bazin, répliqua le parasite avec un sourire qui lui déchirait la bouche, c'est que pendant votre absence j'ai beaucoup changé.

Et il la quitta pour s'aller préparer dans la solitude à revoir Laura, ivre de bonheur, fou d'orgueil à l'idée de lui montrer ce qu'était devenu, grâce à ses leçons et dans l'espace d'un mois, son pauvre Du Rosel. O miraculeuse puissance d'une âme pure parlant à une âme qui si longtemps s'était oubliée dans la bassesse et dans les ténèbres! Il pensait qu'en abordant Laura il n'aurait pas besoin de lui rien dire, qu'elle saurait bien lire sur son front et voir la *métamorphose*...

VIII.

Le soleil n'était levé que depuis une heure. La rue entière s'emplit d'un bruit de roues et de grelots. La grande porte cochère roula sur ses gonds. Clic, clac, toute la valetaille fit irruption dans la cour. Du Rosel marchait en tête. La voiture s'ouvrit... La première personne qui en descendit, ce fut M. de Carcouët.

— Eh bien! dit M. de Muzillac, descendant après lui et frappant un grand coup sur l'épaule du parasite; eh bien! avez-vous mené bonne vie chez moi, Du Rosel?

— Bonjour, Du Rosel!... Personne ne viendra donc m'offrir la main? s'écria Laura du fond de la voiture.

M. de Carcouët à cet appel se retourna vivement; Du Rosel, de son côté, obéit comme un automate; ils arrivèrent en même temps tous les deux à la portière. — Bonjour, monsieur Du Rosel, dit le jeune homme.

Ils présentaient la main tous les deux. Mme de Muzillac prit celle de Carcouët. Elle passa son bras sous le sien quand elle fut par terre, et il la reconduisit jusqu'au pied du perron. Ils se parlaient à voix basse. Et puis M. de Carcouët revint vers la voiture. — Conduisez mon cousin chez lui, cria le baron de Muzillac à son cocher.

Et il ajouta : — Marc, vous viendrez dîner avec nous ce soir.

— A ce soir, répondit Marc.

La voiture partit. Laura était rentrée dans la maison. Du Rosel à ce moment sentit qu'on le prenait par le bras.

— Eh! eh! dit le baron, car c'était lui, il paraît que vous êtes un heureux compagnon, monsieur Du Rosel.

Celui-ci ne répondit pas.

— Vous avez soupé avec mon cousin Carcouët et la Fiorella...

— Non, s'écria Du Rosel, je n'ai point soupé... Je ne sais...

— Ne faites point le discret! Carcouët me l'a dit.

— Il vous l'a dit.

— Il a même ajouté que vous aviez trouvé le vin fort passable. C'était du vin de Porto. Vous vous y connaissez, monsieur Du Rosel.

— Monsieur...

— Savez-vous bien, reprit le baron, que je me suis reproché plus d'une fois de vous avoir confié ces cinquante mille francs? Cette commission-là n'était pas en vérité sans péril. Le moins qui pouvait vous arriver, c'était qu'on vous jetât cet argent à la tête, car j'avais oublié de le mettre sous enveloppe; vous auriez bien pu y penser pour moi. Il me prend envie de vous renvoyer demander pardon à Mme Fiorella de la sottise que vous lui avez faite... Mais qu'avez-vous donc, mon cher ami? Je crois que vous pleurez.

Deux grosses larmes roulaient en effet sur les joues de Du Rosel.

— Bon! s'écria M. de Muzillac, je vois ce que c'est. L'émotion de notre retour. Ah! Du Rosel, vous nous aimez bien, vous avez bon cœur.

Et il disparut à son tour, poussant un de ces sataniques éclats de rire que la maison depuis un mois s'était si bien désaccoutumée d'entendre. Il riait encore, arrivé au premier étage. Il demanda un bain et donna l'ordre qu'on tînt son coupé attelé dans une heure. Du Rosel était demeuré seul dans la cour.

Laura ne parut point aux croisées. Elle avait oublié qu'il était là. Que lui avait-elle dit? Pas un autre mot que ce bonjour qu'elle aurait aussi bien donné à tout le reste de la terre. Et pas un sourire à l'échappée, pas même l'aumône d'un signe ou d'un regard! Elle avait dit seulement : Bonjour, Du Rosel. Au sommet des degrés, il l'avait entendue dire du même ton : Bonjour, mademoiselle Bazin. Et Carcouët avait repris : Bonjour, monsieur Du Rosel!

Comment était-il là, dans la voiture du baron, revenant du même voyage? Comment était-il rentré en grâce auprès de M. de Muzillac? La foudre parfois tombe du ciel bleu. Lui! par quelle infernale adresse s'était-il retrouvé sur le chemin de Laura? De quelle perfide habileté était tissé le voile qu'il avait jeté sur les yeux du baron? — Bonjour, monsieur Du Rosel! — Il faisait donc profession de le connaître! Laura savait donc où il l'avait connu? Elle devait le savoir. Elle lui pardonnait de l'avoir oubliée près d'une courtisane. Le baron de Muzillac aussi pardonnait à son cousin de l'avoir supplanté pour un moment dans la faveur de la cantatrice. Il souffrait maintenant sa présence auprès de sa femme... C'est qu'ainsi il était plus sûr d'en être délivré près de la Fiorella. Et Laura fermait les yeux sur l'égarement de ce beau, de ce hardi, de ce faible et vain Carcouët, parce que cet égarement lui avait rendu la licence de le voir! C'est ainsi que tout s'arrange.

Et le baron était jaloux autrefois! Et Laura ne continuait alors d'aimer son cousin que parce qu'elle s'opiniâtrait à le croire fidèle! O ténèbres! ô nuit! ô désenchantement! ô mensonge! ô vérité crue, laide et amère! Pauvre parasite, à qui l'on n'a voulu donner une âme que pour la fouler ensuite aux pieds, sans y songer même et en riant, ce n'est que pour toi, misérable paria, jouet d'un moment en un moment oublié, qu'il n'y a plus de place en ce bel ordre nouveau qui vient d'être mis dans la maison!

Il sortit. Les passans regardaient avec curiosité ce pauvre homme qui par un jour brûlant ne recherchait point l'ombre, qui battait la terre d'un pas si pesant qu'on eût dit qu'il voulait la creuser sous ses pieds, qui tantôt s'arrêtait tout court, tantôt se hâtait si fort, qui se parlait à lui-même et gesticulait comme un insensé. Il ga-

gna ainsi le cœur de la ville, s'engagea dans le dédale populeux, sans air ni soleil, qui entoure le quartier des Halles, et fit halte devant la plus noire maison de toutes ces rues sombres. On y pénétrait par une allée humide et glacée. Il gravit un étroit escalier aux marches croulantes; mais soudain, arrivé au troisième étage, il demeura frappé de vertige...

C'est qu'un piano chantait sous les combles. Il chantait la romance favorite de Laura. Cet air avait frappé M. Ribot, dont cette triste masure était la demeure; il le redisait sur son piano. Ces sons descendaient du ciel comme un flot d'ironie pour repousser le malheureux, qui venait chercher des consolations dans la mansarde. Là encore, il retrouvait celle qu'il avait voulu fuir. Cette romance lui rappelait les grâces de son esprit et de son âme, auxquelles il ne devait plus avoir de part, puisque devant elle il n'était plus même le peu qu'il avait été, puisqu'il n'était plus rien!... Enfin le maudit instrument se tut.

Du Rosel acheva de monter, retrouvant quelques forces. Lorsqu'il entra dans la mansarde, M. Ribot avait quitté son piano pour s'asseoir devant un grand pupitre chargé de partitions et de cahiers. A côté de ce pupitre, il y en avait un autre où s'étalaient des pages blanches réglées et chiffrées à l'avance près du modèle à copier.

— Voyez, dit le vieillard, je vous ai préparé de la besogne.

Mais Du Rosel se laissa tomber sur une chaise et mit sa tête entre ses mains. Un sanglot lui déchira la poitrine. Alors M. Ribot lui dit précisément ce que lui avait dit une heure auparavant le baron de Muzillac. — Qu'avez-vous donc? Je crois que vous pleurez.

— Saviez-vous, s'écria Du Rosel d'une voix entrecoupée par ces lâches sanglots qui ne cessaient point, saviez-vous que M. de Carcouët avait quitté la Fiorella?

— Pour se rendre à Ems, dit le vieillard. Si je le savais!... Écoutez donc! reprit-il avec un sourire moitié triste, moitié malin, ils ont réfléchi tous les deux après ce souper du mois passé. Peut-être même la Fiorella s'y était-elle prise avant le souper. M. de Muzillac est un amant magnifique. Un homme qui donne cinquante mille francs dans un accès de jalousie!... Elle avait eu grand'-peur un moment pour sa tourelle.

— Et lui! s'écria Du Rosel. Et Carcouët?

— Il paraît, dit le vieillard, que vous lui aviez fait entendre au sujet de sa cousine de certaines choses qui lui ont bien réveillé le cœur. Il l'avait aimée autrefois, il l'aurait épousée, si elle avait eu plus de biens. Pour elle, vous lui avez appris qu'elle l'aimait encore. Le vin, mon ami, est un maître perfide.

— Mon Dieu! murmura Du Rosel, ce châtiment est trop rude!

— C'est pourquoi la Fiorella vous a écrit ces deux lettres. Ah! si

elle avait pu découvrir que nous étions devenus amis tous les deux! Elle brûlait de savoir au vrai ce que vous aviez dit à ce damné jeune homme. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est parti pour Ems, où il a retrouvé son cousin M. de Muzillac, qui, dit-on, ne l'aimait guère autrefois.

— Ils s'aiment à présent! dit le parasite.

— Bon! c'est que M. de Carcouët lui aura fait croire... Vous m'entendez bien. Il a entrepris le voyage d'Allemagne tout exprès pour lui démontrer l'injustice de ses soupçons. On ne peut mal accueillir un homme qui vient de si loin pour un motif si séduisant. Et puis, je vous le demande, qui peut dire ce qui unissait la Fiorella et ce jeune homme, et si ce n'était pas que des liens d'amitié? Il n'y a même rien de plus probable.

— Non! s'écria Du Rosel. Cette feinte est trop grossière. Elle n'aurait pu réussir.

— Mon ami, dit M. Ribot, cela réussit toujours. Apprenez que M. de Muzillac a écrit dix fois à la Fiorella pour lui demander pardon.

A ce dernier mot, Du Rosel se redressa tout d'une pièce et voulut gagner la porte. Ce qu'il allait faire, il n'en savait rien. Il allait détruire cet échafaudage de ruses, de sottise, de cupidité et de mensonges; il allait éclairer le baron, son bienfaiteur et son hôte. Il allait sauver Laura d'elle-même; mais à peine avait-il fait deux pas qu'il chancela. M. Ribot, par bonheur, était tout prêt pour le soutenir.

Il y avait dans la chambre, en face de la cheminée, un vieux divan revêtu des lambeaux d'une étoffe de soie jadis couleur de feuille morte. C'était l'un des meubles, le plus élégant des meubles que celle que M. Ribot appelait « son ange envolé » avait apportés jadis dans ce pauvre ménage d'artistes et d'amoureux. C'était là que, durant sa dernière maladie, elle se tenait couchée, souriant encore à l'ami qu'elle allait quitter pour toujours. Jamais depuis le vieillard n'avait osé s'y asseoir.

Il prit l'affligé par le bras et l'entraîna doucement vers ce vieux débris du bonheur passé. Du Rosel, insensible à tout, obéissait sans rien dire. Quand le vieillard le vit assis, il se mit lui-même à se promener par la chambre, levant les épaules et se parlant tout bas, puis il prit son chapeau rougi par le temps, et tout en le brossant avec le même soin que s'il l'eût acheté la veille, il disait à demi-voix: Pleurez, pleurez; il y a des folies qui doivent se passer en larmes.

Au moment de sortir, il revint. — Je vais à mes leçons, dit-il. Ne travaillez pas aujourd'hui.

IX.

Mme de Muzillac était assise dans le salon de verdure. Marc de Carcouët, assis devant elle, dessinait avec fureur des figures fantastiques du bout de sa canne sur le sable. Avant d'y dessiner, il avait commencé par y écrire; mais il ne savait pourquoi cette canne insolente avait toujours envie d'écrire, au lieu du nom de Laura, le nom de Marguerite, qui était celui de la Fiorella. Ce n'était pas que sa cousine ne lui parût avoir dix fois plus de beauté, de grâce, d'esprit, de cœur, — oh! de cœur surtout, — que la cantatrice.

Mais la perversité de celle-ci avait tant de sel. C'est un grand charme pour un galant homme que de vivre dans la familiarité d'une courtisane hardie, de penser qu'il voit tout, qu'il entend tout, qu'il est de tout, et que cependant il n'en demeure pas moins un galant homme. Et puis il régnait à l'avenue Gabrielle, dans la maison aux trois styles, un je ne sais quoi de décousu et de dévêtu, d'énervant et d'enivrant à la fois, qui ne se retrouvait point du tout à l'hôtel de Muzillac, auprès de Laura. Une source limpide est une belle chose à voir; mais on est accoutumé aux sources troubles qui bouillonnent. Et voilà pourquoi M. de Carcouët traçait en ce moment la figure d'une femme avec un corps de panthère sur le sable du berceau.

— Marc, dit Laura, est-ce que vous vous ennuyez?

— M'ennuyer! s'écria-t-il. Ah! la vilaine supposition!... Est-ce que je vous aurais déplu sans le savoir, Laura, que vous avez l'air de chercher à vous venger?

— D'abord, fit la jeune femme en souriant, je ne me venge point, moi : vous savez bien que je suis débonnaire; mais j'ai des yeux qui vous regardent, ce que les vôtres ne me rendent pas.

— Je vous voyais là, sans avoir besoin de vous regarder.

— Bon, repartit Laura : c'est donc moi qui suis la panthère? Je vous remercie... Il faut que vous soyez vraiment bien embarrassé pour me répondre... Tenez, Marc, je ne veux point vous cacher ce que je pense : il y a quelqu'un, que je ne veux pas nommer, dont la facilité d'humeur vous inquiète ou vous paraît insupportable. Je crois que vous l'auriez souhaité plus jaloux.

— Quelle folie! dit le jeune homme. Ne l'a-t-il pas été autrefois assez longtemps et assez cruellement pour nous empêcher de nous revoir?

— Alors, reprit-elle, c'est autre chose? Il y a une autre personne que je peux encore bien moins nommer, et qui... Oh! celle-là, Marc, vous la regrettez peut-être?

— Que vous savez bien le contraire! s'écria-t-il. Ne vous ai-je

pas déjà dit que cette personne n'avait jamais été pour moi qu'un instrument et qu'un moyen? Elle était le chemin qui devait me ramener à vous.

— Ah! Marc, interrompit Laura en soupirant, je suis bien crédule; mais pour cela je refuse de le croire. Je refuse, entendez-vous-bien!

C'était en pensant aux fautes de Marc qu'elle soupirait, elle les appelait son *vilain passé;* mais elle songeait en même temps au sien, qui n'avait été que triste, et soupirait aussi un peu pour lui. La réalité peut être belle, mais elle ne saurait valoir mieux que le rêve. Libre désormais de tenir Marc de Carcouët à ses côtés presque la moitié du jour, Laura goûtait pleinement cette liberté que rien naguère ne devait lui faire espérer de posséder jamais. Et pourtant lorsqu'elle songeait au temps, déjà si éloigné, où elle ne voyait devant ses yeux que l'éternité de la solitude et des regrets, elle se surprenait à en être tout attendrie.

Il lui semblait parfois que quelque chose manquait à sa félicité nouvelle. Ce que c'était, elle n'aurait pu le dire. Il lui arrivait alors de penser qu'en effet elle était folle, ainsi que son cousin le soutenait, et de se rappeler en souriant le dicton de la proie et de l'ombre. C'est que sa chimère d'autrefois, fille désespérée de ses souvenirs, de son ennui et de ses larmes, avait des ailes et montait bien haut dans son vol. Mais quoi! le bonheur serait-il donc moins vrai que son image? Ce sentiment étrange ne subsistait guère dans le cœur de la jeune femme quand M. de Carcouët était là.

— Marc, reprit-elle au bout d'un moment, où donc avez-vous trouvé dans cette saison ce bouquet de lilas blanc que vous m'avez envoyé ce matin?

— C'est mon secret, répliqua le jeune homme en riant. Je ferais refleurir pour vous le lilas sous la canicule ou sous la glace. Sachez qu'il n'est point d'empêchement quand vos désirs ont parlé.

— Tout est donc comme autrefois, murmura Laura en fermant les yeux, sauf que j'appartiens à un autre. Et c'est vous qui l'avez voulu!

— Taisez-vous! s'écria-t-il. Vous m'avez promis de m'épargner et de ne plus me parler du passé.

Et comme elle lui avait véritablement fait cette promesse, qu'elle se l'était surtout faite à elle-même, mais que son cœur ne laissait point que de bondir toutes les fois que de certains souvenirs s'y agitaient sous la cendre, elle détourna la tête. Dans ce mouvement, elle aperçut à travers le feuillage sa femme de chambre à la croisée de son boudoir. Elle lui cria d'apporter le lilas blanc; mais au même instant Du Rosel, sortant par la porte du vestibule, arrivait dans le jardin. Mme de Muzillac éleva de nouveau la voix pour

le prier de prendre le bouquet des mains de Mlle Bazin, qui allait descendre.

Du Rosel le prit. Il savait qui avait envoyé ces fleurs à Mme de Muzillac. Il n'avait pas oublié quelle passion elle avait autrefois pour le lilas blanc. Il se rappelait qu'elle en tenait une branche flétrie à la main le jour où elle avait voulu changer son âme et refaire de lui un autre lui-même. Il croyait la voir encore s'en servir comme d'un rameau magique pour lui montrer le chemin nouveau qu'il devait suivre; mais en ce moment-là même, tandis qu'elle lui parlait, le fond de sa pensée était encore à son amant, et c'est à Carcouët qu'elle songeait. Ce jour-là, elle avait ramené le lilas à ses lèvres, mordillant avec délices ses pétales flétris... Ah! ceux-ci étaient frais et parfumés. Il se dit qu'il pouvait bien, comme par mégarde, laisser tomber cet odieux bouquet dans la poussière; mais il n'osa, et il s'avança en le serrant dans sa main crispée.

— Pauvre Du Rosel! disait Laura à son cousin; à peine l'ai-je vu depuis deux jours. C'est vous, Marc, qui en êtes la cause.

— Moi! fit le jeune homme en levant les épaules.

— Je vois bien qu'il vous fuit, reprit-elle. Il se souvient du lieu où il vous a connu. Il vous en garde rancune. C'est qu'il a bien de l'amitié pour moi. Et vous, Marc, n'avez-vous pas envie de rougir un peu quand vous le rencontrez?

M. de Carcouët n'eut pas le temps de répondre, car le parasite entrait dans le berceau. Il était affreusement pâle; mais ce visage défait n'était plus nouveau, car, la veille déjà, M. de Muzillac avait fait observer à son cousin et à sa femme que ce pauvre Du Rosel ne ressemblait plus qu'à son ombre. Il remit le bouquet de lilas à Mme de Muzillac. Elle lui fit signe de se placer sur une chaise à ses côtés; mais il jeta les yeux à la dérobée vers M. de Carcouët, s'inclina et fit un pas pour se retirer.

— Point, point! dit Carcouët en se levant et d'un air grave. Ce sera moi, s'il vous plaît... Que voulez-vous, ma chère Laura? ajouta-t-il en se retournant vers Mme de Muzillac, M. Du Rosel ne m'aime pas.

— Monsieur, répliqua Du Rosel en le regardant en face, j'aime ceux qui me veulent du bien.

Le jeune homme ne daigna pas même prêter attention à ces fières paroles, et il s'éloigna en riant. Du Rosel éprouvait une volupté terrible à penser qu'après cette réponse Laura allait le chasser sans doute; mais, bien loin de là, elle le pria de s'asseoir, et il obéit.

— Dieu! que ces lilas ont une douce odeur! dit-elle... Non? quoi! vraiment, vous ne l'aimez point? Voilà ce que je ne peux comprendre. Il n'y en a pas de plus douce au monde... Mais, re-

prit-elle en riant, pourquoi me faites-vous cette mine courroucée, mon cher Du Rosel?

Il ne répondit que d'un geste et d'un regard où toute son espérance était encore qu'elle allait lire.

— Si je vous avais affligé sans le savoir, j'en aurais beaucoup de regret, dit-elle; mais je suis bien sûre de n'avoir rien fait pour cela. Et même, j'y songe, est-ce que ce ne serait pas à moi de vous en vouloir?

— A vous?...

— Eh bien, oui! fit-elle tout bas en se penchant vers lui. Pourquoi avez-vous appris à mon cousin Marc de Carcouët que je ne l'avais pas oublié?...

— J'ai appris à M. de Carcouët!...

— Vous n'avez pas été discret en retour de mes confidences. Je les placerai mieux une autre fois. Marc m'a bien dit que vous aviez la tête un peu troublée dans ce moment-là. Aussi vous acceptez à souper chez cette Fiorella! J'avais toujours pensé que ces créatures possédaient des moyens perfides... Qui sait si ce vin-là n'était pas préparé?

— Madame, dit Du Rosel d'une voix sourde, si la Fiorella possède de ces moyens dont vous parlez pour troubler les têtes, il est une autre personne que moi qui doit les connaître...

— Je pense que vous faites allusion à M. de Muzillac. Mon cher Du Rosel, j'étais pauvre, et M. de Muzillac a toujours été fort riche. Son bien est à lui; il peut en disposer.

— Je ne me serais point permis de faire allusion à M. de Muzillac, répondit froidement Du Rosel.

— Alors c'est donc à M. de Carcouët?

Il se tut, elle aussi; seulement elle frappait involontairement du pied sur le sable, et pour faire diversion à quelque peu d'impatience qui la gagnait, elle respira le lilas blanc. Il ne pouvait lui conseiller que la douceur.

— Il est vrai, dit-elle, que Marc... mais il en a tant de regrets. Que vous dirai-je? Certainement je ne vous dirais rien si vous ne saviez pas tout. Je trouvais presque simple autrefois de vous parler de M. de Carcouët, quand j'étais triste et solitaire et que je me croyais trop bien assurée de ne jamais le revoir. Pouvais-je penser que M. de Muzillac lui-même, M. de Muzillac qui le haïssait si fort, vous en avez été témoin, le ramènerait auprès de moi? A la vérité, si le baron lui en voulait à ce point, ce n'était pas parce que je l'avais aimé, mais parce qu'il le croyait aimé de cette femme... Laissons là M. de Carcouët, et dites-moi ce que vous pensez de la conduite de mon mari, Du Rosel.

— Je ne sais, murmura-t-il, je ne puis...

— Il doit bien supposer que je n'en ignore pas le secret, dit Laura comme se parlant à elle même. — Tenez! reprit-elle vivement, tout ceci est votre faute. Lorsqu'à Ems, un matin, j'ai vu Marc..., je crois vraiment que j'étais occupée à penser à lui en ce moment même. Ce n'est pas bien étonnant, puisque j'y pensais sans cesse... Lorsque je l'ai vu débarquer dans notre hôtel, demander un entretien à mon mari, s'enfermer seul avec lui pendant une heure; ah! surtout lorsque je les ai vus sortir ensemble du cabinet de M. de Muzillac et venir à moi tous les deux en se tenant par le bras, et lorsque le lendemain Marc m'a conté, en me demandant grâce, votre rencontre avec lui, ce souper et tout ce que vous lui aviez dit ou ce qu'il avait eu la méchante adresse de vous forcer à dire, alors je n'ai su, dans mon premier trouble, si je devais vous en vouloir ou vous remercier du fond du cœur...

— Il ne fallait point hésiter, interrompit Du Rosel, vous auriez dû m'en vouloir.

— C'est que je n'ai jamais pu penser que vous ayez si légèrement parlé de moi à M. de Carcouët, continua-t-elle. On ne perd pas si aisément la raison. Il prétend qu'il vous a tout arraché par surprise. Je ne le crois pas.

— Que croyez-vous donc?

— Que vous saviez fort bien ce que vous disiez, et que par cette feinte indiscrétion vous espériez me plaire et me servir; mais de quoi vous mêlez-vous donc, mon cher Du Rosel?

— Vous ne le pensez pas! s'écria Du Rosel. Moi, j'aurais fait cela pour vous plaire! J'aurais voulu vous servir!

— Mon Dieu! dit-elle, ne vous fâchez pas, ne vous défendez point. Après tout, on peut être plus mal inspiré. Je sais bien que si vous avez péché, c'est par bonté. Une erreur de l'amitié est si tôt commise!

— Une erreur! dit-il. Je les commettrais toutes, hormis celle-là!... Mais vous avez raison, madame : je ne veux point me fâcher, je ne veux point me défendre.

— J'ai donc pensé, reprit Laura, que toute votre faute était d'avoir déployé trop de zèle pour ce que vous imaginiez être mon bonheur. Hélas! vous ne vous trompiez point, je suis bien forcée d'en convenir... Quelle sera la durée de ce bonheur étrange? J'ai pensé aussi que vous n'aviez agi de la sorte que poussé par l'instinct de votre bon cœur, et qu'ensuite,... ensuite les regrets sont venus.

— Des regrets!

— Pourquoi regretter le mal qu'on a fait quand c'est le bien qu'on croyait faire? reprit-elle doucement. Je vois bien que vous craignez pour moi les suites de ma folie, et c'est la peur que je

vous cause qui vous a fait prendre mon cousin en aversion. Ce pauvre M. de Carcouët serait pourtant bien disposé à vous traiter, comme moi, en ami de la maison. Il faut aimer un peu M. de Carcouët, Du Rosel.

— Madame, dit Du Rosel, est-ce que je ne l'aime point?

— Oh! vous le fuyez! répliqua-t-elle. Je lui disais tout à l'heure que je vous avais à peine vu depuis mon retour, et que c'était sa faute; mais en réalité c'est la vôtre. Vous n'avez point paru au dîner hier soir. Et quand je songe que vous habitez pourtant notre maison à présent!... Où donc passez-vous vos journées?

— Madame, dit Du Rosel en se levant, ne vous souvenez-vous point de m'avoir donné un conseil avant votre départ?

— Un conseil! répéta Laura... Et lequel? Je ne me le rappelle pas.

— Vous ne vous le rappelez point? s'écria-t-il en portant les deux mains à son front par un geste d'insensé.

— Non, fit-elle; en vérité, non.

Il continuait à se tenir le visage caché dans ses mains. Il rassemblait tout son courage, toutes les puissances et toutes les forces de son être dans un dernier effort de désespoir.

— Vous avez l'air de souffrir? lui dit Laura.

— « L'oisiveté est une tache au front d'un homme pauvre, » répliqua-t-il presque à voix basse; mais vous n'allez point reconnaître vos propres paroles... Vous me demandez où je passe les journées que je ne donne plus à M. le baron? Je les passe auprès d'un autre homme aussi pauvre que moi-même... Il m'apprend à travailler.

Et il fit un pas pour s'éloigner.

— Que me dites-vous là? s'écria Laura. Du Rosel! Il est fou!

Il se retourna lentement.

— Mais, lui dit-elle, que pouvez-vous faire?

Il reprit son chemin sans répondre.

X.

Sa chambre était vaste, garnie de meubles anciens de noyer noir et d'ébène, et tendue d'une étoffe des plus sombres. Elle avait été jadis celle du puîné des Muzillac, qui était mort. Lorsqu'il y avait logé Du Rosel au moment de son départ pour l'Allemagne, le baron lui avait dit avec son insolente gaîté, avec son rire implacable, qu'il le traitait comme s'il était de la famille. Le parasite n'y avait pénétré d'abord qu'avec une sorte de terreur. Un esprit moqueur lui disait tout bas qu'il finirait là comme ce jeune homme de vingt ans, enlevé au bonheur et à la richesse, mort en plein

rêve d'avenir dans ce lit gothique, au ciel pesant et morne. C'était une question que de savoir si cette chambre était plus opulente que triste. Le jour n'y semblait jamais que languir, la nuit en prenait possession avec délices, et, quand tombait le soleil, elle y entrait par larges flots, comme une marée d'ombres. Pour lui, il se tenait là, dans l'obscurité. Assis au bord du lit, il ne songeait plus ni à pleurer ni à combattre; le désespoir était son maître. Son âme gisait vaincue pour cette fois dans son corps épuisé, et la pauvre âme disait : Pourquoi m'a-t-on tirée de l'engourdissement où j'avais si longtemps vécu?

Il vit glisser devant ses yeux le passé uni et paisible, le passé dégradant et vil. La rougeur encore lui montait au front; mais son âme blessée reprit la parole et lui dit : « Je dormais alors, pourquoi m'a-t-on éveillée? Ne sens-tu pas ce que t'a déjà coûté mon réveil? Ne vois-tu pas qu'en me révélant à toi j'ai ouvert du même coup dans ton sein la source du bien et celle de la douleur? Ah! la probité est une belle chose. Le devoir est le but de la vie, l'honneur en est le couronnement; mais de quel prix allons-nous payer ces joies austères? Penses-tu qu'elles suffiront, dans l'abandon où nous sommes, à remplir l'existence que nous commençons, à me fortifier, à me charmer, à te consoler, à te soutenir? Déjà celle qui nous a mis sur le chemin se détourne de nous; elle renie ses conseils. Généreuse et imprudente d'abord, puis ingrate et légère, elle ne se souvient plus! Seuls tous les deux, sans espérance, sans illusion, sans amour, où donc allons-nous désormais nous prendre? Il serait beau de faire le bien sans récompense, oh! bien beau! mais ne vaut-il pas mieux que nous vivions séparés comme autrefois? Tu étais heureux alors sans me connaître. Oublions-nous donc, puisqu'elle nous oublie. Reprends la dépouille du vieil homme, va, jouis, et laisse-moi dormir. »

Dormir, oublier! là peut-être était la sagesse. Oublier ce mois si doux et si terrible qui venait de s'écouler! Oublier Laura, oublier son nom, oublier la métamorphose, se dire que tout cela était un songe, et que ce songe devait finir, ne le pouvait-il point? Il pouvait bien renouer la chaîne interrompue durant un moment si court, — qu'est-ce qu'un mois dans quarante ans? Il pouvait s'oublier lui-même. Le monde est vaste, ô parasite! Il y a plus d'un amphitryon généreux, et combien de tables toutes dressées sous le soleil! Tu peux faire de nouveaux amis; la vie est une route plane et aisée à qui sait la suivre. L'honneur est la montagne aux flancs crevassés : bien fou qui monte! Ceux qui sont les maîtres en bas le regardent s'essuyer le front, et ils rient; ils battent des mains, s'il roule dans l'abîme. Puisque Laura ne se souvenait plus!... Non, il fallait qu'elle se souvînt!

Et tout à coup la vision changea. Le passé s'enfuit devant les yeux troublés du parasite. L'avenir y brilla.

Dans une chambre pauvrement meublée, il vit un homme au visage calme, aux cheveux blanchissans. Près de lui était accumulé le travail des longues heures écoulées depuis le matin, car la nuit était proche. Encore une journée remplie, encore une victoire remportée! Il jetait autour de lui un regard presque fier. Il sortait pour réparer ses forces et rafraîchir son front. Toutes les bouches souriaient, toutes les mains s'ouvraient quand il passait dans le voisinage. Son habit était bien un peu râpé, mais son maintien était satisfait et libre. Il cheminait doucement en compagnie de ses pensées, avec lesquelles il était en paix, car il accomplissait sa tâche en ce monde, et il avait le droit de vivre. La course qu'il se proposait était lointaine : il gagnait ces quartiers déserts qu'il connaissait bien, peuplés d'hôtels et de masures, où le riche dessine ses vastes jardins, où le pauvre niche comme il peut, et il s'arrêtait devant la grande porte d'une somptueuse demeure. Il entrait; la troupe des serviteurs ne le saluait guère moins bas que s'il avait été riche. La probité peut emporter quelquefois l'agrément même des valets. Il montait un perron dont ses pieds avaient foulé bien souvent les degrés d'un pas moins sûr. Il pénétrait dans ce petit salon d'été où jadis il avait fait un rêve étrange dont il ne se souvenait presque plus. Le baron de Muzillac, à sa vue, ne manquait point de lever les épaules et de jeter dans l'air son éclat de rire éternel; mais il n'y ajoutait pas ses propos accoutumés. Cet homme qui le visitait n'était plus sa chose et son bien, ce n'était plus le parasite. Il forçait l'estime du baron lui-même, qui n'osait. Laura s'était levée; elle accourait en tendant, elle aussi, les deux mains : — Mon bon Du Rosel...

C'est en ce moment que la nouvelle vision s'envola comme la première, brusquement interrompue cette fois par un bruit de pas dans le couloir qui menait à cette chambre. Du Rosel s'enfonça sur le lit gothique et tira le rideau. La porte s'ouvrit dans toute sa largeur, poussée par une main vigoureuse ou irritée.

— Au diable! s'écria le baron (c'était lui). On m'avait dit pourtant que ce maître fou était là. Il n'est pas descendu pour dîner ce soir encore. Ah! ah! il s'en sera allé travailler comme il dit. Sa chambre est vide.

— J'en suis aise, dit M. de Carcouët derrière son cousin. J'ai cédé à votre fantaisie en vous accompagnant jusqu'ici. Ma cousine elle-même m'a prié de vous suivre pour tempérer, si je pouvais, votre grande colère. Ce n'est pas que je désapprouve la mercuriale que vous voulez donner à ce pauvre homme; mais j'aime autant ne pas en être le témoin.

— Morbleu! reprit M. de Muzillac, qui contre son ordinaire ne riait point, il n'en perdra pas un mot. Je ne sais à quoi il tient que je ne l'attende ici même, afin de le chasser sur l'heure quand il rentrera.

— Bah! dit Carcouët, l'occasion en reviendra bien.

— M. Du Rosel a tout à souhait dans ma maison, cria M. de Muzillac, dont la fureur s'aiguisait elle-même; il a de plus l'amitié des maîtres, et tout ce bonheur ne lui suffit point!

— Ajoutez : Tout cet honneur, dit Carcouët.

— Dieu me damne! lorsque Mme de Muzillac m'a dit : Du Rosel travaille, — j'ai senti que je ne me possédais plus. J'en rirais bien à présent, mais non pas ici. Cette chambre a été celle de mon jeune frère Olivier. Allons-nous-en. Quoi donc! M. Du Rosel s'avise de vouloir devenir ce qu'on appelle communément un honnête homme! De quoi cela se mêle-t-il? Je vous dis, moi, que le fin compère joue quelque jeu que nous ne comprenons point. Est-ce qu'il est naturel à ces gens-là de préférer le travail à toutes les jouissances de la vie qui ne leur coûtent rien?

— Nullement, dit Carcouët.

— Ce n'est pas à moi qu'on le fera croire. Tout ce qui est contraire à la nature ne saurait être que faux. Or, je vous le demande, est-ce que la nature humaine n'est pas lâche, fainéante et vile? Non, non, je n'y crois pas.

— Je sais, dit gaîment Carcouët, que vous ne croyez à rien.

— Oh! oh! fit le baron. M. Du Rosel!

Leurs voix s'éloignèrent : celle de M. de Muzillac grondait encore quand elles achevèrent de se perdre dans le couloir. Voilà l'homme dont Du Rosel avait rêvé qu'il saurait bien forcer l'estime. Durant les deux minutes que ce sanglant entretien avait duré, là, sur le seuil, il était demeuré dans sa cachette, sans mouvement, sans haleine, impuissant, inerte, glacé. La chaleur, la rage et la vie lui revinrent à la fois. Il ne fit qu'un bond pour atteindre cette porte à peine refermée. S'ils avaient encore été là tous les deux, M. le baron de Muzillac et son impertinent cousin, il eût épargné le premier; mais Carcouët! Carcouët qui l'insultait sans droit ni raison après lui avoir volé son bonheur! Carcouët, il aurait pu le tuer!

Ainsi, quand il avait accepté les bienfaits du baron de Muzillac, — qui était pourtant un gentilhomme, — quand il avait commencé de manger à sa table et de dormir sous son toit, il avait signé sans le savoir un pacte infernal qui l'enchaînait tout entier, corps et âme, pour jamais. Le baron entendait bien que jamais, jamais les conditions tacites n'en seraient violées. Il avait pris un parasite à gages. Le parasite voulait devenir honnête homme, on le chassait;

il s'en fallait de peu qu'on ne lui reprochât d'être parjure. Oh! malheureuse folie de l'égoïsme et de l'orgueil! — Ces gens-là, disait le baron, ne sauraient préférer le travail aux jouissances de la vie qui ne leur coûtent rien. — Et M. de Muzillac avait raison. Pourquoi les malheureux dont il parlait sortiraient-ils du ruisseau qui les porte? Ces *gens-là* ne se changent point, mais quelquefois l'amour les change.

Et comme Du Rosel savait bien cela! Comme il le sentait bien encore dans l'aveuglement et le désordre de sa colère, dans le bouillonnement de sa haine, errant là, dans cette chambre sinistre, et ne voyant devant ses yeux que l'épouvantable abandon qui allait commencer pour lui le lendemain! Qu'il connaissait bien la source où il s'était inspiré depuis un mois! Non, non, ce n'était point sa conscience! ou bien c'était elle; mais elle avait pris un nom, une forme, une voix... O Laura, c'était vous encore qui veniez de soulever tout à l'heure contre celui que vous nommiez autrefois votre pauvre Du Rosel, contre celui que vous plaigniez alors, que vous consoliez, que vous souteniez, dont vous faisiez un autre homme, c'était vous qui veniez de soulever contre lui cet effroyable océan de mépris, de moqueries et d'injures! Et vous aviez fait cela aussi légèrement que le reste! Celui qui, blessé, condamné par vos mains, n'avait plus qu'à s'exécuter lui-même et peut-être à mourir n'aurait pas le courage au moins de retourner encore une fois vers vous et de vous dire : C'est votre ouvrage!

Il sortit de la chambre; tout dormait. Il marchait sans bruit. Dans l'exaltation de sa hardiesse, dans le délire de la résolution soudaine, insensée, qu'il venait de prendre, ces précautions lui paraissaient un supplice. Une fois déjà il avait suivi ce chemin périlleux, mais en tremblant. C'était le mois passé, durant cette nuit où il avait osé s'introduire dans le boudoir de Mme de Muzillac; mais alors la maison était sans maître, alors le désir le poussait, à présent c'était le désespoir. Le mois passé, il allait dans l'appartement de Laura chercher un rayon de son âme qui veillait! Dérision, mensonge!... Maintenant c'est à l'âme encore de la jeune femme qu'il allait parler; c'est à l'âme de Laura qu'il allait s'adresser une dernière fois, non pour lui faire un suprême appel, mais pour lui jeter le cri de ses reproches et de sa révolte dans un éternel adieu. En appeler à sa pitié, à sa justice, il n'en avait pas même la pensée. Il sentait, à la fureur de la passion qui l'entraînait vers elle, la force de celle qui la rejetait loin de lui. Elle aimait! L'amour heureux se soucie bien d'être compatissant et juste. Il n'a d'autre idée que d'anéantir autour de lui ce qui le distrait de lui-même. C'est pourquoi Du Rosel, le bon Du Rosel, l'ami d'autrefois, était condamné.

— Ah! dit Laura quand il entra, c'est une trop grande folie; nous nous perdons tous les deux.

Elle était assise sur le sopha, elle tenait sa tête entre ses mains. Tout à coup elle leva les yeux. — Vous! dit-elle d'une voix étouffée. Vous ici! Que me voulez-vous, Du Rosel?

— Je sais bien; ce n'est pas moi que vous attendiez, balbutia-t-il en reculant; ce n'est pas moi!

— Du Rosel! s'écria-t-elle; allez-vous-en...

— Ce n'est pas moi, répéta-t-il d'un air stupide en reculant toujours; ce n'est pas moi!...

Il avait dépassé le seuil. Laura se précipita vers la porte. Il l'entendit du dehors qui poussait le verrou. Alors il se redressa dans l'ombre et respira bruyamment. Un instant après, il était au jardin; il courait à travers les bosquets, puis s'arrêtait et riait, essuyait une sueur froide qui coulait sur son front et reprenait sa course... Il se dirigeait vers cette petite entrée mystérieuse du parc qui donnait sur la partie la moins habitée du faubourg, sur la plaine bordée par le fleuve. C'est par là qu'un soir Laura l'avait fait sortir. Le monde aurait dû s'écrouler, l'univers rentrer dans l'abîme après cette soirée de funeste mémoire. Justement comme il arrivait devant cette porte, elle s'ouvrit.

— Vous vous trompez de chemin, s'écria Du Rosel, saisissant par le bras le visiteur nocturne. Vous n'êtes pas ici chez la Fiorella.

Marc de Carcouët commença par se dégager vivement; puis il demeura muet, un moment partagé entre la colère et la surprise, fort embarrassé de ce qu'il avait à faire.

— Allons, monsieur Du Rosel, dit-il, votre folie peut jusqu'à un certain point vous servir d'excuse...

— Ma folie! répliqua Du Rosel. Si vous la connaissez...

— Mon Dieu, oui, interrompit avec un calme parfait l'impertinent jeune homme, je la connais à merveille. Il n'y a que celle qui en est l'objet qui n'en soit pas informée... Mais n'importe! que faisiez-vous donc ici?

— Et vous, qu'y veniez-vous faire?

— Ah! dit Carcouët, voilà une insolente question, plus insolente que tout le reste. Vous plairait-il de me livrer passage?

— Écoutez-moi, répliqua le parasite, et croyez bien que vous avez affaire à un homme déterminé. Vous ne passerez point.

Carcouët frémit. Il sentait bien qu'il n'avait pas l'avantage, et qu'une lutte était impossible; mais il lui en coûtait trop de céder à la nécessité quand elle se présentait à lui sous les traits de Du Rosel. Aussi laissa-t-il échapper encore une exclamation de fureur; puis il appela toute sa raison à son aide et tourna le dos à ce sin-

gulier ennemi qu'il n'avait pu même essayer de vaincre, et il s'éloigna. Du Rosel referma la porte et demeura devant.

Le matin s'alluma bientôt à l'orient dans un ciel fauve que rayaient de larges bandes sombres. Une brise épaisse et moite, comme chargée de la fièvre des nuits de la grande ville, soufflait à de longs intervalles. Quelques fenêtres s'ouvrirent dans les masures du faubourg. La vie s'éveilla dans les arbres du jardin de M. de Muzillac. Les troupes de moineaux commencèrent leur aigre ramage, et les martinets se mirent à tourbillonner dans l'air avec leurs longues ailes. La pluie menaçait. Les matins d'été sont moins gais que ne le disent les poètes; mais la vie est intrépide dans la nature comme dans le cœur de l'homme, et se ranime aussi bien sous l'orage que sous un pur soleil. Le grand jour relevait enfin Du Rosel de sa faction devant cette porte. Il songea que Mme de Muzillac avait attendu sans doute jusqu'à l'aube celui qui devait venir, celui à qui elle disait : Vous nous perdez tous les deux! et par qui elle voulait être perdue.

Il descendit le faubourg. Son projet, s'il en avait un, s'il pouvait en former encore, était d'aller chez M. Ribot. Son dernier refuge, c'était ce vieillard. Il avait rêvé aussi que M. Ribot serait son modèle. Il avait rêvé de lui emprunter un jour sa sérénité et sa force. L'idée lui vint qu'il lui avait au moins emprunté sa vieillesse, tant il se sentait, depuis cette terrible nuit, caduc et près de sa fin. En ce moment, il se souvint de ce que le vieillard un jour lui avait dit : J'ai cessé de lutter, je ne souffre plus. En vérité, ce qu'il éprouvait ressemblait à cela. Seulement, chez le vieux musicien, la volonté seule s'était brisée; quand il avait renoncé à la lutte, la pensée était demeurée active et vaillante. Chez lui, plus de pensée même, il n'en avait jamais eu qu'en *elle*.

Mais il entendit qu'on l'appelait par son nom. C'était M. Ribot lui-même. Le maître de musique ne jeta sur lui qu'un regard et se mit à hocher la tête.

— Vous n'êtes point venu au travail hier? lui dit-il.

— A quoi bon? fit Du Rosel.

M. Ribot ajouta que, fort inquiet de ne l'avoir point vu levé, suivant sa coutume, au point du jour, il était venu errer autour de l'hôtel de Muzillac, espérant bien le rencontrer au passage. Du Rosel ne lui répondit point; mais il lui fit signe qu'il désirait retourner sur ses pas. Le vieillard y consentit.

Ils remontèrent donc la rue déserte et doublèrent le mur de l'hôtel et du jardin. Du Rosel précédait son compagnon. Ils s'engagèrent dans un sentier qui courait à travers la plaine poudreuse, au milieu de cultures si maigres qu'elles semblaient n'avoir été en-

treprises que pour ne point laisser oisive une terre qui porte tant d'affamés, et ils gagnèrent le bord de la Seine. Longtemps ils suivirent le cours du fleuve, qui descendait lourdement avec une harmonie confuse et triste. Le flot roulait jaune et trouble. L'autre rive était riante, couverte de bois. Du Rosel s'arrêta, puis reprit sa marche jusqu'à un bocage de peupliers qui baignaient leurs pieds dans l'eau. Alors il jeta tout autour de lui ce regard vide qui épouvantait si fort M. Ribot, et, s'étant assuré que la solitude était complète, il s'assit dans l'herbe sur la berge. M. Ribot l'imita.

— Monsieur Ribot, dit le parasite, je crois bien que nous ne nous verrons plus.

— Sans doute, repartit brusquement le vieillard; à quoi bon?

— C'est la réponse que je vous ai faite tout à l'heure. Je vois qu'elle vous a blessé...

— A quoi bon? à quoi bon? reprit M. Ribot. Vous oubliez que vous m'avez fait le directeur de votre conscience. Tant pis pour vous, je vous tiens...

— Monsieur Ribot, il ne s'agit plus de ma conscience, interrompit Du Rosel. Je ne me soucie plus d'elle, car j'ai pesé d'un côté ce qu'il m'en coûterait pour la satisfaire, et de l'autre côté le prix dont seraient payées mes peines, et j'ai vu que la récompense ne vaut pas la lutte. La récompense eût été l'estime d'une seule personne au monde...

— D'une seule personne au monde, répéta M. Ribot.

— Oh! continua Du Rosel avec un morne sourire, je n'étais pas bien ambitieux; mais à quoi me servirait-il donc d'être honnête homme, si, l'étant devenu, je n'étais pas moins méprisé qu'auparavant? M'entendez-vous bien, monsieur Ribot?

— Fort bien.

— N'avez-vous donc rien à me répondre?

— Je faisais une sotte réflexion, dit le vieillard. Il vaudrait mieux ne point vous la dire. Je pensais que le travail est certainement la loi de la société : c'est une nécessité que l'homme subit; mais il s'en faut bien qu'il l'aime. Il a besoin d'y être excité par quelque passion qui l'élève ou par un devoir envers autrui qui l'oblige. Je conviens que vous n'avez de devoir qu'envers vous-même...

— Et quant à une passion, s'écria Du Rosel, j'en avais une. Elle est morte, bien morte; ce n'est pas vous qui la ferez revivre!

— Voilà, continua le maître de musique, qui suivait le cours de sa propre pensée, voilà bien la supériorité de l'art. Ce n'est pas une tâche, c'est un combat; c'est une victoire, c'est un enchantement, c'est tour à tour l'enfer et le ciel, mais ce n'est jamais la terre. Ne me demandez pas, mon ami, si mon travail m'enrichit ou m'ho-

nore; demandez-moi s'il me rend heureux. Ah! que n'êtes-vous artiste, vous seriez déjà sauvé de vous-même! Considérez ce vieux Ribot. La vie lui a été rude. Et pourtant il la voit encore toute pleine de beaux chants et d'harmonie. Il la regrettera sans doute. Oui vraiment, à soixante-dix ans, il m'en coûterait de la quitter.

— Il ne m'en coûtera rien, à moi! dit Du Rosel.

M. Ribot tressaillit. — Le malheureux! murmura-t-il. Je m'en doutais bien... Que faites-vous? s'écria-t-il en se levant.

Aux pieds mêmes du vieillard était une flaque d'eau formée sans doute durant la saison pluvieuse par le débordement du fleuve, et qui n'était desséchée qu'à demi. De grandes herbes en émergeaient et parmi elles une haute plante rameuse aux larges feuilles dentelées. Du Rosel en avait cueilli la plus belle et la roulait dans ses mains.

— Vous connaissez ceci comme moi, je le vois bien, répliqua-t-il. Il n'est pas d'enfant à qui l'on n'ait cent fois défendu de toucher à ces feuilles vénéneuses. Aucun n'aurait garde de désobéir. On craint déjà la mort à dix ans.

En même temps il saisissait la plante par la tige, et il l'arracha de terre. Il ouvrit la racine et en fit sortir un suc épais et jaunâtre. — Regardez, dit-il.

Il se mit à rire bruyamment. M. Ribot en effet le regardait; il s'avança doucement derrière lui, s'empara de cette racine et la jeta dans l'eau. En revenant s'asseoir, il secouait encore la tête. — S'il le veut! pensait-il. — Justement, il se souvint d'avoir dit un soir à Du Rosel qu'un homme était toujours le maître de sa vie. Il se repentait durement de cette parole imprudente; mais le moyen de la reprendre! Du Rosel était redevenu pensif et muet.

— Monsieur Ribot, dit-il au bout d'un instant, je vais vous faire une question étrange. Croyez-vous qu'il y ait un Dieu? Je voudrais le savoir.

— Si je le crois!... — Et le vieux corps du maître de musique se redressa soudain. — Je crois à Dieu, père tout-puissant... Mais pourquoi me parlez-vous de lui? Vous n'y avez jamais pensé.

— C'est vrai, murmura Du Rosel.

— Il sera donc temps d'y songer à l'heure où vous mourrez, poursuivit le vieillard en s'efforçant de rire.

— L'heure approche peut-être, dit le parasite.

— Quoi donc! reprit M. Ribot avec une feinte colère. Qu'entendez-vous par là, s'il vous plaît? Voulez-vous chercher vous-même la fin de votre vie?

— Je n'ai point dit cela, répliqua froidement Du Rosel.

— A la bonne heure... Ah! si vous le vouliez sérieusement, je

vous tiendrais peut-être un autre langage. C'est alors que je vous dirais : Le moment est venu de songer à celui dont vous parliez tout à l'heure, et que vous ne connaissez point...

— Il me semble, fit du Rosel, qu'il vaudrait bien mieux alors ne pas le connaître et espérer qu'il n'existe pas.

— Erreur! erreur! pur sophisme! s'écria M. Ribot. Il est bien plus aisé, j'allais dire qu'il est bien plus naturel de se tuer quand on croit en Dieu et qu'on a confiance en sa bonté... Mais de quelle insensibilité êtes-vous donc pétris, vous et les vôtres? Allez! la vie ne vous a jamais été bien chère, si la mort dans les ténèbres, dans l'inconnu, dans l'incertitude de ce qui va suivre, si cette mort-là ne vous cause pas une invincible épouvante. Je suis bien sûr que vous ne croyez pas plus aux peines éternelles qu'au reste. J'ai bien de la peine à y croire moi-même; mais avant tout, le vieux Ribot a peur du néant : il aimerait bien mieux être damné que de ne plus être.

— Ne plus être! répéta Du Rosel.

— Tenez, répéta M. Ribot; vous n'avez pas plus pensé au néant qu'à Dieu. Vous n'en avez pas une idée plus claire. Vous avez vécu comme tous les hommes, si cela s'appelle vivre! Par malheur pour vous-même et par bonheur pour moi, vous aviez une âme à la différence de presque tous les autres. Il est vrai que vous ne la connaissiez point. Un jour on vous l'a révélée...

— Taisez-vous, fit du Rosel.

— Allez, allez, continua le vieillard; vous pouvez bien maudire devant moi celle qui vous a touché d'une main légère comme eût fait un ange du bout de son aile, qui vous a transporté dans les cieux ouverts, et puis qui, retirant sa main, vous a laissé retomber lourdement de chute en chute jusqu'à cette triste place où vous voilà. Elle a commis un crime peut-être. Ce qui l'excuse, c'est qu'elle ne s'en doute même pas. Ne cherchez pas à m'interrompre. Croyez-vous que je ne connaisse point toute votre folle aventure? N'ayez pas peur que je vous blâme. Qui sait mieux que moi que l'amour est le vrai soleil qui chauffe les malheureux par tout l'univers? Les hommes diffèrent de sentiment sur toutes choses; mais ils sont d'accord sur ce point, que l'amour seul a la puissance d'embellir leur vie. L'amour peut aussi la briser. C'est presque un juste retour.

— Mais quand en effet il l'a brisée, dit Du Rosel, que leur reste-t-il donc à faire?

— A en rassembler les débris avec soin, répondit M. Ribot d'une voix grave, à l'envelopper de souvenirs, à faire voltiger autour de lui les cendres du bonheur éteint dans l'espoir d'y voir briller encore une étincelle, et puis à poursuivre avec courage la route tracée devant eux, parce qu'une loi inscrite au fond de leur cœur les avertit qu'ils sont obligés à la suivre jusqu'à la fin, à vivre en un

mot, parce qu'ils ont reçu le don de la vie, et que c'est apparemment pour en faire usage. Il y a bien encore, pour les stimuler, les satisfactions de la conscience et de l'honneur; mais vous ne vous en souciez plus, n'en parlons donc point. Enfin il leur reste une ressource suprême : c'est de retenir de vive force l'amour qui veut les quitter, et, n'étant pas aimés, d'aimer toujours. Morte ou vivante, celle qui n'est plus ou ne veut rien être pour eux est toujours là malgré sa volonté même. Son image anime leur foyer désert et remplit jusqu'aux bords leur âme désolée. C'est sous ses yeux qu'ils luttent et font le bien, c'est à elle qu'ils en demandent la récompense, c'est pour elle seule qu'ils respirent. La vie alors est une souffrance si belle qu'ils ne songent plus à la finir, et...

— Erreur! erreur! s'écria Du Rosel. Illusion pure!

— N'allez pas plus loin, interrompit à son tour M. Ribot en se levant. Je sais bien que je ne vous persuaderai pas aisément dès la première fois; mais je vous reverrai ce soir.

— Ce soir! murmura Du Rosel.

Il le promit pourtant.

XI.

Tout dans la maison était en paix et dans l'ordre. Mme de Muzillac, assise au bord de la croisée dans le salon d'été, tenait un livre à la main et regardait Carcouët au lieu de lire. Celui-ci s'était engagé dans un entretien avec le baron, et ce philosophe hardi lui débitait ses propositions ordinaires, que le jeune homme n'écoutait pas. Ses regards suivaient ceux de Laura, et il répliquait de travers à son cousin. M. de Muzillac lui fit observer qu'il ne savait ce qu'il disait. C'était juste.

Il y avait donc des momens où le baron regrettait son cher Du Rosel. Le grand sceptique s'avouait alors mentalement qu'un parasite, après tout, vaut mieux qu'un parent ou qu'un ami. Il n'est tel écouteur qu'un esclave. Du Rosel, à la vérité, était encore dans la maison; mais déjà M. de Muzillac le considérait comme n'y étant plus, puisque sa résolution de l'en chasser était prise. Du Rosel n'avait-il pas osé encore une fois ne point paraître au dîner? Il est vrai qu'il se disait malade. Pitoyable excuse! La nuit tombait. Quelqu'un entra : c'était un personnage noir cravaté de blanc, aux allures lentes et méditatives, qui s'avança doucement vers le maître, et, se penchant à son oreille, ne lui dit que deux mots. M. de Muzillac fit un grand soubresaut sur son fauteuil. — Quoi! s'écria-t-il, que me dites-vous là? Du Rosel? chez moi? fort mal?... Eh! mon Dieu!...

Le livre que tenait Laura s'échappa de ses mains. — Le malheureux sera devenu fou! murmura-t-elle.

Elle se souvenait de la dernière nuit.

— Fou! dit Carcouët, qui ne s'en souvenait pas moins, il l'était!

— Non, reprit M. de Muzillac avec un abominable juron. Cela ne se peut, cela ne sera point. Dans la chambre de mon frère!... Mais vous rêvez, docteur. Du Rosel n'a pas quarante ans. Est-ce qu'on meurt à cet âge-là?...

— Mourir! interrompit Laura. — Elle s'était levée et courait au médecin. — A quoi songez-vous, monsieur? Du Rosel est en danger de mort. Allons auprès de lui! Venez!

— Qu'a-t-il enfin? s'écria le baron. Quel est son mal? Vous ne vous expliquez pas.

— En vérité, dit le médecin, si je le savais! Un exact diagnostic pourrait peut-être... Maintenant à quoi bon? Il y avait des feuilles de ciguë dans la chambre, sur un meuble...

— Du poison! dit Laura en se couvrant la figure de ses deux mains.

— De la ciguë! reprit Carcouët. Est-ce pour imiter Socrate?

— Marc! dit Laura, Marc!...

— Morbleu! hurla M. de Muzillac, a-t-il pris du poison?

— Je ne le crois pas, répliqua le médecin de sa voix grave. — Madame, de grâce, attendez un moment. Le poison a des symptômes, je ne les reconnais pas. Cet homme semble plutôt frappé par une main invisible. J'ai vu finir de cette façon un de mes plus robustes cliens après la mort de son fils. Imaginez une machine dont tous les ressorts se seraient brisés à la fois. Il ne faut pour cela qu'un instant. Un seul choc, et c'en est fait de nous. Notre malade meurt parce qu'il n'est plus en état de vivre. Je ne puis rien vous dire de plus.

— Monsieur! reprit Laura, qu'attendons-nous donc? Venez! venez!

Mais Carcouët, qui seul restait assis au milieu de tout ce désordre, se leva et s'avança vers elle.

— Ma cousine, dit-il, est-ce que vous ne craignez pas une émotion trop forte? Que pouvez-vous faire auprès d'un homme si près de sa fin? Pour Dieu! laissez-le mourir...

— Point du tout, point du tout! cria le baron. Allez, Laura, c'est votre place.

— Marc, dit-elle à voix basse, n'avez-vous donc ni entrailles ni âme?

— Allez, allez! continuait M. de Muzillac. Ah! si ce pauvre Du Rosel demandait pourtant à me voir...

Mais déjà Mme de Muzillac et le médecin étaient sortis du salon.

Laura gravit l'escalier d'une course éperdue. Le médecin monta lentement derrière elle. Attirés par la curiosité, tous les gens de service les suivirent. Laura entra. Du Rosel était couché sur le grand lit gothique aux rideaux sombres. Au chevet, penché sur le visage du moribond, se tenait un vieillard que la jeune femme ne connaissait point. Il arrêta le médecin d'un geste, et fit signe au contraire à Mme de Muzillac d'avancer encore d'un pas; mais elle ne se trouva point assez de force. Alors il vint, il la prit par la main et l'amena jusqu'au bord du lit. Elle se laissait guider dans sa surprise et son épouvante. Elle s'approcha. Une lueur furtive passa dans les yeux du mourant; ses lèvres blêmes tremblèrent. — Il vous voit, dit M. Ribot.

Elle laissa échapper quelques larmes. Le premier désordre de l'émotion s'apaisait un peu dans ce cœur si tendre et si accessible à la pitié : il n'y restait que le chagrin et les regrets; mais tout cela était bien sincère. Celui qu'elle avait si longtemps nommé son pauvre Du Rosel allait donc perdre la lumière du jour, qui est le souverain bien pour tous les hommes. C'était là un terrible accident et un grand malheur. La nouvelle inattendue l'en avait frappée d'abord comme un coup de foudre. — On ne m'a pas même avertie ni de son mal, ni du danger qu'il courait, dit-elle. Ah! je donnerais bien un an de ma vie pour l'avoir su il n'y a qu'une heure.

Sa vie cependant était devenue bien belle!... Mais c'est qu'aussi elle ne se consolait point de n'avoir pas assisté et fortifié, comme c'était son devoir, à ce moment suprême, cet ami qui allait mourir. Ce qui lui rendait pourtant ce regret moins amer, c'est la conscience qu'elle avait de lui avoir toujours été douce et bonne. Hélas! l'éclair qui avait un instant brillé dans les yeux du mourant était bien éteint. Elle avança doucement la main vers la sienne et la trouva déjà glacée. Le médecin s'approcha, elle lui demanda si le malheureux souffrait; il se hâta de la rassurer, puis il la salua en silence : il prenait congé. Tout était fini. Pauvre ami dévoué, pauvre Du Rosel, adieu!

Le sein gonflé de larmes nouvelles, Laura se mit à parcourir la chambre. Tout à coup elle tressaillit. Son regard venait de s'arrêter sur une touffe de larges feuilles vertes et dentelées qui étaient là sur une table. Elle appela M. Ribot. — C'est cela, fit-elle d'une voix étouffée, c'est cela qui est de la ciguë? Dites-moi qu'il ne s'est pas empoisonné!

— Il n'en a pas eu besoin, répliqua le vieillard. Ce matin même, il me disait qu'il ne voulait plus de la vie. C'est la vie qui ne voulait plus de lui; elle l'a prévenu en le quittant la première.

— Monsieur, reprit Laura, je ne vous connais pas. Vous étiez son ami, peut-être son parent?

— Son ami, dit M. Ribot. Je suis celui qu'il avait choisi pour soutien et pour guide dans la voie nouvelle qu'une autre personne lui avait tracée. Quelle est cette personne? Vous le savez peut-être, madame, mais peut-être bien aussi ne vous en souvenez-vous plus.

— Si, si, balbutia-t-elle, à présent je me souviens...

— Trop tard, repartit M. Ribot.

— Monsieur! dit-elle.

— C'était un homme heureux, continua-t-il, d'une sorte de bonheur qui ne vous plaisait point, parce que vous avez l'âme délicate. Un jour, — par quelle fantaisie? — vous vous êtes jouée à lui faire honte de l'existence qu'il menait depuis vingt ans. Il voulut en changer, il voulut vous obéir, et puis...

— Continuez, murmura-t-elle.

Mais il se contenta de secouer la tête et s'éloigna. Laura demeurait devant cette table. Sa mémoire se réveillait agissante et claire au milieu d'un cortége sinistre de pensées, de terreurs et de doutes. Ses yeux auraient voulu rester attachés sur ces feuilles meurtries; mais une force invincible les ramena soudain vers le lit... Penché de nouveau sur le visage de Du Rosel, le vieillard lui fermait les yeux. Laura jeta un grand cri. Elle accourut au bord de la couche mortuaire et leva les mains au ciel, puis elle se mit à genoux.

. . . .

Ne demandez point si la Fiorella s'accommodait de la source d'opulence rouverte chez elle par le retour du baron de Muzillac, un si bon ami. Elle méditait l'érection de deux autres tourelles au dos de sa maison. On la voyait, au théâtre, plier sous le poids des parures neuves; mille feux ruisselaient sur ses épaules brunes, et pourtant toute cette abondance de biens sans Carcouët lui paraissait fade. Lorsqu'elle songeait à ce qu'elle avait perdu dans ce beau Carcouët, surtout lorsqu'elle s'avisait d'y comparer ce qu'elle retrouvait dans un autre que nous ne nommons point, Marguerite Bercier cessait d'être sage. Ses pensées étaient comme ces nuées électriques qui ne recèlent jamais bien longtemps la foudre, et l'orage alors de gronder dans la maison aux trois styles! Qui l'essuyait, si ce n'était le baron?

Homme sans bonne foi, sans loyauté, sans franchise, âme noire, esprit méchant, oserait-il bien dire qu'il redoutait encore son cousin Carcouët après tout ce que celui-ci avait fait pour lui démontrer la ridicule fausseté de ses soupçons, après ce voyage en Allemagne que Marc avait entrepris tout exprès pour l'éclairer et lui parler à cœur ouvert? S'il l'osait, c'était pour sa maîtresse une mortelle injure; mais il faisait pis : il dissimulait, il se taisait, il gardait en secret ses rancunes et sa défiance. L'outrage n'en était que plus criant. Certes il aurait dû une réparation à celle qu'il avait

offensée, après le scandale et la folie de son départ ou plutôt de sa fuite, après la bizarrerie de son retour, après tant de méchans propos que l'une et l'autre avaient suscités et dont il avait été la cause; il n'y songeait même pas. Il aurait dû n'avoir qu'une pensée, effacer son injustice, témoigner hautement par quelque preuve éclatante que sa jalousie l'avait trompé; cette pensée ne lui venait point. Sa conduite était toute tracée. S'il était un galant homme, qu'il ramenât son cousin! Tout était là : ramener Carcouët, le ramener lui-même par la main, s'il le fallait, et la Fiorella était justifiée.

Voilà ce que n'aurait jamais cru sans doute un homme qui n'eût pas fait profession de ne croire à rien; mais pour le baron de Muzillac c'était différent. Les argumens et la logique de Marguerite Bercier avaient apparemment fait bien de l'impression sur lui depuis quelques jours; il y réfléchissait encore en ce moment, seul avec cet innocent Carcouët, son cousin, tandis que Du Rosel mourait là-haut.

— Marc, dit-il, quelle aventure!

— Quel tumulte! dit Carcouët, qui prêtait l'oreille.

— Je crois, reprit M. de Muzillac, qu'il ne nous reste plus qu'une chose à faire, puisqu'on nous abandonne ici : c'est de vider la maison.

— Je le crois aussi, répliqua Carcouët, se mordant les lèvres dans sa colère. Je le crois.

— Et où comptez-vous passer la soirée? Elle ne promet point d'être gaie pour vous.

— Mortelle! dit Carcouët.

— Eh bien! fit le baron, vous plaît-il de venir l'achever chez la Fiorella?

Carcouët le regarda, partagé entre le reste de sa mauvaise humeur et le commencement d'une violente envie de rire. Pour de l'étonnement, cette proposition ne lui en causa pas l'ombre : il s'y attendait.

— Parbleu! dit-il, je le veux bien.

XII.

— Pleurez, madame, disait M. Ribot à Laura. Vos larmes tout à l'heure n'étaient que de pitié, la source maintenant vous en paraît bien plus amère; mais ne les épargnez point. Elles sont le tribut que vous payez à l'âme qui s'envole, et dont les liens avec ce pauvre corps qui est là ont été brisés par votre faute...

— Il m'aimait! murmura la jeune femme.

— Pleurez, reprenait M. Ribot, ne craignez point ma présence.

J'ai vécu les trois quarts d'un siècle. Mes yeux ont vu bien des cœurs déchirés depuis que je suis au monde. N'allez pas regretter que je sois le témoin d'une douleur si juste. Lorsque celui qui n'est plus sortira de cette chambre, nous nous séparerons tous les deux, madame, et jamais plus nous ne nous reverrons; mais avant de vous dire adieu, je vous absoudrai en son nom pour le mal que vous lui avez fait sans le savoir, car votre âme est noble et votre cœur est tendre. Ah! ce que je vous ai dit, j'ai eu tort peut-être de vous le dire. Cependant je ne m'en repens point.

— Il m'aimait! répéta Laura.

Quelque chose pourtant s'élevait en elle et protestait tout bas contre cette pensée, contre cette image : Du Rosel l'aimait!... Hélas! le pauvre garçon n'était plus. Elle pouvait bien s'abandonner sans crainte à la triste douleur des regrets; elle devait se livrer en proie tout entière à la vivacité d'une compassion mélangée de tant de remords. Dors en paix, triste victime de ton illusion et de ton délire! C'est elle qui, par son imprudence, les avait fait naître dans ton âme. C'est elle encore, s'il avait poussé plus loin son erreur, elle qui eût été la coupable. Il l'aimait! Est-ce que cela était vrai? Est-ce que cela était possible?... Si cependant Du Rosel un jour avait tout oublié, s'il s'était mis à ses pieds, bravant tout, qu'eût-elle fait alors? Et qu'aurait-elle donc répondu, s'il lui avait dit : Je vous aime?

Ah! ce que son premier mouvement lui aurait suggéré sans doute, car sa surprise et sa confusion eussent été grandes; mais d'abord elle n'eût point manqué de répondre à Du Rosel qu'elle ne le croyait pas. Un sourire de doute est parfois une ressource dans ces cas où l'indignation et le dépit grondent et menacent de l'emporter sur l'indulgence et la bonté. Il eût bien fallu pourtant qu'elle lui fît peur de sa colère. Et puis elle aurait essayé de lui démontrer l'excès de sa folie. C'est là que sa puissance eût expiré. Elle pouvait bien rappeler Du Rosel à la raison et lui fermer la bouche; mais ce rêve insensé qui était devenu sa vie, le mal qui faisait maintenant son orgueil, le supplice d'aimer dans l'humilité, dans les terreurs, dans le désespoir même, dans des tourmens si beaux, avec des déchiremens si doux, eût-il voulu s'en laisser guérir? Il aurait gardé son amour. Elle l'aurait su!... Est-ce que Mme de Muzillac pouvait souffrir d'être aimée par Du Rosel?

Et toi, qui es là, gisant sur le lit sombre, si ton âme n'a pas quitté ces lieux et voltige au-dessus de ta dépouille glacée, pardonne! Ne demande pas pourquoi Laura n'aurait pu recevoir le don que tu lui avais fait de ta vie!... Non, non, ce n'eût pas été parce qu'elle en aimait un autre. Depuis qu'elle veillait dans cette cham-

bre mortuaire, avait-elle donc eu pour ce froid, pour cet insensible Carcouët, une seule pensée présente et douce? Et maintenant qu'elle songeait à lui, son cœur entrait en révolte. Elle croyait encore le voir le sarcasme aux lèvres, lorsque le médecin était entré, annonçant la sinistre nouvelle. O Marc, ceux qui n'ont point de pitié n'ont point de tendresse, ceux que la mort n'émeut point n'ont pas d'âme. C'est ce qu'elle lui avait dit, mais en vain. Rien n'avait remué les entrailles de Carcouët, rien n'avait parlé à sa conscience quand il avait appris que Du Rosel allait mourir. Et c'était lui pourtant, lui qui l'avait tué!

Est-ce que ce n'était point leur funeste rencontre à tous deux, la nuit précédente, qui avait appris à Du Rosel ce dont il voulait douter encore? Oui, cette terrible lumière était bien entrée dans son esprit comme la foudre. Voilà le coup et la main invisibles, voilà le mystère que le médecin n'avait pu démêler! Mais si Marc ignorait cela, à quoi bon le lui apprendre? Si Laura lui disait : C'est par vous et moi que Du Rosel est mort, il ne trouverait encore qu'insultes et railleries contre le martyr. N'était-ce pas lui qui, entendant parler de ciguë, s'était écrié avec son rire implacable que le mourant voulait imiter Socrate? Et M. de Muzillac lui avait fait alors un digne écho, comme il s'y attendait bien.

— Madame, dit M. Ribot, vous *le* quittez!...

Laura, qui se dirigeait vers la porte, qui déjà était sur le seuil, se retourna tout à coup, revint sur ses pas, et, rencontrant un fauteuil, s'y assit sans rien répondre. Ce vieillard avait raison cent fois. On ne quitte point les morts qu'on a faits; c'est bien le moins d'attendre qu'ils partent.

Pourquoi donc s'était-elle levée tout à l'heure? Pourquoi avait-elle repris le chemin de son appartement? C'est qu'une voix soudaine l'avait avertie. Elle ne songeait point à s'éloigner de cette chambre, la pensée même ne lui était pas venue qu'elle n'y devait point passer la nuit entière; mais quand on est prêt à s'oublier dans le plus cruel abandon de son cœur, les usages sont là qui parlent et qui grondent. Qu'allait-on dire par le monde et dans la maison, si Mme de Muzillac veillait?... Allons, encore un sentiment douteux et faible, encore une dureté, une fausse honte!...

— Madame, reprit M. Ribot, si vous êtes attendue, je veillerai seul.

— Attendue! s'écria-t-elle; non, non.

Elle demeura. Toute la nuit elle veilla, triste, elle aussi, jusqu'à la mort. Sa tristesse avait quelque chose d'amer, de profond, de trouble comme les flots. Lorsque, vaincue par la fatigue, ses paupières s'appesantissaient pour un moment, les rêves aussitôt mon-

taient autour d'elle en grondant comme la houle, et il lui semblait que ses pieds se couvraient d'écume : image des dégoûts qui se soulèvent du fond des plus douces choses! Hélas! l'enchantement était évanoui. Il n'est plus sûr meurtrier de l'idéal que la réalisation de certaines félicités dont on avait espéré mieux que le ciel. Il faut que le miroir du souvenir soit étrangement trompeur. Ah! monsieur de Carcouët, comment êtes-vous devenu si différent du Marc du temps passé? Quel endurcissement peuvent donc causer dans le cœur d'un homme l'ambition, les désirs sans frein, un injuste orgueil, une conduite sans règle, et aussi l'amitié des courtisanes!...

Pas une seule fois jusqu'au matin Laura ne tourna les yeux vers le lit. M. Ribot était assis devant elle. Parfois ils se regardaient l'un l'autre, et la jeune femme alors ployait la tête; ils n'échangèrent plus un mot. L'aube apparut; le soleil allait éclairer un jour encore, un jour tout entier d'expiation et de pleurs du moins versés librement. A l'heure du déjeuner, M. de Muzillac envoya prier la baronne de venir lui faire compagnie; elle répondit qu'elle ne le pouvait. L'après-midi, M. Ribot sortit pour quelques instans. Laura, demeurée seule, mit ses deux mains devant ses yeux; mais le fantôme qu'elle ne voulait point voir vint prendre place auprès d'elle; il avait la menace à la bouche, il la maudissait du geste et du regard!... Un coup frappé à la porte l'arracha enfin à cette vision cruelle. C'est un valet qui s'avançait, chargé cette fois d'un billet de M. de Carcouët.

Marc s'irritait, Marc s'offensait presque de l'opiniâtreté de sa cousine à demeurer loin de lui, à remplir l'office d'une sœur hospitalière auprès d'un mort si bien fait pour être oublié. Maladroitement il finissait cette lettre choquante par trois mots et une interrogation qui ne l'étaient pas moins : « Vous ne m'aimez donc plus? »

Laura se leva, courut à la table, et, y trouvant une plume : « Plût à Dieu! » écrivit-elle. Puis elle refit le cachet et remit au valet sa réponse. Marc de Carcouët, en la recevant, dut se mordre les lèvres. Comment employer une journée si longue et la soirée qui allait la suivre? Il se sentait bien esseulé, car il ne pouvait plus compter sur son cousin de Muzillac. Le baron, en le conduisant chez la Fiorella, avait fait un de ces traits d'héroïsme qu'un homme sensé ne renouvelle point. Il prétendait bien ne pas l'y conduire deux fois, et il le lui avait dit.

Laura se rapprocha de cette couche funèbre que jusqu'alors elle avait évitée. Le parasite dormait dans le linceul blanc de l'éternel sommeil. Un moment auparavant, qui eût dit à Laura qu'elle pourrait le contempler sans terreur? Ses yeux se fixèrent pourtant sur les siens, qui étaient vides. Pauvre âme envolée, il n'eût tenu qu'à

elle de la façonner, de la renouveler et de la remplir : de l'étincelle qui brillait là, elle pouvait faire toute une flamme; de ce visage maintenant couvert de ténèbres, tout un rayonnement vivant de passion et de tendresse reconnaissante; de ce pauvre homme méprisé, un être fidèle et fort. Pour accomplir ce miracle, elle n'aurait eu qu'un mot à dire : — aimez-moi, je vous le permets! — Ce mot, si Du Rosel avait pu revivre, la baronne de Muzillac l'aurait peut-être prononcé tout bas, bien bas; mais non, non, tout le lui défendait : la pitié même n'aurait pu excuser un acte si inqualifiable de faiblesse ou de folie. Et d'ailleurs est-ce qu'elle n'aimait pas toujours Marc de Carcouët?... Mais alors le front de la jeune femme s'assombrit, et ses lèvres se contractèrent en un sourire inexprimable. Elle pensait que, si jamais elle cessait d'aimer Marc, elle le défiait bien d'en mourir.

C'était une épreuve à tenter peut-être. Quel qu'en fût le succès, Du Rosel serait vengé. M. Ribot rentra. Laura retourna lentement à son fauteuil; mais, les yeux toujours tournés vers le lit, elle songeait. Pourquoi le monde, qui ne manquerait point de fermer les yeux quand il saurait que la baronne de Muzillac aimait de nouveau son cousin, l'aurait-il couverte d'opprobre et de sarcasmes, si elle avait osé seulement se laisser aimer par Du Rosel?.....

L'hiver suivant, on revit dans le monde Mme de Muzillac bien différente d'elle-même. Quel est donc le secret de cette gravité qui s'est fixée dans la fraîcheur de son visage? Les curieux ne manquent point d'en chercher la cause, et les personnes compatissantes de s'écrier que tel est le fruit amer des années si dures qu'elle a passées dans la retraite, ou dans la captivité, pour mieux dire, avec son mari pour gardien. Eh non! ce ne sont point des années, c'est un moment qui a fait cela. M. Ribot ne peut douter qu'elle ne *se souvienne*. Seul, il sait que celui qui n'eut jamais de son vivant d'autre toit que celui d'autrui habite après sa mort une demeure de marbre. Il dit même que cette tombe est trop belle.

Ce grand sérieux qu'on remarque chez Mme de Muzillac est mêlé d'une admirable douceur. Il l'est aussi d'un air de rêverie, d'oubli des choses prochaines, de distraction singulière, comme d'une personne sans cesse ravie à soi-même, liée à des pensées qui l'emportent à leur suite. Cet air distrait ne la quitte point; la présence même de M. de Carcouët est impuissante à le dissiper; elle peut oublier qu'il est là, et, quand il parle, lui répondre comme elle ferait à un autre homme. On est en droit d'en conclure qu'elle ne lui appartient pas tout entière. C'est qu'elle a eu beaucoup à lui pardonner, dit-on. Elle lui a pardonné bien plus qu'on ne pense! On connaît leur histoire à tous les deux. Carcouët est de ceux que les

hommes n'estiment point et qui ne plaisent qu'aux femmes. On prête même volontiers de noirs desseins à ces hardis soldats de l'amour transformés quelquefois dans la bataille en de vrais officiers de fortune. La maigreur de M. de Muzillac est chaque jour plus frappante, et sa santé bien mauvaise. Carcouët pourrait devenir le maître de biens immenses et d'une adorable veuve. Ses ennemis ne se contraignent point pour dire que la Fiorella n'y perdrait rien. Celle-ci déclare que les choses ne peuvent aller ainsi longtemps; elle est sûre que Carcouët s'ennuie cruellement auprès de sa cousine; mais Carcouët sait s'ennuyer!... C'est un grand art. D'autres affirment que les projets du beau gentilhomme sont tout près d'être renversés et que Mme de Muzillac ne l'aime plus. Ils sont en minorité, et l'opinion du monde est qu'elle l'aimera toujours.

Si elle ne l'aime plus en effet, pourquoi ne point rompre? Qui l'arrête? qui l'oblige?... Si l'on en croit les ennemis de Carcouët, la belle Mme de Muzillac serait maintenant semblable à une captive qui sait que ses fers sont rongés par le temps, qui n'a qu'à secouer la main pour faire tomber l'anneau qui la lie, et qui demeure immobile. Un geste la rendrait libre; elle ne le fait point, elle ne le fera jamais. Sait-elle ce que la liberté lui réserve? La liberté, c'est l'inconnu dans les ténèbres, avec son cortége de craintes. Laura, qui a toujours aimé, ne se figure point ce que serait son âme, si elle n'aimait plus. Rien ne lui est caché dans le cœur de Carcouët. L'heure du désenchantement et de la révolte est passée; c'est un sentiment voisin de la pitié que maintenant il lui inspire. Elle sait que dans ce sentiment, si étrange qu'il soit, il y a bien de la tendresse encore. D'autres femmes bien moins faites pour être aimées ont rencontré sans doute un bonheur plus haut, plus noble, moins mélangé que le sien. Telle n'était pas sa destinée.

Un jour il s'éleva un grand débat sur l'amour en sa présence. Une femme peut-elle souffrir d'être aimée par qui ne la vaut point? Le hasard voulut sans doute que la question fût posée en ces termes obscurs. Cette inégalité de l'homme qui aime, comment fallait-il l'entendre? S'agissait-il de l'infériorité de la condition ou bien de celle de l'âme? Laura frémissait, pâlissait; elle ne prononça pas un mot. Pauvre Du Rosel!... Plus hardie, elle eût soutenu peut-être un grand paradoxe, c'est-à-dire que l'amour est de source divine, et qu'il crée l'égalité des conditions, comme celle des âmes, par une vertu souveraine; mais eût-elle même pensé cela, elle n'aurait pu le dire : on aurait cru que c'était à M. de Carcouët qu'elle songeait.

PAUL PERRET.

LES

CHEMINS DE FER ALPESTRES

ET

LE SAINT-GOTHARD

I. *Sulla ferrovia attraverso le Alpi elvetiche,* di Paleocapa, Torino 1863. — II. *L'Italia e la Svizzera nella questione della ferrovia delle Alpi,* memoria di Stefano Jacini, Milano 1863. — III. *Le Chemin de fer du Saint-Gothard sous le rapport commercial,* par MM. Koller, Schmidlin et Stoll, Zurich 1864. — IV. *Le Chemin de fer du Saint-Gothard sous le rapport technique,* par MM. Beckh et Gerwig, Zurich 1865. — V. *Simplon, Saint-Gothard et Lukmanier,* par M. Lommel, Lausanne 1865. — VI. *Die Schweizerische Alpenbahn,* von C. Widmer, Zurich 1865. — VII. *Die Lukmanierbahn,* Saint-Gall, 1865. — VIII. *Nuovi Studi commerciali e tecnici per la Scelta del passaggio attraverso le Alpi elvetiche,* Torino 1865.

Les Alpes forment un demi-cercle autour de la Haute-Italie. C'est à travers cet obstacle naturel que doivent avoir lieu les communications terrestres du royaume italien avec le reste de l'Europe. Aussi depuis longtemps se discute une importante question; il s'agit de savoir quels sont dans la chaîne des Alpes les passages qui conviennent à l'établissement d'un chemin de fer. Il est certain qu'il faut à l'Italie plusieurs communications avec l'Europe; mais l'établissement d'une voie ferrée à travers les Alpes est un travail si considérable, si coûteux, si difficile, que le nombre de routes à ouvrir reste naturellement fort limité. Deux tracés se sont trouvés déterminés de prime abord et sont en voie d'exécution, — l'un à l'ouest de la péninsule, entre la Savoie et le Piémont; l'autre à l'est, entre le Tyrol et le Trentinois. Des circonstances exception-

nelles, tenant les unes à l'ordre politique, les autres à l'ordre naturel, donnaient à ces deux tracés une sorte de priorité nécessaire. Entre la vallée de l'Arc en Savoie et celle de la Doire en Piémont, les Alpes cottiennes se rétrécissent de telle sorte qu'elles peuvent être franchies par un tunnel d'un peu plus de 12 kilomètres à une altitude de 1300 mètres au-dessus du niveau de la mer; c'est là le passage auquel le Mont-Cenis a donné son nom. Le comte de Cavour, obéissant à l'inspiration de son génie en même temps qu'au vœu de l'opinion publique, trouva les ressources nécessaires pour assurer l'exécution du tunnel qui doit relier directement la France et l'Italie. A l'est de la Suisse, au milieu des Alpes tyroliennes, se trouve un col qu'il est possible de franchir à ciel ouvert à une hauteur de 1,366 mètres au-dessus du niveau de la mer; c'est ce col que l'on appelle le Brenner. Plusieurs motifs ont décidé la construction d'un chemin de fer par cette voie : les facilités particulières que présente ce passage, qui s'ouvre entre les deux vallées importantes de l'Inn et de l'Adige, et aussi un mobile politique bien différent de celui qui a provoqué les travaux du Mont-Cenis, le désir de rattacher plus directement la Vénétie à la monarchie autrichienne. Bientôt Inspruck sera reliée à Bolsano et à Trente, l'entreprise est poussée avec vigueur. Dans deux ans sans doute, les locomotives iront de Vienne à Vérone et à Venise sans passer par le Semmering et par Trieste.

Voilà donc deux voies ferrées dont la construction à travers les Alpes est assurée, l'une reliant la Haute-Italie au sud-est de la France, l'autre débouchant de l'Autriche au milieu du fameux quadrilatère. Au point de vue politique, l'une est une garantie, l'autre une menace pour l'indépendance italienne. Au point de vue commercial, l'une, par la France, met l'Italie en communication avec le bassin de l'Atlantique; l'autre, par l'Autriche, la rapproche du bassin de la Baltique. Quelque utilité que doive avoir chacune de ces deux lignes, il est évident qu'elles ne suffisent pas aux relations de l'Italie avec le reste de l'Europe. Ni le chemin du Mont-Cenis, ni celui du Brenner n'assurent aux intérêts italiens des communications assez directes avec le nord-est de la France, la Suisse, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Prusse rhénane, la Belgique, la Hollande, les villes hanséatiques. Aucune de ces deux voies ne permet au port de Gênes, et par conséquent à la marine italienne, de desservir quelques-unes des nations du centre de l'Europe. Le Mont-Cenis est trop près de Marseille, le Brenner trop près de Trieste. Il est donc indispensable qu'un troisième passage, ouvert entre les deux autres, traverse les Alpes helvétiques.

Cette opinion est loin d'être nouvelle. A l'époque même où le

projet du Mont-Cenis prit naissance, c'est-à-dire vers l'année 1845, le roi Charles-Albert songeait à l'exécution d'un chemin de fer à travers les Alpes centrales, et prenait à cet égard des arrangemens avec plusieurs cantons de la Suisse. Ces arrangemens se trouvent abrogés aujourd'hui par suite des profonds changemens qu'a subis la constitution fédérale en 1848 et des modifications que ces dernières années ont apportées à l'état politique de la péninsule italienne; mais ils témoignent de l'importance qu'avait prise à une époque ancienne l'idée du percement des Alpes helvétiques. En 1851, la Sardaigne concluait avec la Suisse un traité de commerce dont les stipulations ont été depuis lors étendues à la monarchie italienne entière. Par ce traité, le gouvernement du roi Victor-Emmanuel s'assurait les bons offices de la confédération pour l'établissement d'une voie ferrée qui, partant du Lac-Majeur, franchirait le massif des Alpes. Depuis ce temps, bien des projets ont été mis en avant, bien des controverses ont été soutenues. Si tout le monde convient de la nécessité d'ouvrir une nouvelle communication entre l'Italie et la Suisse, on n'est point encore tombé d'accord sur le tracé qui doit être choisi. Plusieurs passages ont été étudiés et proposés. Ceux qui sont actuellement traversés par des routes ordinaires s'offraient en première ligne aux ingénieurs; mais en dehors de ceux-là mêmes on a cherché quels sont ceux qu'ont suivis les grandes armées qui, aux différentes époques de l'histoire, ont franchi les Alpes. On a évoqué le souvenir et cherché la trace des césars romains qui allaient dompter les barbares de la Germanie, ou des empereurs d'Allemagne qui venaient réduire l'Italie à l'obéissance. Les principaux passages sur lesquels l'attention publique a été appelée sont, en commençant par l'ouest, le Grand-Saint-Bernard, — le Simplon, — le Grimsel, qui conduit du canton de Berne dans le Haut-Valais,—le Saint-Gothard, qui relie Lucerne et la vallée de la Reuss avec celle du Tessin, — le Lukmanier, qui joint les vallées du Rhin et du Blegno, — le Splugen, qui sert aujourd'hui de route postale entre Coire et Chiavenna, — enfin le Septimer, qui joint le centre du canton des Grisons avec la vallée de Bregaglia. Après une longue incertitude, il semble que la question soit maintenant près d'être résolue. Du moins l'opinion est formée en Suisse, et en Italie une commission administrative qui siége actuellement à Florence prépare les élémens d'une décision que le ministère compte soumettre au nouveau parlement. Il nous paraît donc opportun d'exposer ici les principales données d'un problème dont la solution est sans doute prochaine, et nous croyons qu'on peut dès maintenant prévoir quel sera le résultat de tant d'études et de tant d'efforts.

I.

L'établissement d'une voie ferrée à travers de hautes montagnes présente des difficultés d'une nature toute spéciale. L'altitude des cols, les conditions climatériques et géologiques, la nécessité de combattre les avalanches, la neige et le froid, imposent à l'ingénieur des systèmes particuliers de construction. La seule alternative du froid et du chaud produit dans la région des hautes montagnes des mouvemens incessans de terrain : les roches les plus dures sont travaillées par les agens atmosphériques; l'eau s'introduit dans les fissures de la pierre, qu'elle brise en se congelant. Surviennent les grandes pluies, les tempêtes, la fonte des neiges; les fragmens détachés de la roche quittent alors leur assise pour rouler dans les gorges. A une certaine hauteur, rien ne résiste à ce travail de désagrégation : les pierres tendres, comme le gypse, sont réduites en poudre fine; les schistes argileux forment de petits débris glissans, les granits descendent en gros blocs. Les crêtes qui longent les vallées produisent ainsi des versans ou *haldes* d'éboulement. Les plus forts débris roulent dans le torrent, sont entraînés par les eaux, et viennent se déposer à l'endroit où la vallée transversale débouche dans une vallée longitudinale; ces dépôts se font d'ordinaire en forme d'éventail incliné, et sont connus sous le nom de *cônes d'éboulement*. Dans les gorges qui montent vers la haute chaîne des Alpes, on observe ces phénomènes à partir d'une altitude de 500 mètres. Parmi les haldes et cônes d'éboulement, il en est qui ont été assez consolidés par les siècles pour qu'on puisse y asseoir un chemin de fer; mais il en est beaucoup d'autres aussi qui ne sont formés que de matériaux glissans et qui, sans cesse accrus de nouveaux dépôts, peuvent être bouleversés par les grands orages. Il faut alors endiguer ou détourner les torrens, chercher le roc solide pour établir des ponts ou des viaducs.

Les avalanches sont, comme on sait, d'énormes masses de neige qui glissent et se précipitent le long des flancs des montagnes; mais elles ne présentent point pour un chemin de fer d'aussi graves dangers qu'on pourrait le croire. Elles suivent d'ordinaire des ornières déjà tracées; on connaît en tout cas les localités qu'elles menacent. Il est donc possible d'en garantir la voie ferrée au moyen de souterrains ou de galeries couvertes. Si les avalanches ne présentent que des inconvéniens peu redoutables, il en est tout autrement de la neige. A une altitude de 700 mètres, la neige atteint à peu près régulièrement chaque hiver une épaisseur de 1 mètre; elle atteint une épaisseur double à 1,100 mètres, triple à 1,300, quadruple

à 1,500. Chassée des points culminans par la force du vent, elle s'amasse au fond des gorges et des tranchées, et comble les inégalités du terrain. Entre 1,500 et 2,000 mètres d'altitude, il n'est pas rare de rencontrer des amoncellemens de neige de 15 mètres d'épaisseur. Quand il s'agit d'une route ordinaire, cet état de choses n'arrête pas la circulation, et l'on a recours aux traîneaux pour faire les transports; mais c'est là un expédient qui n'est plus applicable sur une voie ferrée. On a bien quelques ressources pour défendre le chemin de fer. On peut élever un remblai du côté d'où le vent souffle d'ordinaire et arrêter ainsi la neige comme par un mur; on peut aussi creuser du même côté un large fossé pour qu'elle aille s'y accumuler. Enfin on peut placer la voie sur un viaduc à tablier ouvert qui donne passage à la neige. Toutefois ces moyens de défense sont souvent impraticables, et ils peuvent être insuffisans. Il faudrait alors, pour empêcher la voie de s'encombrer, la déblayer à bras d'homme ou avec des machines spéciales à mesure que la neige tombe. On comprend combien cette méthode serait d'une application difficile et incertaine. Aussi estime-t-on maintenant qu'à partir d'une certaine altitude la voie doit être établie dans un souterrain. C'est à 1,200 mètres environ que les ingénieurs les plus expérimentés fixent la limite à partir de laquelle on doit recourir à ce moyen. Nous avons parlé de la quantité de neige qui tombe; il faut tenir compte aussi de la durée de la mauvaise saison. A 700 mètres, la neige tient pendant trois ou quatre mois; elle dure pendant cinq ou six mois à 1,000 mètres et pendant huit ou neuf mois à 2,000; vers 2,500 mètres environ commencent les neiges éternelles. On voit donc qu'à 1,200 mètres déjà on aurait à lutter contre l'obstruction de la voie pendant une notable partie de l'année.

On s'est néanmoins bercé pendant longtemps de l'espoir de conduire la voie ferrée jusqu'au sommet des cols alpestres qui n'ont que 2,000 ou 2,100 mètres de hauteur. Plusieurs projets ont été élaborés dans ce sens. MM. Michel et Pestalozzi ont exploré le Lukmanier à ce point de vue. M. Eugène Flachat, qui a spécialement étudié la traversée des Alpes et publié un livre à ce sujet, s'est prononcé dans le même sens : il déclare que le chemin du Mont-Cenis, passant à ciel ouvert par des hauteurs de 1,300 mètres, fonctionnerait sans inconvénient au milieu de la région des cônes d'éboulement, des neiges de longue durée et des avalanches; il en conclut qu'on s'exagère l'importance de ces obstacles, et qu'on en peut triompher même à des hauteurs plus considérables. Toutefois l'opinion soutenue par M. Flachat est à cette heure généralement abandonnée, et on reconnaît que les difficultés croissent rapidement, jusqu'à devenir insurmontables, à mesure que l'on s'élève au-dessus

de 1,200 mètres. Il ne faut point négliger d'ailleurs le travail qui est nécessaire pour gravir les hauteurs : ce travail, pour 1 mètre d'élévation, équivaut à peu près à 100 mètres de parcours horizontal. On comprend que ce soit là un élément important à considérer dans les questions que soulève l'exploitation d'un chemin de fer. Notez d'ailleurs qu'il ne s'agit point, dans le cas qui nous occupe, d'un chemin à service restreint, mais bien d'une voie internationale où devront passer par grandes quantités les voyageurs et les tonnes de marchandises. Il faut donc employer tous les moyens possibles pour assurer la rapidité et la régularité du trajet, et il faut placer l'entreprise dans des conditions telles qu'elle puisse lutter avantageusement avec de sérieuses concurrences. Si nous portons nos regards sur les deux lignes qui sont actuellement en cours d'achèvement à l'est et à l'ouest de la Haute-Italie, nous trouvons d'abord que le Brenner est un col isolé, qui n'a point à souffrir du voisinage des hautes cimes; il est flanqué de montagnes boisées et de pâturages. Le chemin de fer y doit passer à ciel ouvert à une altitude de 1,366 mètres; mais, en raison de la situation spéciale du Brenner, il ne sera soumis que dans une faible mesure aux inconvéniens que présentent d'ordinaire ces régions élevées. Au Mont-Cenis, nous trouvons un tunnel qui commence du côté nord, à Modane, à 1,180 mètres de hauteur, et qui débouche au sud, à Bardonnèche, à 1,330 mètres. La longueur de ce tunnel dépasse, il est vrai, de plus du double celle des plus grands ouvrages de cette nature qui aient été exécutés jusqu'ici, et il est impossible d'en faciliter la construction en multipliant les points d'attaque; on ne peut songer à établir des puits à travers l'énorme massif de la montagne qui recouvre la ligne du tunnel. Cependant cet ouvrage considérable se poursuit avec succès, grâce aux machines Bartlett, construites pour percer la roche, grâce à l'emploi de l'air comprimé, dont M. Sommeiller se sert pour mettre en mouvement les outils perforateurs et pour renouveler l'atmosphère au fond de la galerie (1). Les perfectionnemens continuels que reçoivent les procédés employés au Mont-Cenis, l'abondance des forces hydrauliques qui se rencontrent de toutes parts dans les Alpes, donnent aux ingénieurs la conviction qu'un tunnel de 12 et même de 15 kilomètres à travers ces montagnes peut être exécuté sans que la durée d'un tel travail présente aucune disproportion avec la grandeur du but qu'on veut atteindre. C'est donc aujourd'hui un principe généralement admis que la voie ferrée destinée à joindre l'Italie à la Suisse ne doit s'élever à ciel ouvert que jusqu'à 12 ou 1,300 mètres, et qu'elle doit franchir au moyen d'un tunnel le massif de la

(1) Voyez sur ces remarquables travaux la *Revue* du 15 février 1865.

montagne. Dans ces conditions seulement, on peut compter sur un service rapide et régulier. Tout au plus, pendant la période d'établissement du souterrain, pourrait-on essayer de franchir le col même à l'aide des règles tracées par M. Flachat ou au moyen d'un des systèmes proposés par d'autres ingénieurs, MM. Fell, Agudio, Riggenbach, Seiler. On peut voir dans ces procédés des expédiens transitoires, mais il n'y faut pas chercher les élémens d'une solution définitive.

Dans la partie du chemin qui se trouve au-dessous de 1,200 mètres, les difficultés d'établissement ne manquent point; toutefois maints exemples montrent qu'elles peuvent être surmontées. Le chemin franco-suisse, qui joint Pontarlier à Neuchâtel par les Verrières, atteint une hauteur de 939 mètres; celui du *Jura industriel*, qui relie Neuchâtel à La Chaux-de-Fond, s'élève à 1,046 mètres, et le service de ces deux chemins n'est jamais interrompu. Quant au maximum des pentes à adopter pour les rampes, l'expérience nous permet aussi de nous prononcer à cet égard. Ce maximum est de 27 pour 1,000 sur le chemin du Jura industriel, de 25 pour 1,000 sur le tracé du Brenner; il s'élève à 30 sur la ligne du Mont-Cenis, entre Suse et Bardonnèche. Enfin le chemin de Gênes à Alexandrie présente, entre Bussala et Ponte-Decimo, des pentes qui vont jusqu'à 35 millièmes. Nous ne parlons pas des chemins américains; on y trouverait, en Virginie par exemple, à la traversée des Montagnes-Bleues, des rampes de 53 millimètres par mètre; mais elles ne donnent passage qu'à de très faibles charges. Plus la ligne est importante et le climat rigoureux, plus il convient de rester sous le rapport des pentes dans de sages limites. Il ne semble pas qu'il faille, en ce qui concerne les Alpes helvétiques, aller au-delà de 25 millimètres par mètre. Des raisons analogues prescrivent d'adopter 300 mètres comme minimum du rayon des courbes; l'emploi des courbes de 240 et de 180 mètres de rayon au Semmering est en effet la principale cause qui rend très coûteuse l'exploitation de ce passage.

Si l'on adopte pour les pentes et les courbes les règles que nous venons d'indiquer, il pourra se faire que les vallées droites situées sur le tracé du chemin de fer soient trop courtes pour l'établissement de la voie; la pente moyenne de ces vallées peut en effet se trouver supérieure à 25 millièmes. Plusieurs moyens se présentent alors pour donner au chemin le développement nécessaire. On peut d'abord établir des rampes en lacet et mettre à chaque coude un palier de rebroussement: les trains marchent alors à reculons entre deux de ces points; mais c'est là un système vicieux et fort incommode dans une grande exploitation. On doit, quand les circonstances s'y prêtent, tirer parti des vallées latérales et y chercher

le développement qu'on ne rencontre pas dans la vallée principale. On peut aussi utiliser les contre-forts saillans que l'on rencontre pour faire monter le chemin en spirale; la ligne forme ainsi une sorte de boucle et passe deux fois au même endroit, mais à des hauteurs différentes. Sur une voie construite dans ces conditions, le transport des voyageurs peut se faire au moyen de locomotives moyennes à quatre roues semblables à celles qui servent aux compagnies du Nord-Est et du Central-Suisse. Ces machines, sur une rampe de 25 millièmes, remorquent un train de 80 tonnes avec une vitesse de 25 kilomètres à l'heure. Le transport des marchandises pourra être opéré par un attelage de deux locomotives du type des grandes machines employées par ces mêmes compagnies et qui traînent ensemble, sur une rampe de 25 millièmes, une charge brute de 250 tonnes, non compris le poids des machines et des tenders.

C'est suivant les principes qui viennent d'être exposés que le tracé du Saint-Gothard a été étudié par deux ingénieurs distingués, M. Beckh, qui a construit le Nord-Est suisse, et M. Gerwig, conseiller supérieur des ponts et chaussées dans le grand-duché de Bade. Le bel ouvrage qu'ils ont publié avec de magnifiques cartes, *le Chemin de fer du Saint-Gothard sous le rapport technique*, donne le tracé entier depuis Fluelen jusqu'à Biasca, qui sont, à proprement parler, les deux points extrêmes du chemin alpestre. Nous essaierons de faire connaître sommairement ce projet. Comme M. Gerwig s'est occupé aussi du passage du Lukmanier, et qu'un ingénieur italien, M. Vanotti, a récemment appliqué à l'étude du Splugen des idées tout à fait semblables à celles du conseiller badois, il nous sera facile ensuite de comparer entre eux les principaux chemins alpestres sur lesquels l'attention publique est maintenant appelée.

II.

Le Saint-Gothard est un massif de montagnes situé entre les cantons d'Uri et du Tessin. La hauteur des sommets qui le composent varie entre 2,500 et 2,900 mètres. Au milieu du massif est un col situé à 2,093 mètres; c'est là que passe la route célèbre qui réunit le lac des Quatre-Cantons au Lac-Majeur, Zurich et Bâle à Milan. Avec les hauteurs de la Furka et du Grimsel, qui l'avoisinent à l'ouest, le Saint-Gothard forme le centre et comme le nœud de tout le système orographique de la Suisse. La chaîne bernoise, la chaîne pennine ou valaisane s'y rattachent à l'ouest et au sud-ouest. C'est du massif du Saint-Gothard que part au sud-est le groupe de l'Adula, qui traverse les Grisons et le Tessin. C'est de là que remontent vers le nord les deux groupes du Titlis et du Tœdi, dont le premier sé-

pare les cantons d'Unterwald et d'Uri, et le second les cantons d'Uri, de Glaris et des Grisons. Des rivières et des fleuves considérables partent de ces sommets; il suffit de nommer la Reuss et le Tessin, le Rhin, l'Aar et le Rhône. Le Saint-Gothard envoie donc l'eau de ses glaciers à la Mer du Nord, à la Méditerranée et à l'Adriatique. Si du sommet de la montagne on descend vers le nord, on arrive, par la pittoresque et sauvage vallée de la Reuss, sur les bords du lac des Quatre-Cantons, le plus beau de la Suisse; si au contraire on descend vers le midi, on trouve la vallée de la Lévantine, qui est traversée par le Tessin, et où la majesté de la nature alpestre s'efface peu à peu devant les rians paysages de l'Italie.

En raison de sa situation, le Saint-Gothard a toujours eu une grande importance stratégique. Il a pendant plusieurs siècles servi de route militaire entre la Lombardie et l'Allemagne. Maîtres de ses hauteurs, les habitans d'Uri ont tenu la vallée de la Lévantine assujettie jusqu'aux guerres qui ont suivi la révolution française. C'est cette position redoutable qui assurait aux cantons suisses la possession de la contrée qu'on appelait autrefois les bailliages transalpins, et qui forme aujourd'hui la partie méridionale du canton du Tessin. C'est grâce au Saint-Gothard que l'ancienne Suisse se faisait craindre des ducs de Milan et qu'elle remportait sur les armées milanaises, au commencement et à la fin du xv[e] siècle, les brillantes victoires d'Arbedo et de Giornico. Toutefois les plus beaux faits d'armes dont le Saint-Gothard ait été témoin sont l'expulsion des Autrichiens par le général Lecourbe au mois d'août 1799, puis la retraite héroïque de ce général devant l'armée de Souvarov. Lecourbe, chargé par Masséna de la guerre dans les hautes Alpes, arriva avec une petite flottille à Fluelen, où la Reuss se jette dans le lac des Quatre-Cantons. L'ennemi occupait en face de lui toute la vallée; mais Lecourbe avait divisé ses troupes et combiné les mouvemens de leurs différens corps de manière à les faire déboucher à la fois en plusieurs points de cette vallée. Une division suivit le passage des Surenen, qui mène d'Unterwald à Altorf. Le général Loison descendit de l'Oberland bernois par le passage du Susten et déboucha à Wasen vers le centre de la vallée de la Reuss. Le général Gudin prit le Grimsel et la Furka, dont les sentiers conduisent à Urseren au pied même du col de la montagne. Ces mouvemens, exécutés avec bonheur, obligèrent les Autrichiens à se retirer dans le canton des Grisons par la vallée de Maderane et par les passages du Crispalt et de l'Ober-Alp; mais il y eut trois jours de combats sanglans. La mêlée la plus terrible eut lieu sur l'ancien pont du Diable, bien connu des touristes, et qui passe, au fond d'une gorge d'une âpreté grandiose, au-dessus d'une des chutes de la Reuss. Le pont s'écroula tout chargé de combattans, et les Français

durent le reconstruire à la hâte avec des troncs de sapin pour franchir ce passage. Maître de la montagne en trois jours, Lecourbe en occupa le versant méridional pour consolider sa victoire. Deux mois plus tard, Souvarov parut avec ses Cosaques au pied du Saint-Gothard. Arrêté quelque temps par le général Gudin, il put franchir la montagne et rencontra Lecourbe à Urseren. Là, dans la gorge étroite des Schœllenen, où de grands rochers nus et presque verticaux ne semblent laisser de place qu'au torrent, une lutte acharnée s'engagea. Écrasé par douze mille Russes et six mille Autrichiens, Lecourbe se replia lentement, empêcha Souvarov de tomber sur le flanc droit de Masséna, et laissa son ennemi au pied de la montagne de l'Axen, sur le bord du lac des Quatre-Cantons, que les alliés ne purent franchir, faute de bateaux.

Tels sont les titres qui établissent l'importance du Saint-Gothard au point de vue militaire, et le conseil fédéral de la Suisse est si pénétré de cette importance qu'il vient de faire construire à travers les Alpes trois routes stratégiques qui toutes y aboutissent. La première, partant de Dissentis dans la vallée du Rhin, suit l'Ober-Alp et débouche à Andermatt dans la vallée d'Urseren; la seconde part de la vallée du Rhône, passe sur la Furka et arrive également à Andermatt; la troisième, allant de Brunnen à Fluelen, sur le bord du lac des Quatre-Cantons, est taillée tout entière dans le roc de l'Axen, qui, ainsi que nous venons de le rappeler, arrêta en 1799 l'armée victorieuse de Souvarov. Il est à noter que ces trois routes sont l'œuvre de la confédération, qui n'intervient dans les constructions de cette nature que lorsqu'elle y voit un intérêt supérieur. Ces routes nouvelles, outre l'utilité qu'elles présentent au point de vue de la défense nationale, serviront à mettre en rapport direct des vallées importantes dont les habitans devaient jusqu'ici, pour communiquer entre eux, faire le tour de la Suisse.

Lucerne peut être considérée comme la tête de la ligne alpestre dont nous voulons esquisser le tracé. C'est en effet à Lucerne que viennent se réunir trois tronçons importans du réseau des chemins de fer de la Suisse. Le premier, achevé depuis huit ans, part de Bâle et traverse le Jura au moyen du tunnel de Hauenstein; le second, exploité depuis dix-huit mois, va de Zurich à Zug, à travers la partie catholique de la Suisse; le troisième, qui n'est pas encore en exploitation, doit relier Berne à Lucerne à travers l'Emmenthal et l'Entlibuch. Grâce à ces trois lignes, les villes occidentales et orientales de la Suisse, aussi bien que celles du nord, sont en communication facile avec le lac des Quatre-Cantons. C'est de ce point tout à fait central que partirait la ligne qui se dirigerait vers le Saint-Gothard. Dans le tracé projeté, la voie, au sortir de Lucerne, suit les bords du lac jusqu'à Kussnacht, où Gessler succomba sous

la flèche de Guillaume Tell; elle tourne ensuite au sud-est en passant entre le pied de la montagne du Righi et le lac de Zug. Elle arrive ainsi à Goldau, dans l'endroit où, en 1806, l'éboulement du Rossberg enterra trois villages et une grande partie de la vallée; de là elle détache un embranchement sur Zug afin de raccourcir la distance entre Zurich et la montagne. Elle contourne ensuite la rive septentrionale du petit lac de Lowerz, traverse le torrent de la Muotta et rejoint à Brunnen le lac des Quatre-Cantons. Jusque-là, elle chemine à peu près toujours en plaine et ne présente pas, sous le rapport de la construction, de difficultés spéciales. A partir de Brunnen, elle entre dans la région classique de la Suisse. Voici le Grütli, berceau de la liberté helvétique. En face du Grütli, la voie entame la montagne, et, taillée dans le roc de l'Axen, à peu près comme la route militaire dont il a été parlé plus haut, elle suit le rivage pittoresque du lac. Voici maintenant la chapelle qui consacre la place d'où le pied de Guillaume Tell renvoya dans les flots agités la barque de Gessler. La voie passe au-dessus de la chapelle et débouche à Fluelen, dans le pays d'Uri. A partir de ce moment, elle s'engage dans la vallée de la Reuss. Cette vallée offre à l'origine une assez grande largeur et une pente modérée. Aussi, pendant un parcours de 10 kilomètres, au milieu duquel se trouve Altorf, chef-lieu du canton, la voie s'étend sans difficulté sur de beaux pâturages. A Erstfeld, elle commence à monter le long de la rive droite de la Reuss avec une pente de 20 millimètres, et côtoie trois cônes d'éboulement qui descendent de la Windgelle; elle passe ensuite derrière les ruines du fort de Zwing-Uri, dont la construction est attribuée à Gessler, et elle arrive devant Amsteg. En cet endroit, le torrent de la vallée de Maderane vient se jeter dans la Reuss, et l'horizon est presque entièrement caché par la noire pyramide du Bristenstock. La vallée principale se rétrécit subitement en tournant au sud-ouest, et forme une gorge abrupte et sauvage. C'est là que commencent les véritables difficultés de la traversée des Alpes. A partir de la station d'Amsteg, située à 1 kilomètre 1/2 en aval de ce joli village, le chemin de fer prend la pente de 25 millièmes, qu'il doit conserver pendant un parcours de 23 kilomètres, jusqu'à l'entrée du grand tunnel. Après avoir traversé le torrent de la vallée de Maderane sur un viaduc haut de 67 mètres et long de 135, il entame les flancs du Bristenstock et y creuse sept tunnels pour éviter les avalanches qui descendent de la montagne. Après un parcours de 8 kilomètres, il rejoint le thalweg de la Reuss près du village de Wyler. De Wyler cependant à l'entrée du grand tunnel, la vallée est trop courte pour qu'on puisse la suivre avec une rampe de 25 millièmes : la voie tourne alors avec une courbe de 300 mètres, franchit la Reuss, retourne en ar-

rière en longeant le côté gauche de la rivière, rencontre un contre-fort saillant, le Gurtnellen, qu'elle attaque par un souterrain creusé en demi-cercle, puis, achevant le tour qu'elle vient de dessiner, elle se retrouve à 180 mètres au-dessus du thalweg. On rencontre ici pour la première fois sur ce chemin l'application du système des rampes en spirale ou en boucle qui sert à remonter les vallées trop abruptes (1). La partie inférieure de la boucle, coupée en deux par le pont qui traverse la Reuss, comprend deux tunnels, l'un de 771, l'autre de 855 mètres; la partie supérieure consiste en un tunnel unique de 1,656 mètres. En sortant de la terrasse du Gurtnellen, après avoir achevé la spirale qu'il vient de décrire, le chemin entre dans une région rocheuse très accidentée qui nécessite une série de petits tunnels. Un magnifique torrent, la Mayenreuss, qui passe au milieu de ces roches, est franchi par un pont de 54 mètres de hauteur. C'est là que le général Loison, arrivant pour rejoindre Lecourbe dans la campagne dont nous avons précédemment rappelé le souvenir, vint se heurter contre un bastion autrichien qui n'était abordable que par un sentier escarpé. Il livra cinq assauts meurtriers pour enlever cette position formidable, et il dut en grande partie son succès aux carabiniers vaudois, dont le tir admirable démonta les canons de l'ennemi. Après avoir dépassé de 14 kilomètres 1/2 le village de Wyler, la voie, qui retourne de la rive gauche sur la rive droite de la Reuss, atteint bientôt la station de Gœschenen, située à 1,110 mètres au-dessus du niveau de la mer. A Gœschenen doit s'ouvrir le grand tunnel qui s'enfoncera sous le mont Saint-Gothard.

Arrêtons-nous un instant, et, avant de parler de cet immense souterrain, jetons un coup d'œil sur la région où il commence et sur le massif de la montagne sous laquelle il doit passer. A notre gauche se dresse la paroi sous laquelle la voie ferrée va entrer; à droite monte la vallée de Gœschenen, dont la pente longue et roide est couronnée par la crête brillante du glacier de Dammafirn. En face de nous s'ouvre une fente étroite, taillée entre deux murs granitiques presque verticaux : ce sont les Schœllenen; c'est par là que la Reuss vient à notre rencontre; c'est par là que la route postale monte pour chercher le sommet du col. Plus nous gravissons les lacets de cette route, plus nous nous sentons dominés par la puissance des forces naturelles et par la majesté de la solitude. Le long de ce versant abrupt, la vie organique s'éteint. Quelques pins chétifs, quelques herbes desséchées apparaissent de loin en loin au

(1) Nous en retrouverons plus loin un second exemple sur le versant méridional du Saint-Gothard.

milieu des débris que l'action des vents et des glaces détache du haut des crêtes et qui remplissent le fond de la gorge. Tout en bas, la Reuss roule ses eaux violentes, bat les blocs qui obstruent son lit, lutte avec impatience contre les anfractuosités des rochers et remplit l'espace du bruit de ses chutes. La voix du vent qui se mêle à celle du torrent, l'aspect de ces escarpemens dénudés, les immenses fendillemens des roches, l'étroit espace à travers lequel on aperçoit le ciel, tout se réunit pour nous donner l'idée d'un cataclysme de la nature. Un détour subit de la route nous place en face d'une magnifique cascade à travers laquelle on aperçoit deux arcs voûtés. Le premier et le plus bas est une ruine toute couverte d'herbes et de mousses; c'est l'ancien pont du Diable, celui qui s'effondra sous les soldats de Lecourbe. Le second et le plus élevé est le nouveau pont, ouvrage tout à fait moderne; il conduit la route, à travers la poussière même de la cascade, dans un tunnel appelé le *Trou d'Uri*, qui a fait l'orgueil et la gloire du constructeur de ce souterrain au commencement du XVIII[e] siècle. La galerie du tunnel nous mène dans la vallée d'Urseren, qui présente l'aspect d'un grand bassin à fond plat; elle est couverte de pâturages et entourée par les cimes du Saint-Gothard. Là se réunissent les différentes sources de la Reuss qui descendent de l'Ober-Alp, de la Furka et du Saint-Gothard lui-même; là aussi se trouve le village d'Andermatt, où viennent converger les routes militaires récemment construites par le gouvernement fédéral. De ce point, la route postale va gagner l'hospice situé au sommet du col, puis elle descend jusqu'à Airolo, par la vallée de la Tremola.

C'est entre Gœschenen, dont nous parlions il y a un instant, et le village d'Airolo, où nous sommes maintenant parvenus, que doit s'étendre en droite ligne le tunnel du Saint-Gothard. Entré dans le flanc de la montagne à 1,110 mètres d'altitude, il en sort à 1,135 mètres. La longueur totale du tunnel atteint 14[k],8. Il présente une double pente, l'une de 7 millièmes, en montant, pendant les 7,500 premiers mètres, l'autre de 10 millièmes, en descendant, pendant les 7,300 derniers. Le point culminant se trouve ainsi à peu près au milieu du souterrain, et l'écoulement des eaux doit se faire sans difficulté pendant les travaux. Le projet ne comporte d'ailleurs qu'un seul puits à percer pour abréger la construction du tunnel; ce puits doit être situé à 3,500 mètres de l'orifice septentrional; il aura 303 mètres de profondeur; il économisera une année de travail et amènera une réduction de près d'un million de francs dans les frais de l'entreprise. Le profil géologique du grand tunnel a été dressé par M. Escher de la Linth et étudié plus tard d'une manière plus détaillée par une commission italienne que dirigeait

M. de Sismonda. En partant de l'orifice septentrional, on traversera d'abord le gneiss et le gneiss granitique, puis une longue série de schistes plus ou moins durs, qui sont ou des schistes micacés ou des schistes amphibolitiques. Les couches se présentent en éventail, c'est-à-dire qu'elles sont verticales au milieu et qu'elles s'inclinent sur les côtés; les outils de forage attaqueront la roche normalement à ses clivages. Le gneiss et le gneiss granitique sont très homogènes et ne présentent pas les veines de quartz qui en ce moment retardent les travaux du Mont-Cenis; ces roches, malgré leur dureté, seront facilement percées par les machines perforatrices et elles offriront peu de résistance à la poudre. MM. Sommeiller et Grattoni, à qui le forage du Mont-Cenis donne une si grande autorité en ces matières, n'hésitent pas à dire que les travaux du Saint-Gothard ne seront ni plus coûteux ni plus longs que ceux du Mont-Cenis. L'avancement annuel du percement du Mont-Cenis peut être évalué à 1,200 mètres d'après les résultats acquis pendant l'année 1864; nous ferions donc une évaluation très modérée en supposant que les travaux du mont Saint-Gothard marcheront à raison de 1,000 mètres par an, et dans ce cas la durée totale en serait comprise entre quatorze et quinze années. Dans une étude toute récente, M. Grattoni réduit considérablement cette durée. En tenant compte des améliorations nouvellement introduites dans les chantiers de Modane et de Bardonnèche, il la fixe à dix années et demie, dont deux et demie pour l'établissement des chantiers et huit pour la perforation proprement dite.

On vient de suivre jusqu'à l'orifice méridional du grand tunnel la voie du chemin de fer projeté. A Airolo commence la vallée de la Lévantine, qui s'étend jusqu'à Biasca, où le Brenno, descendant du Lukmanier, vient se jeter dans le Tessin. Le paysage conserve d'abord l'aspect propre aux régions alpestres; mais bientôt un souffle méridional se fait sentir. Des forêts de mélèzes couvrent les versans, puis des noyers apparaissent, et l'on découvre de gras pâturages au milieu desquels court le Tessin, bordé d'une lisière épaisse d'aunes verdoyans. Nous trouvons encore d'immenses blocs granitiques descendus des hauteurs, mais ils sont couverts d'une végétation de plus en plus touffue à mesure que l'on s'avance vers le midi. La vallée de la Lévantine, dans son ensemble, se divise en quatre terrasses séparées par trois gradins, dont les deux derniers sont tellement inclinés qu'on ne peut les franchir sans avoir recours aux paliers de rebroussement ou à l'expédient déjà signalé des rampes en spirale. Sortie du grand tunnel à une hauteur de 40 mètres au-dessus de la vallée, la voie suit d'abord le versant gauche de la montagne avec une pente de 25 millièmes et atteint le défilé de Stalvedro, où la vallée se rétrécit au point de

ne laisser de place qu'au torrent lui-même et à la route postale. C'est là qu'en 1799 six cents soldats français arrêtèrent pendant douze heures un corps de trois mille grenadiers russes. Après un parcours de 7 kilomètres, le chemin arrive à Quinto sur la deuxième terrasse et suit pendant quelque temps le fond même de la vallée; c'est ainsi qu'il atteint Dazio-Grande. Il reprend alors le versant gauche, puis franchit au moyen d'un tunnel un second défilé et la chute du Tessin. En ce point, la pente du terrain est si roide qu'à 1 kilomètre au-delà de la terrasse de Dazio la voie se trouve à 100 mètres déjà au-dessus du thalweg; elle traverse une région fortement ravinée et débouche au-dessus de Faïdo, chef-lieu de la Lévantine, placé au centre de la troisième terrasse. Au sortir de la gorge où se trouve la chute du Tessin, on salue l'Italie. Le paysage prend des teintes chaudes, des groupes de marronniers montrent leur épais ombrage, on ne tardera pas à voir la vigne et le mûrier. A partir de cette région, le climat est assez doux pour qu'il n'y ait plus de travaux de défense à élever contre les avalanches et les neiges; mais c'est ici que l'inclinaison rapide du dernier gradin de la Lévantine oblige le chemin à faire un laborieux détour. Aux approches de Giornico, on le verra s'enfoncer dans un contre-fort rocheux au moyen d'un tunnel semi-circulaire, revenir sur lui-même pendant 3 kilomètres et franchir le Tessin par une seconde courbe, dont la moitié est souterraine. Il longe alors la rive droite du fleuve pendant trois autres kilomètres, passe de nouveau le Tessin, et atteint enfin, sur la rive gauche, le village de Giornico. Nous rencontrons ici pour la seconde fois l'emploi des rampes en spirale; ce n'est qu'à l'aide de ce moyen que le chemin de fer peut s'étendre entre Faïdo et Giornico en conservant toujours une pente de 25 millièmes, tandis qu'entre ces deux points l'inclinaison moyenne de la vallée dépasse 28 millimètres par mètre. De Giornico à Biasca, l'établissement de la voie ne présente plus de difficultés sérieuses, et enfin à Biasca on se retrouve tout à fait dans les conditions des chemins de plaine. Biasca n'est qu'à 310 mètres au-dessus du niveau de la mer. En ce point commence le chemin tessinois, qui se dirige d'abord sur Bellinzona et se bifurque à partir de cette ville pour gagner d'une part Locarno et le Lac-Majeur, et pour atteindre de l'autre côté Lugano et Chiasso à travers le Mont-Cenere. Il ne reste plus dès lors à faire qu'un raccord avec les chemins lombards prolongés jusqu'à la frontière suisse.

Si l'on a suivi les indications que nous venons de donner sur le tracé général du chemin du Saint-Gothard, on aura vu que tous les grands travaux sont concentrés entre Fluelen et Biasca. C'est cette section qui constitue, à proprement parler, la traversée des Alpes. Il n'est donc pas sans intérêt d'indiquer ici dans leur ensem-

ble les conditions qu'elle présente. La section de Fluelen à Biasca offre une longueur totale de 97k,20, dont 13,55 en paliers horizontaux, 38,15 en rampes sur le versant septentrional des Alpes et 45,50 en rampes sur le versant méridional. La pente moyenne est de 16,32 pour 1,000, et les pentes à 25 millièmes s'étendent sur une longueur de 52k,60. Le point culminant du chemin est au milieu du grand souterrain, à 1,162 mètres au-dessus du niveau de la mer. La longueur totale des différens tunnels s'élève à 28k,86, c'est-à-dire à 30 pour 100 du parcours entier. Plus d'un tiers de ce parcours est en ligne courbe.

III.

Parmi les différens tracés qu'on peut assigner au chemin de fer destiné à traverser les Alpes helvétiques, nous avons choisi celui du Saint-Gothard pour l'étudier en détail; c'est en effet celui qui est maintenant le mieux connu et au sujet duquel on trouve les renseignemens les plus précis. On a pu juger par ce qui précède des difficultés que présente un chemin alpestre et des ressources à l'aide desquelles l'ingénieur peut les vaincre. Il nous suffira de donner quelques indications générales sur les projets qui peuvent entrer en comparaison avec celui du Saint-Gothard. Et d'abord, parmi les différens passages que nous avons énumérés ci-dessus, il en est plusieurs dont on ne s'est jamais occupé bien sérieusement; nous les laisserons de côté, et nous réduirons notre examen aux seuls tracés qui peuvent être mis en première ligne : ce sont, avec celui du Saint-Gothard, ceux du Simplon, du Lukmanier et du Splugen.

On sait que le Simplon, sur lequel Napoléon Ier construisit une route célèbre, conduit de Sion en Valais à Domo d'Ossola, qui se trouve au milieu de la vallée de la Toccia. MM. Mondésir et Lehaître ont proposé en 1861 un projet hardi pour franchir cette montagne. Leur tracé a des rampes de 40 millièmes; il s'élève jusqu'à 1,732 mètres au-dessus du niveau de la mer, de telle sorte que le souterrain qui franchit le point culminant a moins de 5 kilomètres de longueur. Ce projet comporte, sur chacun des deux versans de la montagne, douze paliers de rebroussement. Entre Brigue et Domo d'Ossola, dont la distance est de 81 kilomètres, plus de la moitié du parcours ne présente que des souterrains ou des galeries destinées à défendre la voie contre les neiges. M. Jaquemin a dressé un autre projet qui paraît plus praticable que celui de MM. Mondésir et Lehaître. La ligne commence à monter, 4 kilomètres avant Brigue, avec des pentes de 25 millièmes; elle arrive par d'assez longs détours à une altitude de 1,070 mètres, dans la

vallée de la Saltine; là, elle franchit le col au moyen d'un tunnel de 12 kilomètres en ligne courbe; puis elle suit la Diveria, et, empruntant pour se développer les versans de plusieurs vallées latérales, elle arrive avec des pentes modérées jusqu'à Domo d'Ossola. De Sion à Domo d'Ossola, il y a 119 kilomètres; il y faut ajouter 54 kilomètres pour atteindre Gozzano, où aurait lieu le raccordement avec les chemins du Piémont.

On désigne sous le nom de Lukmanier un col qui se trouve entre Coire, chef-lieu du canton des Grisons, et Biasca, qui est le point de jonction des deux vallées de la Lévantine et du Blegno. Une assez bonne route part aujourd'hui de Coire, atteint Reichenau, où se joignent les deux bras principaux du Rhin, et monte jusqu'à l'ancienne abbaye de Dissentis. De là, un sentier à pente assez douce remonte un des bras du Rhin et gagne l'hospice de Santa-Maria un peu au-dessous du sommet du col, à 1,917 mètres d'altitude; il descend ensuite par une pente plus rapide en contournant la montagne du Scopi et arrive à Olivone, où il se transforme en route carrossable, pour rejoindre à Biasca la route postale du Saint-Gothard. Le sentier du Lukmanier, vu à vol d'oiseau, offre l'aspect général d'un demi-cercle, et c'est en raison du grand détour qu'il fait que ses pentes sont généralement douces. Cette circonstance a contribué à donner une sorte de faveur au passage du Lukmanier, surtout à l'époque où l'on espérait encore pouvoir franchir à ciel ouvert les cols élevés, et l'on a cherché avec obstination une ligne de chemin de fer qui pût se rapprocher du sentier tracé entre Dissentis et Olivone. C'est dans cet esprit qu'est conçu le projet de MM. Michel et Pestalozzi, qui vient d'être repris avec quelques variantes dans une publication récente, *die Lukmanierbahn*. La voie, tortueuse et tourmentée, monterait jusqu'aux abords de l'hospice de Santa-Maria et atteindrait presque le sommet du col, qu'elle traverserait, à 1,865 mètres de hauteur, au moyen d'un tunnel de 1,700 mètres; puis elle descendrait par des courbes bizarres jusque dans la vallée de Blegno. Ce tracé allongerait le chemin d'une cinquantaine de kilomètres, entraînerait, en dehors des tunnels proprement dits, la construction de 20 kilomètres de galeries voûtées et forcerait la locomotive à franchir un excédant de hauteur de 600 mètres. Nous nous sommes déjà prononcé sur les énormes inconvéniens que présente une pareille solution, et qui sont de nature à la faire rejeter entièrement. Aussi bien l'opinion générale des ingénieurs est-elle plus favorable à deux autres projets dans lesquels la ligne franchit le Lukmanier à une hauteur beaucoup moins considérable. MM. Klein et Gerwig mettent le tunnel à 1,270 mètres d'altitude, et il a dans ces conditions une longueur de 12^k,65;

M. Lanicca le met à 1,118 mètres, et il atteint alors une longueur de 17^k,50. Si nous avions à choisir entre ces deux projets, c'est au premier que nous donnerions la préférence; c'est donc celui-là que nous prendrons pour guide, en comparant le tracé du Lukmanier et celui du Saint-Gothard.

Cette comparaison directe offre un intérêt capital, car, à vrai dire, et pour plusieurs raisons, ces deux passages, voisins l'un de l'autre, sont ceux sur lesquels, à diverses époques, les chances les plus favorables ont paru se porter. La vallée du Rhin entre Coire et Dissentis offre à coup sûr moins de difficultés que la vallée de la Reuss entre Fluelen et Gœschenen. Dans la partie moyenne du parcours, les travaux à faire sur les deux montagnes sont à peu près équivalens; mais la comparaison des versans méridionaux est tout à fait à l'avantage du Saint-Gothard. En quittant le tunnel du Lukmanier, le chemin doit descendre, par des lacets dont le développement n'a pas moins de 14 kilomètres, dans une crevasse profonde formée par les deux pyramides de la Toïra et du Sosto. On rencontre là des obstacles beaucoup plus redoutables que ceux que présente l'autre ligne entre Airolo et Giornico. Si maintenant on examine successivement les deux grands souterrains, on trouve que celui du Lukmanier est plus court que celui du Saint-Gothard de 2^k,15, mais qu'en revanche celui-ci est placé 120 mètres plus bas que l'autre. Or, dans ces régions élevées, une différence d'altitude de 120 mètres vaut bien une différence de 2 kilomètres dans la longueur du tunnel. Les deux souterrains se présentent à peu près dans des conditions semblables sous le rapport des roches à percer; mais il est une remarque importante qui s'applique à l'ensemble des ouvrages à exécuter sur le Lukmanier, c'est que cette montagne n'a pas de route, et qu'il faudrait commencer par en faire une pour les travaux du chemin de fer.

Le Splugen, qui conduit de Chiavenna à Coire par une hauteur de 2,117 mètres, a été étudié par MM. Vanotti et Finardi. Ces ingénieurs proposent plusieurs tracés, dont le plus favorable atteint 1,296 mètres d'altitude et présente un tunnel de 14^k, 15. Le maximum des pentes est de 25 millièmes, et le rayon des courbes n'est jamais inférieur à 300 mètres. La ligne totale entre Coire et Riva di Chiavenna offre un développement de 111^k, 9 dont 66^k, 6 à ciel ouvert et 45^k, 3 en souterrains. Il y a deux rampes en spirale du côté nord et un nombre égal du côté sud. Les principaux ouvrages d'art sont, sans compter le grand tunnel, le passage de la Via Mala, celui de la Rofna et, sur le versant méridional, les abords de Campo Dolcino; tous ces ouvrages présentent des difficultés de premier ordre.

Peut-on, en présence des données que nous ont fournies les in-

génieurs (1), conclure que l'un des passages doive être, sous le rapport technique, préféré à tous les autres? On serait peut-être, par un examen sévère, amené à rejeter le Splugen. Toutefois, sans méconnaître les différences importantes que nous avons signalées, nous pouvons regarder comme également exécutables les quatre projets que nous venons d'examiner. Il est temps en effet que nous entrions dans un nouvel ordre d'idées, que nous voyions dans quelles conditions les projets se trouvent sous le rapport commercial et politique, quelle position les divers tracés occupent par rapport aux réseaux de l'Europe et aux centres de production ou de consommation. On va se trouver ainsi en présence de nouveaux élémens qui sont de nature à exercer une influence prépondérante dans la solution du problème.

IV.

Toutes les données qui peuvent éclairer l'opinion à ce point de vue se trouvent contenues dans le livre que MM. Stoll et Schmidlin

(1) Les principales données qui se rapportent aux passages du Simplon, du Saint-Gothard, du Lukmanier et du Splugen sont réunies dans le tableau suivant. Certaines indications manquent à l'égard du Simplon, pour lequel les études ont été moins complètes que pour les autres.

	SIMPLON. — Sion—Domo d'Ossola. — Projet de M. Jaquemin.	St-GOTHARD. — Fluelen—Biasca. — Projet de MM. Beckh et Gerwig.	LUKMANIER. — Coire—Biasca. — Projet de MM. Klein et Gerwig.	SPLUGEN. — Coire—Riva di Chiavenna. — Projet de MM. Vanotti et Fisardi.
Longueur de la ligne (en kilom.).	109	97 20	118 70	111 92
Point le plus élevé à ciel ouvert (altitude en mètres)	1,076 50	1,155	1,270	1,293
Point culminant du tracé (altitude en mètres)	1,150	1,162 50	1,383	1,296 70
Longueur du tunnel principal (en kilomètres)	12 (en courbe).	14 80	12 65	14 15
Frais d'établissement du tunnel (en francs)	»	53,000,000	47,000,000	50,000,000
Frais d'établissement de la ligne entière (en francs)	»	109,000,000	103,000,000	120,000,000
Maximum des pentes	25 p^r 1,000	25 p^r 1,000	25 p^r 1,000	25,5 p^r 1,000
Minimum des rayons de courbure (en mètres)	300	300	300	300
Longueur totale des tunnels et galeries (en kilomètres)	»	28 86	»	45 24
Longueur du parcours à ciel ouvert (en kilomètres)	»	68 34	»	66 68
Longueur du parcours en lignes droites (en kilomètres)	»	61 60	»	64 07
Longueur du parcours en lignes courbes (en kilomètres)	»	35 60	»	47 85
Pente moyenne	»	16 82 p^r 1,000	15 52 p^r 1,000	16 88 p^r 1,000
Différence de niveau sur le versant nord (en mètres)	576	724	799	712 70
Différence de niveau sur le versant sud (en mètres)	801	862	1,083	920 75

ont publié récemment sous ce titre : *Le chemin de fer du Saint-Gothard sous le rapport commercial*. Ils ont été aidés dans leur travail par M. Koller, ingénieur qui depuis quinze ans a étudié tout spécialement les chemins alpestres. Ce livre est accompagné d'un atlas qui indique, pour toute l'Europe centrale, les zones de trafic qui appartiennent au Mont-Cenis, au Simplon, au Saint-Gothard, au Lukmanier et au Brenner. Les auteurs de cette importante publication ont laissé de côté le Splugen. C'est qu'en effet le chemin du Splugen, dont le versant méridional est situé tout entier sur le territoire italien, ne donne aux intérêts de la Suisse qu'une satisfaction très imparfaite; aussi le gouvernement helvétique s'est-il énergiquement prononcé contre ce tracé, et cette circonstance doit être regardée comme tout à fait décisive, puisque l'entreprise de la traversée des Alpes ne peut être menée à bonne fin que par l'entente commune de la confédération et du royaume d'Italie.

Nous rencontrons ici, dès le début, un des élémens principaux de la question. La Suisse attache une importance capitale à ce que le chemin projeté desserve dans sa partie méridionale le canton du Tessin, séparé de la confédération par le massif des Alpes. Sous ce rapport, le Simplon, comme le Splugen, se trouve hors de cause; il ne reste plus en présence que le Saint-Gothard et le Lukmanier. Ces deux passages se trouvent eux-mêmes dans des conditions fort inégales, si on considère les facilités qu'ils peuvent donner aux communications du Tessin avec les autres cantons. Si on détermine les zones afférentes à chacun des deux passages en prenant la distance pour base, on trouve que la zone du Lukmanier comprend les cantons des Grisons, de Saint-Gall, d'Appenzell, de Glaris, quelques sections de Thurgovie et de Schwitz, c'est-à-dire en tout une population de moins de quatre cent mille âmes; celle du Saint-Gothard comprend tout le reste de la confédération, c'est-à-dire une population de près de deux millions d'habitans. La différence devient encore plus sensible, si on fait le partage des centres les plus importans. Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne, La Chaux-de-Fond, Lucerne, Fribourg, Neuchâtel, Schaffhouse, Winterthur, Bienne, Soleure, Aarau, Sion, Frauenfeld, Schwitz, sont desservis par le Saint-Gothard, tandis que la part du Lukmanier se réduit à Coire, Glaris, Mayenfeld, Appenzell et Saint-Gall. La confédération a donc tout intérêt, au point de vue de la circulation intérieure sur le territoire helvétique, à favoriser le projet du Saint-Gothard. Toutefois, si c'est là un élément important dans la question, il pourrait se faire qu'on fût amené à le négliger en considérant les exigences du grand trafic international auquel doit se prêter le chemin alpestre. Examinons donc successivement les relations de l'Italie avec les divers états de l'Europe.

Commençons par la Suisse. Les relations de l'Italie avec la confédération sont naturellement fort gênées par le mur des Alpes qui sépare les deux pays, et elles prendront un développement considérable quand cet obstacle aura disparu; mais dès maintenant elles ont une importance réelle. En 1861, la valeur des marchandises importées d'un pays dans l'autre s'élevait à 194 millions de francs. Ce que nous avons dit tout à l'heure des conditions relatives du Saint-Gothard et du Lukmanier s'applique naturellement à ce trafic international. Le Mont-Cenis pourra bien attirer les produits de Genève; mais les quatre cinquièmes de la Suisse seront tributaires du Saint-Gothard. La Suisse doit d'ailleurs fournir son transit aux relations de l'Italie avec l'Allemagne et une grande partie de l'Europe, et c'est ici surtout qu'apparaissent les argumens les plus décisifs dans la question. La ligne du Saint-Gothard, que nous avons suivie tout à l'heure jusqu'à Lucerne, vient déboucher en Allemagne à Schaffhouse; celle du Lukmanier aboutit par Coire au lac de Constance. Il s'agit donc de savoir si c'est par l'un ou l'autre de ces points qu'il est préférable d'arriver en Allemagne. Il faut, pour parler le langage des expertises italiennes, déterminer l'*objectif commercial* de la ligne helvétique. Le but vers lequel elle doit se diriger est-il situé dans la direction de Schaffhouse et de Bâle, c'est-à-dire dans les pays rhénans? Est-il au contraire dans la direction du lac de Constance, c'est-à-dire dans la Bavière et les pays qui l'environnent? Ce fut une ancienne erreur, très répandue en Italie, de considérer le lac de Constance comme un bassin intérieur, d'une importance capitale, vers lequel convergeraient toutes les artères du mouvement commercial dans les pays germaniques. C'était devenu une sorte d'axiome dans la péninsule que l'intérêt du commerce italien exigeait une grande ligne aboutissant directement au lac de Constance. Or non-seulement ce lac, de forme irrégulière et bordé de différens états, présente des difficultés toutes spéciales pour l'établissement d'un chemin de fer, mais on est obligé de reconnaître qu'il ne justifie en aucune façon l'opinion qui en faisait le centre d'un grand mouvement de marchandises. L'industrie et le trafic des bords du lac sont insignifians, et le commerce de transit qui s'opère par cette voie se compose presque entièrement des échanges que font entre eux les districts frontières. Un coup d'œil jeté sur la carte de l'Europe nous montrera d'ailleurs que ce n'est point par le lac de Constance que le commerce italien doit aborder l'Allemagne. La direction qui offre au commerce de l'Italie les plus riches alimens est celle que dessine le Rhin de Bâle jusqu'en Hollande, et autour de laquelle se groupent des centres de production et de consommation de premier ordre. La ligne du Saint-Gothard et de Schaffhouse dessert naturellement le grand-duché de

Bade, le Wurtemberg, les deux Hesses, le duché de Nassau, la Prusse rhénane, le Hanovre, les duchés de Brunswick et d'Oldenbourg, les villes hanséatiques. On doit même remarquer que pour les relations de Gênes et de Milan avec la Prusse orientale, avec Dresde, Prague, Nuremberg et Augsbourg, le Saint-Gothard l'emporte sur le Brenner. On voit donc quelle riche clientèle est assurée au Saint-Gothard quand il aura ouvert un débouché nouveau aux produits germaniques. Les houilles du bassin de la Sarre coûteront alors à Milan de 37 à 45 francs la tonne, tandis que les houilles anglaises y coûtent actuellement de 54 à 57 francs. Les fontes brutes, les fers forgés et laminés de l'Allemagne pourront arriver dans la Haute-Italie avec un transport moins cher que le fret d'Angleterre. A la vérité il y a quelques relations que le Lukmanier semblerait favoriser : il raccourcit, par exemple, pour la Haute-Italie et notamment pour le port de Gênes, de 41 kilomètres le parcours jusqu'à Ulm, et de 50 kilomètres le parcours jusqu'à Augsbourg et Munich; mais ce n'est guère là qu'un avantage apparent, car ces dernières villes trouvent par le Brenner une route beaucoup plus courte vers les ports de l'Adriatique. Que sert au port de Gênes que le Lukmanier le rapproche un peu de la Bavière, si Munich a par le Brenner un trajet beaucoup moins long jusqu'à Venise ou Trieste? C'était donc une illusion de croire que le port de Gênes avait un intérêt majeur à être relié par le Lukmanier au lac de Constance. En résumé, pour tout ce qui concerne le trafic spécial de l'Italie avec l'Allemagne, aucune ligne n'offre les mêmes avantages que celle du Saint-Gothard. C'est celle-là notamment qui convient au port de Gênes, parce qu'elle lui procure un marché sur lequel il pourra lutter avec Marseille et Trieste; elle lui ouvre les pays rhénans, où sont accumulées tant de richesses naturelles et tant d'industries diverses.

Dans le tableau qui résume les relations commerciales de l'Italie, la France figure au premier rang. Son commerce général avec la péninsule entière, y compris les états de l'église, est représenté en 1861 par le chiffre de 509 millions de francs, dont 369 appartiennent au commerce spécial et 140 au transit. Ce mouvement considérable se fait aujourd'hui soit par mer, soit par la route qui borde la côte ligurienne, soit par la ligne du Mont-Cenis. Il est certain qu'une grande partie du commerce franco-italien continuera de suivre ces voies. Toutefois un chemin helvétique desservira spécialement les départemens du nord et du nord-est, qui sont les plus industrieux de l'empire français. Ici on voit tout de suite que le Lukmanier, par sa situation orientale, se présente avec un désavantage marqué. Quant au Simplon, la zone qui lui appartiendrait est comme

étouffée entre celles du Mont-Cenis et du Saint-Gothard. C'est donc à ce dernier passage que revient évidemment le privilége de favoriser les communications de l'Italie avec l'Alsace, la Lorraine et même la Flandre. Il offrira aux forges de la Marne, de la Meuse, de la Moselle et des Ardennes un transport moins coûteux que le fret auquel sont soumis les fers anglais pour venir en Italie. Les départemens du nord-est pourront envoyer leurs produits dans le Levant par le Saint-Gothard et les ports méridionaux de l'Adriatique. Gênes même pourra lutter avec Marseille pour le transport des cotons destinés au Haut-Rhin; les produits de Mulhouse auront 186 kilomètres de moins à faire pour gagner Gênes que pour atteindre Marseille, et, malgré la différence des niveaux à franchir, le premier parcours sera le plus économique. Si plusieurs départemens de la France, les plus importans au point de vue industriel, appartiennent au passage du Saint-Gothard, il en est ainsi de la Belgique et de la Hollande entières. Les fers de Namur par exemple, qui viennent à Milan par voie de mer, et dont le transport coûte 64 francs par tonne, seront transportés par le Saint-Gothard pour 52 francs; Amsterdam trouvera par là un parcours économique pour ses sucres raffinés. Pour toutes les villes de la Belgique et de la Hollande, Gênes sera dans une position plus avantageuse que Trieste.

L'Angleterre entretient avec l'Italie des relations commerciales fort importantes; les échanges faits entre ces deux nations se sont élevés, pour l'année 1861, à 230 millions de francs. Il est vrai que ce trafic se fait surtout par mer, et que les routes continentales ne peuvent être employées que pour quelques marchandises qui demandent, comme la soie, un transport sûr et accéléré. Quoi qu'il en soit, si l'on compare les différens passages alpestres sous le rapport de la distance qu'ils établissent entre le centre de la Haute-Italie et les ports de Douvres, de Calais ou d'Ostende, on trouve que le Saint-Gothard présente à cet égard sur le Lukmanier un avantage qui varie de 49 à 102 kilomètres; il va sans dire qu'il l'emporte de beaucoup plus sur le Mont-Cenis, le Simplon, le Splugen et le Brenner.

Nous pourrions trouver de nouveaux argumens à produire en faveur du Saint-Gothard, si nous examinions les différentes compagnies de chemins de fer dont les réseaux viendraient se raccorder aux diverses lignes alpestres. Il faudrait tenir compte en effet des intérêts de ces compagnies et voir si elles doivent se montrer disposées à aider ou à combattre le chemin nouveau. Il faudrait donc examiner si les sociétés voisines sont prospères ou non, si elles peuvent favoriser le trafic du chemin alpestre par de bonnes combinaisons de taxes. Les considérations qu'on tirerait de cet ordre

d'idées militeraient en faveur du Saint-Gothard; sans nous arrêter sur ce sujet, nous nous bornerons à faire remarquer que les chemins du central et du nord-est suisse, de l'est français, celui du grand-duché de Bade et la plupart des lignes rhénanes sont dans une situation prospère qui leur permet une entente avantageuse avec le chemin du Saint-Gothard (1). Nous croyons avoir assez longuement démontré qu'à tous égards ce dernier passage doit être préféré à tous les autres. Il nous reste pourtant, avant de terminer cette étude de la traversée des Alpes helvétiques, à donner sur cette question quelques renseignemens historiques et à marquer vers quelles solutions l'opinion publique s'est successivement portée tant en Suisse qu'en Italie.

V.

Le traité de commerce qui a été conclu le 8 juin 1851 entre la Suisse et la Sardaigne, et qui a été ensuite étendu au royaume d'Italie tout entier, a pour effet, si l'on s'en tient aux stipulations de ce traité, de restreindre le champ des comparaisons à faire entre les divers passages. Il exclut virtuellement les tracés du Simplon et du Splugen, car il ne s'applique qu'à une ligne « qui, partant immédiatement de la frontière sarde ou du point le plus convenable sur le Lac-Majeur et se dirigeant vers l'Allemagne, sera mise en communication avec les voies ferrées du Zollverein. » La question du choix à faire entre les cols alpestres fut longuement agitée en Pié-

(1) Les combinaisons qui peuvent résulter de cette entente sont de nature à reléguer au second rang la question soulevée par M. Lommel dans sa brochure, *Simplon, Saint-Gothard et Lukmanier*. Partant de ce principe qu'une hauteur de 10 mètres à franchir équivaut à un parcours horizontal d'un kilomètre, cet ingénieur, dans l'étude des différens passages alpestres, remplace les distances réelles par les distances qu'il appelle *virtuelles*. Il obtient ces dernières en divisant par 10 les hauteurs que présentent les différens passages à franchir et en ajoutant le quotient à la distance kilométrique réelle. L'auteur attache une importance exagérée aux résultats qu'il tire de ce calcul. Il faut remarquer en effet que le parcours additionnel ajouté par M. Lommel à la véritable distance ne doit pas augmenter la taxe totale afférente aux transports, et ne doit affecter que les frais d'exploitation. En Suisse par exemple, la taxe moyenne par tonne et par kilomètre est de 12 centimes, tandis que les frais d'exploitation s'élèvent à 3 centimes seulement. Il y aurait donc lieu de réduire au quart l'augmentation que M. Lommel admet. Ajoutons que, pour évaluer les frais d'exploitation, il faut tenir compte du prix de la houille. On vient de voir l'influence prépondérante qu'exerce la position des compagnies voisines. En présence de tant d'élémens qui agissent dans des sens très divers, le principe des distances réelles reste celui dont on peut attendre les résultats les plus certains. On peut remarquer, et c'est là sans doute une considération décisive, que les compagnies de chemins de fer adoptent cette base dans les traités de concurrence qu'elles ont l'habitude de conclure entre elles.

mont pendant les premières années du règne de Victor-Emmanuel, et enfin en 1857 le parlement de Turin donna son avis. A cette époque, le Saint-Gothard avait peu de partisans; il avait été mal étudié, et, au dire des ingénieurs, il présentait des difficultés insurmontables. M. Cattaneo, un des grands économistes de l'Italie, était presque seul à le défendre; seul il attaquait le projet du Lukmanier, qui jouissait de la faveur générale. « Pourquoi, disait-il, vouloir gagner le lac de Constance? pourquoi laisser de côté Bâle et le Rhin? Vous dites que de ce côté vous craignez pour Gênes la concurrence de Marseille; mais ne voyez-vous pas que pour éviter Scylla vous allez vous jeter contre Charybde? Vous vous trompez étrangement, si vous croyez qu'arrivés dans la Haute-Bavière vous allez être à l'abri de toute concurrence. Vous y rencontrerez les chemins de fer maintenant en projet, et qui bientôt, à travers le facile passage du Brenner, gagneront les ports de l'Adriatique. Si vous choisissez le Saint-Gothard, au lieu d'aller aboutir dans un coin de la Suisse, sur les frontières de l'Autriche, vous passerez au beau milieu du territoire de la confédération, et vous établirez un des tronçons de la grande artère européenne qui doit joindre les ports du nord par le Rhin, la Suisse et l'Italie, au port de Brindes, c'est-à-dire à l'Orient. » Comme on le voit, M. Cattaneo avait dès lors des vues très nettes et très exactes sur la question; mais il ne put vaincre les préventions accréditées contre le Saint-Gothard, et le parlement se prononça pour le Lukmanier.

La guerre de 1859 survint, et la Lombardie fut réunie au Piémont; d'autres provinces s'y annexèrent successivement. De nouveaux élémens se trouvaient ainsi introduits dans la question, le centre du royaume était déplacé, et il y avait désormais à tenir compte d'autres intérêts. Les Lombards mettaient en avant les passages du Splugen et du Septimer, auxquels le parlement subalpin n'avait pu songer en 1857, puisqu'ils débouchaient alors dans les possessions autrichiennes. Il devenait nécessaire de procéder à un nouvel examen du problème. M. Jacini, choisi par le comte de Cavour comme ministre des travaux publics, institua, en 1860, une commission administrative à cet effet. En même temps le gouvernement italien, sachant bien que les préférences des cantons helvétiques étaient acquises au projet du Saint-Gothard, chargea le ministre d'Italie auprès de la confédération de s'assurer du concours financier que la Suisse pourrait prêter à ce projet. « Comme le Saint-Gothard ne manque point de bonnes raisons qui puissent être produites en sa faveur, disait la dépêche italienne, il serait nécessaire de savoir si la confédération et les cantons les plus directement intéressés sont prêts à favoriser par un concours finan-

cier de quelque importance le choix de ce passage. Nous aurions ainsi en main une donnée précieuse pour la décision que nous avons à prendre. Il importe donc que le ministre du roi à Berne s'informe si le gouvernement fédéral, dans le cas où le choix tomberait sur le Saint-Gothard, serait disposé à déroger au principe suivi jusqu'ici et d'après lequel la conféderation s'abstient d'accorder des subsides pour l'établissement des chemins de fer. Il serait utile de connaître la somme que pourrait fournir dans ce cas le gouvernement fédéral et celle qu'on pourrait attendre des cantons intéressés. » Le ministre d'Italie à Berne répondit le 15 novembre à son gouvernement qu'il ne fallait compter sur aucun subside fédéral, et que les cantons favorables au projet du Saint-Gothard accorderaient seuls un concours. La commission administrative de 1860, vivement pressée par le ministère, publia son rapport dans l'année même. Ses conclusions étaient « que dans la partie occidentale des Alpes le passage préférable était celui du Lukmanier, que dans la partie orientale c'était le Splugen, que s'il fallait se prononcer entre les deux, le Lukmanier devait avoir la préférence. »

Ce rapport devint l'objet d'une très vive polémique en Italie. On accusa la commission d'avoir fait son travail avec beaucoup de hâte et sans avoir réuni des élémens suffisans pour sa décision. A partir de ce moment, l'étude des différens tracés fut reprise de toutes parts avec activité. Un grand nombre de projets se produisirent. La province de Pavie, la municipalité et la province même de Milan, plusieurs autres corps municipaux ou provinciaux provoquèrent des rapports d'ingénieurs et d'administrateurs. Presque toute la Lombardie se prononçait avec chaleur pour les passages du Splugen et du Septimer. Cette attitude d'une des provinces les plus intéressées dans la question jetait le désarroi dans les esprits. Vers le milieu de l'année 1863, M. Paleocapa, sénateur et ancien ministre, publia un petit livre, *le Chemin de fer des Alpes helvétiques et le meilleur tracé des lignes subalpines destinées à relier l'Italie à la Suisse*. La haute réputation de l'auteur, sa position de président du conseil d'admininistration des chemins de fer lombards, donnaient une grande importance à cette publication. — Le débat, disait M. Paleocapa, se trouve maintenant circonscrit entre le Lukmanier et un des passages orientaux (Splugen ou Septimer). Quel est notre désir à tous? quel est l'intérêt du commerce italien? C'est qu'on s'arrête sans plus longs ambages à un projet qui puisse être exécuté. Or l'une des deux solutions, celle des Alpes orientales, ne peut échapper au *veto* du gouvernement suisse. Il ne reste donc que la solution du Lukmanier. La Lombardie pourra-t-elle s'y opposer? Elle ne le fera pas, si elle consulte son intérêt. C'est la seule solution

possible; c'est celle qu'une commission formée d'hommes compétens a mise en première ligne. Et d'ailleurs la ligne du Lukmanier vient, comme l'autre, aboutir à Milan. — Telle était l'argumentation générale de M. Paleocapa. Son opuscule eut un grand retentissement; il souleva beaucoup de colères en Lombardie. Cependant, en conseillant aux Lombards de renoncer aux passages orientaux, qui ne donnaient pas satisfaction aux intérêts de la Suisse, il mettait en lumière une vérité que le conseil fédéral affirmait publiquement à la même époque. Répondant le 2 juillet 1863 à une communication du gouvernement italien, le conseil fédéral exprimait le désir « qu'il lui fût donné connaissance des lignes déjà étudiées ou à l'étude et sur lesquelles pourrait porter le choix de l'administration italienne, afin d'éviter qu'elle ne s'engageât trop avant dans une direction où la Suisse ne pourrait pas la suivre, comme par exemple s'il s'agissait d'une ligne qui ne dût pas traverser le canton du Tessin. »

Malgré quelques dissidences partielles, il semblait, vers le milieu de l'année 1863, que la solution du Lukmanier fût près d'être adoptée. Elle avait pour elle le vote de la commission administrative, elle était préconisée par les hommes les plus influens et les plus compétens. Un savant ingénieur lombard, M. Tatti, venait à son tour de publier un écrit pour la défendre. Elle avait, disait-on, les préférences du ministère des travaux publics; elle était appuyée de l'influence des puissans banquiers à qui appartient en grande partie la ligne de Coire au lac de Constance. La victoire du Lukmanier paraissait décidée. Cependant la question changea de face quand les partisans du Saint-Gothard entrèrent résolûment en campagne.

C'est en Suisse surtout que la solution du Saint-Gothard trouve ses défenseurs. Elle y a été étudiée et soutenue depuis 1850; mais l'action commune faisait défaut. L'initiative que la loi suisse laisse aux cantons dans les questions de chemin de fer, le morcellement du réseau, qui est partagé entre un assez grand nombre de compagnies, l'incertitude qui avait longtemps régné sur les conditions techniques du problème, formaient autant d'obstacles à une entente générale. Néanmoins l'opinion de la majorité était bien formée dans ce pays. Vers la fin de 1852, M. Stœmpfli, qui était alors président de la confédération, publia un écrit sur le rachat des chemins de fer suisses par l'état; dans ce travail, il proposa de compléter le réseau par la construction de la ligne du Saint-Gothard et d'y affecter une forte subvention fédérale. Quoique le projet de rachat de M. Stœmpfli fût loin de rallier l'opinion publique, sa proposition relative au Saint-Gothard montra une fois de plus quelle était la

solution qui convenait aux intérêts suisses. En 1863, les vues de la majorité s'affirmèrent. Les travaux du Mont-Cenis se poursuivaient activement, et il n'était plus douteux qu'on pût exécuter des tunnels longs de 12 ou 15 kilomètres. Au mois d'août de l'année 1863, une conférence fut réunie à Lucerne; elle se composait des représentans des cantons de Lucerne, de Zurich, de Berne, d'Uri, de Schwitz, d'Unterwald, de Zug, de Fribourg, de Soleure, de Bâle-Cité, de Schaffhouse, d'Argovie, du Tessin, de Neuchâtel et de Thurgovie, auxquels s'étaient joints les mandataires de deux compagnies de chemins de fer, la centrale et celle du nord-est, qui sont les plus florissantes du pays. On remarquait dans l'assemblée la présence de M. Escher, une des notabilités politiques de la Suisse, qui, après avoir longtemps réservé son opinion sur les passages alpestres et avoir même penché pour le Lukmanier, s'était enfin déclaré hautement pour le Saint-Gothard. La conférence de Lucerne organisa la réunion dite « du Saint-Gothard » et nomma un comité permanent qui n'a cessé de fonctionner avec succès. Il a provoqué de nouvelles recherches techniques et suscité les beaux travaux dont nous avons parlé. Il a su appeler l'attention des pays du nord sur la ligne du Saint-Gothard et lui assurer de nouveaux appuis. De leur côté, les cantons qui désiraient faire triompher une solution différente ont convoqué une réunion à Saint-Gall; on y vit les représentans des Grisons, de Saint-Gall, d'Appenzell et de Glaris, c'est-à-dire des quatre cantons orientaux intéressés au choix du Lukmanier, et ceux de Genève, de Vaud et du Valais, c'est-à-dire des trois cantons occidentaux que desservirait mieux la ligne du Simplon. Cette assemblée, réunie dans la pensée chimérique de faire exécuter en même temps deux lignes alpestres, n'a pu réussir à contre-balancer les efforts de la conférence de Lucerne.

En Italie même, la cause du Saint-Gothard n'a pas tardé à compter de nombreux adhérens quand la question a été mieux étudiée. Vers la fin de 1863, M. Jacini, qui ne faisait pas alors partie du ministère, publiait le résultat d'une enquête dont la députation provinciale de Milan l'avait chargé. M. Jacini, avant de faire son rapport, était venu lui-même s'assurer de l'état des esprits en Suisse, et il est permis de croire que pendant ce voyage la cause du Saint-Gothard avait beaucoup gagné dans son opinion. Dans le travail qu'il livrait à la publicité, M. Jacini ne se prononçait pour aucune solution. Toutefois, et c'était déjà beaucoup, il montrait aux Milanais qu'ils n'avaient pas à s'attacher si étroitement aux passages orientaux; ils étaient presque désintéressés dans le choix qui serait fait, puisque toutes les lignes sérieusement discutées aboutissaient à Milan, de telle sorte que du haut du Dôme de la ville on pouvait aperce-

voir tous les tracés proposés. « Je ne viens pas, disait le rapporteur, rompre une lance en faveur de la ligne du Saint-Gothard. Je n'ai eu d'autre but que de mettre sur le tapis une série de questions importantes qui méritent d'être mûrement étudiées. Peut-être, si j'avais cru que la question du chemin de fer alpestre pût recevoir une solution immédiate, j'aurais hésité à publier ce rapport; mais j'ai acquis la conviction que rien ne peut être décidé pour le moment, et que nous sommes entrés dans une période où la question restera en suspens. » Après avoir montré qu'il convenait de profiter de ce répit pour étudier tous les élémens nouveaux que présentait le problème, il concluait en disant : « S'il résulte de l'enquête, contre l'avis de beaucoup de personnes en Italie, que la ligne du Saint-Gothard n'est pas contraire aux intérêts italiens, nous pourrons nous considérer comme arrivés à la moitié du chemin. Nous n'aurons plus alors qu'à nous entendre avec nos voisins d'outre-monts, et, s'il est possible, avec Bade et le Wurtemberg, au sujet du concours financier des divers intéressés. » Comme l'indique le mandataire de la province de Milan, il y eut à cette époque une sorte de temps d'arrêt dans la question, et c'est à partir de ce moment que les partisans du Saint-Gothard gagnèrent tout le terrain que perdaient ceux du Lukmanier. Rentré au ministère des travaux publics au mois de septembre 1864, M. Jacini se mit bientôt en mesure de réunir tous les élémens d'une solution définitive. Une commission d'ingénieurs a d'abord été chargée de fournir toutes les données techniques relatives aux différens tracés. Une autre commission de dix-neuf membres, où siégent les présidens des principales chambres de commerce et les directeurs des grandes compagnies de chemins de fer de l'Italie, s'occupe actuellement à Florence d'étudier la question au point de vue commercial. L'ensemble de ces travaux doit être soumis au prochain parlement avec les propositions du ministère.

VI.

Si l'on a suivi les indications que nous venons de donner à divers points de vue sur les différens passages des Alpes helvétiques, on ne saurait conserver de doute sur le tracé de la ligne qui doit joindre l'Italie à la Suisse. On a vu que le Splugen ne peut rester en cause. Une ligne qui ne ferait qu'effleurer le territoire helvétique et qui viendrait aboutir au lac de Constance, sur la rive gauche du Rhin, c'est-à-dire sur la frontière autrichienne, ne saurait être agréée par la Suisse et desservirait d'ailleurs fort mal les intérêts de l'Europe centrale. Quant au Simplon, l'Italie le récuse,

parce qu'il est trop rapproché du Mont-Cenis et qu'il n'a pas, à proprement parler, une zone qui lui appartienne. Le Saint-Gothard et le Lukmanier sont restés seuls en présence, et il a pu paraître à une certaine époque que le choix demeurait incertain entre eux. Sous le rapport des difficultés d'exécution et des frais d'établissement, ils ne diffèrent pas beaucoup; mais là se borne la ressemblance. S'ils ont tous les deux l'avantage de relier le canton du Tessin au reste de la confédération, ils le font dans des conditions très inégales, et l'on ne saurait mettre sur la même ligne les services que l'un et l'autre peuvent rendre au commerce international. C'est au Saint-Gothard qu'est assurée sans contredit la clientèle la plus riche et la plus considérable. Zurich représente assez bien le centre des directions divergentes que doivent prendre les voyageurs et les marchandises au sortir de chacun des deux passages; or de Zurich à Bellinzona le trajet par le Saint-Gothard est plus court de 65 kilomètres que le trajet par le Lukmanier. En raison de cette différence, le Lukmanier, si l'on en croit les calculs des ingénieurs, grèverait annuellement le commerce de l'Europe centrale d'une dépense de plus de 2,500,000 francs (1). Combien d'intérêts peuvent être lésés, combien de relations peuvent être étouffées par cette différence de tarif! On a vu que le transport des houilles, des fers, des cotons de l'Europe centrale, peut être assuré à la ligne alpestre, et l'on sait qu'il suffit souvent de développer une des branches de l'industrie humaine pour vivifier un grand nombre d'autres industries et répandre l'activité dans des populations entières; mais un allongement dans le tracé du chemin compromettrait ces précieux avantages.

La solution se dessine donc avec netteté; il importe dès lors que nous nous rendions compte du capital nécessaire pour l'exécution de la ligne du Saint-Gothard et que nous estimions les facilités qui pourront se rencontrer pour la formation de ce capital. La ligne comprend trois parties: la section alpestre proprement dite, de Fluelen à Biasca; le réseau qui la relie aux chemins suisses aboutissant à Lucerne et à Zug; enfin le réseau tessinois, qui se raccorde avec les chemins italiens. Ce dernier réseau a été concédé à une compagnie anglaise sous la condition que l'état pourrait le racheter pour favoriser l'exécution d'une ligne alpestre. Le capital nécessaire pour l'établissement des trois sections s'élève à 193 millions

(1) Le revenu probable de la ligne du Saint-Gothard est estimé par année et par kilomètre à 48,000 fr., dont 9,000 pour le trafic propre de la ligne et 39,000 pour le transit. Les 65 kilomètres additionnels du Lukmanier constitueraient donc pour ce transit une dépense supplémentaire de 65 × 39,000, soit 2,535,000 fr.

de francs (1), d'après les calculs de MM. Beckh et Gerwig. Il est permis d'espérer que cette entreprise donnera lieu à une combinaison analogue à celle qui a été réalisée pour le Mont-Cenis. On sait que le gouvernement italien exécute à ses frais le tunnel de Modane; la France fournit une subvention de 19 millions; de plus elle paiera une somme de 500,000 francs pour chaque année gagnée dans la durée des travaux, primitivement fixée à vingt-cinq ans. Admettons, d'après cet exemple, que les états intéressés fournissent une subvention de 90 millions. Ce résultat n'a rien d'improbable; cette somme représente d'ailleurs les frais d'établissement du grand tunnel, ainsi que le complément d'intérêt qu'il y aurait lieu d'accorder à la compagnie concessionnaire pendant qu'elle construirait le souterrain et qu'elle exploiterait dans des conditions défavorables les deux sections qui y aboutissent. Cette subvention, déduite de la somme totale de 193 millions, réduirait à 103 millions le capital à demander au public. Qu'on divise ce capital en 53 millions d'obligations et 50 millions d'actions, celles-ci, d'après un calcul fort modéré, pourront espérer un dividende approchant de 8 pour 100 (2). Un ingénieur suisse, M. Vetli, fort connu par ses études sur les chemins alpestres, a démontré que des modifications pourraient être faites au projet de MM. Beckh et Gerwig de manière à en réduire la dépense. Si l'on réalisait de ce chef une économie de 10 millions, le dividende des actions serait porté à 9 pour 100.

La grandeur de l'entreprise et le caractère d'utilité européenne qu'elle présente permettent de compter sur des subventions dans la mesure que nous venons d'indiquer. Le Piémont autrefois, l'Italie dans ces dernières années, ont fait prévoir qu'ils s'intéresseraient directement à la construction de la ligne alpestre, ou qu'ils y con-

(1) Les élémens du calcul fait par MM. Beckh et Gerwig sont les suivans :

Section alpestre, Fluelen—Biasca, 97^{kms},2 à deux voies..........	109,190,000 fr.
Section nord, Fluelen—Lucerne—Zug, 62^{kms},3 à une voie.....	20,518,800
Section sud, Biasca—Camerlata—Locarno, 97^{kms},5 à une voie..	32,051,800
Soit pour 257 kilomètres..........................	161,760,600 fr.
Intérêts à 5 pour 100 du capital pendant la durée de la construction..........................	31,331,000
Soit pour le capital nécessaire..........................	193,091,600 fr.

(2) On estime que la ligne entière donnera lieu à une circulation de 180,000 voyageurs et 270,000 tonneaux de marchandises. Dans ces conditions, le produit brut s'élèverait par kilomètre à 48,000 fr. et le produit net à 27,000, sur lesquels il y aurait lieu de porter 1,200 fr. au fonds de réserve. Le produit de la ligne entière, estimé ainsi à 6,630,000 fr., donnerait 2,650,000 fr. pour l'intérêt à 5 pour 100 des obligations et 3,980,000 fr. pour les actions, ce qui en porte le dividende à 7,96 pour 100.

tribueraient par un fort subside. La province et la ville de Gênes ont formulé plusieurs fois la promesse d'y consacrer une somme considérable. La société du chemin sud-autrichien-lombard est tenue, par ses conventions avec le gouvernement italien, de fournir 10 millions pour le passage des Alpes helvétiques. D'autres offres de concours se produiront sans doute, surtout quand les intentions du ministère et du parlement se manifesteront nettement à la suite de l'enquête aujourd'hui ouverte.

La question des subsides présentera plus de difficultés en Suisse en raison des institutions compliquées du pays. Toutefois il y a lieu d'espérer qu'elle sera résolue d'une manière satisfaisante. La loi de 1852 laisse la construction et l'exploitation des chemins de fer aux autorités cantonales ou à l'industrie privée. Les concessions sont données par les cantons; mais une certaine part d'influence est réservée au gouvernement fédéral. Les concessions cantonales sont soumises à sa ratification : il impose aux différens chemins certaines conditions d'uniformité nécessaires, et veille à ce que leur tracé ne compromette pas la défense du pays; il tranche les questions relatives au raccordement des lignes; il peut vaincre la résistance d'un canton qui s'opposerait à l'exécution d'un chemin d'intérêt commun; il contrôle l'exécution des lignes concédées, et peut prononcer la déchéance des concessionnaires qui ne rempliraient pas leurs obligations; enfin il a le droit de racheter les lignes établies. C'est lui d'ailleurs qui représente à l'étranger les intérêts de la Suisse et qui peut seul conclure des arrangemens internationaux. Ces pouvoirs ne sont pas restés inutiles entre les mains des autorités fédérales; elles ont dû s'en servir plus d'une fois pour calmer des conflits qui s'étaient élevés entre les sociétés privées et les cantons, pour rendre possibles des entreprises que traversaient de fâcheuses rivalités, pour vaincre en un mot toutes les difficultés qui naissent du morcellement de la souveraineté. Telle est la situation réciproque des autorités fédérales et cantonales. Celles-ci ont eu jusqu'ici l'initiative dans la question des subsides à fournir aux lignes alpestres. La réunion dite du Saint-Gothard, qui a été fondée, comme on l'a vu, par quatorze cantons représentant plus des deux tiers de la population de l'état et par les sociétés du chemin central et du nord-est suisse, a demandé à ses mandataires une subvention de 20 millions pour les travaux du tunnel : 13 millions seraient fournis par les cantons, les 7 autres par les deux compagnies. Les fonds sont déjà en partie votés. Nous ne doutons pas que la somme entière ne soit prochainement disponible, et ne vienne se joindre aux contingens de l'Italie. Nous estimons d'ailleurs que les ressources qu'on doit attendre de la Suisse ne sont

point limitées aux subsides des cantons et des sociétés de chemins de fer. La confédération pourra, au besoin, intervenir efficacement dans cette affaire. La loi de 1852 ne lui a pas ôté les pouvoirs qu'elle tient de la constitution, dont l'article 21 est ainsi conçu : « La confédération peut ordonner à ses frais ou encourager par des subsides les travaux publics qui intéressent la Suisse ou une partie considérable du pays. » En vertu de cet article, elle a déjà provoqué ou exécuté un grand nombre de constructions publiques : elle a changé le régime du Rhin et du Rhône, établi des routes militaires, subventionné de simples routes cantonales ; elle s'occupe en ce moment de régler le cours de l'Aar et du Tessin ; enfin elle accorde une véritable subvention à tous les chemins suisses en les exonérant de tous droits d'entrée sur le matériel de la voie et celui de roulement. Le gouvernement fédéral ne saurait donc refuser son concours financier à une entreprise qui dépasse en importance toutes celles où il est intervenu précédemment.

La Suisse et l'Italie, nous l'avons suffisamment montré, ne sont pas seules intéressées à l'établissement d'une ligne qui relie le nord au midi de l'Europe à travers les Alpes centrales. Les provinces situées dans le bassin du Rhin doivent surtout y trouver de nouveaux débouchés pour leurs industries. Aussi trois états allemands, le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Prusse, ont déjà fait connaître à Florence leur intention de subventionner le passage du Saint-Gothard à l'exclusion de tout autre. Les chambres de commerce de la Prusse rhénane viennent d'adresser des pétitions à Berlin pour que la subvention prussienne soit fixée à 20 millions. La Belgique et la Hollande ont également manifesté des intentions favorables. Les gouvernemens mêmes dont on ne peut attendre aucun secours financier donneront sans doute à cette entreprise leur appui sympathique. Elle réunit en effet dans un seul faisceau les intérêts d'une grande partie de l'Europe. Quelque ardue que soit la question de la traversée des Alpes helvétiques, nous avons la confiance que toutes les difficultés qui ont retardé jusqu'ici ce grand travail seront heureusement surmontées. Ce ne sera pas la moins glorieuse parmi les œuvres qui attesteront à nos descendans l'énergie de notre époque.

FEER-HERZOG,

Membre du conseil national suisse.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 novembre 1865.

La lettre de l'empereur au maréchal Mac-Mahon est un document remarquable à plusieurs points de vue. Cet écrit doit déterminer une phase importante de la destinée de notre colonie méditerranéenne; la forme adoptée par l'empereur pour communiquer et soumettre au public ses idées touchant cette partie de la politique française, quelques-unes de ces idées mêmes, donnent lieu à de profitables réflexions sur notre propre politique intérieure. Nous ne saurions avoir la prétention de nous établir ici en juges du programme de l'empereur, où sont soulevées des questions qu'on ne peut embrasser et résoudre sans être muni des connaissances spéciales les plus complètes et les plus détaillées. Nous demandons seulement la permission d'exprimer modestement quelques-unes des pensées qui nous sont venues à la lecture de la brochure impériale.

Et d'abord l'écrit de l'empereur semble nous réveiller en sursaut d'un bien long et bien étonnant sommeil. C'est une curieuse destinée que celle de notre entreprise algérienne. Nous sommes sur cette terre d'Afrique depuis trente-cinq ans. Nous avons passé à peu près la première moitié de ce temps à faire la conquête du pays. Abd-el-Kader ne se rendait au duc d'Aumale et au général Lamoricière qu'en 1847. La seconde moitié de cette période, celle qui nous conduit à la situation présente, commence à peu près à la révolution de 1848. Nous n'avons point l'intention d'additionner ici des chiffres, mais nous croyons qu'il ne serait point exagéré d'estimer à plus de deux milliards les sommes que la conquête et la conservation de l'Algérie coûtent à la France, et dans ce prix de revient les frais de conservation ne doivent pas être inférieurs de beaucoup aux frais de conquête. Certes, à mesure que l'on faisait la conquête, quelques esprits prévoyans n'étaient point sans se demander avec anxiété où cela nous conduirait; mais des accidens qui devenaient des nécessités et l'impulsion d'un irrésistible instinct national nous poussaient toujours en avant. Les

prudens, et du nombre était ce vieux Gaulois casanier qui vient de mourir l'autre jour, M. Dupin, avaient beau prêcher l'occupation restreinte : l'intérêt de la sécurité des points principaux qu'il fallait posséder nous contraignait à soumettre tout le pays. Tandis qu'on obéissait ainsi à l'inspiration nationale et à la force des choses, les circonspects grommelaient. Qu'est-ce que l'Algérie? demandait-on un jour dans une réunion où se trouvaient M. Thiers, M. Guizot et le duc de Broglie. — C'est une école de guerre pour notre armée, disait M. Thiers. — C'est une école de persévérance pour le pays, disait M. Guizot. — De toute façon c'est donc une école? disait avec son spirituel et impitoyable bon sens le vénérable duc de Broglie. L'événement a donné raison à M. Thiers, le monde connaît aujourd'hui les soldats que l'Algérie nous a faits; il a donné raison à M. Guizot, jamais la France n'a montré une telle persévérance; mais n'est-il pas étrange et cruel qu'après dix-huit années de domination établie en Algérie ce soit encore une question de savoir, la brochure de l'empereur en fait foi, si l'événement final donnera tort ou raison au duc de Broglie?

Que l'on ne sût pas trop ce qu'on ferait de l'Algérie tandis qu'on était occupé à s'en emparer, on le comprend aisément. On ne connaissait pas encore le pays et ses populations nomades et mobiles. On était obligé d'étudier en combattant. Il fallait tout subordonner aux nécessités de la guerre. Mais ce qui sera pour l'histoire un sujet de surprise, c'est la stérilité qui a marqué la seconde période, la période pacifique et tranquille de notre entreprise. Dix-huit ans après avoir soumis l'Algérie, nous n'y avons, en face de deux millions et demi d'indigènes, que cent quatre-vingt-douze mille Européens, dont cent douze mille Français. Ces chiffres sont tristement éloquens. Ce n'est pas tout : des questions fondamentales, touchant au partage de la propriété entre la population indigène d'une part, le domaine public et la colonisation européenne de l'autre, — aux délimitations de la colonisation, au système économique et efficace de notre occupation militaire, — demeurent indécises, et c'est à ces questions mêmes que le programme impérial vient apporter des solutions. L'Algérie a-t-elle donc été délaissée pendant cet intervalle? On ne saurait le dire. L'empereur nous apprend que quinze systèmes d'organisation ont été essayés dans notre colonie. On avait pu craindre, sur une phrase d'une lettre adressée autrefois par l'empereur à lord Palmerston, que l'entreprise algérienne ne sourît peu au chef de l'état; mais des faits significatifs démentirent promptement et heureusement cette impression. L'empereur montra bien qu'il couvrait l'Algérie de sa haute sollicitude lorsqu'il confia cette colonie à un ministère spécial et mit à la tête de ce département le prince Napoléon. L'expérience du ministère spécial et l'essai des idées du prince Napoléon ne réussirent point. L'Algérie fut confiée au gouvernement du maréchal Pélissier, et l'empereur traça le programme d'une politique nouvelle dans une lettre fameuse dont les principes inspirèrent le sénatus-consulte de 1863. Il paraît que la lettre et le sénatus-consulte n'avaient produit jusqu'à

ces derniers temps que des résultats médiocres. La surprise de l'insurrection de l'année dernière, éclatant au milieu d'un découragement profond de la colonisation européenne, rendit brûlante encore une fois la question d'Algérie. L'empereur, comme on sait, prit le problème à cœur; il voulut aller étudier sur les lieux les choses et les hommes : de là son voyage de cette année en Afrique, de là l'écrit remarquable et décisif dont il saisit en ce moment l'opinion. On a donc continué à beaucoup travailler sur l'Algérie depuis quinze ans, soit dans la routine silencieuse de nos grandes administrations civiles ou militaires, soit même dans les sphères élevées du pouvoir. Pourquoi tout ce travail est-il demeuré obscur, confus, infécond? Veut-on le savoir? C'est que l'opinion a été inattentive et indifférente en France à l'endroit des affaires algériennes; c'est que l'activité et l'émulation que les institutions parlementaires communiquaient autrefois à la presse et aux chambres ont fait défaut durant ces longues années; c'est que cet esprit de curiosité, de recherche, d'initiative, qu'entretient le feu des discussions publiques, s'est tristement alangui.

Nous ne pouvons croire que l'esprit public eût supporté la léthargie de nos affaires algériennes depuis quinze années, s'il eût conservé les grands ressorts d'activité politique qu'il possédait pendant la période de la conquête. Les hommes qui sont mêlés par leur situation aux intérêts algériens, des généraux, de grands fonctionnaires civils, des députés investis d'initiative, poussés par l'amour du bien public, par le sentiment du devoir, par le soin de leur renommée, par l'émulation des divers systèmes, par les interpellations redoublées et sympathiques de l'opinion publique, nous eussent éclairés par un débat pour ainsi dire quotidien sur nos affaires d'Algérie, et eussent entretenu l'élan de la France vers la rive africaine de la Méditerranée. Il n'y a point à se bercer d'illusions, le foyer véritable d'une colonisation, d'une assimilation de races, d'une propagande civilisatrice, telles que celles qui se tentent en Algérie, ne peut être qu'au cœur de la France libre. Pour que des œuvres semblables réussissent, il faut qu'elles sortent de la spontanéité d'une nation, il faut qu'un peuple entièrement maître de lui-même y mette son âme.

Nous n'allons point jusqu'à espérer que notre avis sur ce point ait l'honneur d'être partagé par l'empereur. Il est visible cependant que ce n'est point sans un sentiment d'impatience que l'empereur constate les résultats de notre entreprise algérienne. Le ton de sa lettre l'indique. L'empereur semble être sous l'impression d'une découverte désagréable. Ses critiques sur ce qui existe sont vives, tranchantes, et pèsent à peu près sur tout. On dirait le langage d'une opposition aux idées élevées sans doute, mais aussi ferme et aussi décidée que convaincue. Ce ton n'est point fait pour nous déplaire. Nous demandons seulement ceci : peut-on croire que si la France eût possédé dans ses institutions les facultés de l'initiative particulière et publique, toutes ces observations justes, toutes ces objections sévères, toutes ces suggestions sensées et pratiques, eussent si long-

temps tardé à être présentées à l'opinion publique? Parmi nos hommes politiques, parmi ceux qui auraient voué leurs pensées et leur talent à l'étude, à la découverte, à la défense des intérêts publics, s'imagine-t-on qu'il ne s'en fût point trouvé pour instruire depuis longtemps la question algérienne et associer leur renommée et on peut dire leur juste ambition à la fortune de notre grande colonie? Se figure-t-on qu'il eût été besoin d'attendre quinze années pour conduire sous le regard attentif de tous cette immense enquête et saisir l'opinion de ce grand procès? Suppose-t-on que, sous l'influence d'une vaste controverse nationale qui eût attiré vers l'Algérie les imaginations sans cesse éveillées et les intérêts constamment informés, nous n'en serions encore à montrer sur nos rivages méridionaux de la Méditerranée que moins de deux cent mille Européens, dont un peu plus de cent mille Français? Nous supplions qu'on ne voie dans les doutes que nous exprimons ici aucune intention de récrimination malveillante; nous n'obéissons qu'au devoir de recueillir les enseignemens à l'heure où les choses les donnent, et il nous est impossible de retenir un cri de douleur quand nous songeons que des intérêts essentiels et permanens du pays, des intérêts auxquels sont attachés la fortune et l'honneur de la France, des intérêts auxquels l'intelligence et l'âme du pays devraient être associés par la possession et l'exercice habituel des plus larges franchises politiques, pourraient être compromis par les causes qui entretiennent l'indolence, l'incurie et la frivolité de l'esprit public. Et ces regrets, nous les témoignons avec confiance, car après tout qu'a fait l'empereur en publiant ce programme? Lui, chef d'état, investi des attributions que la constitution lui confère, avait-il besoin de cette publicité? Des ordres donnés à ses ministres ou au gouverneur-général de l'Algérie, quelques projets de loi à faire présenter au corps législatif, un sénatus-consulte au plus, n'eussent-ils point suffi pour assurer l'exécution de ses plans? L'empereur a cependant senti qu'en cette circonstance il avait besoin d'un concours qui domine les routines administratives et législatives; il a senti qu'il fallait sur cette capitale question éveiller l'opinion publique par un coup de fouet inusité et obtenir d'elle un assentiment explicite.

La publication de la lettre au maréchal Mac-Mahon démontre surabondamment que l'empereur croit avoir besoin en cette circonstance d'un énergique concours de l'opinion publique. C'est précisément pour cela que nous insistons sur les conditions auxquelles le concours de l'opinion publique peut devenir constant et efficace. On commettrait une puérile méprise, si l'on attribuait notre façon de voir à une bouderie libérale. Notre sentiment est tellement conforme à la nature des choses que nous en trouvons à l'instant même la piquante confirmation dans un des journaux les plus éclairés de l'Europe, la *Saturday Review*. Ce journal applaudit à la brochure et aux innovations proposées par l'empereur; « mais, ajoute-t-il, l'excellence même des changemens proposés nous fait penser à ce qu'il y a de purement accidentel dans le fait même que ces changemens aient été

proposés. Aucun particulier en France n'aurait eu l'audace de demander aucune innovation à propos de l'Algérie. Si un particulier se fût avisé de signaler les faits dénoncés par l'empereur, il eût été poursuivi sur-le-champ pour publication de fausses nouvelles, hostiles à l'empereur et à son gouvernement. Les fonctionnaires algériens n'auraient assurément jamais rien dit contre eux-mêmes; les colons n'auraient pu faire appel au public : s'ils eussent adressé leurs plaintes aux plus hautes autorités parisiennes, ils n'eussent obtenu aucun redressement solide, et auraient certainement attiré sur eux l'inimitié des autorités locales. » Là le journal anglais fait ressortir l'importance décisive de l'intervention impériale; mais il démontre ensuite d'une façon saisissante les causes qui déterminent l'efficacité des réformes sous l'influence des institutions libres et les causes qui en amènent l'avortement lorsque la liberté politique fait défaut. « C'est, dit-il avec une vérité incontestable, après que le mal a été signalé et le remède proposé, que la supériorité d'un pays libre devient manifeste. Quand nous avons décidé qu'une chose doit être faite, nous pouvons veiller à l'exécution. Chaque fait est observé en détail et publié, et si des symptômes de rechute dans les vieux abus se déclarent, de nombreux critiques sont toujours prêts à dénoncer la marche rétrograde et à insister sur l'accomplissement des changemens nécessaires. C'est l'affaire non d'une seule personne, mais de milliers d'hommes, d'exiger que la réforme soit exécutée comme elle doit l'être, et une discussion constante ramène sous les yeux du public toutes les conditions du programme. En France, comment une réforme peut-elle s'accomplir? Ce que l'empereur ordonne personnellement se fera, mais il ne peut pas donner des ordres innombrables sur tous les petits faits locaux. Les fonctionnaires agiront silencieusement en sens inverse, et quand son attention sera détournée par des affaires d'une plus grande importance, ils auront leur belle. En lisant la brochure, nous étions poursuivis de l'idée qu'un accident l'a fait écrire, et qu'elle ne produira de résultats que par accident. L'empereur commande, et sa volonté est la loi; mais on tourne les lois aussi bien qu'on les défie. »

Quant à nous, nous serions de ceux qui se rallieraient sur la plupart des points au programme impérial. L'empereur est animé de la volonté de ramener aux conditions de la pratique et de la justice le gouvernement de l'Algérie. Il sent qu'il faut mettre une limite aux dépenses que nous impose cet établissement colonial. Il veut réduire notre armée permanente en Afrique de soixante-seize mille hommes à cinquante mille. Il constate les échecs et les résultats trop humbles de la colonisation européenne, il dénonce quelques-unes des causes de cet avortement : l'imprévoyance et le trop grand éloignement de plusieurs tentatives colonisatrices, la gêne des servitudes militaires et l'inconvénient d'un système trop vaste de fortifications aux environs des villes, l'absurdité des lois douanières entravant le mouvement naturel des importations et des exportations, les abus du régime administratif encombrant la colonie d'un inutile personnel de fonc-

tionnaires, et paralysant les affaires par la tyrannie des règlemens et les excès de la paperasserie. Toutes ses réflexions et ses suggestions à cet égard auront l'approbation des esprits éclairés, de ceux qui détestent le fatalisme de la routine, qui aiment le mouvement dans les limites tracées par le bon sens et la nature positive des choses. Il est une question plus vaste et plus grave soulevée par l'empereur, c'est la condition des Arabes qui peuplent l'Algérie. L'empereur aborde cette question avec une résolution d'esprit que nous respectons assurément; mais c'est surtout cette partie du système que nous n'accepterions point volontiers de l'élan d'une inspiration personnelle, et que nous aurions désiré voir éprouver par de grandes discussions et par le contrôle de l'opinion publique complétement édifiée. Ici les objections de détail et les objections fondamentales se présentent à notre esprit. Nous passons sur les objections de détail. Nous ne saurions souscrire par exemple au plan de l'empereur, qui espère tirer de la population arabe des recrues militaires pouvant être appelées à tenir garnison dans nos grandes villes ou à servir dans nos guerres d'Europe. L'emploi de troupes musulmanes dans le service militaire en France pendant la paix, en pays chrétiens d'Europe pendant la guerre, est une mesure qui répugnerait aux généreuses susceptibilités du sentiment national, qui pourrait être odieuse aux peuples de notre civilisation. Il y aurait beaucoup à dire sur la part faite à l'élément arabe dans la commune algérienne, bien que nous remarquions avec joie les opinions libérales de l'empereur en matière d'institutions municipales. L'empereur est d'avis que dans les pays neufs la commune doit être émancipée. On ne voit pas que les pays neufs aient à cet égard aucun droit de prééminence sur les pays vieux. Si la commune doit être libre dans un pays neuf comme l'Algérie, faisant effort pour naître à la civilisation, on ne comprend pas pourquoi elle devrait être maintenue en état de minorité et de tutelle dans un pays pleinement civilisé, c'est-à-dire bien plus apte à s'administrer lui-même, tel que la France. En matière d'administration judiciaire, les suggestions de l'empereur sont à coup sûr justes et sensées; cependant entre la juridiction arabe et la juridiction française la ligne de démarcation est bien délicate à tracer; des erreurs pourraient produire des déviations funestes aux intérêts qu'une philanthropie empressée voudrait sauvegarder.

Les questions capitales, celles qui devraient surtout tenir en éveil l'opinion publique, sont les questions relatives à la propriété et à la constitution sociale de la population arabe. Sur ce point, l'empereur semble avoir pris son parti, théoriquement du moins, depuis 1863. On se souvient de la lettre impériale et du sénatus-consulte de cette année. Le domaine que l'état s'était approprié avant cette époque avait été considéré jusque-là comme le fonds sur lequel pourrait s'asseoir la colonisation européenne désirée, et en attendant, par l'amodiation qu'on en faisait aux Arabes, comme un de nos moyens de domination et d'ascendant sur la population indigène. Les espérances fondées sur la colonisation européenne avaient donné si peu

de résultats, qu'en vérité le gouvernement avait bien le droit, sinon le devoir, de rechercher s'il n'avait pas un usage immédiatement utile à faire de son domaine, au défaut d'une colonisation idéale si peu comprise encore dans la réalité. On résolut donc en 1863 d'appliquer tout de suite à la constitution de la propriété arabe les ressources territoriales de l'état. On se trouva dès lors en face de la question sociale arabe. Fallait-il constituer la propriété arabe sous la forme individuelle ou sous la forme collective de la tribu? La lettre impériale avait paru plus favorable à la propriété collective, à la tribu; le sénatus-consulte semble incliner davantage vers la formation de la propriété personnelle. La difficulté était grave, et la résolution qu'on allait prendre engagerait peut-être l'avenir d'une façon redoutable. En conférant la propriété à la tribu, on faisait une chose contraire aux précédens de notre politique : la tribu était le cadre militaire de la population que nous avions eu à vaincre et à conquérir; la tribu était le cadre social et politique de la société arabe que nous devions tendre à fondre dans notre civilisation; la tribu mettait les Arabes aux mains d'une aristocratie animée contre nous d'une hostilité naturelle. La politique logique de la France avait donc paru être de travailler à la décomposition de la tribu. La résolution arrêtée de constituer la propriété arabe fournissait ainsi l'occasion ou de favoriser par l'action des intérêts individuels l'affaiblissement de l'ancien lien collectif et féodal, ou au contraire de fortifier l'ancienne aristocratie, si ébranlée par notre conquête. De là deux opinions tranchées. Ceux qui attendent de l'action du temps soit le développement d'une colonisation européenne, soit la recomposition d'une société arabe devenue sédentaire et attachée à nous par le lien des intérêts individuels, ont désiré que la nouvelle propriété arabe fût établie sous la forme personnelle; ceux qui ont souhaité et cherché des résultats plus prompts, ceux qui ont cru qu'on rendrait le gouvernement de l'Algérie plus simple et plus économique en traitant avec l'organisation arabe, au lieu de la dissoudre, ont voulu que la propriété fût constituée tout de suite au profit de la tribu. On comprend la grave portée de l'une et de l'autre politique. Il s'agit dans ce débat du passé et de l'avenir; faut-il désavouer ce qui a été fait depuis trente ans? faut-il redresser, en lui prêtant une force et une vitalité nouvelles, la vieille organisation arabe? Est-il au contraire permis d'espérer que notre générosité sera comprise de l'aristocratie arabe, qu'en lui donnant plus d'indépendance nous serons plus assurés de son dévouement, que l'organisation nouvelle des Arabes français sera pour les quinze millions d'hommes que compte la race arabe depuis les côtes de la Méditerranée jusqu'à la Syrie un objet d'envie, d'imitation, et deviendra pour nous dans les affaires d'Orient un moyen de propagande et d'influence? On ne sera point surpris si nous pensons qu'une question aussi vitale pour l'Algérie et la politique de la France mériterait d'être débattue avec toutes les garanties qu'assure la procédure des institutions libres. Rien ne semble mûr encore dans cette grave controverse; nous n'en donnerons qu'une

preuve, et elle sera concluante. Les deux opinions que nous avons indiquées articulent des affirmations contraires sur la forme de propriété à laquelle se prête le génie arabe. L'Arabe est traditionnellement communiste, disent les uns; il connaît et apprécie la propriété personnelle, disent les autres. Il y a tant d'incertitude encore à cet égard que les traces en sont visibles dans les écrits mêmes de l'empereur. Nous avons lu très attentivement les deux éditions de la brochure impériale, et nous n'avons pas pu n'être point frappés des différences importantes qui distinguent la première rédaction de l'édition révisée. « Les Arabes, dit la première édition, ont vécu jusqu'ici dans cette espèce de communauté territoriale qui est la loi des peuples de l'Orient; ils n'ont qu'une notion imparfaite du droit individuel et de la propriété. » La seconde édition corrige radicalement cette assertion. « Les Arabes, dit-elle, ainsi qu'on est porté à le croire, n'ont pas vécu jusqu'ici dans cette espèce de communauté territoriale qui est la loi des peuples de l'Orient; ils ont une notion assez exacte du droit individuel et de la propriété territoriale. » Nous préférons, quant à nous, la seconde opinion à la première, et nous y voyons un motif d'espérer que l'on travaillera à la constitution de la propriété indigène par le procédé individuel plutôt que par le procédé collectif, communiste et aristocratique; mais, puisque de pareilles fluctuations ont pu se trahir dans la pensée de l'empereur, ne voit-on pas combien il serait utile et urgent que tous les points de ce grave sujet fussent vérifiés par d'abondantes discussions?

Tels sont les regrets et les vœux que nous formions en voyant cet appel intelligent et remarquable, mais à notre avis bien incomplet encore, que l'empereur vient de faire aux manifestations de l'opinion publique. On nous pardonnera, si nous disons que nous avons été confirmés dans nos désirs de libre publicité et de discussion libre par la lecture des beaux discours prononcés récemment à Glasgow par M. Gladstone. La première des éloquentes harangues de cet homme d'état, sur lequel vont être plus que jamais fixés les regards du monde, a été adressée à la députation d'une association pour la réforme parlementaire, députation qui représentait surtout les classes ouvrières. Sait-on le langage que M. Gladstone a tenu à ces délégués qui venaient de lui présenter une adresse? « Je suis heureux, leur a-t-il dit, que vous ayez exprimé avec une franchise virile, spontanée, explicite, les sentimens que vous nourrissez sur des objets d'un grand intérêt public. C'est par cette manifestation franche des opinions, en ne gardant aucune fausse réserve, en n'étouffant point silencieusement nos griefs dans nos poitrines, en produisant au grand jour à la fois nos sujets de satisfaction, nos désirs d'amélioration et au besoin nos motifs de plainte, que nous autres, dans cet heureux pays, nous faisons pour ainsi dire un fonds commun de nos idées et de nos sentimens publics, et que nous posons les bases sur lesquelles ceux qui nous représentent et ceux qui conseillent la couronne peuvent s'établir avec confiance

pour préparer et proposer les mesures les plus utiles au pays. » Voilà la parole d'un véritable homme d'état moderne, et on est forcé d'avouer en l'écoutant que les peuples où ne peut se former, faute des libertés nécessaires, l'imposant fonds commun des opinions publiques ne sont plus que des traînards de la civilisation. M. Gladstone a peu tardé, après la mort de lord Palmerston, à s'emparer de l'attention générale. A Glasgow, trois discours radicaux en une journée; à Édimbourg, une vaste et belle harangue, où se mêlaient l'art, la poésie, la philosophie, sur la mission qu'a remplie la Grèce dans l'histoire de l'humanité. Ces discours ont été nourris de cette abondance qui distingue M. Gladstone et ont été relevés d'une bonne grâce particulière. Nous avons vu avec plaisir que l'orateur, après avoir fait allusion à la perte de lord Palmerston, a réparé un peu l'injustice que commettait l'Angleterre dans les hommages exclusifs qu'elle vient de rendre à cet homme d'état. M. Gladstone a rappelé le souvenir de ces nombreux hommes politiques qui sont morts depuis peu d'années à la tâche des réformes politiques et économiques. Il a parlé de lui-même avec une modestie joviale, reprochant à l'auditoire qui l'applaudissait de faire de lui le *scape-goat,* le bouc émissaire, de toutes les mesures heureuses qui ont été accomplies en Angleterre; puis il a entonné le dithyrambe obligé à propos de cette ère des réformes anglaises dont nous résumions ici, il y a quinze jours, les principaux traits. Quant à la politique future du nouveau cabinet, M. Gladstone n'en a pas dit grand'chose, et l'on conviendra que la réserve et la discrétion lui étaient de toute façon imposées. Le ministère, avec lord Russell à sa tête, n'est pas encore constitué; on voudrait le fortifier en augmentant le nombre des membres du cabinet appartenant à la chambre des communes. L'œuvre, paraît-il, n'est point aisée. On voit trois membres des communes qui sont à l'écart de l'administration et que l'opinion juge dignes d'occuper d'importans ministères : ce sont M. Horsman, M. Lowe et lord Stanley; mais il ne faut pas penser à lord Stanley, qui est un des chefs de l'opposition. Quant à M. Horsman et à M. Lowe, ils se sont prononcés avec énergie contre les projets de réforme électorale, et ils ne semblent pas pouvoir s'entendre avec M. Gladstone. Si le cabinet se décidait à une politique franchement réformiste, il pourrait faire des recrues importantes dans les rangs les plus avancés du parti libéral, où M. Forster, M. Stansfeld et M. Goschen sont des candidats désignés aux fonctions officielles. Le duc de Sommerset a résigné ses fonctions de premier lord de l'amirauté pour ouvrir l'accès du cabinet à un membre des communes; mais il rentrera dans un autre département, et le lord destiné à déménager paraît devoir être lord Granville, lequel, cessant d'être *leader* de la chambre des lords, puisque lord Russell est devenu premier ministre, acceptera probablement une ambassade; mais tous ces arrangemens personnels sont d'une minime importance. En perdant lord Palmerston, le ministère anglais a nécessairement changé d'esprit. Quoi qu'on fasse, quoique le vieux personnel soit conservé, quoique le poste de pré-

mier soit confié à lord Russell, on peut dire qu'à un ministère Palmerston a succédé un ministère Gladstone, et que l'Angleterre ne saurait tarder à échanger la quiétude politique contre le mouvement.

Sur notre continent, si nous avions le choix du spectacle, s'il nous était permis de n'aller qu'où notre goût nous appelle, c'est vers l'Italie que nous porterions aujourd'hui notre attention. Là s'agitent des problèmes vraiment intéressans et qui touchent à de vastes intérêts. Tandis que commence notre évacuation de Rome, l'Italie va réunir son nouveau parlement. La grande question romaine suit le mouvement qui conduira un jour ou l'autre à la séparation des pouvoirs temporel et spirituel, et qui dans un temps donné devra contraindre tout ce qui est vivace dans le catholicisme à chercher les garanties de l'indépendance religieuse dans la liberté politique. L'Italie est forcée par ses engagemens à ne point hâter cette grande séparation par une intervention prématurée. Elle a d'ailleurs d'autres affaires et plus pressantes. La mission du parlement nouveau avant tout sera financière. Il faut que l'Italie fasse enfin un énergique effort pour conquérir l'indépendance des finances. Le ministre chargé de cette tâche, M. Sella, paraît en bien comprendre l'urgence et la portée. Il a exposé ses idées dans un récent discours avec une sévère franchise. Il a dit la vérité à son pays. On ne peut pas continuer le système des énormes déficits et des gros emprunts réitérés. Il faut accroître le revenu, et on ne peut demander l'augmentation du revenu qu'à l'impôt. L'intérêt et le devoir de l'Italie sont donc de se résigner aux contributions nouvelles, si dures qu'elles puissent paraître. La liberté financière est aujourd'hui la plus nécessaire garantie de l'indépendance italienne et l'instrument le plus sûr de l'agrandissement auquel elle est obligée d'aspirer. M. Sella s'est montré plus encore qu'un intelligent et consciencieux ministre des finances; il a parlé en homme d'état en essayant de faire comprendre à son pays que ses progrès vers la Vénétie dépendent bien plus de l'accroissement et de la prospérité du revenu public que de la force des baïonnettes.

Au contraire, si nous n'obéissions qu'à notre inclination, nous nous garderions de fourrer le nez dans les affaires d'Allemagne. Il y a en Allemagne, dans les classes industrielles et commerçantes et dans le monde savant et lettré, un fonds de libéralisme incontestable; mais la fatalité a tellement brouillé les choses dans ce pays, les intérêts de nationalité, de circonscriptions territoriales, de cours, de peuples, de libertés politiques, y sont tellement enchevêtrés les uns dans les autres, que rarement nous avons la satisfaction de voir le parti libéral allemand dans la bonne route. Les libéraux y font la plupart du temps, avec une étrange naïveté, les affaires des gouvernemens qui leur sont contraires. C'est ce qui est arrivé depuis le commencement dans la question des duchés et ce qui continuera probablement jusqu'à la fin. Au demeurant, le *National-Verein* acquiesce à la domination militaire et maritime de la Prusse dans les duchés. Le *National-Verein* ne comprend l'unité germanique que par l'hégémonie prus-

sienne. M. de Bismark est en vérité bien bon de froncer le sourcil devant le sénat de Francfort et de menacer de ses foudres cette ville hospitalière. Veut-il nous donner à croire qu'il ne comprend point que le *National-Verein* et même la réunion des députés des parlemens allemands font ses affaires, et sont, à leur insu peut-être, les pionniers de l'ambition prussienne?

Le volume où notre collaborateur M. A. Laugel vient de rassembler les études instructives sur les États-Unis qui avaient paru dans la *Revue* offre aujourd'hui un intérêt nouveau en présence de ce qui se passe en Amérique. Il est curieux de relire cette histoire des *États-Unis pendant la guerre* quand on a sous les yeux les États-Unis après la paix. M. Laugel a été du nombre des esprits sagaces, n'ayant pas perdu la mémoire historique, qui comprenaient dès l'origine que la tentative des états du sud ne pouvait pas réussir, que l'union américaine ne pouvait pas succomber dans l'épreuve d'une guerre civile. Il put se confirmer dans cette conviction en parcourant les États-Unis pendant la lutte. Il y a maintenant pour ceux qui n'ont point cru, aux plus mauvais jours, au renversement possible de la république américaine une satisfaction plus grande que celle qu'ils ont éprouvée le jour où la force a prononcé entre les deux partis: c'est celle qu'il leur est donné de ressentir en voyant comment s'opère la réconciliation du nord et du sud et la reconstitution légale des états séparatistes. La plupart des anciens chefs du sud réparent avec un rare bon sens et une louable droiture la faute violente qu'ils commirent en voulant détruire l'Union. Ils acceptent le verdict de la guerre, comme un parti s'inclinerait, après une loyale lutte électorale, devant l'arrêt du scrutin. Les hommes qui dirigent le gouvernement américain ont eu sans doute le mérite de rendre par leur générosité la réconciliation facile; mais c'est surtout à la force d'attraction et à la vertu des institutions des États-Unis qu'il est juste d'attribuer la merveilleuse promptitude de cet apaisement. Les institutions américaines sont sans contredit le régime politique le plus conforme à la justice et à la raison qu'il ait été donné à une société humaine de réaliser. Sans doute ces institutions n'ont point le privilége de donner d'emblée aux masses qu'elles régissent la surface polie d'une civilisation raffinée: le raffinement et le charme viendront peut-être par surcroît avec le temps; mais dès à présent c'est une chose merveilleuse qu'une société où personne n'est exclu des droits politiques, où chacun, possédant les droits qui découlent de l'égalité et de la liberté, peut déployer toute sa vitalité et toute sa valeur. L'idéal de la révolution française n'est point autre. Les hommes éminens de la démocratie américaine ont toujours eu présente à l'esprit cette vertu générale, cosmopolite et humaine de leurs institutions. Dans les débats du sénat qui précédèrent la séparation et la guerre civile, M. Seward, terminant un discours qu'il peut relire maintenant avec orgueil, montrait avec une éloquente douleur aux gens du sud

le mal qu'ils feraient à la race humaine tout entière, s'ils parvenaient à dissoudre le seul gouvernement qui ait fondé et su faire vivre la liberté et l'égalité. M. Seward est revenu à cette grande conception de la vertu cosmopolite des institutions américaines dans le discours qu'il a prononcé récemment à Auburn. Il serait puéril de voir dans cette idée que M. Seward nourrit de la force de propagande de la démocratie une taquinerie à l'adresse de tel ou tel gouvernement à propos de tel ou tel accident dont le continent américain peut être passagèrement le théâtre. Il n'y a là qu'une haute espérance fondée sur l'influence morale de la démocratie. Les météorologistes politiques voudraient-ils d'ailleurs contester que, dans ce temps où les vieilles têtes politiques de l'ancien monde disparaissent l'une après l'autre et où tant de choses nouvelles sont en préparation, un fait tel que le rétablissement de la démocratie américaine, sortie victorieusement de la crise la plus redoutable qu'elle pût traverser, doive demeurer sans influence sur les autres sociétés politiques où la démocratie poursuit encore avec des chances diverses son travail militant?

E. FORCADE.

AFFAIRES DE LA PLATA.

Les bords de la Plata ont été si souvent troublés par des luttes sanglantes, que les événemens dont ils sont aujourd'hui le théâtre n'attirent que faiblement l'attention de l'Europe, préoccupée de reste par les faits plus graves encore qui se passent au centre même du vieux monde ou dans le nord du continent américain. La guerre que le Brésil, uni à Montevideo et à Buenos-Ayres, entreprend contre le Paraguay soulève cependant, même au point de vue européen, des questions trop sérieuses pour qu'on ne doive pas suivre avec soin les développemens inattendus qu'elle prend chaque jour.

Une puissance à laquelle la faiblesse de ses voisins donne une force prépondérante dans ces parages a pénétré de nouveau dans ce bassin de la Plata où la ramènent de nombreux souvenirs de son histoire, mais d'où elle semblait s'être sagement retirée depuis quelques années. Le gouvernement brésilien s'est attaqué d'abord au premier des états riverains qu'il a rencontrés sur son passage, — l'état de Montevideo, petite république commerçante, assez semblable aux anciennes républiques italiennes, enrichie comme elles par sa marine marchande, et se composant uniquement d'une ville principale avec quelques provinces soumises, sorte de banlieue tributaire. Saisissant l'éternel prétexte qui sert dans l'Amérique espagnole à motiver et à justifier toutes les guerres, le cabinet de Rio a fait inopinément présenter au gouvernement de l'Uruguay une série de réclamations formées par des Brésiliens établis dans le nord de la Bande-Orientale.

La république de Montevideo a contenu de tout temps deux partis rivaux,

dont il serait difficile de caractériser aujourd'hui les différences politiques, car l'un comme l'autre est subdivisé en conservateurs et en progressistes, l'un comme l'autre compte même des socialistes. Au moment où la flotte brésilienne a paru devant la ville, les *blancos* étaient au pouvoir; mais ils avaient naturellement à lutter contre une insurrection *colorado* dont les forces, commandées par Florès, erraient dans la campagne sans grande chance de succès, au moins immédiat. Le Brésil, oubliant que c'est son influence qui avait, il y a peu d'années, créé cet état de choses en renversant une administration *colorado* pour la remplacer par une administration *blanco*, a ouvertement appuyé Florès, qui, surpris de ce secours inespéré et tout-puissant, s'est trouvé bientôt maître de la situation. Le gouvernement montévidéen a été changé, et le cabinet de Rio a obtenu un traité faisant droit à toutes ses prétentions.

Telle a été la première phase de cette affaire, et au point où elle était alors parvenue, on pouvait la considérer comme terminée. C'est à ce moment toutefois qu'on apprenait qu'une triple alliance allait réunir les deux adversaires de la veille, renforcés par la confédération argentine, contre la république du Paraguay.

Quelles sont au fond les causes réelles de cette nouvelle guerre? Si l'on accepte les motifs indiqués par les puissances belligérantes elles-mêmes, ce serait une question de limites pendante depuis des siècles qui les mettrait aujourd'hui en présence. Le Brésil, qui développe sur l'Atlantique, entre l'Amazone et l'Uruguay, une ligne immense de rivages, s'étend à des profondeurs presque sans bornes dans l'intérieur du continent. C'est ainsi qu'il touche, à des distances infinies de sa capitale, au petit état paraguayen, établi et resserré entre deux grands fleuves, au cœur même de l'Amérique du Sud. De là des contestations de territoire qui datent du temps où Espagnols et Portugais, également colonisateurs, se disputaient les champs vierges du Nouveau-Monde. La discussion porte aujourd'hui, comme elle portait alors, sur deux points : d'abord la délimitation du Grand-Chaco, puis la propriété du territoire compris entre le Rio-Blanco et la rive droite de la rivière Apa. La solution de la première de ces questions n'a jamais offert de grandes difficultés. Il a toujours été convenu que l'on prendrait pour limites, du côté du Chaco, la Bahia ou le Rio-Negro; mais le règlement des frontières entre l'empire brésilien et le Paraguay devant être fait en même temps sur tous les points où ces deux pays se trouvent en contact, leurs gouvernemens n'avaient encore rien conclu de définitif, pas plus sur la délimitation du Grand-Chaco que sur la propriété du territoire situé entre le Rio-Blanco et la rivière Apa, lorsque les hostilités ont commencé.

La république argentine et le Paraguay ont également des contestations de territoires. Ces deux anciennes colonies espagnoles, en devenant indépendantes, n'ont pas su établir distinctement leurs délimitations respec-

tives. Elles prétendent également à l'emplacement des anciennes missions des jésuites, qui forme une partie du département de Candelaria, sur la rive gauche du Parana, et aux pays situés au nord du fleuve Vermejo.

Quant aux documens diplomatiques ou judiciaires qui pourraient appuyer ces diverses prétentions, les uns sont perdus, les autres incomplets, la plupart dénaturés et rendus inintelligibles par les interpolations qu'ils ont reçues et les commentaires successifs dont ils ont été l'objet. Pendant la longue période où ils ont été copropriétaires de l'Amérique du Sud, l'Espagne et le Portugal ont signé de nombreux traités pour établir leurs droits respectifs; mais ces conventions ont été bien rarement exécutées, et chaque parti y trouve encore aujourd'hui des argumens pour sa cause. On peut en dire autant des arrêts rendus par le grand-conseil des Indes à Madrid pour la délimitation des colonies du Paraguay et de Buenos-Ayres. Rien de plus obscur que le texte de ces documens, dont l'étude ne ferait, dit-on, que créer de nouveaux doutes et accroître les difficultés de la question.

Depuis la proclamation de l'indépendance, les puissances intéressées avaient plusieurs fois cherché à s'entendre, mais après des négociations plus ou moins longues elles étaient arrivées seulement à convenir que la question serait ajournée et le *statu quo* maintenu. Tel est le sens des protocoles signés en 1852 par le Brésil et le Paraguay, et en 1856 par ce dernier pays et la confédération argentine. Quel est des deux adversaires aujourd'hui en présence celui qui s'est le premier fatigué de cet état provisoire? à qui revient la faute d'avoir rompu cette trêve tacite? Pour avoir tiré les premiers coups de canon, le président Lopez doit-il assumer toute la responsabilité de la lutte, ou n'a-t-il fait que suivre la ligne de conduite que lui imposaient l'attitude menaçante de la république argentine et son alliance avec le Brésil et l'Uruguay? Ce sont là des points qu'il serait bien difficile de décider, et l'on peut dire seulement, pour l'honneur des belligérans, que chacun d'eux cherche à rejeter sur le parti opposé l'initiative de la rupture.

C'est le 10 juin 1865 qu'un corps d'armée paraguayen, ayant franchi le fleuve l'Uruguay, s'est emparé de la ville brésilienne de San-Borja. Quelques heures après, dans la matinée du 11, sept vapeurs du Paraguay, appuyés de six chalands armés et d'une batterie de terre, attaquaient dans les eaux de Corrientes l'escadre impériale, forte de dix canonnières. L'avantage restait aux Brésiliens, mais ceux-ci, ne se croyant pas en état de tirer parti de leur victoire, abandonnaient bientôt les eaux dans lesquelles s'était livré le combat pour regagner le bas du fleuve. Les hostilités ainsi commencées ont suivi leur cours. L'empereur dom Pedro, en apprenant la prise de San-Borja et l'envahissement du territoire de l'empire sur plusieurs points, est parti pour le Rio-Grande. La présence du souverain, qu'accompagnent ses deux gendres, le duc de Saxe et le comte d'Eu, a donné une plus vive im-

pulsion aux opérations militaires. Tout l'intérêt de la lutte se concentre de ce côté sur le siége d'Uruguayana, où six mille Paraguayens se sont renfermés, et qui est entouré par une partie de l'armée alliée. Pendant ce temps, à une assez grande distance de là, le président Lopez poursuit, malgré l'échec de son escadrille, l'occupation de la province de Corrientes.

Les troupes du Brésil et de Buenos-Ayres sont plus nombreuses, mieux armées que celles de leur adversaire. Les forces paraguayennes ont plus d'homogénéité, plus d'unité; elles sont surtout mieux disciplinées. Une sorte d'anarchie militaire dont les armées d'origine espagnole ne sont malheureusement pas toujours exemptes règne en ce moment dans l'armée alliée. Dès l'entrée en campagne, le contingent de Corrientes s'est débandé, bien qu'il fût sous les ordres d'Urquiza. C'est en vain que le vieux *gaucho* s'est engagé à réunir dans un délai d'un mois ses divisions dispersées et à ramener sous les drapeaux de la république un nombre d'enrôlés plus considérable que celui qu'elle a perdu. Tous les efforts tentés pour rallier les cavaliers de l'Entre-Rios ont jusqu'à présent été inutiles. On retrouve également cet esprit d'insubordination et ces tristes rivalités sous les murs même d'Uruguayana, la ville assiégée. Une divergence d'opinions parmi les généraux chargés d'investir cette place paraît avoir entraîné un sérieux retard dans l'attaque. Aucun d'eux n'ayant voulu reconnaître l'autorité d'un commandant en chef, bien que des stipulations précises eussent réservé cette qualité au baron de Porto-Allegre, l'amiral Tamandare a dû se rendre auprès du général Mitre pour l'avertir de la situation, et il n'a fallu rien moins que l'arrivée du commandant supérieur de l'expédition pour résoudre ces difficultés et rendre le siége efficace.

Malgré ces vices, inhérens peut-être à une organisation militaire improvisée, les Brésiliens et leurs alliés ont, comme les Paraguayens, bravement fait leur devoir à l'occasion. Toutes les rencontres ont été singulièrement meurtrières, et on ne peut s'empêcher de se demander, en lisant les détails de ces tristes luttes, si elles sont bien nécessaires et bien justifiées. En supposant que le dernier mot reste au Brésil, à Buenos-Ayres et à Montevideo, quels avantages les trois alliés espèrent-ils retirer des efforts auxquels ils se condamnent aujourd'hui? Pourquoi tout ce sang répandu? pourquoi cet argent jeté dans des armemens stériles? Ne serait-il pas mieux employé à ouvrir des routes, à construire des chemins de fer, à assainir des ports, à défricher des forêts, à exploiter des mines, à secourir même ces essais de colonisation entrepris au Brésil, qui dépérissent faute d'appui et de capitaux? Est-ce une question de prépondérance que le cabinet de Rio veut faire résoudre dans la Plata? Mais cette influence dominante, aucun état riverain ne la lui conteste. Le vaste empire sud-américain, par la stabilité de son gouvernement, par l'étendue de ses alliances dynastiques, par le chiffre de sa population, jouit dans ces parages d'une situation que le Paraguay surtout ne songe pas à lui disputer. S'agit-il sérieusement

d'une question de territoire dont la solution a été retardée sans inconvénient pendant deux siècles, et l'empire brésilien tient-il à étendre ses frontières de tel *rio* qui n'est même pas marqué sur les cartes à tel autre qui coule comme le premier dans des solitudes infertiles et inhabitées? Mais ce même empire couvre un tiers de la presqu'île colombienne; il est déjà le maître incontesté d'espaces que ses administrateurs et ses soldats n'ont jamais parcourus, et où ils sont impuissans à porter les premiers élémens de la civilisation. Le cabinet de Rio poursuit-il un dessein purement humanitaire, et ne veut-il qu'ouvrir au commerce du monde un pays qui s'entoure encore de barrières presque infranchissables, et que l'on appelle, non sans quelque raison, une Chine américaine? Dans ce cas, le Brésil montre un singulier désintéressement, car, avec son commerce restreint, sa marine marchande presque nulle, il ne pourra profiter que dans une bien faible mesure de relations plus faciles et plus étendues avec le Paraguay.

Quant à la confédération argentine, elle a, comme son allié, d'immenses possessions dont elle ignore les bornes; ses domaines franchissent la Cordillère des Andes et se prolongent jusque sur les versans du Pacifique. Elle a besoin, non point de nouvelles terres, mais d'habitans, pour peupler celles qui lui appartiennent déjà. Il y a deux ans, à l'inauguration du chemin de fer de Rosario, le président Mitre, qui a été poète dans sa jeunesse, s'adressait à l'Europe pour lui recommander l'avenir de la jeune république. « Puissions-nous, disait-il, recevoir cinquante mille émigrans par an! » Et il partait de là pour prédire les hautes destinées de son pays. Mitre avait raison : c'est uniquement par un large courant d'émigration venu de l'ancien monde que le riche bassin de la Plata peut être fertilisé, et c'est de rapports incessans avec l'Europe qu'il doit tirer les élémens de sa civilisation. Autour de cet estuaire, rafraîchi par des vents purs et salubres, et dont le ciel rappelle celui du midi de la France ou de l'Italie, la race latine prospère à l'aise. De nombreux émigrans quittent chaque année le pied des Alpes ou des Pyrénées pour importer sur ce sol hospitalier, au milieu de populations dont la langue et les mœurs ne leur sont presque pas étrangères, les cultures et les industries de la terre natale. La Bande et les pampas sont pourtant bien vastes encore et bien dépeuplées, et rien n'empêche toutes ces colonies de se développer sans atteindre le petit état situé dans le delta éloigné que forment en se joignant le Parana et le Paraguay.

Le peuple paraguayen, peu connu, et dont, quand on cherche à l'étudier un peu profondément, la civilisation, les mœurs, le gouvernement, paraissent étranges, est d'origine tout indienne. La langue qu'il parle n'est pas cet espagnol plus ou moins altéré que l'on entend chez les autres nations colombiennes : c'est un dialecte conservé des vieilles races rouges, idiome doux et sonore, le *guarani*, qui a pris déjà un singulier développement grammatical et deviendra peut-être une langue littéraire. Les Paraguayens

forment en effet la descendance directe et presque pure de ces Guaranis que les premiers immigrans espagnols trouvèrent en lutte contre des tribus rivales aujourd'hui éteintes, et avec lesquelles ils firent une alliance qui facilita la conquête. Les Européens n'ont jamais été nombreux sur ces terres éloignées, le gros de l'invasion n'ayant guère dépassé Buenos-Ayres. Le sang latin s'est donc perdu depuis longtemps dans la masse populaire, qui a repris tous les caractères de la race primitive. C'est ce dont on ne saurait douter, quand on observe à L'Assomption, dans tous les rangs de la société, le type héréditaire de la population : les pommettes saillantes, les yeux souvent obliques, toujours relevés à l'angle extérieur, la face pleine, circulaire, le nez court, étroit, la coloration jaune de la peau mélangée d'un peu de rouge, le regard doux, un peu sauvage, et par-dessus tout cela un air d'intelligence et de fierté. Avec ces caractères physiques ont survécu quelques-unes des particularités morales de la vieille race : c'est par exemple, dans le combat, en face du danger, la même ténacité, la même intrépidité farouche, un impassible mépris de la mort. Il y a peu de temps, dans les marais de Yatay, attaqué par des adversaires trois fois supérieurs en nombre et foudroyé presque à bout portant par une artillerie supérieure, un corps paraguayen s'est laissé décimer sans lâcher pied et sans se rendre. Le général brésilien Barroso, qui commandait l'escadre alliée dans les eaux de Corrientes, raconte dans son rapport officiel que les officiers paraguayens faits prisonniers ont arraché l'appareil fixé sur leurs blessures pour ne pas survivre à la honte de leur défaite. Ne croirait-on pas relire quelque épisode de la dernière résistance des Incas, ou du combat livré par Fernand Cortez sur la chaussée de Mexico?

C'est en effet, cachée sous le nom et les apparences d'une république néo-espagnole, une autocratie indienne que le docteur Francia et la dynastie des Lopez ont réussi à reconstituer dans ce coin reculé du Nouveau-Monde. Chez ce petit peuple, où le gouvernement a seul le droit de commercer avec l'étranger, où les citoyens sont tous, sans exception, soumis à une sorte de servage, où toutes les conditions de la propriété sont méconnues et altérées au profit de l'état, une transformation est évidemment nécessaire. Seulement elle doit être l'œuvre du temps et de cet inévitable ascendant que les civilisations avancées exercent toujours sur les peuples les plus retardataires. Cette invasion à main armée ne fait qu'irriter les susceptibilités d'une race ombrageuse et qu'accroître ses haines instinctives contre tout ce qui est étranger. Elle aura de plus pour résultat regrettable, si elle réussit, de renverser un gouvernement qui, malgré tous ses vices, assurait, par sa stabilité même, une sorte de prospérité à ces populations, pour le remplacer par l'anarchie stérile qui est le fléau des républiques du sud.

J. DE CAZAUX.

REVUE DRAMATIQUE.

—

LES PARASITES. — LA FAMILLE BENOITON. — CARMOSINE.

Si les intentions morales suffisaient pour relever parmi nous la littérature dramatique, les commencemens de la nouvelle année théâtrale pourraient être signalés comme une promesse. Les œuvres dont nous avons à parler indiquent assez généralement le désir d'échapper enfin aux peintures équivoques et de nous ramener au milieu de la société, en face de la vie humaine, loin des choses ténébreuses qu'on doit laisser dans l'ombre. Il est vrai que par respect de nos lecteurs nous sommes obligé de faire un choix. Le public de plus en plus mélangé des théâtres réclame des divertissemens de toute sorte, et il faut bien que ses appétits trouvent à se satisfaire. Sur les scènes qui n'ont en vue que le plaisir grossier, qui ne flattent que les instincts vulgaires, l'invention, l'esprit, la langue, tout est de même valeur. Voltaire se plaignait déjà du trop grand nombre des théâtres et de l'avilissement de ces nobles jeux sur les tréteaux infimes; qu'en penserait-il aujourd'hui? Il penserait qu'il y a des nécessités inévitables, qu'il faut faire la part de tous les besoins, et, réservant son attention aux ouvrages qui s'adressent à l'esprit, il répondrait aux autres, comme le jurisconsulte du XVIe siècle : *Nihil hic ad edictum prætoris.* Ce n'est pas certes qu'il faille absolument dédaigner les zones inférieures; le cadre ne fait pas le tableau : l'esprit souffle où il veut, et une inspiration heureuse peut se révéler au moment où l'on y comptait le moins. Il faut bien espérer d'ailleurs que notre démocratie, à mesure qu'elle s'élèvera par le sentiment du devoir et de la dignité humaine, deviendra plus exigeante pour ceux qui ont la prétention de l'amuser. En cela comme en toutes choses, le progrès suivra sa voie, j'en ai la ferme confiance. Ce serait pourtant mal servir cette grande cause que de se payer d'illusions, et le plus sûr moyen de préparer des jours meilleurs, n'est-ce pas d'accoutumer le public à une juste sévérité? Voilà pourquoi, dans ces revues de la littérature dramatique, nous nous bornons aux ouvrages qui, par l'intention ou le talent, méritent les regards de la critique. C'est précisément parmi les pièces de cet ordre qu'un certain symptôme de moralité nous a paru digne d'être mis en lumière.

L'Odéon a inauguré sa campagne par un drame en cinq actes qui renferme une idée, ou du moins une intention assez heureuse. Peindre les êtres sans dignité comme sans courage qui essaient de vivre aux dépens des autres, démasquer les sentimens pervers qui cherchent à s'ennoblir du titre de passion, mettre à nu l'égoïsme qui se pare du nom d'amour, prouver à la lâcheté morale que ses emportemens et ses violences ne donne-

ront jamais le change à un œil exercé, voilà le sujet qui semble avoir tenté M. Rasetti dans son drame des *Parasites*. Malheureusement l'exécution n'a pas répondu à la pensée première. L'auteur n'a pas assez médité son sujet; il a eu l'idée de mettre en scène le parasite, et de cette idée excellente il n'a pas su, par une conception précise, faire sortir les énergiques développemens qu'elle comporte. Le principal personnage de la pièce est un caractère égoïste et lâche bien plutôt qu'un de ces parasites annoncés en traits amers au commencement de la pièce. Jeune, brillant, enthousiaste, il a aimé une jeune fille digne du cœur le plus noble, il s'est fait aimer d'elle, et rien ne s'oppose à son bonheur, si ce n'est sa volonté défaillante. Incapable d'accepter les épreuves d'une vie courageuse et régulière, il recule devant le mariage, sans se soucier du coup qu'il va porter à cette âme innocente. Or cette jeune fille qu'il aimait, et qu'il a si misérablement contristée, dès le jour où elle est mariée à un autre, il la poursuit avec une violence de désirs qu'irritent le regret et la honte. Il abusera des sentimens qu'il a su lui inspirer naguère, il portera le trouble en son cœur, il lui enlèvera la confiance de son mari, il la poussera au désespoir, il l'obligera enfin à chercher un refuge dans la mort. Est-ce là un parasite? Non pas précisément. Le personnage de M. Rasetti est un lâche que sa lâcheté même pousse à des violences meurtrières. Le parasite est autre chose que cela. Sans doute le parasite n'a pas la force de vivre, il ne sait pas se créer sa vie, et voilà son unique ressemblance avec l'énergumène dont nous venons de parler; mais il se glisse, il s'insinue, il s'attache, il n'entre jamais en lutte avec l'être plus vigoureux dont il se nourrit lentement; une fois incorporé à son hôte, il ne s'en sépare plus, et, selon le sens énergique du mot grec, *il ne mange jamais chez lui*. Remarquez d'ailleurs que, si le parasite est le plus souvent ridicule ou odieux, il y a aussi des parasites qui peuvent inspirer la commisération. En telle matière, l'intention est tout. « Les vertus des petits s'appuient sur celles des grands hommes, dit Bernardin de Saint-Pierre, comme ces plantes faibles qui, pour n'être pas foulées aux pieds, s'accrochent au tronc des chênes. » En flétrissant les parasites qu'engendre la lâcheté, il fallait leur opposer ces autres parasites nés de la faiblesse ingénue et confiante. Il y avait ici, en un mot, bien des aspects variés qui n'eussent pas échappé à une étude plus forte. L'auteur s'est contenté trop vite; il s'est borné à composer un drame honnête, animé de sentimens purs, qu'une méditation attentive aurait préservé des banalités. L'idée reste donc tout entière; drame ou comédie, il y a là un sujet qui peut tenter un poète.

Si j'ai dit que l'intention vaut mieux que l'exécution dans le drame des *Parasites*, il ne faut pas que l'auteur, un nouveau-venu au théâtre, trouve cette critique fâcheuse et décourageante; les esprits les plus familiers avec les exigences de la scène méritent quelquefois le même reproche. Certes je ne veux pas comparer le drame de l'Odéon, déjà un peu oublié, à cette vive comédie de M. Victorien Sardou représentée, il y a quelques jours,

sur la scène du Vaudeville, et destinée à une longue suite de soirées brillantes; il faut bien reconnaître pourtant que là encore, malgré tant de verve, de saillies, d'aventures bouffonnes, de péripéties émouvantes, l'inspiration première de la pièce est singulièrement préférable à la mise en œuvre. L'auteur de *la Famille Benoiton* a pris son sujet dans le vif des mœurs du jour. Que devient la famille au milieu de ce tourbillon qui entraîne autour de nous tant d'existences fiévreuses? Dans cette course haletante vers la fortune, à travers ces préoccupations, ces combinaisons, qui ne cessent ni le jour ni la nuit, que deviennent les conditions naturelles d'une maison bien réglée? Ajoutez le fléau du luxe au fléau des spéculations; la vanité trouve son compte à ce joli sophisme qui veut que les folles dépenses du boudoir soutiennent le crédit du spéculateur. Et tandis que la femme s'acquitte de ce devoir avec un zèle acharné, ne faut-il pas que le mari se jette à corps perdu en de nouvelles entreprises afin de soutenir à son tour ce singulier auxiliaire? C'est ainsi qu'ils s'entraînent l'un l'autre, courant au précipice, à la ruine, à la honte. Le sujet est immense, il présente mille aspects divers; la première pensée de M. Sardou, pensée excellente à laquelle il a eu tort de ne pas se borner, a été de le circonscrire et de se demander simplement : dans cette situation, que devient la famille? Le père est à la Bourse, la mère étale ses toilettes de salon en salon; que deviennent les enfans? S'il y a là des filles, on les verra donner l'exemple des folies les plus sottes; accoutumées à entendre juger toutes choses au point de vue de l'argent ou bien au point de vue de la toilette, elles rivaliseront de sécheresse et d'extravagance. Sur cette pente, on va loin. Leurs modèles, ce seront bientôt les courtisanes en renom; quel bonheur d'imiter leurs allures! Honnêtes à leur manière, incapables de faillir, non par vertu mais par calcul, elles déshonorent le foyer domestique par leur costume et leur langage. Et les fils, comme ils se moquent de ce père qu'ils connaissent à peine, de cette mère qu'ils ne voient jamais! Ces mots de père et de mère n'ont même plus de signification pour eux; dites plutôt des associés qu'on exploite et qu'on trompe. Bienheureuse encore cette famille, si le déshonneur n'y entre pas à la suite de la folie, et si la comédie ne se termine point par quelque drame lugubre! Telles sont les idées qui ont saisi M. Victorien Sardou, et en réponse à ces demandes qu'il s'adressait il a écrit *la Famille Benoiton.*

L'idée est excellente; comment l'a-t-il traitée? M. Benoiton est une ganache, un Cassandre, une véritable caricature. Mme Benoiton, un des personnages les plus amusans de la pièce, bien qu'elle n'y paraisse pas, est toujours sortie, toujours en courses ou en visites. Vers la fin, comme on annonce qu'elle vient de rentrer, après toute sorte d'événemens arrivés dans sa maison et dont le moindre exigeait sa présence : « Ah! dit une des personnes qui se trouvent là, je serai bien aise de faire connaissance avec Mme Benoiton. — Et moi aussi, » ajoute le mari de la dame. Ce Cassandre de Benoiton, cette Mme Benoiton perpétuellement absente, étaient-ce

bien les types qui convenaient pour mettre en relief la pensée de l'auteur? Ni la bêtise de l'un ni la vanité de l'autre n'ont rien de commun avec cette fièvre d'affaires, avec cette furie de spéculations hasardeuses dont M. Sardou a voulu décrire les inconvéniens pour le foyer domestique. Jeté ou non dans *le grand courant du siècle* (c'est un des mots de sa langue), M. Benoiton n'en serait pas moins le dernier des imbéciles. Qu'il soit ce que vous voudrez au lieu d'être un industriel, s'il a le caractère que vous lui donnez et s'il est secondé par sa femme comme nous le voyons ici, le résultat sera exactement le même. Vous promettiez de nous décrire la dissolution de la famille sous l'influence des mœurs nouvelles et de la fièvre de l'or: vous prouvez seulement cette vérité trop vraie, à savoir qu'il est fâcheux pour une famille d'avoir deux chefs si bien assortis, un père sans cervelle, une mère sans raison. Les autres personnages qui dans la pensée de l'auteur représentent le positivisme, l'industrialisme, l'esprit d'entreprise et de spéculation, MM. Formichel père et fils, sont aussi des caricatures de la plus vulgaire espèce. Que dans le monde de l'argent, à côté des agitateurs d'idées utiles, il y ait de ridicules brouillons, comme il y a des philistins grossiers à côté du Van Derk de Sedaine et de sots déclamateurs à côté des philosophes, enfin que chaque profession humaine, chaque classe de citoyens ait ses enfans perdus qu'elle renie elle-même, personne ne soutiendra le contraire. La comédie satirique s'en empare et les bafoue, rien de mieux; encore faut-il que la comédie établisse nettement cette distinction et ne semble pas vouer au ridicule l'ardeur du travail et le génie des entreprises. On dirait que M. Sardou, après avoir raillé injustement dans sa comédie des *Ganaches* les représentans des vieilles mœurs, veut ridiculiser aujourd'hui avec la même injustice les classes en qui se personnifie l'activité du monde moderne. Il manque ici une figure qui relève l'idée du travail; il manque surtout la mesure, la finesse, la vraisemblance: en poursuivant la gaîté à tout prix, l'auteur oublie la vérité comique, et au lieu de tracer des types il charbonne des caricatures. Les désordres des enfans n'eussent-ils pas produit un effet bien autrement vif, si le père, malgré la fausse direction de sa vie, avait conservé quelque chose de sa dignité naturelle? On ne s'indigne pas assez à la vue de certains personnages vraiment odieux; on écoute en riant les deux héritiers de M. Benoiton, le collégien vicieux et le monstrueux *baby*. C'est là un rire mauvais qui condamne l'auteur.

Je sais bien qu'il y a un *Ariste* dans la pièce, je veux dire un personnage chargé d'exprimer les conseils du bon sens: c'est ce rôle de Clotilde où l'auteur a mis tant de grâce, d'esprit, de vaillante humeur, et que Mme Fargueil interprète avec une si merveilleuse habileté. Clotilde, en dépit de ses mérites, n'est-elle pas cependant un personnage maladroitement conçu? Veuve après quelque temps de mariage, jeune encore, aimable et décidée à ne pas se remarier, elle a la manie de marier toutes les filles, jeunes ou vieilles, sans doute afin d'avoir l'occasion de comparer les ma-

riages d'il y a vingt ans avec les mariages d'aujourd'hui et de faire tout à son aise la satire de l'an de grâce 1865. Comment donc se peut-il qu'édifiée de la sorte elle continue ses opérations et veuille obstinément, comme elle le dit, écouler son fonds de magasin? Comment se fait-il surtout que, chargée d'exprimer toute la raison de la pièce, elle assiste à toutes les folies, à tous les scandales de la famille Benoiton, sans avertir les personnages qui auraient tant besoin de ses conseils? Ce n'est pourtant ni l'esprit ni l'adresse qui lui manqueraient pour remplir son office. Savez-vous à qui elle débite sa morale? A un sien cousin, M. le vicomte de Champrosé, qui est tombé des nues au milieu des Benoiton, et qui, malgré les écarts de sa jeunesse, représente comme elle le bon goût et le bon sens, avec la fine raillerie de l'homme du monde. Ils sont charmans, les portraits, les caractères tracés par cette spirituelle personne; ses observations morales pétillent de traits piquans: rien de plus joli que son invocation à sainte Mousseline. Elle pense à la jeune fille d'autrefois si fraîche, si poétique, dans sa simple robe blanche avec une fleur aux cheveux, elle lui compare la jeune lionne du moment, dédaigneuse, altière, sous son armure à fracas, et tout à coup, sans emphase, avec son triste et fin sourire : « O Mousseline, dit-elle à mi-voix, ô sainte Mousseline, vierge de la toilette, sauve, sauve nos filles qui se noient dans des flots de dentelles! » Ces mots, ces traits abondent à chaque instant sur ses lèvres; pourquoi donc, étant si bien armée, n'est-ce jamais à l'ennemi qu'elle s'attaque? Pourquoi n'essaie-t-elle pas de sa mordante raillerie sur les Benoiton? Elle ne commence à entrer directement en cause, elle ne quitte son rôle de témoin qu'à l'heure où de cette comédie, tantôt fine, tantôt bouffonne, le drame inattendu va sortir et faire explosion.

Marthe, la fille aînée de M. Benoiton, a épousé M. Didier, le beau-frère de Clotilde, et c'est même ainsi, pour le dire en passant, que la sage, la spirituelle Clotilde s'est trouvée associée malgré elle à cette famille de marchands enrichis dont elle déplore les sottises. Des trois filles de M. Benoiton, Marthe Didier est certainement la moins extravagante; elle a aussi pourtant ses vanités périlleuses, et comme son mari, entraîné par *le grand courant du siècle*, n'a guère le temps de s'occuper d'elle, les vanités despotiques l'ont déjà prise tout entière. La petite Madeleine en son berceau n'est pas une protection suffisante pour la jeune mère, tant on respire un air malsain dans cette maison. Marthe est donc en proie, comme ses sœurs cadettes, à la fièvre du luxe; elle s'est fait dans le monde une réputation de suprême élégance, elle a son rang à soutenir, ses batailles à livrer, et si M. Didier essaie un jour de l'arrêter dans cette voie, plutôt que de renoncer à sa royauté mondaine, elle demandera au jeu les ressources qui lui manquent. C'est précisément ce qui lui est arrivé à Dieppe. On connaît l'inévitable histoire; elle a gagné d'abord, gagné au point d'être éblouie, aveuglée, puis elle a tout perdu, tout et quelque chose de plus encore. La voilà les mains vides, n'ayant rien pour payer ce qu'elle doit, ne sachant que

devenir, hébétée, stupide, quand un inconnu a pitié d'elle, et du ton le plus courtois : « Madame, dit-il, voulez-vous permettre à votre associé de régler vos comptes pour vous? » Cela dit, il paie et s'en va; c'était le vicomte de Champrosé. Marthe ne le connaissait point; elle ne l'a revu depuis qu'une seule fois, dans une allée des Tuileries, juste le temps nécessaire pour lui rendre ses billets de banque et le remercier de sa chevaleresque obligeance. On les a pourtant vus dans cette simple rencontre; il y a là une vieille fille jalouse à qui tout est suspect, et quand M. de Champrosé se trouve jeté par le hasard au milieu des Benoiton, M. Didier, mordu par une lettre anonyme, s'imagine que sa femme l'a trahi. Il se rappelle alors, en leur attribuant un sens terrible, les avertissemens si sages que sa belle-sœur Clotilde lui donnait le matin même. Clotilde lui conseillait de ne pas se laisser absorber par les affaires, de ne pas vivre séparé des siens, de ne pas refuser à Marthe les soins, les attentions, qui sait ? la direction dont une jeune femme a besoin. Plus de doute, Clotilde elle-même sait tout, la lettre anonyme a dit vrai; il faut punir les coupables. De là tout un drame plein de péripéties, et Clotilde, qui a fourni sans le savoir des argumens aux soupçons irrités de son beau-frère, Clotilde, qui va les augmenter encore, ces soupçons, en détruisant les lettres de M. de Champrosé, seule justification de la jeune femme accusée à faux, Clotilde emploie toutes les ressources de son esprit, tout le dévouement de son cœur, à faire éclater la vérité. Il y a là pendant deux actes une émouvante lutte à trois personnages, dont M. Febvre, Mmes Fargueil et Jane Essler expriment tous les incidens en comédiens accomplis.

Ce drame, quel qu'en soit l'intérêt, ne se rattache à la comédie que par des soudures trop peu dissimulées. On ne voit pas là une conséquence naturelle du sujet attaqué par l'auteur, c'est-à-dire de la direction donnée à la famille par le *positivisme* industriel; l'épisode de Marthe et de Didier trouverait aussi bien sa place dans une pièce sur le luxe. Ce serait le drame des lionnes riches, pour faire pendant à ce drame des *Lionnes pauvres*, une des plus vigoureuses conceptions de notre théâtre moderne. On s'éloigne ainsi de la donnée primitive; le mal que M. Sardou a eu l'heureuse idée de mettre en relief n'est pas assez nettement accusé. J'ajoute que ce mal, indiqué d'une façon trop vague, est aussi trop brusquement guéri. Au moment même où Clotilde réconcilie Marthe et Didier avec une si cordiale émotion, les aventures les plus bouffonnes viennent dégoûter Mlles Jeanne et Camille Benoiton de leurs folles toilettes et de leurs allures équivoques. On les a prises aux courses de Versailles pour les créatures qu'elles imitent si bien, et Dieu sait quels incidens a produits cette méprise! Tout cela est drôle, mais sans finesse. Quand cette artillerie de bons mots et de plaisanteries suspectes a terminé son feu, il n'est pas besoin d'une longue réflexion pour s'apercevoir que cette comédie bouffonne et ce drame pathétique sont mal accouplés, que les idées ne s'enchaînent pas, que les scènes ne naissent pas l'une de l'autre, et qu'en définitive la con-

clusion est nulle : malgré l'apparente guérison des malades, le principe de la maladie est toujours là, et la crise recommencera demain. La famille Benoiton, telle que l'a représentée M. Sardou (j'excepte Marthe et Didier), me paraît absolument incurable. Que reste-t-il donc de ces cinq actes? Des mots, des saillies, des scènes charmantes, une intention profonde trop vite abandonnée, un touchant épisode traité avec soin, tout cela dans un cadre comique vulgaire, c'est-à-dire, en dernière analyse, une œuvre spirituelle et vive sans la moindre unité.

L'unité de ton, l'unité d'inspiration et de langage, l'art de conduire une idée vers son but, de la ménager de scène en scène, d'en faire briller la logique intérieure, l'art de l'imagination qui conçoit l'ensemble, l'art de la pensée attentive à chaque détail, voilà le grand point au théâtre comme dans tous les travaux de l'esprit. C'est là ce qui fait l'écrivain et les succès durables. Qu'on essaie de reprendre après quelques années tel ou tel de ces vaudevilles bruyans dont la verve et le mouvement ont dissimulé d'abord la conception trop faible, comme on sent le décousu! comme le vide apparaît! Au contraire, si l'écrivain a fait œuvre d'artiste, le sujet, quel qu'il soit, emprunté ou non à la réalité présente, exerce un charme qui ne saurait périr, car il renferme une âme. On vit avec cette âme, avec elle on souffre ou on sourit; le monde idéal où elle nous transporte est le monde même de nos sentimens présenté sous une forme visible, et cette fleur subtile, délicate, cette fleur qui paraît si frêle, a ses racines dans le cœur humain. Telle est la *Carmosine* d'Alfred de Musset, qui suivit tardivement les proverbes publiés pour la première fois dans la *Revue,* et qui vient, comme ces proverbes mêmes, de passer avec succès du livre à la scène.

L'action se passe à Palerme, dans le moyen âge le plus vague et le plus lointain que vous pourrez imaginer. Animez un instant le pays des légendes, le pays où la reine est une fée, où le roi est un demi-dieu, où des poètes, vrais chantres d'amour et messagers des cœurs en peine, se trouvent toujours à point nommé pour accomplir leur ministère. Il s'agit de peindre les douleurs d'une âme que l'amour égaré, l'amour qui se trompe de chemin, a failli conduire à la mort. Carmosine est la fille de maître Bertrand, le digne médecin de Palerme. Elle est promise à Perillo, son compagnon d'enfance; mais il a fallu que Perillo, pour épouser Carmosine, allât gagner à l'université de Padoue son titre de docteur en droit. Perillo revient après six années d'absence, plus tendre, plus amoureux que jamais. Hélas! six années, c'est bien long! Combien de fantaisies subites ont pu traverser l'âme ardente de la Sicilienne, tandis que Perillo pâlissait sur ses livres! A l'émotion tremblante de l'étudiant, à ces craintes, à ces pressentimens qui l'agitent sur le seuil de Carmosine, on devine tout d'abord que Carmosine n'a guère encouragé sa passion, qu'elle l'a désolé plutôt par ses allures mystérieuses et sa grâce effarouchée. C'est que le cœur chez Carmosine est encore le jouet de l'imagination. Perillo, le tendre

et sage Perillo, ce n'est pour elle que la réalité vulgaire, le bonheur à portée de la main, le but trop facile à saisir; l'amour au contraire, le véritable amour ou du moins ce qu'elle appelle de ce nom, c'est l'idéal, l'inconnu, l'impossible. Un jour, aux fêtes de la reine, Carmosine a vu un chevalier remporter dans la lice une victoire éclatante : c'est le roi en personne, don Pedro d'Aragon! Quelle noblesse! quelle grâce suprême! Elle sent aussitôt que sa vie ne lui appartient plus : don Pedro est son maître et son seigneur. Elle en mourra; qu'importe, s'il lui est donné de faire connaître au roi qu'elle l'aime et qu'elle meurt, heureuse de mourir par lui?

Va dire, Amour, ce qui cause ma peine
A mon seigneur, que je m'en vais mourir,
Et, par pitié venant me secourir,
Qu'il m'eût rendu la mort moins inhumaine.

A deux genoux je demande merci.
Par grâce, Amour, va-t'en vers sa demeure.
Dis-lui comment je prie et pleure ici,
Tant et si bien qu'il faudra que je meure
Tout enflammée, et ne sachant point l'heure
Où finira mon adoré souci.
La mort m'attend, et s'il ne me relève
De ce tombeau prêt à me recevoir,
J'y vais dormir, emportant mon doux rêve;
Hélas! Amour, fais-lui mon mal savoir.

Depuis le jour où, le voyant vainqueur,
D'être amoureuse, Amour, tu m'as forcée,
Fût-ce un instant, je n'ai pas eu le cœur
De lui montrer ma craintive pensée,
Dont je me sens à tel point oppressée,
Mourant ainsi, que la mort me fait peur!
Qui sait pourtant sur mon pâle visage
Si la douleur lui déplairait à voir?
De l'avouer je n'ai pas le courage.
Hélas! Amour, fais-lui mon mal savoir!

Puis donc, Amour, que tu n'as pas voulu
A ma tristesse accorder cette joie
Que dans mon cœur mon doux seigneur ait lu,
Ni vu les pleurs où mon chagrin se noie,
Dis-lui du moins, et tâche qu'il le croie,
Que je vivrais si je ne l'avais vu.
Dis-lui qu'un jour une Sicilienne
Le vit combattre et faire son devoir.
Dans son pays, dis-lui qu'il s'en souvienne,
Et que j'en meurs, faisant mon mal savoir.

C'est ainsi que le troubadour Minuccio, hôte du roi, confident des cœurs honnêtes et railleur impitoyable des vanités boursouflées, c'est ainsi que le poétique et spirituel Minuccio raconte à don Pedro l'aventure de Carmosine : vers exquis, douce chanson de l'âme en peine, vers très habiles

aussi selon l'optique théâtrale, et dont l'archaïsme léger vient servir à propos l'illusion de la pièce. Ces accens, qui rappellent les plaintes de Thibaut de Champagne ou de Christine de Pisan, nous reportent au temps des saint Louis, des Charles V, au temps des saints rois, ou plus simplement des rois sages, et l'imagination dès lors se prête sans résistance au rôle chevaleresque et patriarcal que le poète attribue au souverain de la Sicile. Don Pedro est touché, la reine est émue. Avec quelle joie Christine de Pisan aurait placé une histoire de ce genre dans les *faits merveilleux du sage roi Charles V!* avec quel empressement elle l'eût recueillie de la bouche du peuple ou même inventée au besoin! La reine donc va trouver Carmosine dans l'humble maison de maître Bertrand, elle l'interroge, elle regarde au fond de son cœur, elle voit à nu le mal qui l'a saisie, l'égarement d'une émotion pure, l'exaltation de la solitude, le besoin d'aimer avec la crainte de ne pas placer son amour assez haut, et, ne se révélant à la naïve malade que par sa bonté, elle la prépare tout doucement à recevoir la visite du roi. Le roi arrive, entouré de sa cour, et termine ce que la reine a si bien commencé; c'est lui-même qui, ramenant la belle songeuse sur le terrain du monde réel, marie Carmosine avec Perillo.

De cette donnée exquise le poète a fait sortir une œuvre tout idéale. Point d'intrigues, point de surprises, aucune trace de ce mouvement factice si fort à la mode aujourd'hui, et pourtant l'intérêt ne languit pas une minute. C'est une étude du cœur sous la forme dramatique la plus simple, mais la plus poétique en même temps; le cœur est séduit, et l'esprit attentif veut savoir comment finira cette subtile et charmante aventure. On dirait une mélodie qui se déroule; pendant que les notes se succèdent ou s'enlacent dans un harmonieux enchaînement, l'imagination prend son vol et complète à sa manière la pensée du poète. Nous sommes tous comme ce don Carlos, fils présumé du pêcheur de la côte, qui avait à son insu un sang royal en ses veines et se conduisait d'instinct comme un fils de roi; notre instinct ne nous trompe pas non plus quand il nous pousse à viser haut, toujours plus haut: *excelsior!* Gardons-nous toutefois de prendre l'apparence pour la réalité et la mort pour la vie; l'idéal est plus près que nous ne pensons, et il n'est pas nécessaire de le chercher si loin. Carmosine n'avait pas besoin d'aspirer à l'amour du roi pour trouver la perfection de ses facultés aimantes. Le roi est en nous-mêmes... Mais ne vais-je pas rêver psychologie et morale à propos d'une comédie? Pourquoi non après tout? Heureux le poète qui fait penser! heureux le chanteur ému qui met son âme dans ses chants! On se souviendra de lui, on l'écoutera encore avec plaisir longtemps après que les œuvres tumultueuses, accueillies par de grossiers bravos, auront disparu sans laisser de traces.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

V. DE MARS.